
LIBRARIES SMITHSONIAN INSTITUTION
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.



D-10

LES

ÉLÉPHANTS

N° 266

Gaston Fournier.

L'Editeur :

F. Muret

DU MÊME AUTEUR :

Les Monuments Mégalithiques.

Mégalithes et Grottes des environs de Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).

EN PRÉPARATION :

La faune éteinte de la Sibérie.

Ouvrage couronné par la
Société Nationale
d'Acclimatation de France

Gaston TOURNIER

LES ÉLÉPHANTS

Préface d'Edmond PERRIER

membre de l'académie des sciences et de l'académie de médecine
directeur du muséum national d'histoire naturelle de paris

Ouvrage orné de 35 Illustrations d'après nature



PARIS
BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE D'ÉDITIONS
22, Place des Vosges, 22

MCMIX

LISTE DES PREMIERS SOUSCRIPTEURS

MM. Auricoste, directeur de l'*Office Colonial.*

Bartaumieux (Georges), architecte.

Bourdarie (Paul), explorateur, directeur de la *Revue Indigène.*

Braibant (Maurice), conseiller général des Ardennes.

Bruel, administrateur colonial.

Cabinet d'Histoire naturelle du Lycée Charlemagne.

Carré (Eugène), entrepreneur de transports.

Caustier (Eugène), professeur agrégé d'Histoire naturelle aux lycées Saint-Louis et Henri IV.

Chailley (J.), député, directeur de l'*Union Coloniale.*

Claine (Jules), consul de France aux îles Ioniennes.

Desplas (Georges), député, avocat à la Cour d'appel.

Dettelbach (Charles).

Fougères (Marquis de), de la Société Nationale d'Acclimatation de France.

Gallois (Charles), ingénieur, chargé de missions.

Ganesco (Fernand).

Gaudry (Albert), membre de l'Institut.

Gautier (Emile), publiciste scientifique.

Giard (Alfred), membre de l'Institut, professeur à la Sorbonr

Gouvernement de Birmanie.

Gouvernement Général de l'Indo-Chine.

Gromier (Dr Emile).

De Guerne (Baron Jules), explorateur.

Guinard (A.), armurier.

Hagenbeck (Karl), de Stellingen, près Hambourg.

Institut de psychologie zoologique.

Le Barazer (Daniel), avocat à la Cour d'appel.

Leignadier (Mme).

Le Roux (Hugues), explorateur.

Le Roy (Mgr Alexandre), évêque d'Alinda, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit.

MM. Lercroel de Prez (Comte Henri), industriel, directeur de l'*Echo Minier et Industriel.*

Levasseur (Emile), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France.

Marin (Dompteur).

Millardon (Henri), avocat.

Muséum d'Histoire naturelle d'Anvers.

Muséum d'Histoire naturelle de Lyon.

Nicolle (Ernest), président de la Société de Géographie de Lille.

Renauld, principal du Collège de Cognac.

Le Résident supérieur du Cambodge.

Le Résident supérieur du Laos.

Stirling (Mme).

Van Brock (Gaston).

Vibert (Paul-Théodore), conseiller du commerce extérieur de la France (1).

---

(1) Une seconde liste sera publiée ultérieurement et encartée dans chaque exemplaire du présent ouvrage.

A mon Maître

le Docteur YVES DELAGE

Membre de l'Académie des Sciences,
Professeur à la Faculté des Sciences de Paris,
Directeur de la Station zoologique de Roscoff,
Officier de la Légion d'Honneur.

PRÉFACE



Il y a une question de l'Eléphant qui se limite, il est vrai, à l'Eléphant d'Afrique. Tandis que l'Eléphant d'Asie est devenu un précieux et puissant auxiliaire de l'Homme, qui puise dans les troupeaux vagabonds comme dans une réserve naturelle ceux dont il a besoin, l'Eléphant d'Afrique est demeuré à l'état de gibier. On ne le chasse pas, d'ailleurs, comme gibier, mais surtout comme fabricant d'ivoire. C'est presque exclusivement ses deux puissantes incisives qui excitent la convoitise. Ces défenses sont principalement employées à la fabrication des billes de billard et comme aujourd'hui tout « mastroquet » qui se respecte offre aux buveurs d'apéritifs un billard au moyen duquel les plus adroits des consommateurs font payer par les autres les liquides qu'ils absorbent, c'est en réalité, pour une grande part, au bénéfice de l'alcoolisme que l'espèce la plus puissante et la plus utile peut-être des animaux de l'Afrique est menacée d'une disparition déjà escomptée par les négociants prudents.

La disproportion entre la cause et l'effet est de nature à frapper les bons esprits. Il s'est formé une *Société des Amis de l'Eléphant* pour défendre le colosse menacé ; l'auteur de ce livre en est le dévoué secrétaire général, un ardent apôtre de la cause de l'Eléphant, M. Paul Bourdarie en est l'âme et ce livre a la valeur d'un cri d'alarme destiné à émouvoir le grand public.

On ne peut se dissimuler que l'Eléphant d'Afrique disparait rapidement et avec lui tous les grands animaux composant cette merveilleuse faune africaine, dernier reste de celle qui couvrait l'Europe à la fin de la période tertiaire. De même que les bisons ont à peu près disparu de l'Europe et de l'Amérique, les rhinocéros, les hippopotames, les girafes, les grandes antilopes et certains oiseaux recherchés par les modistes, comme l'aigrette, sont menacés d'une extinction dont on peut prévoir le terme si les choses marchent quelque temps encore du même train. Ici ce ne sont pas les nègres et autres fournisseurs et commerçants qui sont cou-

pables, ce sont les gens du plus beau monde, les hommes de sport. Pour être bien coté il faut, désormais, revenir de l'Afrique centrale et avoir à son tableau cinq ou six lions, autant d'Eléphants, plusieurs dizaines d'hippopotames, quelques rhinocéros, un gorille, si faire se peut, et une infinité d'antilopes. Pour cette chasse nouvelle on emporte des fusils perfectionnés, voir de petits canons et l'on mitraillera bientôt les troupeaux d'antilopes. Le Président Roosevelt va se consoler de ne pouvoir plus guerroyer contre les trusts en allant combattre les fauves dans la brousse africaine. Etant donné l'universel snobisme, c'est un désastre pour l'Afrique : on prendra désormais ses titres de noblesse en courant sur les talons du Président Roosevelt, après la réputation d'Hercule tueur de monstres. Le métier est d'ailleurs devenu plus facile : Hercule n'avait que sa massue et son courage pour purger la Grèce du terrible gibier qu'il poursuivait ; les modernes armes évitent à ceux qui les portent les dangereux corps à corps et leurs campagnes sont certainement fructueuses.

Des mesures ont été prises par la plupart des pays pour limiter ce carnage ; souhaitons qu'elles soient sérieusement appliquées dans nos possessions. La Société Nationale d'Acclimatation de France a fourni, sur la demande du Ministre des Colonies, des rapports très rigoureusement étudiés sur ce sujet qui intéresse non seulement le commerce et l'industrie, dont la poule aux œufs d'or est en danger, mais aussi tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Terre ; la faune de l'Afrique, comme celle de Madagascar, comme celle de l'Australie, est un véritable monument historique vivant.

En ce qui touche l'Eléphant d'Afrique, la question de sa conservation a un côté plus pratique. On sait quels services rend dans l'Inde, depuis un temps immémorial, l'Eléphant d'Asie. L'Eléphant d'Afrique constitue une autre espèce ; il est même assez différent pour qu'on en ait fait un autre genre : le genre *Lonodon* qui comprendrait, suivant certains naturalistes, plusieurs espèces. On a de même réparti les girafes, les zèbres, certaines formes d'antilopes en plusieurs espèces ; il est certain que, suivant la région qu'ils habitent, les grands animaux de l'Afrique présentent des particularités constantes héréditaires qui permettent de reconnaître leur provenance. Rien n'empêche de réunir dans un même groupe les individus qui présentent les mêmes particularités et de leur donner un nom. On pourra à volonté désigner ensuite le groupe ainsi formé, soit comme une espèce, soit comme une race géographique, soit comme une variété fixée. Cela n'a aucune importance pour l'objet qui nous occupe, ce que nous avons à dire s'applique à tous les Eléphants qui habitent

l'Afrique. Tous diffèrent de l'Eléphant d'Asie par un même ensemble de caractère, et on s'est basé sur ces différences pour prétendre que l'Eléphant d'Afrique n'était pas susceptible de rendre les mêmes services que celui d'Asie. C'était là une affirmation *a priori* que les faits sont venus absolument contredire. Si l'Eléphant d'Afrique diffère de celui d'Asie par la forme de son front, le mode de terminaison de sa trompe, la constitution de ses dents, le nombre de ses sabots, il semble avoir le même degré d'intelligence et c'est là l'essentiel ; entre des mains patientes et délicates, il s'est prêté à un dressage aussi complet que son similaire asiatique. Si, jusqu'ici, ce dressage n'a pas eu lieu c'est simplement que l'Eléphant d'Asie s'est trouvé en contact avec une race humaine supérieure qui a su en tirer parti, tandis qu'en Afrique il ne s'est rencontré qu'avec des hommes qui n'ont pas su opérer sur eux-même cette sorte de dressage réciproque qu'on appelle la civilisation. Si les blancs veulent bien ne pas imiter les noirs et s'occuper autrement que pour le tuer d'un animal qui peut lui rendre les plus grands services, la question irritante du portage, contre lequel les nègres pourraient bien un jour se syndiquer, sera résolue facilement et un instrument précieux de mise en valeur de l'Afrique aura été acquis.

Quant à la prétendue férocité des vieux Eléphants d'Afrique, je tiens à déclarer ici que les accidents qui se sont produits au Jardin des Plantes ne sauraient fournir aucun argument à cette thèse. Les animaux de ménagerie, constamment harcelés par le public, ne se comportent pas comme des animaux qui vivent dans le calme d'un travail régulier.

Toute l'histoire des deux espèces d'Eléphants est traitée dans le livre de M. Gaston Tournier. Il n'a pas oublié même l'anatomie — secondaire pourtant dans le cas actuel — et tous les chapitres de cet ouvrage forment, en faveur de l'Eléphant, un éloquent plaidoyer dont la lecture ne saurait être trop recommandée.

Edmond PERRIER

Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine,
Directeur du Muséum National d'Histoire Naturelle.

NOTE DE L'AUTEUR

L'Eléphant, quoique jouissant d'une célébrité très ancienne et universelle est, dans son ensemble, fort mal connu. Il est vrai que depuis des siècles on débite sur son compte tant d'énormités que le grand public, qui n'a pas le temps ni les moyens de vérifier ce que des auteurs mal documentés lui racontent, retient tout, les erreurs bien mieux que les vérités. De là les opinions, très inexactes, que beaucoup d'esprits conservent encore sur les mœurs et la sauvagerie de la race africaine. Il faut dire que bien peu d'auteurs ont étudié avec soin et détails cet intéressant mammifère. Depuis Buffon, Daubenton, Lacépède, Perrault et Houel, dont les récits fourmillent d'erreurs et de contradictions, l'Eléphant n'a pas eu, à proprement parler, d'historien véritable. Certains, comme le chevalier Armandi, se sont plu à retracer l'histoire militaire des Eléphants; d'autres, comme le major Evans, se sont spécialisés dans l'étude de ses maladies; quelques-uns ont publié des anecdotes de chasses (très fantaisistes pour la plupart); d'autres enfin, comme Paul Bourdarie, se sont faits les apôtres de la domestication de l'Eléphant d'Afrique; aucun auteur moderne n'a traité tous ces sujets à la fois avec assez de documentation et de méthode.

Mon ambition est donc grande aujourd'hui en voulant combler cette lacune. Mais je tiens à déclarer, dès le début de cet ouvrage, que le seul but que j'ai cherché à atteindre en publiant ce volume est de faire connaître à la masse, à cette foule dans laquelle l'Eléphant compte déjà tant d'amis, ce qu'est en réalité cet être si colossal par ses dimensions et par sa force, cet être si intelligent et si doux qui ne demande qu'à devenir l'ami de l'homme, à le servir docilement et à lui épargner du temps, de l'argent et de la peine alors qu'on continue à le massacrer stupidement, là-bas, dans tout le continent noir en général et dans nos possessions africaines en particulier. C'est une œuvre de vulgarisation et rien de plus. Quiconque y voudrait chercher un monument scientifique définitif se méprendrait sur mes intentions.

Il est temps, grand temps même, que l'on s'occupe enfin d'une façon efficace de sauver ce précieux auxiliaire d'une destruction systématique, criminelle, imminente, irréparable. Les services qu'il peut rendre, lorsqu'il sera enfin convenablement éduqué, sont assez dignes d'intérêt pour qu'on n'hésite pas à leur sacrifier les quelques bénéfices momentanés *que l'on retire de l'ivoire, seule*

et véritable cause de tout le mal. L'avenir de beaucoup de nos colonies dépend en partie de l'utilisation de cette force naturelle qu'est l'Eléphant. Si cette phrase paraît être un anachronisme au début de ce XXe siècle, alors que les routes et les chemins de fer commencent à sillonner nos possessions africaines, on doit songer que pour construire ces voies de communication nul ne peut être d'un plus grand secours que ce brave orvrier à trompe.

Le problème est assez gros de conséquences pour qu'on se donne la peine de le résoudre. Alors que les autres puissances commencent à comprendre l'importance d'une telle domestication et tentent des essais — concluants du reste — dans leurs possessions africaines, la France continue à faire preuve d'une incurie et d'une négligence coupables et Fritz est, depuis de longues années, le seul proboscidien domestiqué de nos colonies africaines. Ce livre contribuera-t-il, si faiblement soit-il, à engendrer un mouvement favorable à cette question ? Je le souhaite. Mais je dois dire, pour être juste, que de tous côtés j'ai recueilli des encouragements, des collaborations et des appuis très précieux. Ce sera certainement grâce à ces marques de sympathie que cet ouvrage devra les quelques succès qui l'attendent peut-être. C'est tout d'abord le regretté savant Alfred Giard, membre de l'Académie des Sciences et professeur à la Sorbonne, qui m'a prodigué ses conseils et ses hautes connaissances. Puis c'est le maître Edmond Perrier qui, toujours prêt à soutenir les efforts en faveur de la Science, a bien voulu accepter de présider aux destinées de la Société des Amis de l'Eléphant et de placer, sous forme de préface, ce volume sous l'égide de son nom illustre.

Je n'oublierai pas non plus mon ami Paul Bourdarie qui depuis tant d'années bataille sans relâche en faveur des pauvres proboscidiens menacés et auquel je dois, outre de nombreux documents très intéressants qui ont trouvé place dans ce livre, une grande part du succès de la Société des Amis de l'Eléphant.

Enfin, je tiens à remercier M. le docteur Emile Gromier de la peine qu'il s'est donnée en m'aidant à réunir les matériaux et les illustrations de cette œuvre, ainsi que les membres de la Société des Amis de l'Eléphant et les souscripteurs de ce volume pour leurs adhésions précieuses, qui nous seront d'un grand secours pour faire enfin triompher le but que nous poursuivons. Comme on le voit, ma tâche a été réduite à son minimum. Je serais trop heureux si elle peut être de quelque utilité pour l'avenir de nos Colonies et la conservation d'une race d'animaux intéressante entre toutes.

Gaston Tournier.

Paris, ce 15 septembre 1909.

LES ÉLÉPHANTS

CHAPITRE PREMIER

Les Ancêtres de l'Eléphant actuel

« La vie immense ouvrait ses informes rameaux. »

VICTOR HUGO.

Dinotherium. — Mastodonte. — Elephas Antiquus. — Elephas Meridionalis. — Elephas Primigenius ou Mammouth.

C'est seulement pendant l'Epoque Tertiaire que les premiers ancêtres de l'Eléphant font leur apparition.

A ce moment, la faune, en grande partie constituée, comprenait déjà plus de 30.000 espèces, tandis que la flore, ayant acquis une ampleur sans pareille, était à son apogée.

Tous ces animaux et toutes ces plantes se rapprochent de ceux de notre époque. Nous sommes loin des Temps Primaires où la flore ne comprenait pour toute variété que des plantes sans fleurs et la faune quelques poissons et crustacés ! Nous voici arrivés à une ère de bouleversements de toutes sortes, où de nombreux climats se manifestent à la surface du globe, où la nature prend une forme définitive, où la vie semble jaillir de toutes parts.

Au début de cette période, il existait en Patagonie des ongulés de grande taille dont Florentino Ameglino a fait le genre *Pyrotherium*. Ces animaux avaient des mâchoires allongées, à molaires nombreuses, et terminées en avant par deux défenses assez courtes ; ils n'avaient pas encore de trompes. On en connaît une

dizaine d'espèces que l'on peut considérer comme la souche primitive des Eléphants.

Ameglino suppose que l'une ou l'autre, ou plusieurs de ces espèces, émigrèrent en Afrique par le pont continental que la géologie nous apprend avoir existé, à un certain moment du Tertiaire, entre le Brésil et la côte de Guinée. C'est par là que les édentés et certains rongeurs de type américain (1) passèrent également dans le continent noir.

A l'Epoque Eocène nous retrouvons en Afrique (2) d'autres grands ongulés, assez voisins du Pyrotherium, et qui semblent, eux aussi, appartenir à la ligne ancestrale des Proboscidiens, qu'ils descendent ou non des Pyrotheres américains. Tel est le genre *Mœritherium* décrit par le Dr Andrews. Il avait également de petites défenses aux deux mâchoires et peut-être une courte trompe comme les tapirs.

Avec le genre *Palæomastodon*, nous abordons la famille des véritables Proboscidiens. La mâchoire inférieure très allongée (comme celle du *Tetrabelodon*) portait de courtes défenses. Celles de la mâchoire supérieure étaient plus longues, et il y avait certainement une courte trompe.

Le *Dinotherium* ou *Dinotherion* (du grec *deinos*, terrible, et *therion*, bête fauve) constitue un type collatéral. Il n'a été connu qu'assez tard, puisque ce n'est qu'en 1836 qu'une tête entière découverte dans les sablières d'Eppelsheim (Hesse-Darmstadt) permit de déterminer approximativement l'organisation complète et les affinités de cet animal. Cette tête fut du reste apportée à Paris en 1837 et exposée rue Vivienne. Sa longueur était de 1 mètre 30 et sa largeur d'un mètre.

La taille du Dinotherium était monstrueuse, puisqu'elle pouvait atteindre la hauteur de trois hommes. De la mâchoire inférieure recourbée en bas, sortaient deux longues défenses dont la pointe se dirigeait vers le sol. Les maxillaires et les intermaxiliaires étaient d'une largeur démesurée et la cavité nasale pourvue d'os très

(1) *Ctenodactylus, Pectinator, Petromys.*
(2) Fayoum, dans la Basse-Egypte.

petits présentait une large ouverture antérieure. (1) Par ces diverses particularités, qui ne se rencontrent chez aucune des espèces vivantes, actuellement connues, la tête du Dinotherium offre un curieux mélange de caractères dissemblables appartenant tant à l'Eléphant qu'à l'hippopotame, au tapir et au lamentin. Aussi, n'est-ce pas sans raison, que les naturalistes les plus exercés mirent longtemps à déterminer la place réelle que doit occuper ce genre si complexe. Le grand Cuvier, lui-même, n'ayant pu juger cet animal que d'après quelques ossements, n'hésita pas à le classer dans le groupe des tapirs.

D'après Buckland, le Dinotherium était un mammifère aquatique habitant les rivières et les lacs. Kaup le classait parmi les édentés et Blainville près des dugongs et des lamantins. Le nom *d'animal terrible* donné à ce mammifère était donc fort peu exact d'après les considérations et les opinions de ces auteurs. Il est vrai qu'avec les quelques débris qu'on possédait alors on ne pouvait guère obtenir une reconstitution juste et entière de la bête. L'arrière-train en particulier faisait complètement défaut et la partie postérieure du corps resta longtemps d'une détermination incertaine.

D'après les naturalistes qui voyaient dans le Dinotherium un animal aquatique offrant de nombreuses analogies avec nos mammifères pisciformes herbivores, ces animaux auraient habité principalement les eaux douces et fréquenté de préférence les embouchures des fleuves, ainsi que le voisinage des lagunes.

Quant à leur nourriture, elle se serait composée des branches qui bordent les ruisseaux, des herbes qui flottent à la surface des eaux et des racines ligneuses ou féculentes qui se trouvent dans le fond des ondes, la trompe et la forme des défenses semblant se prêter assez bien à ces ingénieuses hypothèses.

Ces auteurs ont même été jusqu'à affirmer que le Dinotherium ne venait que très rarement à terre et qu'à l'aide de ses défenses il s'ancrait près des rivages et, les narines hors de l'eau, reposait ainsi en toute sécurité.

---

(1) P. Larousse. — *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle,* tom. VI. p. 871 (éd. de 1870).

Aujourd'hui, grâce à de récentes découvertes, on est parvenu à reconstituer le Dinotherium d'une façon exacte et à lui donner la place qu'il doit occuper. Il vivait au bord des ruisseaux, mais, pas plus du reste que l'Eléphant actuel, il n'était pour cette raison essentiellement aquatique. Sa nourriture se composait de racines, d'herbes et de feuilles et la grande force des muscles destinés à mouvoir les mâchoires, ainsi que la disposition et la forme des molaires font penser que cet appareil dentaire était capable de broyer des substances extrêmement diverses et dures.



Dent de Dinotherium giganteum
(Grandeur : 7 × 6)
(Muséum de Paris).

Le Dinotherium devait errer en troupes assez nombreuses. Ses restes se trouvent dans tous les Terrains Tertiaires.

Outre Eppelsheim déjà cité, on rencontre des fragments du squelette de cet animal dans l'Isère, le Loiret, la Haute-Garonne, l'Ariège, le Puy-de-Dôme, le Gers, ainsi qu'en Bavière, en Moravie et même en Asie.

Le *Mastodonte* (du grec *mastos*, mamelon, et *odons*, *odontos*, dent) est le contemporain du Dinotherium. Comme pour ce dernier, sa détermination fut longue et difficultueuse. Daubenton pensa longtemps que les défenses du Mastodonte appartenaient à l'hippopotame (1). Buffon, qui avait fait cet animal six à sept fois plus grand que l'Eléphant actuel, déclara à son tour que « tout porte à croire que cette ancienne espèce, qu'on doit regarder comme la première et la plus grande de tous les animaux terrestres, n'a subsisté que dans les premiers temps et n'est point parvenue jusqu'à nous. » (2) Il n'étendit point cependant son assertion au-delà des grosses dents postérieures et continua à regarder les dents moyennes et à demi-usées comme étant des dents d'hippopotame. (3)

Du reste, Lamanon, qui n'avait sans doute pu étudier que des

(1) Daubenton. — *Histoire Naturelle*, tom. XII, p. 73.
(2) Buffon. — *Epoques de la Nature*, note 9.
(3) Buffon. — *Epoques de la Nature*, note 9.

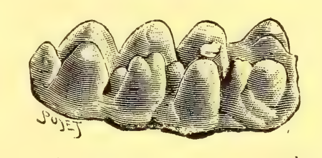
défenses, alla jusqu'à supposer que cet animal était un cétacé. Très longtemps aussi, on confondit (et William Hunter le premier) le Mastodonte et le Mammouth. Les Anglais et les habitants des Etats-Unis s'obstinaient à ne pas vouloir reconnaître de différences entre ces deux mammifères et il fallut près d'un siècle avant que de pouvoir les distinguer.

La première découverte de débris de Mastodonte date de 1705. Elle fut faite dans l'actuel Etat de New-York, près de la rivière d'Hudson. En 1712, le docteur Mather, dans une lettre qu'il adressait au docteur Woodward, annonçait cette trouvaille d'os et de dents énormes ; mais cette nouvelle ne fit aucun bruit.

Quelques années plus tard, en 1739, un officier français du nom de Longueil, trouva en naviguant dans l'Ohio et non loin du Mississipi, différents os qu'il rapporta à Paris l'année suivante. Ce furent là les premiers restes de cet animal que l'on voyait en Europe et c'est en souvenir de ce fait qu'on nomme fréquemment le Mastodonte, animal, Eléphant ou Mammouth de l'Ohio. (1)

Daubenton s'empressa du reste de déclarer que le fémur et la défense de cet animal appartenaient à l'Eléphant et les mâchelières à l'hippopotame. (2)

Un autre officier français, nommé Fabri, annonça à Buffon, en 1748, que les Indiens regardaient ces ossements trouvés en Canada et en Louisiane, comme appartenant à un animal aussi singulier que particulier qu'ils nommaient le « Père aux Bœufs ». (3)



DENT DE MASTODON ANGUSTIDENS
(Grandeur : 7 × 18)
(Collection de M. le D[r] Mignen.)

Lorsque les Anglais devinrent maîtres du Canada par la paix de 1763, ils poussèrent les recherches et en 1765, le célèbre géographe Georges Croghan, trouva un grand nombre de ces

---

(1) CUVIER. — *Recherches sur les ossements fossiles.*

(2) DAUBENTON. — *Histoire Naturelle*, tom.XI. — Description du Cabinet du Roi.

(3) BUFFON. — *Epoques de la Nature*, note 9.
Cette créature fantastique est mêlée à toutes leurs vieilles légendes et chansons nationales. En voici un spécimen que Fabri entendit au Canada :
« Lorsque le Grand *Manitou* descendit sur la terre, pour voir si les êtres qu'il avait créés étaient heureux, il interrogea tous les animaux. Le bison lui répondit qu'il serait content de son sort dans les grandes prairies dont l'herbe lui venait jusqu'au ventre s'il n'avait pas sans cesse les yeux tournés vers la montagne pour apercevoir le *père aux bœufs* en descendre avec furie pour dévorer lui et les siens. »

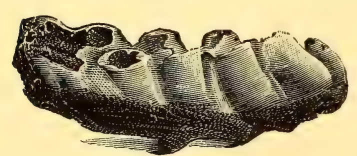
ossements près des bords de l'Ohio. Il en envoya même plusieurs caisses à Londres.

Enfin, vers 1777, Camper montra que cet animal se rapprochait bien plus de l'Eléphant que de l'hippopotame et que, par conséquent, il devait posséder une trompe, (1) et ne pas être carnivore comme on l'avait toujours cru.

En 1801, Peale parvint après de multiples difficultés à obtenir deux squelettes complets de Mastodontes et les doutes se dissipèrent alors complètement. Cuvier réunit à son tour tous les dires, examina de nombreux fragments et déclara définitivement que cet animal formait un être à part et bien distinct *qu'il nomma Mastodonte.*

Des fragments innombrables furent ensuite trouvés sur les bords de l'Ohio et dans toute l'Amérique septentrionale.

Le Mastodonte avait un tronc relativement allongé et des membres peu élevés. Il portait quatre défenses, deux à la mâchoire supérieure et deux à la mâchoire inférieure, moins développées que les premières. (2) Les dents présentaient sur la surface de leur couronne de grosses tubérosités coniques, à pointes arrondies, disposées par paires, au nombre de quatre ou cinq suivant les espèces. Elles ressemblent un peu à celles de l'hippopotame ou du porc. Figuier dit que dans les découvertes que Barton, professeur à l'Université de Pensylvanie, fit en 1805, en Amérique, on trouva à six pieds de profondeur et sous un banc de craie, assez d'ossements de Mastodonte pour en composer un squelette. L'une des dents pesait 8 kilogrammes et demi. Au milieu des os et enveloppée dans une sorte de sac qui avait dû être l'estomac de l'animal, on découvrit une masse végétale, en partie broyée, composée de branches et de



DENT DE MASTODON LONGIROSTRIS
(Grandeur : 8 × 20)
(Collection de l'Université de Freiburg.)

(1). MM. Barton et Kalm prétendirent en 1805 que certains squelettes qu'ils virent avaient encore un reste de trompe.

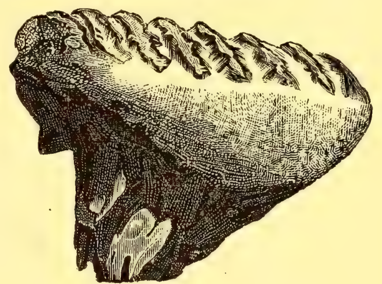
(2) Burmeister prétend que cette dernière paire de défenses tombe parfois avec l'âge. Il dit du reste que « des individus à quatre défenses forment le genre *Tetracaulodon* qui n'est point différent du genre *Mastodon* mais a été établi à l'aide de jeunes ». Ce genre *Tetracaulodon* ou *Tetrabelodon* est en effet un genre de Mastodonte spécialisé qui a dû s'éteindre prématurément.

petites feuilles, parmi lesquelles on put reconnaître une espèce de roseau qui est encore commune dans l'Etat de Virginie, de sorte que l'on ne doute point que ce ne fussent les matières mêmes que l'animal avait ingérées avant sa mort. (1)

Il existe au Muséum de Paris un squelette entier de *Mastodon angustidens*. Il fut monté par Laurillard avec des pièces que ce naturaliste recueillit en 1851-1852 dans le Miocène moyen de Sansan (Gers). On y a ajouté quelques débris de membres trouvés dans le même gisement par Lartet. (2)

La découverte d'ossements de Mastodonte a donné lieu à de nombreuses et amusantes légendes. Les Indiens Chawanais croient, par exemple, qu'avec ces animaux vivaient des hommes d'une taille proportionnelle et que le Grand Etre foudroya les uns et les autres. Ceux de Virginie ajoutent que le plus gros mâle survécut seul et qu'ayant été blessé, il se réfugia vers les grands lacs où il se cache encore actuellement.

L'*Elephas meridionalis*, succède au Mastodonte (3) et, tant par ses dents et ses défenses que par sa configuration et sa corpulence, il ressemble énormément à notre Eléphant africain. Le Muséum de Paris possède un squelette entier de ce mammifère. Il mesure 4 mètres 22 de hauteur au sommet de la tête, et 5 mètres 36 de longueur sans compter les défenses. A part le diplodocus du Musée Carnégie, c'est le plus grand squelette fossile complet connu jusqu'ici. Il fut trouvé dans le Pliocène supérieur de Durfort (Gard), par MM. Cazalis de Fondonce et Ollier de Marichard. Il était



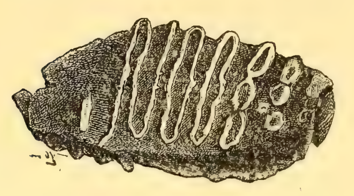
Dent d'Elephas meridionalis
(Grandeur : 16 × 8)
(Muséum de Paris)

(1). Figuier. — *La Terre avant le Déluge*. p. 294.

(2) Le genre Mastodonte, renferme une dizaine d'espèces toutes caractérisées par des dissemblances dans la forme et la proportion des molaires.

(3) Il existe entre le Mastodonte et l'Elephas meridionalis une époque de transition durant laquelle diverses variétés de Proboscidiens se succédèrent mais sans laisser des traces assez caractéristiques pour que nous nous y arrêtions.

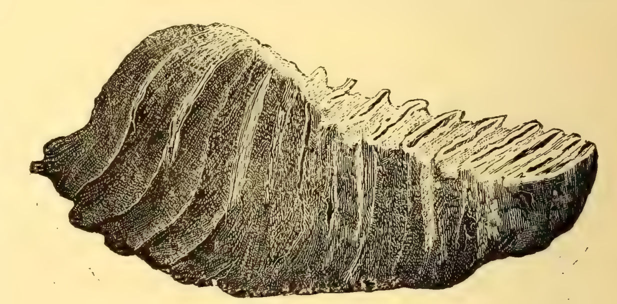
placé presque debout, avec tous ses os en connexion. On suppose que l'animal s'est enfoncé dans la vase de l'ancien marais de Durfort et n'a pu s'en dégager. Pour empêcher les os de tomber en poussière, on dût les enduire de blanc de baleine au fur et à mesure qu'ils étaient mis à nu et avant même qu'ils fussent entièrement extraits. La tête ayant été retirée avant que l'on prit cette précaution, la plus grande partie en a été endommagée et l'on a dû la restaurer. (1)



DENT USÉE D'ELEPHAS MERIDIONALIS
(Grandeur : 9 × 20)
(Collection Bourdot).

L'*Elephas antiquus* marque le commencement de l'Epoque Quaternaire.

Cet animal ressemblait aux Eléphants actuels. Sa taille était encore plus grande que celle de l'Elephas meridionalis puisqu'on a trouvé à Montreuil-sous-Bois un humérus qui atteint 1 mètre trente, alors que l'humérus de l'Elephas meridionalis n'a qu'un mètre quatorze, ce qui est déjà fort respectable.



DENT D'ELEPHAS ANTIQUUS
(Grandeur : 32 × 7)
(Muséum de Paris)

Mais, bien plus que toutes les espèces précitées, la plus connue, la plus répandue et la plus importante est à coup sûr celle du *Mammouth.*

(1) Des défenses d'Elephas meridionalis figurent également au Muséum de Paris. Ces défenses proviennent des alluvions de Tilloux, près de Gensac-la-Pallue (Charente) et mesurent trois mètres de longueur. La forme recourbée qu'elles affectent les a fait confondre avec des défenses d'Elephas antiquus, mais les molaires qui les accompagnaient éloignent tout soupçon. Sous l'une de ces défenses l'on trouva un silex travaillé par l'homme, ce qui prouve clairement que l'espèce humaine existait déjà à la fin de cette époque.

Le Mammouth, que Blumenbach nomma *Elephas primigenius* (Eléphant primordial) est caractérisé par une tête allongée, un front concave, une mâchoire courbe et tronquée en avant, des molaires marquées de nombreux sillons ordinairement très serrés et moins festonnés que dans aucune autre espèce et des défenses fort longues plus ou moins arquées en spirales et sortant d'alvéoles très prolongées.

La taille du Mammouth était un peu plus grande que celle de l'Eléphant asiatique et ses formes plus trapues. Sa peau portait une ample toison composée de deux sortes de poils, l'une ressemblant assez à une espèce de laine rousse, l'autre ayant l'aspect de crins longs, raides et noirs. Ces crins se réunissaient sur le cou et formaient comme une crinière. Cette fourrure fit penser à Cuvier que l'Elephas primigenius était organisé pour vivre dans des climats tempérés ou froids. Le fait est qu'on a trouvé des fragments de cet animal dans presque toute l'Europe Centrale et Boréale, et il est intéressant de noter que ces débris étaient la plupart du temps très voisins de la surface de la terre.

Les os de Mammouth sont parfois en si grand nombre que certaines îles en paraissent entièrement formées. Voici, par exemple, ce que dit le rédacteur du *Voyage de Billing* au sujet de quelques îles de la Mer glaciale, situées au Nord de la Sibérie, en face des rivages qui séparent l'embouchure de la Léna et celle de l'Indigirska : « Toute l'île (la plus voisine du continent, elle a trente-six lieues de long) excepté trois ou quatre petites montagnes de roches, est un mélange de sable et de glace. Aussi, lorsque le dégel fait tomber une partie du rivage, on trouve en abondance des os de Mammouth. Toute l'île, ajoute-t-il, suivant l'expression de l'ingénieur, est formée des os de cet animal extraordinaire, de cornes et de crânes de buffle ou d'un animal qui lui ressemble (1) et de quelques cornes de rhinocéros. » (2)

Figuier dit à son tour : « La nouvelle Sibérie et l'île de Lachow (3) ne sont, pour la plus grande partie, qu'une agglomération de sable, de glace et de dents d'Eléphants. A chaque tempête, la mer jette

(1) C'est l'*Ovibos moschatus*, Zimmermann.
(2) *Voyage de Billing* (traduit par Castera). tom. I, p. 181.
(3) En réalité les îles Liakhoff.

sur la plage de nouvelles quantités de défenses de Mammouth. » [1]

La Sibérie, ce véritable cimetière de Mammouths fait un grand commerce d'ivoire. M. le Docteur Trouessart s'exprime de la façon suivante pour expliquer le terme d'*ivoire fossile* qu'on donne couramment à cette substance : « Si par *fossile*, dit-il, on désigne tout ce qui est enseveli dans le sol, l'ivoire du Mammouth est incontestablement fossile. Mais on sait que la plupart des ossements fossiles que l'on trouve dans les couches géologiques, et dont on peut voir de nombreux spécimens dans nos musées de paléontologie, ont subi une modification qui en altère profondément la composition chimique. Ils sont réellement *pétrifiés*. L'osséine, dont on retire la gélatine, est presque entièrement détruite et remplacée par les sels minéraux qui se trouvent dans le sol où se sont conservés les ossements. Les dents subissent des modifications analogues : leur substance organique (matière collagène) est remplacée par des sels métalliques. De cette transformation, qui s'opère très lentement, il résulte que les os fossiles sont à la fois plus durs et plus cassants que les os frais ; dans les régions tempérées ou chaudes, dont le sol passe, suivant les saisons, par des alternatives de sécheresse et d'humidité, de chaleur et de froid, ces ossements se brisent et s'effritent souvent avec une facilité qui fait le désespoir des paléontologistes. Pour rendre à ces os la consistance et l'élasticité qu'ils ont perdues avec leur osséine, il faut les imprégner de gélatine avant de les séparer de la gangue de terre ou de sable qui leur a conservé jusque-là leur forme. Ces os, comme on le conçoit, sont impropres à tout usage industriel. [2] Les dents, en général, plus compactes et déjà fortement imprégnées de sels minéraux (dans la proportion de 75 o/o), échappent plus facilement que les os à ces causes de destruction. Mais les défenses d'Eléphants, en raison de leur forme allongée, se conservent en général fort mal dans les couches géologiques. Celles que l'on trouve, par exemple en France, sont brisées en tronçon de quelques centimètres de long, fendillées jusqu'au centre et leurs couches superficielles s'effritent et tombent en poussière quand on les

(1) Figuier. — *La Terre avant le Déluge*, p. 340.

(2) On sait cependant que M. Scheurer-Kestner a trouvé moyen de retirer encore de l'osséine (gélatine) de certains ossements fossiles, d'origine probablement récente.

touche, exactement comme ces ardoises dites « pourries » que l'on trouve dans les couches superficielles des ardoisières et qui ont subi, pendant de longues années, les intempéries des saisons. Il faut se donner beaucoup de mal pour reconstituer de telles défenses dans un musée paléontologique, car ces dents n'ont plus rien des qualités de l'ivoire primitif à tecture ferme et élastique à la fois, tel qu'on le trouve sur l'Eléphant vivant.

Cette tecture n'est nullement altérée dans l'ivoire de Sibérie. De l'avis de tous, cet ivoire est supérieur, comme qualité et facilité de travail, à l'ivoire moderne. On peut donc dire que le nom d'*ivoire fossile* qu'on lui applique n'est pas exact. En réalité, c'est de l'*ivoire frais* qui s'est conservé sans altération depuis des siècles dans le sol gelé de la Sibérie, grâce au climat spécial qui fait de ce pays une véritable *glacière* ». (1)

Les défenses de Mammouth se trouvent souvent entières et atteignent parfois des tailles gigantesques. Témoin celle qui figure au Muséum d'Histoire Naturelle de New-York et qui fut rapportée par M. Valdemar Jochelson d'une expédition qu'il fit dans la Sibérie. Elle mesure 4 mètres 30 de longueur, a 60 centimètres de circonférence et pèse 220 livres. Adams prétend qu'il existe des défenses ayant plus de 7 mètres de long, mais ce chiffre me paraît bien exagéré.

La forme de ces pointes est assez variable.

Celles des jeunes ont presque la même épaisseur dans toute leur longueur, tandis que d'autres sont enroulées trois fois en spirale, comme les cornes de la grande antilope nommée Koudou. (2) Patin qui vit une de ces défenses à St-Pétersbourg dit que sa spirale aurait enveloppé un cylindre de 38 centimètres de diamètre et que les trois tours de spire étaient éloignés l'un de l'autre, à peu près de 46 centimètres, la grosseur de la dent étant sensiblement la même dans toute sa longueur. (3)

Les villes de Yakoutsk et d'Irkoutsk sont devenues les véritables centres de cette industrie et de ce commerce d'ivoire fossile. En

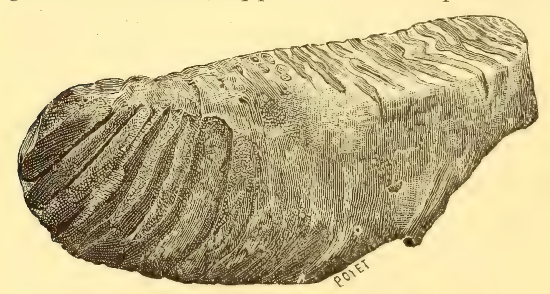
(1) Dr Trouessart. — *Le Mammouth et l'ivoire de Sibérie.* — Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, 1898.
(2) *Strepsiceros kudu.*
(3) Cette forme était anormale et exceptionnelle.
Dr Trouessart. — *Le Mammouth et l'ivoire de Sibérie.* — Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, 1898.

1898, il y avait à la foire d'Irkoustk 32.000 kilogrammes de cette matière, représentant une valeur de 135.000 francs et correspondant seulement à la production du bassin de la Léna et du Nord de la Sibérie.

Une partie de cet ivoire est façonné sur place par une très petite quantité d'ouvriers. La majorité se dirige vers la Chine et en Europe. Depuis plus de cinq cents ans les ossements du Nord de la Russie sont exploités pour l'importation dans le Céleste Empire et depuis plus d'un siècle pour l'importation en notre continent.

Comme je l'ai déjà dit, les os de Mammouth abondent un peu partout. En 1692, Isbrant Ides qui parcourait l'empire chinois, nous confirme l'existence des os et des défenses de Mammouth dans ce pays. Il trouva même une tête et un pied avec de la chair.

Le capitaine russe Kotzebue, en découvrit sur la côte nord de l'Amérique et le naturaliste Adalbert de Chamisso, qui accompagnait Kotzebue, apporta en Europe une défense énorme.



DENT D'ELEPHAS PRIMIGENIUS
(Grandeur : 32 × 8)
(Muséum de Paris). (3)

Dans un gisement quaternaire de Mont-Dol (Ile-et-Vilaine), plus de 400 molaires de ces animaux ont été mises à jour.

Dernièrement encore, on en découvrait à Paris, (1) à Berlin et dans bien d'autres endroits dont l'énumération serait trop longue. (2)

(1) Parmi les plus récentes de ces découvertes, citons : celle que M. Gaudry fit en 1867, à Grenelle, et celles de MM. Martin, encore à Grenelle et Reboux, à Levallois. M. Thieullen découvrit aussi à Vaugirard de nombreux restes de Mammouth et en particulier une mâchoire inférieure complète qui figure au Muséum. En 1897, M. Hénault, trouva en creusant les fondations du pont Caulaincourt, au cimetière Montmartre, un squelette de Mammouth qui paraissait être complet ; par malheur les dents seules furent recueillies.

En 1903, les terrassiers occupés à creuser le terre-plein de l'Opéra mirent à jour une dent et une défense d'Elephas primigenius et, en 1905, M. Capitan trouva dans les tranchées ouvertes rue de Rennes pour les travaux du Métropolitain, une molaire inférieure de Mammouth.

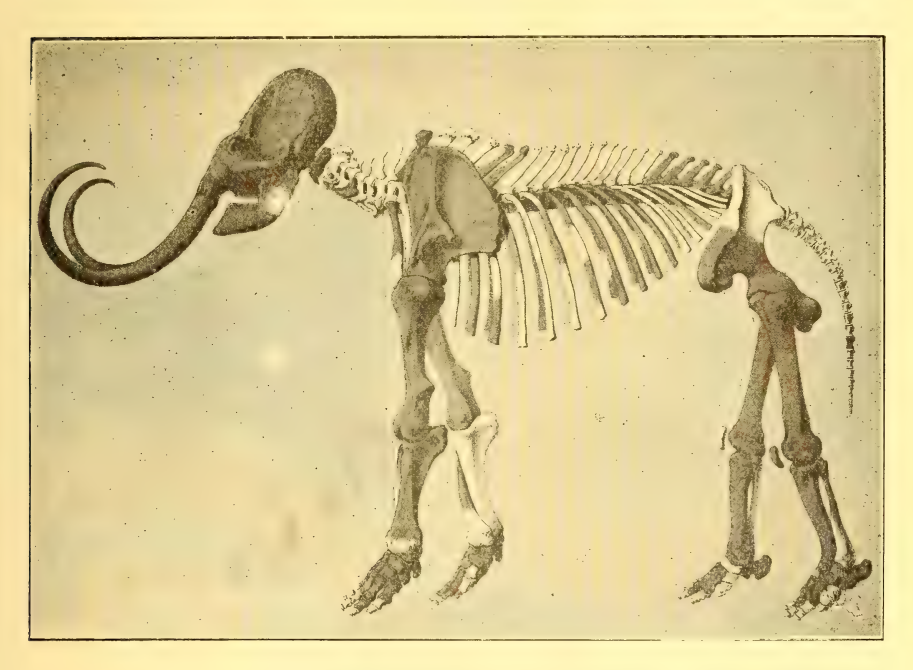
(2) Notamment en 1903, près de Perm (un crâne presque complet, deux défenses dont l'une de 3m 50, une machoire, deux pieds de devant, un pied de derrière et toutes les côtes) ; en 1904, près de Weimar (une défense de 2m 45) et près de Bridingen (une défense de 2 mètres, deux molaires, des côtes et des fémurs), etc.

(3) Ces clichés de dents m'ont été obligeamment prêtés par le géologue bien connu M. Alexandre Stuer.

Mais, si les ossements et les débris de Mammouths sont fort nombreux, il n'en est pas de même des squelettes complets qui, à ma connaissance, ne sont qu'au nombre de quatre.

C'est tout d'abord celui qui fut trouvé en 1860 pendant les travaux du canal de la Nèthe, près de la porte de Malines, à Lierre, et qui figure au Musée de Bruxelles.

Le Musée de Lyon possède le second, qui fut découvert en 1859,



Le Mammouth trouvé a Lyon en 1859 (1)

dans le Lehm, rue des Trois-Artichauts, mais ne fut monté qu'en 1872, par M. Charles Revil. Il mesure 3^{m} 75 au garrot.

Le troisième exemplaire existe au Musée de Saint-Pétersbourg. Il fut trouvé en 1799 par un pêcheur tongouse. En 1806, Adams, de l'Académie de Saint-Pétersbourg, se rendit sur les lieux dans l'intention de sauver de la destruction ce rare spécimen complet d'Elephas primigenius. Il n'était que temps, car les Yakoutes du voisinage avaient déjà dépecé une partie de la chair pour en

(1) Ce cliché a été obtenu d'après la superbe planche publiée dans le *Bulletin du Muséum des Sciences Naturelles de Lyon* et que M. Lortet, son directeur, a bien voulu me communiquer.

nourrir leurs chiens. Par bonheur, le squelette était encore complet, à l'exception cependant d'un pied de devant. Le Tzar acheta ce squelette 8.000 roubles et le fit transporter à Saint-Pétersbourg.

Joseph de Maistre, qui vit l'animal, a relaté ses impressions dans la curieuse lettre que voici, lettre fort peu connue :

« ... Tel qu'il est, c'est encore un trésor, qui ne peut être déprécié que par l'idée de ce qu'on aurait pu avoir. J'ai soulevé la tête pour ma part, c'était un poids pour deux maîtres et deux laquais. J'ai touché et retouché l'oreille, encore tapissée de poils. J'ai tenu



Le mammouth rapporté de Sibérie par Adams en 1806. (1)

sur une table et examiné tout à mon aise le pied et une portion de la jambe. La peau est parfaitement conservée, les chairs racornies ont abandonné la peau et se sont durcies autour de l'os ; cependant l'odeur est encore très forte et très désagréable. Cinq ou six fois de suite, j'ai porté le nez sur cette chair. Jamais l'homme le plus voluptueux n'a humé les délicieux parfums de l'Orient avec la suavité du plaisir que m'a causé l'odeur fétide d'une chair antédiluvienne putréfiée. Maintenant, que Buffon vienne nous faire des contes de fées sur le refroidissement du globe ! si les animaux

(1) *Extrait de la Revue Universelle Larousse.*

du tropique vivaient jadis dans ces conditions, quelle magie a conservé les parties tendres de leurs cadavres au-dessus même de la surface du sol ? La montagne de glace qui entourait le Mammouth s'est-elle formée pendant qu'il faisait chaud ou bien le cadavre s'est-il conservé en attendant qu'il fît froid ? »

Le quatrième Mammouth figure également au Musée de Saint-Pétersbourg, mais sa découverte est bien plus récente. Elle date, en effet, de 1900 et fut faite par un cosaque sur les rives de la Beresowka, affluent de la Kolyma. En l'année 1901, l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg fut informée par le gouvernement d'Yakoutsk de cette importante nouvelle et, malgré les difficultés de l'entreprise et le manque d'argent, une expédition s'organisa aussitôt pour aller recueillir ces précieux restes. La



Le retour de l'expédition Herz.

direction de cette expédition fut confiée à MM. Otto Herz, conservateur des collections zoologiques de l'Académie, et Pfitzenmayer, préparateur.

La mission quitta Saint-Pétersbourg le 3 mai 1901 et se rendit tout d'abord à Moscou, qu'elle laissa le 15 mai pour prendre le Transsibérien qui devait la déposer dix jours plus tard à Irkoutsk. D'Irkoustk, elle descendit la Léna en bateau, arriva à Yakoutsk une quinzaine de jours après et le 24 août 1901, parvint à Sredne-

Kolymsk, la ville la plus rapprochée de l'endroit où gisait l'animal.

Jusqu'à Yakoutsk, le trajet fut relativement facile, mais à partir de cette ville il fut loin d'en être de même. C'était la Sibérie méridionale aux fleuves immenses, aux forêts vierges, à la faune et à la flore étonnantes de puissance. C'était aussi la Sibérie à peu près inhabitée, à la température plus intense que près du pôle et où il devenait bien difficile d'avancer.

L'expédition mit encore dix jours pour arriver sur la rivière Bérésowka, près de laquelle se trouvait le Mammouth. Le corps n'était malheureusement plus intact, car malgré la diligence que fit la mission, les animaux s'étaient nourris de cette chair durant de longs jours. Le pied gauche de devant et la tête avaient surtout subi d'assez graves atteintes. Après maints efforts, le cadavre fut déblayé et apparut alors dans la situation où il se trouvait lorsqu'il mourut. Les pieds de devant étaient repliés et s'appuyaient sur le sol, tandis que ceux de derrière étaient au contraire allongés horizontalement sous le corps de la bête. D'après cette position, on présume que l'animal dut tomber dans une fissure et qu'il y fut brusquement enseveli malgré tous les efforts qu'il dut faire pour s'en dégager.

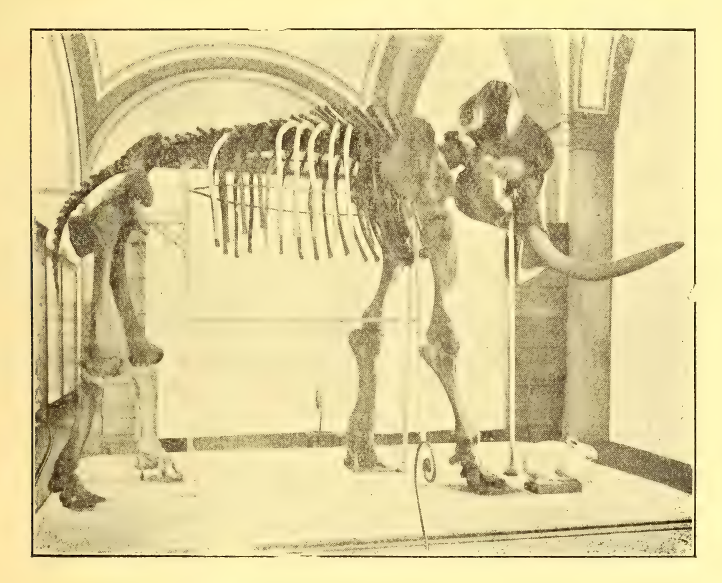
Voici la description de cet Eléphant, d'après les données fournies par Otto Herz dans le rapport préliminaire qu'il présenta à l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg :

« C'est un Mammouth mâle de taille moyenne, peut-être même au-dessous de la moyenne. En effet, une de ses défenses, celle qui s'est conservée, ne pèse que 30 kilogrammes. Or, on a trouvé à proximité d'autres défenses de Mammouth, dont quelques-unes atteignent 75 kilogrammes.

La longueur de l'animal, de la poitrine à la queue, ne dépasse pas 2 mètres 50, mais en revanche ce Mammouth est trapu, parfaitement adapté à la vie, dans un climat aussi froid que celui de la région arctique. Les chairs, bien conservées, sont recouvertes d'une forte couche de graisse blanche que protège une peau poilue de 23 millimètres d'épaisseur. Un morceau de cette peau, excisé du flanc droit, ne pèse pas moins de 200 kilogrammes. Les poils, dont la longueur varie de 12 à 50 centimètres, ont une teinte jaune foncée,

qui devient presque noire sur la tête, et qui est claire, presque blanche, sur le bas ventre.

Les joues sont ornées de longs favoris noirs de 25 à 30 centimètres de longueur. Le menton porte une barbe longue de 50 centimètres, noire sur le devant, blonde près de la poitrine, en passant par un rouge-jaunâtre. Les jambes trapues, relativement courtes, terminées par cinq orteils à peine marqués, sont également recouvertes de poils bruns jaunâtres, assez longs, tandis que les flancs sont moins garnis de poils. La queue, de 25 vertèbres, se termine par un panache de poils, noirs à leur base, bruns au milieu et très



Le squelette du Mammouth d'Otto Herz.

blonds à l'extrémité. Les poils de la queue ont près d'un demi-millimètre de diamètre. Comme on le voit, le Mammouth, ou Eléphant du Nord, se distingue de son congénère des pays chauds par la richesse et la coloration de sa fourrure. En outre, il est plus trapu et plus grand ».

Vu l'énormité de l'animal, on dut le dépecer pour pouvoir le transporter. Ces morceaux furent mis dans des sacs étiquetés, de façon à faciliter la reconstitution.

La majeure partie de la chair et de la graisse fut donnée aux

chiens, tandis que toutes les parties du squelette, la peau, la langue, l'estomac, avec plus de 12 kilogrammes de nourriture non encore digérée, l'herbe retirée de la bouche et deux gros blocs de sang furent transportés jusqu'à Yakoutsk où la mission arriva le 26 décembre, après avoir supporté des froids de 48° ! Après s'être reposé dans cette ville jusqu'au 16 janvier, l'expédition repartit alors pour Irkoutsk, qu'elle atteignit le 6 février



Le Mammouth de l'expédition Herz, tel qu'il figure au Muséum impérial de Saint-Pétersbourg.

et où un train spécial l'attendait pour la conduire directement à Saint-Pétersbourg.

Et c'est ainsi que le 18 février 1902, Otto Herz fit, après plus de neuf mois d'absence, sa rentrée en la ville de Pierre-le-Grand, apportant à sa suite les restes précieux du contemporain des premiers humains.

Après de nombreuses difficultés, on parvint à conserver la peau et à donner à l'animal la position qu'il occupait lorsqu'il fut trouvé

« englacé ». Et c'est dans cette posture qu'il figure actuellement dans la capitale de l'empire russe, où il est le seul spécimen du monde entier monté dans ces conditions. (1)

Pallas dit que le nom « Mammouth » est tiré du mot *mamma*, qui veut dire *terre* dans quelque idiome tartare.

D'autres sont d'avis qu'il provient du mot arabe *behemot* qui, dans le livre de Job, désigne un animal inconnu et énorme. Certains enfin prétendent qu'il viendrait de l'épithète *mehemot*, que les Arabes ajoutent au nom d'un très grand Eléphant. (2)

Le peuple qui habite les terres glacées, nomme les Elephas primigenius : *mammantu* (creuseurs de terre). Ils disent que ces animaux vivent exclusivement dans le sol à la manière des taupes, et qu'ils expirent aussitôt qu'ils parviennent à la surface de la terre. Il est curieux de remarquer que ces légendes existent aussi chez les Tartares et les Chinois qui désignent sous le nom de *tien-schu*, le pseudo-animal souterrain. On peut même lire dans la grande Histoire Naturelle, qui fut composée en Chine au XVIe siècle, l'intéressant passage suivant :

« L'animal nommé *tien-schu*, dont il est déjà parlé dans l'ancien ouvrage sur le cérémonial intitulé *Ly-Ki*, (ouvrage du Ve siècle avant Jésus-Christ) s'appelle aussi *syn-schu*, c'est-à-dire *la souris qui se cache*. Il se tient dans des cavernes souterraines ; il ressemble à une souris, mais égale en grandeur un buffle ou un bœuf. Il n'a point de queue, sa couleur est obscure. Il est très fort et se creuse des cavernes dans les lieux pleins de rochers et de forêts. »

---

(1) D'autres Mammouths furent également trouvés entiers, mais on ne les rapporta point. C'est ainsi qu'en 1800, un naturaliste russe nommé Gabriel Sarytschew qui voyageait dans le Nord de la Sibérie, découvrit sur les bords de l'Alasœia un cadavre entier et intact de Mammouth.

Le 28 avril 1843, les journaux de Saint-Pétersbourg annoncèrent également une découverte identique sur le rivage du Tas. Par malheur, cet animal se trouvait déjà dans un état complet de décomposition lorsqu'il parvint à Tobolsk. (*Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Moscou*, 1846, p. 108 et suiv.)

Cuvier dit aussi : M. Tilesuis avait reçu en 1805 et envoyé à M. Blumenbach, un faisceau de poils arrachés par un nommé Patapof d'un cadavre de Mammouth, trouvé près des bords de la Mer Glaciale. (*Recherches sur les ossements fossiles*).

Cette touffe de poils figure dans les galeries du Muséum, lesquelles renferment également de nombreux restes de Mammouths (os, dents, défenses, peau, poils, laine).

Il convient aussi de citer le gigantesque moulage que M. Martin, de Berg, près Stuttgard, entreprit à grands frais. En 1876, cette reconstitution fut transportée en Amérique et elle figure actuellement dans le Musée de M. Ward, à Rochester, aux Etats-Unis.

(2) Les défenses de Mammouth se nomment en russe *Mammon-tob-kost*.

Quant aux naturels de l'Amérique du Nord, ils assurent avoir rencontré le Mammouth vivant. Ils disent qu'il a le poil noir, la forme d'un ours, une hauteur de six brasses et qu'il mange n'importe quoi. Des voyageurs, qui ont prêté foi à ce récit, pensent que le Mammouth est le même animal que le *père aux bœufs* des Canadiens et le *grand ours noir* des Groënlandais.

Il est curieux de remarquer que, d'après cet arbre généalogique, le type des Proboscidiens, parti de Patagonie avec le Pyrotherium, a fait — tout en se développant — en quelque sorte le *tour du monde*. Il passe de l'Amérique méridionale à l'Afrique (Mœritherium), couvre de ses descendants (Mastodon, Elephas) tout le nord de l'Ancien et du Nouveau Continent où l'espèce la plus spécialisée, le Mammouth, (Elephas primigenius) s'éteint à l'époque quaternaire dans les régions arctiques.

Les Mastodontes qui, sur l'Ancien Continent, disparaissent dans le Pliocène, survivent en Amérique jusqu'à l'Epoque Quaternaire. Venant du Nord, après avoir colonisé successivement les Etats-Unis, le Mexique, l'Amérique Centrale, le Pérou, la Bolivie, le Chili et la République Argentine, ils s'éteignent définitivement dans ce dernier pays (Mastodon maderianus, M. chilensis etc...) à une époque contemporaine des premiers hommes. Les derniers descendants de la souche des Proboscidiens sont ainsi revenus, après de longues migrations et un nombre de siècles incalculable, au berceau primitif de leur arbre généalogique. (1)



(1) Au moment de mettre sous presse j'apprends que le Muséum de Saint-Pétersbourg vient de recevoir les restes d'un nouveau Mammouth. — Il fut trouvé sur la berge de la rivière Sangaiourakha, affluent de la Yana (district de Verkhoyank) par MM. Volossowitch et Pfitmeyer — Ce Mammouth n'est pas entier mais il posséde une partie de la trompe (l'extrémité manque). Le côté droit est particulièrement bien conservé. On en a recueilli sept côtes, la jambe antérieure avec une partie de la plante du pied, la jambe postérieure et les parties molles jusqu'au genou. De la partie gauche on n'a pu rapporter que deux côtes et la plante du pied de la jambe de derrière. Les incisives étaient absentes, par contre les molaires sont intactes. Le crâne était recouvert par places des parties molles et par la peau.

CHAPITRE II

L'Eléphant dans l'Histoire

Influence de l'Eléphant sur la religion, les mœurs, les arts et la littérature des anciens. — Emploi de cet animal dans les armées occidentales. — Son rôle dans les guerres. — Principales façons de le combattre. — Dangers que présentait son utilisation. — Les jeux du cirque. — L'Eléphant de guerre en Orient. — Rareté des Eléphants en Europe, depuis la chute de Rome jusqu'au XVIII[e] siècle.

Les Hindous furent, par ordre chronologique, le premier peuple qui songea à se servir des Eléphants pour la guerre et depuis les temps les plus reculés jusqu'à de nos jours, ils en ont toujours entretenu à cet effet un nombre assez considérable. (1)

On ne saurait exactement déterminer l'époque à laquelle l'Eléphant fut domestiqué dans l'Inde. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que ses habitants ont toujours professé pour lui un véritable culte.

Il remplace dans leur mythologie l'Aigle du Jupiter des Grecs. *Indra*, le plus puissant de leurs dieux secondaires, le souverain maître de l'air et du tonnerre, est figuré assis sur un Eléphant. Enfin, *Ganésa*, leur dieu des sciences et de la sagesse, est repré-

---

(1) Les anciennes armées des Hindous étaient composées dans les proportions suivantes : 1 Eléphant, 1 char de guerre, 3 cavaliers, 5 fantassins.

Chaque Eléphant devait être monté par quatre hommes et chaque char par deux, ce qui fait que cette sorte d'escouade comprenait 14 hommes, 5 chevaux et 1 Eléphant. Une division était donc formée d'un certain nombre de ces escouades et une armée, de plusieurs divisions. Une armée entière se composait, d'après l'*Amara-Cocha*, sorte de dictionnaire par ordre de matières et le *Mahabharat*, recueil d'anciennes épopées indiennes, antérieur d'au moins quatre siècles à notre ère, d'environ 100.000 fantassins, 65.000 cavaliers, 20.000 chars et 20.000 Eléphants.

Voir également Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants*, ch. II, page 33.
Schlegel. — *Indische Bibliothek*, tom. I.
Ritter. — *Erdkunde*.

senté sous la figure d'un homme à tête d'Eléphant, tandis que la terre entière est portée sur le dos de huit de ces animaux tournés vers les huit points différents de l'espace.

La haute opinion des Hindous à l'égard de ce proboscidien n'a pas seulement laissé des traces dans leur religion, mais encore dans leurs arts et leur littérature. Le nom de cet animal se trouve, en effet, souvent associé dans les romans et les épopées à ceux des souverains et des héros. (1) Il sert de monture aux rois et aux seigneurs et figure dans toutes les parades comme élément de décoration. Les artistes, guidés par des inspirations identiques, les ont représentés partout, aussi bien à la porte des temples sous forme de gigantesques cariatides que peints ou sculptés sur les murs des pagodes, des édifices de toutes sortes, des châteaux et des mausolées. (2)

Les mœurs austères que les Hindous exigeaient du sexe faible ne se virent même pas épargnées par cette vénération, car si une femme pouvait prouver qu'elle avait reçu un de ces animaux en échange de ses faveurs, loin de la blâmer on était au contraire très fier pour elle d'un si grand hommage rendu à sa beauté. (3)

Diodore de Sicile fut le premier à mentionner les Eléphants de guerre dans l'Inde, et cette citation se rapporte à dix-sept ou dix-huit siècles avant l'ère actuelle, c'est-à-dire au temps combien lointain de Sémiramis. Le récit en est du reste tellement fantaisiste et agrémenté, que le vraisemblable disparaît presque entièrement dans le merveilleux.

Cet animal, si commun dans l'Inde d'alors, est resté très longtemps inconnu en Europe et en Asie Occidentale. (4) Une chose qui ne manque cependant pas d'importance et qu'on n'est pas encore arrivé à éclaircir complètement c'est que la Grèce, l'Italie, la Syrie et les côtes de la Méditerranée ont connu de temps immémorial l'ivoire, alors même qu'elles ignoraient l'animal qui le pro-

(1) Langlois. — *Mélanges de littérature sanscrite.*

(2) Les figures colossales d'Eléphants sculptées en plein et en bas-relief, dans les basaltes des îles d'Elephanta (Gharipour) et de Salsette, sur la côte de Bombay, sont justement célèbres. Le temple d'Elloia, auquel les brahmanes accordent huit mille ans d'existence, et celui de Mawalipouram contiennent de semblables sculptures.

(3) Voir à ce sujet : Langlès. — *Monuments de l'Hindoustan ancien et moderne.*
Arrien., — De *Reb. indic.*, XVII.
Strab., — *Géogr.*, XV. I, p. 281.

(4) Homère parle souvent de l'ivoire, mais, de même qu'Hésiode, il ne cite jamais l'Eléphant.

duisait. Il est vrai que le commerce d'alors se faisait de si bizarre façon et que les denrées de l'Inde et de l'Afrique passaient dans de si nombreuses mains avant d'arriver dans les entrepôts de Phénicie, qu'on pouvait n'en pas connaître la véritable provenance. Du reste, ne s'est-on pas servi des perles et de la soie bien avant que de connaître leur nature et leur origine ? (1)

Aristote fut le premier naturaliste qui donna une description assez complète et exacte de l'Eléphant. Aucun point ne fut omis par ce grand savant, ce qui fait croire, non sans raison, que son illustre protecteur et ami Alexandre avait dû lui offrir quelques uns de ces animaux. Ce qu'il y a de certain c'est que, comme l'a fait remarquer si justement Cuvier, (2) Aristote a beaucoup mieux étudié cet animal que le grand Buffon lui-même.

La première apparition d'Eléphants dans les armées date *réellement* des environs de l'an 331 avant Jésus-Christ, à la bataille d'Arbelles, où Alexandre-le-Grand vainquit Darius.

Les Lagides en possédaient un grand nombre dans leurs armées et les introduisirent en Occident. Il en fut de même des Séleucides, surtout depuis que Seleucus Nicator en eut reçu cinquante de Sandro-Cottus en échange d'un canton entier des bords de l'Indus. Antipater amena en Grèce les premiers de ces animaux qu'on y vit et Pyrrhus, dans sa célèbre expédition en Italie (3) fournit aux Romains l'occasion de faire connaissance avec ce nouveau moyen de guerre, qu'ils allaient avoir si souvent à vaincre dans leur future guerre à mort contre Carthage.

A l'instar des Carthaginois, les rois de Numidie enrôlèrent bientôt dans leurs armées un certain nombre d'Eléphants et ce fut en vain que Jugurtha opposa ces animaux aux légions de Métellus. (4)

---

(1) Quatremère de Quincy. — *Jupiter Olympien.*
Heeren. — *Recherches sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité*, tom. II.
Macpherson's. — *Annals of commerce and navigation.*
Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants*, liv. I, ch. II.

(2) Cuvier. — *Révolutions du globe.*

(3) Qui ne connaît les fameux vers que Boileau fait prononcer à cette occasion au sage Cinéas, ministre de Pyrrhus :

..... Pourquoi ces Eléphants, ces armes, ce bagage,
Et ces vaisseaux tout prêts à quitter le rivage ?.....

(4) Juba, roi de Mauritanie, ne fut du reste guère plus heureux dans l'essai qu'il fit des siens contre César.

Quant aux Romains, après avoir combattu les Eléphants de Pyrrhus, ils mirent encore plus de quatre-vingts ans avant d'introduire cette sorte de combattants dans leurs troupes. Ils ne placèrent d'ailleurs jamais qu'une très faible confiance dans ces animaux et un siècle ne s'était pas écoulé depuis leur premier essai qu'ils renonçaient à s'en servir. (1)

Cependant, les Eléphants n'étaient pas sans influencer l'issue des guerres de cette époque et Quinte-Curce s'est plû maintes fois à décrire l'impression néfaste que causait la vue de ces animaux sur les soldats Macédoniens. Alexandre, lui-même, fut tellement frappé en voyant ces colosses rangés en ligne de bataille qu'il ne put s'empêcher de s'écrier que : « ce combat était un danger digne de son courage ». (2)

Le principal service rendu par les Eléphants était de rompre les lignes et l'ordonnance de l'ennemi. Rien ne résistait à leur terrible masse ; pas même la phalange d'Alexandre, toute hérissée de piques et pourtant intrépide et éprouvée. Ils faisaient de plus un merveilleux emploi de leurs armes naturelles. Leur trompe savait « cueillir » et étouffer les combattants, leurs défenses labourer et déchirer horriblement les flancs des ennemis, leurs pieds énormes écraser et piétiner à plaisir. (3)

Pour la cavalerie, ils étaient particulièrement dangereux car leur vue, leur cris et leur odeur effrayaient les chevaux et les incitaient à prendre la fuite. (4)

Les soldats Romains furent eux-mêmes très longs à s'habituer à la vue de ces animaux, dont ils s'exagéraient la force et la bravoure. Florus, Tite-Live, Arrien, Ammien, Marcellin, en parlent avec emphase et les comparent soit à des vaisseaux errant sans gouvernail au milieu des flots, soit même à des collines s'avançant dans la plaine. Aussi, lorsque Rome fut en état de faire la loi aux autres peuples, s'empressa-t-elle d'imposer à ses ennemis (et notamment aux Carthaginois) de livrer ou de détruire leurs Eléphants, redou-

(1) La défaite des Arvernes et des Allobroges paraît avoir été la dernière occasion où les Romains firent usage d'Eléphants. Il y avait exactement 80 ans qu'ils s'en servaient.

(2) Quint-Curt., — VIII, c. 14.

(3) Diodor Sicul., — II. 16, 17, 18 et XVII, 88.

(4) C'est ce qui se produisit aux batailles d'Héraclée, de la Trébie et de Zama.

tant d'avoir à combattre à nouveau de semblables adversaires et cherchant constamment à abolir ce moyen de guerre dans les autres pays. (1)

Il est à remarquer qu'aucun auteur latin ne décrit l'organisation militaire des Eléphants et que le peu de renseignements que nous ayions sur cette disposition est dû au Grec Elien, qui n'en parle du reste que très vaguement. Selon lui, les Eléphants étaient réunis par détachements de soixante-quatre et chacun de ces détachements se trouvait partagé en divisions et en subdivisions qui portaient des noms tirés de la tactique des Grecs. (2)

Le commandant supérieur des Eléphants se nommait chez les Grecs l'*éléphantarque*, et chez les latins *magister éléphantorum* (maître des Eléphants). Il jouissait d'une grande autorité et avait sous ses ordres le *cératarque*, l'*ilarque* et les autres chefs des subdivisions de la brigade.

Chaque Eléphant portait un nom, afin de le reconnaître et de le désigner plus facilement (3) et un conducteur était spécialement désigné pour chaque animal. Ce conducteur s'appelait chez les Grecs *éléphantagogue* ou *éléphantiste,* et chez les Latins *rector, moderator bellucæ*, *magister* ou *indi.* Il montait sur le cou de l'animal et le dirigeait à l'aide de la voix et d'une sorte de harpon en fer (4) du genre de celui dont se servent encore actuellement les cornacs.

La pièce principale de l'armement de l'Eléphant de guerre comprenait une tour que l'on plaçait sur son dos et dans laquelle pouvaient prendre place plusieurs combattants armés de piques, de traits et parfois aussi de projectiles incendiaires. Ces tours, quoique nous ne les connaissions que très mal, devaient être en bois

(1) Tit-Liv., — XXX, 37 et 43.
Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants*, liv. II, chap. I, p. 248 et 249, etc.

(2) Ces noms et ces divisions étaient les suivants :
I. *Phalange*, corps entier de 64 Eléphants ;
II. *Cératarchie,* demi-phalange de 32 Eléphants ;
III. *Eléphantarchie*, division de 16 Eléphants ;
IV. *Ilarchie*, subdivision de 8 Eléphants ;
V. *Epithérarchie*, section de 4 Eléphants ;
VI. *Thérarchie*, demi-section de 2 Eléphants ;
VII. *Zoarchie,* un seul Eléphant.

(3). On a pu de cette façon suivre les exploits de quelques Eléphants célèbres, comme l'Ajax, d'Alexandre et le Nicon (le vainqueur) de Pyrrhus.

(4) Les Latins nommaient cet instrument *cuspis* ou *stimulus*.

léger et se démonter facilement. Elles pouvaient contenir six guerriers d'après Héliodore, quatre suivant Elien, Strabon, Pline et l'*Amâra-Cocha.* (1) et l'on y accédait à l'aide d'une échelle de cordes qui faisait partie de l'attirail de guerre de chaque Eléphant.

Flaubert, dans *Salammbô*, évoque de la merveilleuse façon suivante l'entrée en bataille des énormes auxiliaires des Carthaginois : «... Un cri, un cri épouvantable éclata, un rugissement de douleur et de colère : C'étaient les soixante-douze Eléphants qui se précipitaient sur une double ligne... Leurs trompes barbouillées de minium se tenaient droites en l'air, pareilles à des serpents rouges ; (2) leurs poitrines étaient garnies d'un épieu, leur dos d'une cuirasse, (3) leurs défenses allongées par des lances de fer courbes comme des sabres... (4) Afin de mieux leur résister, les barbares se ruèrent en foule compacte ; les Eléphants se jetèrent au milieu. impétueusement. Les éperons de leur poitrail, comme des proues de navire, fendaient les cohortes ; elles refluaient à gros bouillons. Avec leurs trompes, ils étouffaient les hommes ou bien les arrachant du sol, par dessus leurs têtes, ils les livraient aux soldats dans les tours ; avec leurs défenses, ils les éventraient, les lançaient en l'air, et de longues entrailles pendaient à leurs crocs d'ivoire. »

Les moyens employés pour la destruction de ces animaux étaient nombreux sinon toujours très efficaces. Celui qu'on employait le plus fréquemment était d'envoyer contre eux des *vélites*, jeunes soldats légèrement armés et très agiles, qui s'efforçaient de harceler l'animal de toutes parts, tandis que d'autres visaient le cornac sans lequel la bête était vite faite prisonnière. On employait égale-

(1) Tous les Eléphants d'une armée n'étaient pas munis de ces tours, ce qui eut été incommode et encombrant. On n'en chargeait généralement que les plus forts et les plus dociles, préférant se servir des autres pour percer les lignes ennemies, traîner des chars ou porter des balistes et des catapultes.

(2). Afin d'accentuer davantage la terreur que les Eléphants causaient aux nations non habituées à les combattre, on les parait de bizarres façons, les recouvrant de housses de drap rouge et leur peignant les oreilles et le front en blanc, en bleu ou en rouge.

(3). Pour les protéger contre les coups furieux que leur portait l'ennemi, on bardait les proboscidiens de plaques de fer, de préférence à la tête et au poitrail et parfois même entièrement, comme cela se produisit pour les Eléphants de Juba, dans la guerre d'Afrique.

(4). On adaptait en effet aux défenses des pointes d'acier et au poitrail des pieux ferrés destinés à faciliter le percement des lignes ennemies. Il paraîtrait même que l'on armait les trompes de sabres et de faulx. Quinte-Curce nous dit aussi qu'on avait coutume, les jours de bataille, d'énivrer les Eléphants à l'aide de boissons ou de drogues propres a les exciter. En Europe, on faisait usage de vin aromatisé et mêlé à de l'encens ; en Orient, c'était une liqueur extraite du riz et de la canne à sucre ; à Ceylan, l'on se servait de l'opium.

ment avec succès des soldats *cataphractes*, c'est-à-dire des hommes intrépides et revêtus d'une armure toute hérissée de pointes d'acier qui les rendaient invulnérables. Ces soldats pouvaient s'approcher sans danger des Eléphants et, à l'aide d'une pique, ils les attaquaient au ventre, aux aisselles, aux yeux, ou bien cherchaient à leur couper la trompe ou les jarrets.

Mais le moyen le plus certain était assurément le feu car rien n'effraie autant l'Eléphant que la vue des flammes. Aussi, lançait-on sur lui, sous forme de torches d'étoupes imbibées, toutes sortes de matières inflammables : goudron, suif, pétrole ou soufre, tant pour l'effrayer que pour incendier les tours. (1)

Il faut dire que peu à peu les Romains s'habituèrent à ces animaux et n'en furent plus effrayés. Ils en montraient le plus possible à leurs soldats, les exerçaient à les combattre et accoutumaient les chevaux aux cris et à l'odeur de ces géants. Les luttes entre gladiateurs et Eléphants tenaient également une place importante dans les jeux du cirque et lorsqu'arriva la seconde guerre Punique, les soldats Romains se trouvaient si bien fortifiés contre ce danger, qu'ils n'y prêtèrent plus aucune attention. (2)

Quant à la proportion entre le nombre des troupes et celui des Eléphants, elle était loin d'être toujours constante et déterminée comme aux Indes.

En Occident, le nombre de ces animaux dans une armée dépendait de beaucoup de circonstances, entre autres de la difficulté plus ou moins grande de se procurer ces mammifères et de la nature du pays où devait s'effectuer la guerre. Néanmoins, la proportion moyenne était d'environ cinq pour deux mille.

Dans les batailles, on rangeait généralement les Eléphants sur une seule ligne et lorsque ces animaux étaient très nombreux, on en garnissait tout le front de l'armée. (3) Lorsque, par contre, ils étaient en petit nombre, on les plaçait de préférence sur les ailes,

(1) On pointait également sur les Eléphants des *carrobalistes*, sortes de machines destinées à lancer de gros traits et l'on utilisait le cri du porc ou le son des trompettes qui les effraient tout particulièrement. Enfin, parfois, on semait sur leur passage des tranchées couvertes et des chausses-trappes et l'on ménageait entre les manipules de la légion des espaces dans lesquels on les attirait et où ils se trouvaient entre deux murs de piques et de boucliers.

(2) Notamment en Asie, dans l'armée d'Antiochus, et en Numidie dans celle de Jugurtha.

(3) Comme aux batailles de l'Hydaspe et de Zama.

pour renforcer ces parties, généralement moins fortes que les autres.

C'étaient là les moyens les plus fréquemment employés. Quelques généraux eurent aussi l'idée de masquer leurs lignes d'Eléphants par une autre ligne de soldats, mais les résultats furent désastreux, car ils amenèrent la confusion dans l'armée et, par suite, sa ruine complète.

On employait donc les Eléphants presque exclusivement pour les batailles ; cependant, il y a dans l'histoire des cas assez nombreux où ils servirent à assiéger les villes ou les places fortes. Ils arrachaient avec leurs trompes les palissades d'un camp, démolissaient les créneaux des murailles, servaient à l'escalade des lieux fortifiés. Elien nous affirme même qu'un roi de l'Inde avait un train de trois mille Eléphants, choisis parmi les plus forts, et destinés uniquement à abattre les murailles *en les poussant de leurs poitrines.* (1) Agatharchide va jusqu'à nous dire qu'on désignait ces sortes d'Eléphants sous le nom de *démolisseurs*. Toutes proportions gardées, ces faits peuvent fort bien être vrais. N'y a-t-il pas des Eléphants qui déracinent des arbres et démolissent les murs de leur écurie ? (2)

Pline a dit quelque part (3) que lorsque les Eléphants sont une fois effrayés et blessés, ils reculent obstinément et sont alors aussi redoutables à leur parti qu'ils l'étaient à l'ennemi. Cette croyance des anciens, passée en proverbe et citée maintes fois, est fondée. L'Eléphant veut très bien servir l'homme à condition qu'on le traite avec douceur et qu'on ait des égards pour lui. S'il advient qu'il voit souffrir un de ses semblables ou qu'il souffre lui-même, sa fureur devient extrême. Il frappe à tort et à travers, fuit devant lui et le maître qu'il aimait il y a quelques instants, devient une de ses premières victimes.

Ce sont là des actes que nous devons lui pardonner car ils sont causés presque toujours par les mauvais traitements ou les exigences des hommes. Il n'en est pas moins vrai que cette colère occa-

(1) Ælian., — *Animal.*, XVII, 29.
(2) Voir à ce sujet, outre Elien déjà cité, Strabon, Pline, Aristote et bien d'autres.
(3) Plin., — *Hist. Nat.*, VIII, 9.

sionnait le désordre dans les rangs de leur propre armée et causait bien souvent la perte d'une bataille. Le cri d'un Eléphant blessé suffisait parfois pour remplir ces bons géants de rage et de férocité et rien ne pouvait alors arrêter leur terrible charge.

Ce fut là une des principales causes qui empêchèrent les grands guerriers de l'antiquité de les utiliser pour la guerre. Alexandre, Scipion, Marius, Pompée et César les regardèrent comme aussi dangereux pour leur armée que pour celle qu'ils devaient combattre. Aussi, la défaveur des Eléphants devint bientôt générale et gagna vite l'Asie. On comprit que l'embarras, les frais et les risques dépassaient de beaucoup les services qu'on pouvait en attendre et l'on ne les employa plus que pour les jeux et les grandes cérémonies de la Ville Eternelle.

Au dire de Pline, ce fut l'édile curule Claudius Pulcher qui, en l'an 655 de Rome, exposa le premier des Eléphants dans l'arène ; Pompée, César et Antoine s'en servirent ensuite dans les jeux et dans les parades. Mais, de tous les spectacles auxquels prirent part les Eléphants, les plus étonnants furent sans contredit ceux qu'organisa Germanicus. Ces intelligentes bêtes y firent, non seulement des passes-d'armes et dansèrent la pyrrhique, mais donnèrent des représentations et jouèrent des pantomimes : « Douze Eléphants, écrit Armandi,(1) parurent dans l'arène, accoutrés d'une manière bizarre et avec des costumes d'acteurs dramatiques; se divisant et se réunissant comme des chœurs de danse. D'autres furent dressés à marcher par groupe de quatre, dont chacun portait dans une litière un cinquième Eléphant qui contrefaisait une nouvelle accouchée. Ils allèrent s'asseoir ensuite autour d'une table qu'on leur avait dressée, en passant au milieu des coussins et à travers les lits sans les déranger et prirent leur repas dans des plats d'or et d'argent, avec une aisance grotesque qui excita au plus haut degré l'hilarité des spectateurs. Mais l'épreuve la plus extraordinaire pour d'aussi lourds personnages, c'était de grimper sur un ou peut-être sur deux câbles tendus depuis le fond de l'arène jusqu'au sommet de l'enceinte et, ce qu'il y eut d'encore plus surprenant, de revenir par ce périlleux chemin. On refuserait de croire à de semblables faits, s'ils n'étaient

(1) Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants*, liv. II, chap. X, p. 381.

attestés par des témoignages contemporains ». [1] Ces exercices merveilleux furent répétés du temps de Néron et de Galba. Les Romains n'étaient-ils pas du reste, passés maîtres dans l'art de dresser les animaux les plus féroces ? [2] Le plus souvent on mettait aux prises des Eléphants et des gladiateurs, appelés *bestiarii*, mais on vit également des combats d'Eléphants et de taureaux, comme sous Domitien, et même d'Eléphants et de tigres, comme du temps d'Héliogabale. Bientôt, lorsque Rome ne fut plus résidence impériale, les fêtes brillantes et les jeux du cirque disparurent presque totalement n'ayant eu, eux aussi, qu'un règne éphémère. [3]

L'histoire des Eléphants de guerre se termine donc en Occident vers la fin du IIIe siècle. Après cette époque, l'entretien régulier de ces animaux dans les armées n'existait plus. Pourtant, trois siècles plus tard, ils firent à nouveau une réapparition dans les armées des rois Sassanides, réapparition du reste très courte et d'une importance tout à fait secondaire.

Dans l'Inde, les souverains modernes entretinrent toujours un très grand nombre d'Eléphants de guerre.

Lorsqu'en 1191, Mohammed-Ghuri entra dans l'état de Delhi à la tête de 12.000 cavaliers turcs, persans et afghans, tous les princes du pays se liguèrent pour repousser cette invasion et réunirent dans ce but une armée de 300.000 hommes et de 3.000 Eléphants commandés par les rajahs de Delhi et d'Adjémir.

Vers 1247, les Mogols ayant fait une grande irruption dans l'Inde, Djebel-ed-Dyn, le sultan d'alors, marcha sur eux avec 300.000 chevaux et 2.700 Eléphants et, après leur avoir livré bataille, il les força à la retraite.

Tamerlan employa de même ces colosses dans ses différentes expéditions [4] et notamment à la célèbre bataille des plaines d'An-

(1) Elien et Columelle disent à ce propos que les Eléphants de Germanicus étaient nés à Rome.

(2) Voir à ce sujet la note A.

(3) Comme nous l'avons vu, on employait encore des Eléphants dans les parades, où ils étaient attelés aux chars qui devaient porter les images des dieux et les empereurs. On considérait ces proboscidiens comme une prérogative du chef de l'Etat et peu de particuliers parvinrent à l'obtenir.

(4) Tamerlan s'est plutôt servi d'Eléphants pour éblouir ses adversaires que pour les combattre, n'ayant lui non plus qu'une confiance très limitée dans l'utilité de ces auxiliaires.

cyre, livrée aux troupes du puissant Bajazet. Cette terrible boucherie qui eut lieu en juillet 1402, mit aux prises durant trois jours 1.200.000 combattants acharnés à se détruire et dont 240.000 restèrent sur le terrain !

En 1571, les établissements portugais devenant de jour en jour plus menaçants pour la liberté de la péninsule cisgangétique, la plupart des Etats de cette vaillante contrée se réunirent pour expulser les étrangers et l'on put voir sous les murs de Goa, une armée forte, dit-on, de 250.000 hommes, 2.500 Eléphants et 500 bouches à feu. (1)

C'est vers la même époque qu'Akbar entretenait d'une façon constante 6.000 Eléphants. Quant à Djiham-Guyr, il possédait 12.000 de ces animaux pour la guerre et 1.000 de moindre taille destinés au transport des bagages. Suivant le capitaine William Hawkins, qui demeura de 1609 à 1612 à Agrah, il y avait alors dans l'empire 40.000 Eléphants domestiqués.

En 1735, lorsque Nadir-Chach vint pour envahir l'Hindoustan, Mohammed-Chach possédait près de 2.000 Eléphants dans son armée.

Enfin, en 1750, le puissant nabab du Dekkan parut à deux reprises différentes devant Pondichéry ; la première fois avec 300.000 hommes, 800 pièces à feu et 1.300 Eléphants et la seconde avec 105.000 hommes et 700 Eléphants. Les Français, quoique en très petit nombre, parvinrent quand même à vaincre ces forces et le nabab y perdit la vie.

En Europe, les Eléphants, après avoir été assez communs durant la splendeur de Rome, devinrent bientôt d'une rareté exceptionnelle pendant plusieurs siècles. Aussi, les quelques individus que l'on y vit trouvent-ils une place marquée dans l'histoire en général et dans celle de ces animaux en particulier.

C'est tout d'abord l'Eléphant que le calife Haroun-al-Raschid envoya à Charlemagne et qui fut débarqué à Pise en 801. Ce proboscidien, qui excita une véritable admiration dans l'Allemagne entière, ne vécut que huit ou neuf ans à Aix-la-Chapelle, où son royal maître, qui y tenait alors sa cour, l'avait transporté.

(1) Lafiteau. — *Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais*, liv. XIV.

En 1229, lorsque Frédéric II revint de Terre-Sainte il amena en Italie le second Eléphant que l'on y voyait depuis la chute de l'empire romain. Peu après, en 1254, Saint-Louis, de retour de Syrie, amena également en France un Eléphant. Cet animal ne séjourna du reste que fort peu sur notre sol, Louis IX en ayant fait cadeau au roi d'Angleterre, Henri II.

En 1514, à la suite des victoires que les armées du roi de Portugal Emmanuel avaient remportées dans l'Inde, une solennelle ambassade fut envoyée au pape Léon X. Parmi les riches présents, on remarquait un Eléphanteau de quatre ans, qui excita l'enthousiasme des Romains. (1) Ce gamin d'Eléphant ne fit pourtant rien pour mériter ces faveurs, car le naturaliste Mattioli raconte qu'aux fêtes données à l'occasion du mariage de Julien de Médicis, on l'avait chargé d'une tour pleine de monde et qu'au premier coup de canon, il prit la fuite et alla se jeter dans le Tibre, à la grande frayeur des gens qu'il portait. Cet exemple ne découragea cependant point ses maîtres qui essayèrent à nouveau de s'en servir pour le triomphe burlesque du poète *Baraballo*. Cette fois-ci, il se montra de fort méchante humeur et s'étant arrêté tout court dans sa marche grotesque, il força le pauvre poète à descendre plus mort que vif de dessus son dos où on l'avait juché à grand peine.

Pierre Gilles *(Gyllius)*, ce savant qui, vers l'année 1550, eut l'occasion de voir deux Eléphants à Constantinople, s'empressa d'en adresser une description détaillée au cardinal d'Armagnac. Juste Lipse, lui non plus, ne manqua pas de mentionner dans sa correspondance littéraire, le voyage à travers l'Allemagne d'un jeune Eléphant envoyé d'Espagne par Philippe II à l'empereur Ferdinand Ier, dans les environs de 1562.

En 1629, à Francfort et à Nuremberg, la vue d'un Eléphant mit en émoi tous les savants et lettrés d'Allemagne. Il se trouva même quelqu'un pour publier à cette occasion un volume où se trouve relaté tout ce qui avait été dit de vrai et de faux sur cet animal, par les anciens et par les modernes.

(1) Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants.* — Note h., p. 528 et suiv. Roscoe. — *Vie de Léon X.* (annoté par Bossi) ch. 12.

Enfin, en 1633, on put voir en Hollande, le premier Eléphant blanc qui fut amené en Europe. (1)

L'admiration et la curiosité incroyables que ces animaux excitaient alors ne prouvent-elles pas que ce mammifère fut très rare en Europe durant près de dix siècles ? Cela s'explique du reste aisément puisqu'ils ne servaient à cette époque qu'à contenter la curiosité du peuple.

Si les Occidentaux utilisèrent durant relativement peu de temps les Eléphants de guerre, les Orientaux persévérèrent au contraire dans leur emploi. Ce fut, il est vrai, bien plus par tradition et par culte que par besoin, ayant constaté, eux aussi, qu'ils constituaient souvent un danger réel pour l'armée.

Néanmoins, vers la fin du XVIII[e] siècle, devant le perfectionnement des armes à feu et la tactique européenne, ils abandonnèrent à leur tour l'emploi de l'Eléphant comme combattant et le placèrent dans l'armée comme porteur.

C'est ainsi que dans l'armée combinée qui, sous les ordres de Lord Cornwallis, marcha en 1790 et 1791 à la conquête de Mysore, 200 Eléphants se trouvaient uniquement employés à transporter la caisse militaire. Vers la même époque, le nabab de Oude, allant avec un corps de troupe faire une grande chasse à travers les campagnes, se fit suivre par un millier d'Eléphants chargés de ses bagages. Enfin, en 1831, le voyageur français Victor Jacquemont vint à rencontrer dans le Bengale le gouverneur général de l'Inde, lord Bentink, qui faisait sa tournée avec une nombreuse escorte dont les bagages étaient portés par 1.300 chameaux, 800 chariots et 103 Eléphants. (2)

Suivant un ancien préjugé qui date de Porus et de Stratobates, les Hindous ont toujours continué à donner des Eléphants comme monture à leurs rois et à leurs officiers. Cette vieille coutume, qui n'est pas sans noblesse, permet aux chefs, tout en étant pour eux un signe de distinction, d'avoir constamment sous les yeux leurs

(1) *Gazette de France.* — 30 juillet 1633.
(2) V. Jacquemont. — *Correspondance.*

troupes qu'ils guident ainsi plus facilement au combat et encouragent par la vue de leur personne. Durant les dernières guerres, l'on vit toujours l'intrépide et courageux Hyder-Aly commander ses armées juché sur son Eléphant et servir ainsi, sans s'émouvoir le moins du monde, de cible aux balles et aux boulets dont les Anglais s'efforçaient de le gratifier.



CHAPITRE III

Anatomie et Physiologie Générales

Crâne. — Dents. — Ivoire. — Epine dorsale. — Vertèbres cervicales. — Vertèbres dorsales. — Vertèbres lombaires. — Vertèbres sacrées. — Vertèbres caudales. — Sternum. — Côtes. — Extrémités. — Bassin. — Pied. — Canal alimentaire. — Membrane muqueuse. — Estomac. — Intestins. — Foie. — Rate. — Organes urinaires. — Thorax ou Poitrine. — Cœur. — Organes respiratoires. — Nez. — Yeux. — Appareil lacrymal. Oreilles. — Système musculaire. — Queue. Peau. — Poids de la carcasse.

Crane. (1) — L'Eléphant possède un crâne complètement différent de celui des autres animaux en général. Il est en effet beaucoup trop grand pour son cerveau et l'intervalle entre les deux parois est occupé par de nombreuses cellules communiquant avec l'intérieur du nez. Grâce à cette disposition particulière, la cervelle se trouve parfaitement protégée.

Le cerveau affecte une forme ovale ; il est logé dans une cavité située assez bas et en arrière. Son poids qui varie entre 8 et 10 kilogrammes va très rarement au-delà. Les os nasaux et prémaxillaires forment la partie osseuse des narines.

« Les lobes olfactifs, d'où partent les nerfs de l'odorat, sont grands, pendant que la cornée et les nerfs musculeux des yeux sont singulièrement petits pour un animal aussi énorme ; et on est aussitôt frappé par la dimension prodigieuse du nerf fournissant

---

(1) La majeure partie de la division du présent chapitre est celle qui figure dans le volume d'Evans : *Traité sur les Eléphants, leurs soins habituels et leur traitement dans les maladies*. Comme on le verra, j'ai également puisé dans cet ouvrage un grand nombre de renseignements.

au proboscide son exquise sensibilité, aussi bien que par la grandeur de la partie motrice du nerf qui fournit le même organe de son pouvoir de mouvement et d'action. » (Emerson Tennent).

La mâchoire inférieure est courte, la partie ascendante étant à peu près aussi grande que la branche horizontale ; la jointure entre les deux est brève et aigüe. Vu l'énormité des molaires et leur mode de renouvellement, le canal dentaire se trouve être large et escavé.

Le poids moyen du crâne est de 50 à 55 kilogrammes, mais il peut parfois atteindre 80 kilogrammes.

Dents. — Ivoire. — Les dents de l'Eléphant ont été le sujet d'intéressantes et curieuses études. (1) Là encore, cet animal diffère des autres en ce que ses dents sont très grandes, peu nombreuses et spéciales dans leur mode de changement.

J'emprunte à Steel (2) la très bonne description suivante : « Généralement on peut voir de chaque côté de chaque mâchoire, deux ou trois dents ; celle de devant est petite, souvent détachée et quelquefois tombante, par suite de la croissance de la seconde qui, par la compression des racines, lui coupe graduellement la nourriture nécessaire à sa croissance. La seconde ou principale dent consiste en de nombreuses subdivisions composées de dentine revêtue d'émail, arrangée en des séries de lignes partant de l'avant à l'arrière. Toutes celles-ci sont enfoncées dans un lit énorme de matière sédimenteuse distribuée en couches entre chaque subdivision, dont elles recouvrent toute la surface, à l'exception des dépressions réservées à la moelle et de la table ou surface triturante de la dent ».

La plupart du temps, pour ne pas dire toujours, chaque côté de la mâchoire ne renferme que deux dents qui cèdent la place et sont chassées au dehors par celles qui poussent en arrière et viennent les remplacer.

Les molaires, dites de lait, apparaissent 8 ou 10 jours après la

(1) En 1715, la Société Royale de Londres émit les premières vérités sur cette question. Pallas, Pierre et Adrien Camper, Corse, Home, Patrice Blair, Daubenton et Cuvier lui donnèrent ensuite une forme presque exacte.

(2) Steel. — *Indian veterinary manual.*

naissance. Elles ne sont bien formées qu'à six semaines et complètement sorties que vers trois mois.

Les secondes molaires sont bien sorties vers deux ans, c'est-à-dire lorsque les premières sont complètement usées. A cette époque, les troisièmes commencent à se développer et font tomber les deuxièmes à six ans. Les quatrièmes font tomber les troisièmes à neuf ans et pour les autres successions, il faut ajouter un an de plus pour chaque époque.

L'Eléphant se trouve donc muni d'une dentition exceptionnellement avantageuse. Si, comme l'homme, il possède trente-deux dents, il a du moins le rare avantage de ne pas les avoir toutes en même temps et de les voir ainsi se remplacer à mesure qu'elles deviennent vieilles et usées.

Chaque dent est composée de plusieurs lames ou dents partielles qui sont toutes très complètes et munies de leur substance osseuse et émailleuse. Lorsqu'elles sont prêtes à percer, elles se soudent si étroitement que, par l'usure, elles deviennent comme la coupe de la dent normale.

Les premières molaires se trouvent formées de 4 lames ou dents partielles.

Les deuxièmes molaires ont 8 ou 9 lames ou dents partielles ; les troisièmes 12 ou 14 lames ou dents partielles ; les quatrièmes 15 ou 16 lames ou dents partielles ; et ainsi de suite jusqu'à la septième ou la huitième, qui en a 22 ou 23, c'est-à-dire le maximum. (1)

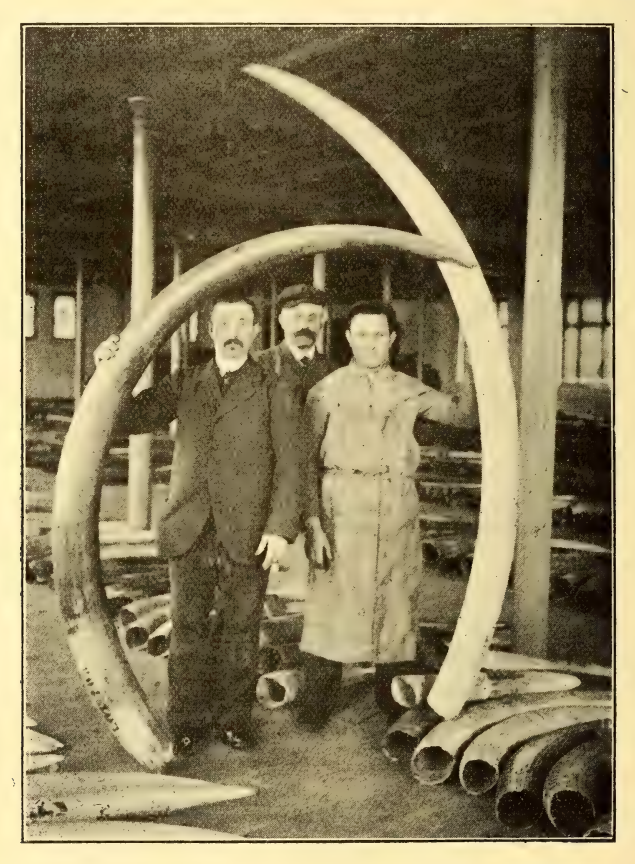
Durant très longtemps on prit les défenses de l'Eléphant pour des cornes. Pausanias fut l'un des premiers à répandre cette erreur et quoique Philostrate l'ait complètement réfutée, elle n'en persista pas moins durant de nombreux siècles. Juba II qui s'occupait beaucoup de sciences naturelles et qui écrivit de très bons ouvrages sur cette matière, donna, lui aussi, suivant Pline, le nom de cornes à ces défenses. (2) Il est assez curieux de remarquer que Perrault,

(1) Devant parler dans le chapitre suivant des différences très sensibles qui existent entre les dents de l'Eléphant d'Asie et celles de l'Eléphant d'Afrique, il est inutile de m'étendre ici sur cette question.

(2) Plin., — *Hist. nat.,* VIII, 4.

en dépit de son siècle et de son savoir, commit la même faute. (1)

Les défenses d'Eléphant se trouvent enchassées dans de profondes et solides emboitures osseuses de la mâchoire supérieure. Ce sont de véritables incisives qui, malgré leur ferme insertion, se trouvent dans leurs alvéoles comme un clou dans une planche :



DEUX BELLES POINTES DU MARCHÉ D'IVOIRE D'ANVERS

rien ne les y retient que l'élasticité des parties qui les serrent. Cette particularité explique pourquoi l'on peut si facilement changer la direction des défenses et avec un peu de patience arriver, par exemple, à les faire se croiser. (2) C'est du reste un peu ce que

(1) Perrault. — *Description de l'Eléphant de Versailles.*

(2) C'est ce que j'ai vu dans un cirque forain qui s'était installé au Mans et dont le propriétaire annonçait comme « le plus grand phénomène du monde » un assez vieux Eléphant dont les défenses s'étaient croisées, non pas naturellement comme il le prétendait, mais bien avec l'aide de fortes courroies.

font nos dentistes lorsqu'ils veulent nous redresser les dents ou les séparer légèrement.

Les défenses sont composées de couches coniques emboîtées les unes dans les autres et les plus intérieures sont naturellement les plus récentes. Leur base est creusée d'une cavité conique dont la pointe se prolonge en un canal étroit qui traverse l'axe de la défense et se trouve rempli d'une matière noirâtre. La dimension de cette cavité diminue avec l'âge de l'individu. La moelle qu'elle contient — et qui peut être retirée très facilement — est considérée par les Birmans comme un excellent remède contre bon nombre de maladies.

L'on est loin d'être d'accord sur le renouvellement des défenses. Lacépède, Cuvier et Steel entre autres, disent qu'elles tombent vers un ou deux ans, tandis que Sanderson et Evans affirment le contraire. Pour moi, je serais tenté de croire que les défenses dites de lait qui tombent entre 12 et 15 mois peuvent fort bien se reproduire à cause de la jeunesse de l'individu, mais que cette chute n'est qu'exceptionnelle.

Il arrive parfois que des Eléphants n'ont qu'une seule défense, soit par suite d'accident, soit encore de naissance. M. Darwood cite par exemple le cas d'une de ses Eléphantes qui mit bas un jeune mâle avec une pointe unique. Certains peuples considèrent comme un heureux talisman l'animal qui ne possède que la défense droite. Très fréquemment il arrive encore qu'un Eléphant ait une défense cassée et, quoique cet accident n'endommage généralement que l'extrémité de la pointe, j'en ai vu une de grosseur très respectable qui avait été brisée à environ 45 centimètres de sa base.

La cambrure des défenses varie à l'infini. Grew en représente une qui fait plusieurs tours, tandis que d'autres affectent la forme d'un S italique.

Par suite de mauvaises conformations ou bien encore de cassures, il arrive que l'on est obligé de couper une certaine partie des défenses. En pareil cas, l'opération est fort facile, car une simple scie, sur laquelle devra constamment couler un filet d'eau, sera seule nécessaire pour sectionner les défenses défectueuses. Il faut surtout veiller à ne pas faire cette ablation par trop près, car

il pourrait s'ensuivre divers inconvénients qui, quoique peu graves, affaibliraient l'animal. Hawkes nous indique de la façon suivante le moyen de trouver l'endroit convenable où devra s'opérer la scission : « Mesurer, avec un morceau de ficelle, la distance de l'œil à l'insertion de la défense, dans la lèvre ; cette mesure reportée depuis ce point, le long de la défense, indiquera l'endroit où elle doit être coupée. Cependant, parfois, surtout pour de jeunes Eléphants, cette place est trop rapprochée de la racine, car la moelle de la défense peut atteindre au-dessus du point indiqué. Dans ce cas, elle saigne après l'opération et fréquemment cause la destruction de la défense, qui se brise par morceaux et se pourrit. »

Lorsque la défense se fend entièrement jusqu'à la racine, on doit la couper au point de contact avec les gencives. Aussitôt qu'une défense semble vouloir se fendre il faut l'enfermer dans un cercle de cuivre ou de fer que l'on enfonce de force jusqu'à ce qu'il l'enserre suffisamment. La méthode qui consiste à encercler les défenses à chaud est de beaucoup inférieure.

« Dans le cas où la défense aurait été trop coupée et que la moelle serait à découvert, on adopterait le traitement suivant. Règle générale, le saignement n'est pas très considérable ; la partie atteinte sera lavée ou seringuée avec une solution chaude et faible de permanganate de potasse, à la dose de 12 à 18 centigrammes pour un demi-litre d'eau, ou d'une lotion d'acide carbolique à 1 °/o, ou bien de thymol, à raison de 65 centigrammes dans un demi-litre d'eau chaude, après quoi, la partie pourra être pansée avec de l'huile carbolique, de l'onguent iodoformé, de l'huile camphrée, etc., et ensuite soigneusement bandée. Hawkes emploie un onguent que je ne saurais trop recommander ; il est composé ainsi :

Dikamali.	60 gr.
Cire jaune	60 »
Huile de gingembre	75 »
Noix de galle pulvérisée	12 » 50.

Faire bouillir la noix de galle dans l'huile et ajouter le dikamali ; quand c'est dissous, passer à travers un linge, puis y ajouter la

cire, en remuant jusqu'à refroidissement. Dikamali est le nom sous lequel on désigne, à Madras, la résine du *gardenia lucida*, un des plus utiles ingrédients pour les onguents, car il est cicatrisant et en même temps chasse les mouches. Hawkes recommande de frotter d'onguent tout le bout de la défense et, ensuite, de la recouvrir d'un chiffon de coton ; on pourra, par dessus celui-ci, en mettre un second satiné de goudron de houille ou d'huile de *margosa (Azadirachta indica)* et l'y attacher solidement. Renouveler le pansement tous les deux jours.

Le plus grand soin sera pris pour l'éloignement des mouches, autrement le pauvre animal pourrait, à cause de la présence de larves, endurer de terribles souffrances. » (1)

Quant à l'ivoire, il est loin d'être toujours d'égale qualité. En général l'ivoire de l'Eléphant d'Afrique est beaucoup plus beau que celui de l'espèce asiatique. Il est plus dur, moins sujet à jaunir et les pointes sont sensiblement plus grandes. Les défenses de l'Eléphant des Indes ne dépassent pas en effet 1 mètre 40 à 1 mètre 55 de long et pèsent de 60 à 75 livres la paire, tandis que celles de l'Eléphant d'Afrique ont d'ordinaire de 1 mètre 50 à 1 mètre 85 de long et pèsent de 80 à 125 livres la paire. (2) L'ivoire de Guinée est particulièrement apprécié parce qu'il possède un grain serré et qu'il pèse énormément. Il est aussi légèrement blond, hâve, lucide et jouit de la précieuse propriété de blanchir en vieillissant, tandis que les autres jaunissent. Après l'ivoire de Guinée, les pointes provenant de l'Egypte, du Sénégal, du Cap de Bonne-Espérance et surtout celles du Zanzibar sont les plus particulièrement recherchées. Les prix de cette substance varient à l'infini. Dans la moyenne Sangha une pointe pesant de 4 à 8 kilogrammes se vend à raison de 3 francs le kilog. ; une pointe de 8 à 15 kilogrammes à raison de 4 francs et ainsi de suite suivant une progression constante qui augmente avec le volume et la beauté de la défense.

---

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 193 et 194.

(2) Ces dimensions et ces poids s'appliquent bien entendu aux défenses des Eléphants mâles, car celles des femelles sont de deux tiers moins importantes.

Les auteurs anciens font mention de défenses d'Eléphants d'une grandeur excessive. Vopiscus rapporte dans sa *Vie de Firmus* que cet usurpateur en possédait deux de dix pieds de longueur !

Une des plus rares et des plus riches décorations du grand amphithéâtre de Rome était une sorte de barrière formée de défenses d'Eléphant, entrelacées d'un grillage doré. Cette barrière garnissait tout le pourtour du *podium* et servait à garantir les spectateurs de l'atteinte des bêtes féroces qu'on lâchait dans l'arêne. Le poète Calpurnius, qui en donne une bonne description dans l'une de ses églogues, affirme que chacune des défenses dont elle était composée excédait la longueur d'une charrue. Or, d'après la description que Virgile donne de la charrue romaine, la longueur de cet instrument ne pourrait pas être moindre de huit pieds. (1)

Camper, Buffon et Cuvier citent un grand nombre de défenses remarquables par leurs dimensions vraiment phénoménales ; mais vu l'extrême irrégularité des mesures employées alors, on ne doit prêter qu'une médiocre attention à leurs dires.

Voici les dimensions et les poids rigoureusement exacts de trois défenses qui, à ma connaissance, sont les plus énormes que l'on possède de nos jours.

La première de ces défenses est une pointe d'Eléphant africain. Elle fut vendue au British Muséum par MM. Landsberger, Humble et Cie, n° 15, « Bur's Marks », pour 8.750 francs. Ses dimensions sont les suivantes :

Longueur sur la courbe extérieure.	3^m12
— — intérieure.	2^m75
Longueur en ligne droite de la base à la pointe . .	2^m49
Circonférence au bout creux	0^m61
— — solide.	0^m617
Diamètre au bout creux	0^m215
— — solide	0^m18
Poids	102^k832

Les deux autres sont des paires de défenses d'Eléphants d'Asie. La plus grosse appartient au marquis de Waterford et provient du

(1) Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants*, p. 527.

palais du roi Thibau. Leurs dimensions et leurs poids respectifs sont (d'après Rowand Wards) :

Longueur en dehors de la courbe. . . .	$2^{m}21$	$2^{m}20$
Plus grandes circonférences	$0^{m}445$	$0^{m}445$
Poids	$46^{k}308$	$44^{k}265$

La seconde paire de défenses provient d'un Eléphant tué par M. Clough A. S. P., près de Shwegyin, en avril 1896. En voici les dimensions (d'après Evans) :

	D. de droite	D. de gauc.
Longueur.	$2^{m}75$	$2^{m}58$
Circonférence	$0^{m}44$	$0^{m}42$
Poids	$31^{k}553$	$32^{k}463$

L'ivoire est divisé en plusieurs catégories qui varient de noms suivant les pays et parfois même les localités.

Dans les environs de 1894-95, le poids total des défenses d'Eléphants fournies par l'Afrique était de 800.000 kilogrammes par an. Cette production se répartissait de la façon suivante :

Zanzibar	200.000	kilogrammes
Mozambique	100.000	—
Gabon, Cameroun, Lagos .	75.000	—
Niger	75.000	—
Loanda-Benguela	100.000	—
Cap	50.000	—
Egypte	150.000	—
Côtes de la Mer Rouge . .	50.000	—

La valeur de ces défenses peut être estimée à 20 millions de francs.

Notre Congo français a produit durant ces dernières années plus de 1.200 tonnes d'ivoire se répartissant ainsi :

1898. . .	102	tonnes	1902. . .	170	tonnes
1899. . .	100	—	1903. . .	190	—
1900. . .	152	—	1904. . .	187	—
1901. . .	124	—	1905. . .	201	—

Notre industrie de l'ivoire travaillé (et principalement de l'ivoire d'art), a, durant longtemps, possédé une renommée quasi universelle. Dieppe occupait le premier rang parmi les villes qui produisaient les plus pures merveilles et les objets qui figurent à son Musée peuvent rivaliser avec les meilleurs spécimens de l'ancienne ivorysculpture.

Mais nos ouvrages modernes ne sont rien auprès de ceux qu'exécutaient les anciens. Ils construisaient en ivoire des chaires, des tables, des chars, des trônes ; ils en couvraient les portes et les murs des temples et jusqu'à des statues colossales de dix mètres environ de hauteur.

Aujourd'hui, l'ivoire est de moins en moins employé pour la fabrication des objets d'art usuels. A Paris, aux alentours de Saint-Sulpice, une cinquantaine d'ouvriers fabriquent cependant encore des christs et des statuettes.

La cause de cette crise réside dans la cherté de la matière première et de la main-d'œuvre ainsi que dans la mévente des objets fabriqués. Les ouvriers préfèrent actuellement le cuivre, l'étain et le marbre qui sont plus à la mode et laissent des bénéfices plus importants.

Par contre, l'ivoire est de plus en plus employé dans la tabletterie, la brosserie, etc... Si, d'après le calcul de M. Félix Souillard, l'ivoirerie dieppoise n'entre plus que pour une valeur de 150.000 francs dans le produit total annuel de l'ivoirerie française celui-ci est, par contre, évalué par M. Eugène Caustier à 1.500.000 francs. Deux cents ouvriers travaillent à la fabrication des peignes et des manches de couteaux, 150 à la brosserie, 60 aux manches de parapluies, 70 aux touches de pianos, 55 aux billes de billard, 200 aux environs de Méru-en-Oise, à la tabletterie ; soit, au total, près de 750 ouvriers.

L'industrie ivoirière française qui, jusqu'à ces dernières années, fournissait la presque totalité des autres pays est, actuellement, sérieusement concurrencée par l'industrie allemande, notamment dans la fabrication des billes de billard.

Mais, si l'ivoire est une substance jolie et fort prisée, elle n'est par contre nullement indispensable et pourrait fort bien, par

exemple, être remplacée pas l'os ou par le celluloïd. Cette substitution aurait le grand avantage d'empêcher la disparition de l'Eléphant qui est autrement nécessaire que l'ivoire. Le malheur est qu'à notre époque on ne veut pas encore comprendre que l'utile



CARAVANE D'IVOIRE

doit passer avant l'agréable. Et c'est ainsi que les deux disparaissent rapidement à la fois. (1)

.Epine dorsale. — Comme dans tout être, l'épine dorsale ou colonne vertébrale est composée d'un certain nombre d'os nommés vertèbres, qui servent à mettre en rapport les différentes parties du corps à l'aide de la moelle épinière qu'elles renferment. Cette moelle épinière est logée dans une sorte de trou arrondi qui occupe à peu près le centre de chaque vertèbre, tandis que la colonne vertébrale, grâce à cette succession d'os reliés entre eux, est douée d'une grande force et d'une grande flexibilité et joue un rôle très important dans la structure et le fonctionnement de l'être entier.

D'après Owen, l'épine dorsale de l'Eléphant se divise en cinq

(1) Dans le même ordre d'idées, la culture du *Phytelephas*, sorte de palmier qui croît au Pérou, ne saurait être trop encouragée. Cet arbre produit en effet un ivoire végétal qui peut être travaillé comme l'ivoire animal et possède même un grain plus fin et plus dur. Le malheur est que chaque morceau de cet ivoire ne dépasse pas la grosseur d'une noix ordinaire et ne peut par conséquent servir qu'à confectionner de menus objets. De même qu'avec le *Karité*, ou arbre à beurre de Madagascar, il y aurait néanmoins d'intéressantes choses à faire avec le *Phytelephas* dont la culture mérite plus que jamais de retenir l'attention de nos coloniaux.

parties qui comprennent chacune le nombre suivant de vertèbres :

Vertèbres	cervicales.......	7.
—	dorsales........	20.
—	lombaires	3.
—	sacrées.........	3 ou 4.
—	caudales........	31.

Néanmoins, il est bon de remarquer que certains de ces chiffres varient souvent selon les individus.

Vertèbres cervicales. — Les vertèbres cervicales occupent le cou, sont au nombre de 7 et de forme différente. La première, qui porte le nom d'*atlas*, sert de support à la tête et présente quelques analogies avec celle de l'homme. La dernière porte une longue épine

Comme on le voit, l'Eléphant ne possède que très peu de vertèbres cervicales en proportion de sa taille et du poids de sa tête. Cette défectuosité le met donc en état d'infériorité par rapport aux autres animaux et l'oblige à tourner tout le corps lorsqu'il veut regarder en arrière.

Vertèbres dorsales. — Les vertèbres dorsales sont au nombre de 19 à 20, selon Evans, et 20 d'après Owen ; leur nombre pouvant varier. « Elles sont intermédiaires en dimension entre les vertèbres cervicales et lombaires et se distinguent par leur système de longues épines supérieures, qui procèdent de haut en bas et s'inclinent en arrière ; elles forment le lien et la portion maîtresse de l'épine dorsale ». (1)

Vertèbres lombaires. — Le nombre des vertèbres lombaires ou des reins est de 3. Leurs apophyses sont longues, plates et transversales.

Vertèbres sacrées. — Les vertèbres sacrées ou sacrum protègent le bassin. Elles comprennent trois ou quatre os qui, après avoir été séparés chez les jeunes, se soudent bientôt en un seul.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 88.

Il paraîtrait que la dernière vertèbre lombaire se réunirait également au sacrum chez les très vieux individus.

Vertèbres caudales. — Le nombre des vertèbres caudales varie suivant les circonstances. Le plus souvent on en compte 30 ou 31, mais on a vu des individus qui en possédaient 29 et même 32.

Sternum. — C'est un os plat situé en avant de la poitrine, dans la ligne centrale et sur la partie inférieure visible du thorax. Chez les jeunes Eléphants, il reste pendant quelque temps cartilagineux, puis se consolide peu à peu. Les surfaces latérales montrent des dentelures pour la réception des cartilages des vraies côtes ou sternales. Le sternum contribue également à la protection du cœur et des poumons contre les blessures extérieures. (1)

Côtes. — Les côtes sont une série d'arcs osseux, allongés et aplatis qui forment en quelque sorte les parois de la poitrine et protègent les organes importants. Elles sont au nombre de 19 à 20 paires dont les dix premières vont en augmentant de longueur et les autres en diminuant. On les divise en vraies côtes ou sternales, qui sont directement réunies au sternum, en fausses côtes ou asternales, qui ne le sont pas, et en côtes flottantes ou libres.

Extrémités. — Les extrémités de l'Eléphant sont conformées de telles sorte qu'elles lui empêchent tout saut et lui rendent difficile un temps de galop. Cet animal est donc uniquement un portefaix et non un coureur et Sanderson dit avec raison qu'une tranchée large de sept pieds est infranchissable pour un Eléphant, bien que le pas le plus allongé d'un grand animal soit d'environ six pieds et demi.

J'emprunte à Evans (2) la bonne description des extrémités de ce mammifère :

Extrémités antérieures. — « La clavicule est rudimentaire.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 89.
(2) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 90 et 91.

L'omoplate est de grande dimension ; elle est divisée inégalement par une crête ou épine, et, plus près du centre, partent des apophyses dirigées vers l'arrière. La cavité dans laquelle elle s'articule avec l'os suivant est très superficielle et regarde vers le bas.

L'humérus est aussi très volumineux et présente des surfaces étendues pour l'attachement des muscles.

L'avant-bras consiste en deux os, le cubitus et le radius, lesquels, chez l'Eléphant, offrent la particularité qu'ils sont obliques et croisés d'une manière permanente. « Le bout supérieur du radius est petit, pendant que le cubitus ne contribue pas seulement à la part principale de la face articulaire de l'humérus, mais a encore son extrémité supérieure plus grande que celle du radius, condition unique parmi les mammifères » (Flower).

Le genou du membre postérieur et le jarret, à l'intérieur, sont situés très bas, à vrai dire, juste au-dessus du sabot.

La rotule est composée d'un groupe de huit petits os distincts, mais très durs et irréguliers.

« Il y a cinq phalanges très courtes et robustes, la dernière les terminant étant très petite et de forme irrégulière » (Flower).

Extrémités des membres postérieurs. — Comme c'est le cas dans les membres antérieurs, la position verticale des os est observée et, jusqu'à un certain point, ressemble fortement à l'agencement des os chez l'homme ».

Bassin. — Le bassin est ainsi nommé parce qu'il affecte la forme d'une cuvette. Il porte encore le nom de pelvis et sert d'intermédiaire entre les membres postérieurs et le corps. Le fémur est assez long, cylindrique de forme en général. La partie supérieure s'articule à l'aide d'une sorte de tête arrondie dans les cavités cotyloïdes et l'extrémité inférieure s'applique dans le tibia. Owen nous dit que la rotule est convexe dans le sens de la longueur et concave transversalement à sa surface articulaire. Le tibia est le plus grand des os et sa colonne affecte une formation triangulaire. Le péroné diffère sensiblement sur toutes ses parties.

Les pieds de devant et ceux de derrière comptent trois groupes d'os : le tarse, qui comprend 7 os, le métatarse et les phalanges.

Pied. — Le sabot de l'Eléphant comprend la sole et les ongles. « La sole des pieds de devant est presque ronde, pendant que celle des pieds de derrière est plus ou moins ovale. Elle se compose de couches de corne molle et élastique et quoique épaisse et résistante elle fléchit sous la pression des doigts. Devant, le pied est muni d'ongles ; derrière, les bords se retournent en l'air. Si l'on enlève le support de la sole et qu'on en examine la surface intérieure, on voit qu'elle est couverte de nombreuses indentations dont les petits trous servent à loger les projections de la sole sensible ». (1)

Perrault ne regarde les ongles de l'Eléphant que comme des prolongements de la plante des pieds : « La corne qui garnissait la plante des pieds, ainsi qu'une semelle, dit cet auteur, débordait comme si elle était cachée par la pesanteur de tout le corps et formait quelques ongles mal formés ». (2) Il est bon de dire que l'Eléphant que Perrault examina était assez avancé en âge et que, par conséquent, son pied n'offrait plus la netteté voulue et nécessaire pour une observation raisonnable. Daubenton réfuta, du reste, une telle théorie et nous donna une bonne étude du pied de cet animal. (3)

Le plus souvent les ongles sont au nombre de 18, soit 5 aux pieds de devant et 4 à ceux de derrière. (4) Quelquefois il peut également y en avoir 16 ou 20. Lorsqu'ils sont propres, ces ongles sont d'un rose clair, le sabot n'est pas rigide comme celui des solipèdes, par exemple, et cette organisation permet ainsi une grande liberté de mouvement.

L'Eléphant a sous le pied un coussinet assez épais formé d'un tissu cellulaire opaque et serré, rempli d'une graisse fine qui ne laisse toucher à terre que les os du bout des doigts et un ou deux du carpe et du tarse. (5) C'est ce qui explique la marche silencieuse de cet animal.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants,* p. 92.
(2) Perrault. — *Description de l'Eléphant de Versailles.*
(3) Daubenton. — *Histoire Naturelle.*
(4) P. Tachard. — *Premier Voyage*, p. 273, etc.
(5) Lacépède et Cuvier. — *La ménagerie du Muséum national d'Histotre Naturelle.* 1801.

Canal alimentaire. — *Bouche.* — La cavité buccale est petite, le palais uni, les joues suffisamment lâches.

Lèvres. — La lèvre supérieure qui forme la trompe est unie aux narines, tandis que l'inférieure est beaucoup moindre et assez pointue. (1)

Langue. — La langue est petite et épaisse. Elle emplit la presque totalité de la cavité buccale et a plus de liberté en avant qu'en arrière.

Pharynx. — Il n'a rien de bien particulier et conduit les aliments de la bouche à l'œsophage.

Œsophage. — C'est un tube musculaire qui s'étend du pharynx à l'estomac et dont la grosseur est assez faible.

Ventre. — Il est grand et contient une partie de l'œsophage, l'estomac, les intestins, le foie, la rate, le pancréas, les reins et les organes uro-génitaux. Le péritoine qui tapisse tous ces organes a pour but de les bien faire fonctionner en secrétant continuellement une sorte de matière qui agit comme l'huile dans une machine.

Membrane muqueuse. — « C'est une membrane délicate qui tapisse les parties internes du corps qui se trouvent en communication directe avec l'air extérieur, c'est-à-dire :

a) Des narines aux très petites ramifications des poumons ;

b) Toute la voie de la bouche à l'anus ;

c) Du pénis ou vagin à la vessie.

Cette membrane est pourvue de vaisseaux sanguins, de nerfs, etc. A l'état normal sa couleur est d'un rose tendre ; dans les inflammations et la fièvre elle devient rouge et les petits vaisseaux sont fréquemment injectés ». (2)

Estomac. — L'estomac de l'Eléphant est simple. Il mesure de 75 centimètres à un mètre, est situé du côté gauche et la rate y adhère.

Intestins. — Ils commencent à l'orifice pylorique de l'estomac et se terminent à leur entrée dans le cœcum.

(1) Nous ne parlerons pas ici des dents, étudiées déjà plus haut.
(2) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 95.

Le grand intestin est assez vaste et présente une apparence ridée due à des bandes longitudinales qui sont plus courtes que l'intestin. Il comprend trois parties : le cœcum, le colon et le rectum.

Les intestins sont attachés à l'épine dorsale par une forte membrane.

Voici d'après Owen et Steel, les dimensions respectives de ces divers boyaux :

	OWEN	STEEL
Intestin grêle	11.58	23.16
Cœcum.	0.46	1.52
Colon et rectum	6.10	10.20
Longueur totale du parcours intestinal.	18.14	34.88

L'Eléphant d'Owen mesurait 2 mètres 12 aux épaules et celui de Steel 2 mètres 88.

Foie. — Le foie n'a que deux lobes et pas de vésicule du fiel. Son poids *moyen* est de 25 kilos environ, mais il peut aller jusqu'à 38 kilos, comme chez l'animal qu'examina Gilchrist.

Rate. — Son poids varie entre 2 k. 500 et 3 k. 500.

Organes urinaires. — Evans donnant une très bonne description de ces organes, je ne puis mieux faire que de citer ce passage :

Rognons ou reins. — « Ceux-ci sont situés, un de chaque côté de la colonne vertébrale, au-dessous des vertèbres lombaires. Leur poids varie entre 3 et 4 kilogrammes. Gilchrist les donne comme pesant 8 kilos. Leur structure ressemble à celle du bœuf, dans lesquels ils sont lobulaires ; les lobes sont séparés et varient de cinq à six.

Les *uretères* sont deux tubes qui convoyent l'urine de chaque rognon à la vessie. Les orifices des uretères, dans l'intérieur de la vessie, sont séparés de 5 à 7 centimètres chez les adultes.

La vessie ne présente aucune particularité remarquable ; elle sert de réservoir à l'urine et prévient ainsi l'inconvénient qu'il y aurait

à la décharger au fur et à mesure de sa sécrétion. Lors de l'accumulation d'une certaine quantité d'urine, qui varie suivant les différents individus, une sensation très désagréable, due à des influences nerveuses, est ressentie, ce qui engage l'animal à s'en décharger. Le col de la vessie est pourvu d'une grande quantité de fibres circulaires musculaires, dont l'office est de maintenir fermé l'orifice de la vessie.

L'urine est expulsée du corps par le moyen de l'urèthre, canal membraneux s'étendant, chez le mâle, du col de la vessie à l'extrémité du pénis. Il est très court chez les femelles et s'ouvre dans le canal uro-génital. » (1)

Thorax ou Poitrine. — La poitrine est profonde, peu large et contient le cœur et les organes respiratoires. Elle diffère sensiblement de celle des autres mammifères en ce que la plèvre est oblitérée. (2)

Cœur. — Cet organe musculaire est divisé en quatre compartiments et l'apex présente deux pointes. Son poids moyen est de 12 à 15 kilogrammes, néanmoins, celui de l'Eléphant Jumbo, du cirque Barnum, pesait 42 livres et était 98 fois plus volumineux qu'un cœur humain de grosseur normale. Il est vrai que cet animal fut de son temps l'Eléphant le plus gros du monde et que la Corwell University, qui possède cet organe, peut à juste titre le considérer comme une exception. (3)

Le cœur bat de 46 à 50 fois par minute et la température normale est de 36° 1/2.

Organes respiratoires. — Ils comprennent le *larynx* qui conduit l'air dans la trachée-artère et contient ce qu'il faut pour la production de la voix ; la *trachée-artère*, sorte de tube formé d'anneaux

---

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 98.
L'Eléphant urine environ 12 à 15 fois par 24 heures.
Nous n'étudierons pas ici les *organes de la génération*, le chapitre sur la *Reproduction* étant tout désigné pour cela.

(2) Voir à ce sujet les deux intéressantes communications que le regretté M. Giard fit à l'Académie des Sciences les 11 février et 4 mars 1907 à l'occasion de l'autopsie de l'Eléphant d'Afrique Sahid, mort au Muséum le 29 janvier 1907. — (*L'Eléphant d'Afrique a-t-il une cavité pleurale ? — A quel moment et comment s'oblitèrent les cavités pleurales des Eléphants ?)*

(3) Voir à ce sujet : *Le Nouvelliste de Rouen*, 13 février 1904, et *Le Progrès de Saône-et-Loire*, 6 avril 1904.

cartilagineux incomplets en arrière, qui se divise en deux tubes longs et étroits nommés *bronches*, qui vont dans les poumons et s'y ramifient ; les *poumons*, organes spongieux et différents dont le poids varie entre 20 et 25 kilogrammes. (1)

Nez. — Le nez de l'Eléphant peut se diviser en deux parties : la partie musculaire et la partie osseuse. L'appareil nasal dans son ensemble offre une structure spéciale et présente deux conduits tapissés de membrane muqueuse destinés à amener l'air extérieur dans les chambres à air du crâne, ainsi que dans l'arrière bouche, puis de là dans la trachée-artère et les poumons.

1° *Partie musculaire.* — La partie musculaire forme la trompe proprement dite. Cette trompe n'est pas l'apanage exclusif de l'Eléphant, car on la rencontre également chez divers autres animaux, comme le tapir, le cochon, la taupe et la musaraigne, mais chez l'Eléphant elle prend un développement considérable et possède une finesse et une perfection qu'elle est loin d'atteindre chez les autres mammifères. La trompe est du reste indispensable à l'Eléphant à cause de la grosseur de son cou et de la hauteur de ses jambes qui l'empêchent de boire et de manger avec sa bouche. L'enchevêtrement des muscles dont cet appendice est composé lui donne ainsi une flexibilité, une délicatesse, une contractibilité et une puissance inouïes. Aussi n'est-ce pas sans raisons que Buffon a écrit ce joli passage : « La délicatesse du toucher, la finesse de l'odorat, la facilité du mouvement et la puissance de succion se trouvent à l'extrémité du nez de l'Eléphant. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable ; c'est non seulement un instrument organique, mais un triple sens, dont les fonctions réunies et combinées sont en même temps la cause et produisent les effets de cette intelligence et de ces facultés qui distinguent l'Eléphant et l'élève au-dessus de tous les animaux. » (2)

La partie antérieure de l'extrémité de la trompe est munie d'une sorte de doigt très flexible qui lui sert à ramasser les petits objets

(1) Chez un animal bien portant, l'inspiration et l'expiration se produisent environ de 13 à 16 fois par minute.

(2) Buffon. — *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 384.

et lui permet par exemple d'ouvrir et de fermer les portes en tournant les clefs, de pousser des verrous et de dénouer des cordes.

Le sens du toucher se trouve contenu dans l'épaisseur de la peau de la trompe ; celle-ci est pourvue de cinq paires de nerfs très développés qui lui donnent une énorme sensibilité.

La trompe mesure de 1 mètre 30 à 1 mètre 60 de longueur ; elle peut se mouvoir en tous sens, s'allonger et se raccourcir, et cela sans changer le diamètre des deux canaux qu'elle possède. Pour boire, l'Eléphant aspire d'abord l'eau avec sa trompe, puis introduit l'extrémité de celle-ci dans sa bouche et expulse le liquide à l'aide d'une forte expiration.

Si l'Eléphant peut se servir de sa trompe pour soulever et traîner des poids peu lourds, par contre, il ménage beaucoup cet organe.

Il semble avoir conscience de l'énorme utilité de cet appendice et lorsqu'il fonce sur les chasseurs il le protège en l'enroulant sur lui-même comme une ammonite. Cependant, M. F.-C. Selous écrit : « On dit que l'Eléphant des Indes reste silencieux quand il charge et qu'il tient sa trompe étroitement enroulée entre ses défenses. L'Eléphant d'Afrique, au contraire, accompagne ordinairement sa charge d'une suite ininterrompue de cris courts et aigus. Parfois, bien que rarement cependant, certains africains restent silencieux pendant qu'ils chargent, mais ils ne replient jamais, à ce que je crois, leur trompe sous leur gorge. Souvent l'Eléphant d'Afrique charge en se balançant, avec un cri profond et sa trompe tenue droite en l'air ; mais à ma connaissance, quand il est au guet, il ramène sa trompe et la tient droite contre sa poitrine. » (1) Je ne veux pas mettre en doute l'incontestable érudition de M. Selous, mais il me permettra néanmoins de ne pas partager son opinion et de soutenir que, sauf de rares exceptions, l'Eléphant d'Afrique, comme son frère des Indes, enroule sa trompe lorsqu'il charge.

Un autre point sur lequel bon nombre de dessinateurs et d'auteurs se méprennent, c'est la longueur de la trompe. Dans le livre

(1) F. C. Selous. — *L'Eléphant.* Extrait de : *Les Animaux vivants du monde.* Tome I ; *Mammifères*, p. 174.

de Buffon que je possède, (1) l'Eléphant qui y est représenté trompe relevée a cet organe près d'un tiers trop long. Les Eléphants sont pourtant assez nombreux dans nos jardins zoologiques pour qu'on ne commette pas de semblables erreurs.

Bruits. — Deux bruits bien distincts et différents sont émis par la trompe. Le premier porte le nom de *trompette* et est formé par l'expulsion rapide d'une grande bouffée d'air; l'autre peut se comparer, selon Sanderson, « au bruit produit par le pliage rapide d'une grande feuille de fer-blanc et est causé par le frappement très vif du bout de la trompe sur le sol, un courant d'air retenu jusqu'alors étant vivement émis de la trompe au moment voulu, comme par une salve ». C'est le bruit qui indique l'étonnement, la peur et l'avertissement chez l'Eléphant sauvage. (2)

Vascularité. — Les vaisseaux sanguins du nez sont très nombreux.

2° *Partie osseuse.* — Cette partie forme deux chambres irrégulières communiquant de front avec les canaux de la trompe et, par derrière, avec la bouche.

La peau qui recouvre le nez de l'Eléphant a une apparence rugueuse, est ridée et est recouverte de quelques poils noirs, longs et raides.

Yeux. — L'Eléphant a les yeux très petits proportionnellement

(1) C'est pourtant l'édition Furne et C°.

(2) D'après Lacépède et G. Cuvier (*La Ménagerie du Muséum National d'Histoire Naturelle.* — 1801), les Eléphants auraient trois cris :
1° Un cri venant de la trompe, pour jouer ;
2° Un faible venant de la bouche, quand ils désirent quelque chose ;
3° Un terrible de la gorge, lorsqu'ils ont peur ou sont en colère.
Pour moi, je considère que l'Eléphant a quatre cris que je définirai de la façon suivante :
1° Un strident, sorte de sifflement produit en soufflant avec la trompe, qui indique le contentement;
2° Un d'alarme, de crainte ou de surprise, qui vient de la bouche et se traduit par *pr-rut ! pr-rut !*
3° Un troisième comparable à un bruit de trompette et qui dénote la colère ;
4° Un autre de mécontentement et de détresse. Ils le font entendre quand ils se trouvent séparés du troupeau, lorsqu'ils ont faim ou sont fatigués. On peut le représenter par *urmph ! urmph !*
— « Le cri de l'Eléphant se fait entendre de plus d'une lieue, et cependant il n'est pas effrayant comme le rugissement du tigre ou du lion. » Buffon. — *Histoire Naturelle,* tom. IV, p. 386-387.
— « Le cri de guerre de l'Eléphant en fureur sonne à l'oreille de son ennemi comme une locomotive a celle d'un homme qui est surpris par le train sur un chemin de fer sans issue. » Livingstone. — *Explorations dans l'Afrique Australe*, p. 173-174.

à l'énormité de son corps, mais ils reflètent à merveille ses différentes sensations. Il ne les remue qu'avec lenteur et calme, mais ils sont constamment vifs et éveillés.

Un grand inconvénient pour la vue de l'Eléphant est l'extrême brièveté du cou qui empêche l'animal d'avoir toute la liberté désirable pour la bonne orientation de son regard et l'oblige à se tourner partiellement ou en entier lorsqu'il veut voir un objet qui ne se trouve pas situé dans la direction voulue. Il est vrai que l'énorme délicatesse de l'odorat et de l'ouïe compense en partie cet inconvénient visuel. Le nerf optique est très petit et les muscles sont peu importants.

L'Eléphant, à l'exemple de bon nombre d'autres animaux, possède une sorte de paupière dans le coin interne de l'œil et en-dessous des autres paupières. C'est ce qu'on nomme la membrane clignotante, membrane qui peut recouvrir en grande partie la prunelle.

Appareil lacrymal. — « Il n'y a pas ici de véritable glande lacrymale, mais celle-ci est remplacée par une glande située sur le côté interne de l'orbite, appelée glande d'Harderiam, qui verse sa sécrétion sur la troisième paupière, d'où les larmes ainsi produites tombent sur la face. Il n'y a pas d'appareil pour les conduire dans le nez comme cela existe chez la plupart des autres animaux. » [1]

Oreilles. — L'oreille de l'Eléphant est élargie et pendante. Elle jouit d'une grande subtilité et peut aisément se mouvoir. Lorsque par exemple, l'animal charge, il dresse ses oreilles comme deux éventails. Il s'en sert également pour éloigner les insectes et, d'après Buffon, pour « essuyer ses yeux. » [2]

La bordure des oreilles est une précieuse indication pour connaître l'âge de l'individu. L'endroit le plus convenable pour tâter le pouls de l'Eléphant est situé derrière la base des oreilles, mais vu la difficulté qu'il y a pour un étranger de prendre la pulsation à semblable place, on fera bien d'habituer les cornacs à le faire eux-mêmes.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 105.
(2) Buffon. — *Histoire Naturelle*, tom. II, p. 383.

Voici, d'après P. Bourdarie, les dimensions comparatives des oreilles de trois Eléphants du Muséum d'Histoire naturelle :

TOBIE		SARIT		KOUTCH	
Les plus grandes longueurs dans le sens :					
VERTICAL	HORIZONT.	VERTICAL	HORIZONT.	VERTICAL	HORIZONT.
0.80	0.60	0.50	0.37	0.39	0.32

Système musculaire. — Les muscles sont sillonnés d'une grande quantité de fibres tendineuses et acquièrent ainsi une remarquable force de résistance.

Queue. — La queue de l'Eléphant est terminée par une touffe de très gros poils et quoiqu'en dise Daubenton, elle ne descend pas « jusqu'aux talons ». (1) Elle n'a, en effet, tout au plus qu'un mètre de longueur et est assez petite en proportion de l'animal. La houppe de poils qui la termine est très recherchée par certains indigènes qui la considèrent comme un ornement (2) et Buffon nous dit même qu'elle vaut le prix de deux ou trois esclaves. (3)

Chez les individus âgés ou débiles, l'extrémité de la queue est souvent attaquée par des ulcérations.

Peau. — La couleur normale de la peau est d'un gris foncé et par suite des frictions, des lavages et des onctions huileuses, elle peut s'assombrir encore davatage. (4) L'épiderme de l'Eléphant est dur et calleux. Il jouit du « relachement », est recouvert de rares poils longs et raides, et a deux espèces de rides : les unes en creux et les autres en relief.

---

(1) Daubenton. — *Histoire Naturelle. — Description de l'Eléphant.*

(2) « Merolla observe qu'un grand nombre de païens dans ces contrées, surtout les Saggas, ont une sorte de dévotion pour la queue de l'Eléphant. Si la mort leur enlève un de leurs chefs, ils conservent en son honneur une de ces queues, à laquelle ils rendent un culte fondé sur l'opinion qu'ils ont de sa force. Ils entreprennent des chasses exprès pour la couper, mais elle doit être coupée d'un seul coup et l'animal doit être vivant, sans quoi la superstition ne lui attribuerait aucune vertu ». Abbé Prévost. — *Histoire générale des Voyages*, tom. V, p. 79.

(3) Buffon. — *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 388.

(4) La peau de l'Eléphant d'Afrique possède encore un aspect plus foncé et plus rude que celle de l'espèce asiatique.

La peau est très épaisse, mais est loin d'être égale sur toutes les parties du corps. Son épaisseur et sa dureté ne l'empêchent pas d'être sensible aux moindres piqûres d'insectes et de se fendiller très facilement sous l'ardeur du soleil. On doit donc, afin d'éviter ce dernier inconvénient, assouplir constamment la peau et l'enduire d'un corps gras lorsque l'animal travaille en pleine chaleur. (1)

Poids de la carcasse. — D'après Gilchrist, le poids de la carcasse d'un Eléphant de taille moyenne est le suivant :

« En procédant à la pesée des portions de la carcasse, comme il est indiqué ci-dessous, il a été apporté la plus grande attention pour assurer l'exactitude des résultats et je considère les chiffres donnés comme étant, à quelques kilogrammes près, le poids exact de l'animal vivant :

Tête, comprenant la cervelle pesant 7 k. 473.	213 k. 000
Jambe gauche de devant	138 k. 930
Jambe droite de devant	134 k. 110
Epaule gauche	46 k. 106
Epaule droite	53 k. 900
Jambe gauche de derrière	122 k. 791
Jambe droite de derrière.	139 k. 552
Côtes gauches	72 k. 671
Côtes droites.	113 k. 300
Aloyau et partie de la fesse	159 k. 500
Bassin	173 k. 738
Cou.	43 k. 989
Sternum	38 k. 094
Cœur	18 k. 847
Poumons et diaphragme.	44 k. 443
Rognons	7 k. 300
Intestins (grêles et gros)	124 k. 628
Foie.	22 k. 994

(1) Les Eléphants en liberté ont soin de se baigner souvent et de se rouler ensuite dans la poussière ou dans la boue. (Voir à ce sujet le chapitre VI).

Rate . . , ...	2 k. 040
Estomac	43 k. 536
Poids total de la carcasse et des organes .	1.713 k. 469
Poids des excréments.	118 k. 279
Eau contenue dans les boyaux et la cavité abdominale.	122 k. 361
Total général	1.954 k. 109

Les dimensions de l'animal étaient les suivantes :

Hauteur	2 m. 226
Longueur depuis le haut du front à la naissance de la queue	3 m. 061
Autour de l'abdomen	3 m. 946

Longueur des intestins :

Intestin grêle	20 m. 644
Gros intestins	11 m. 612
Longueur totale des intestins.	32 m. 256

« L'épaisseur de la peau varie entre 18 et 25 millimètres, les parties les plus épaisses sont autour de l'aloyau et des fesses.

« La profondeur de l'artère carotide, depuis la surface du cou, est de 10 centimètres, le diamètre de cette artère étant de 18 millimètres.

« La veine jugulaire, à proximité très rapprochée de l'artère carotide, a environ 12 millimètres. Les mesures de l'animal, prises étant vivant, montrent que la carcasse, pesée ensuite en morceaux, dépassait la taille moyenne ».



CHAPITRE IV

Considérations Générales

Place zoologique. — Habitat. — Eléphant d'Asie. — Eléphant d'Afrique. — Taille. — Poids. — Age. — Nourriture. — Maladies.

L'Eléphant appartient à l'ordre des proboscidiens, dont il constitue le seul représentant.

A l'état sauvage, il habite l'Asie et l'Afrique. En Asie, il est fréquent dans l'Inde, Ceylan, l'Assam, la Birmanie, le Siam, la Cochinchine, l'Indo-Chine, Sumatra et Bornéo. En Afrique, on le rencontre dans la majeure partie située en dessous du Sahara, dans plusieurs régions de l'Afrique Centrale et dans la Colonie du Cap, où il en existe deux troupeaux placés sous la protection du Gouvernement.

D'après cette répartition, on divise l'Eléphant en deux espèces bien distinctes : l'Eléphant d'Asie (Elephas Indicus Cuv.) et l'Eléphant d'Afrique (Elephas Capensis, id.)

De très bonne heure, on remarqua les différences qui existent entre ces deux espèces, sans pourtant les bien définir. Diodore de Sicile nous dit un des premiers que : « l'Inde, nourrit une quantité incroyable d'Eléphants qui l'emportent de beaucoup par le courage et la force sur ceux que produit la Lybie ». (1) Appien le confirme (2) et Pline et Solin disent que, en général : « les Africains sont plus petits que ceux des Indes ». (3)

---

(1) Diodor. Sicul., lib. II, c. 35.
(2) Appian., — *Bell. Syriac.*, éd. Amsterdam, 1670. 8°, tom. I, p. 173.
(3) Philostrate distingue des Eléphants de montagnes, de plaines et de marais, mais ce ne sont là que de simples variétés et non des espèces.

Les Romains désignaient par l'adjectif *Indi*, les Eléphants d'Asie et par celui de *Libyci*, *d'Afri* ou de *Mauri* ceux d'Afrique.

Nous avons du reste vu ces deux races figurer tour à tour dans les guerres de l'antiquité et si les Eléphants d'Asie firent partie des armées de Porus, d'Alexandre et de ses successeurs, ainsi que de Pyrrhus, les Eléphants d'Afrique servirent dans les armées des Ptolémées, des Carthaginois, de Jugurtha et de Juba. On se rappelle également que ce fut cette dernière espèce que les Romains employèrent lorsqu'ils crurent bon d'enrôler ces animaux dans leurs armées.

L'Eléphant d'Asie se distingue de l'Eléphant d'Afrique principalement par le front, les oreilles, les molaires, les défenses, le nombre d'ongles, la peau, la taille, etc. Voici, du reste, un tableau qui indiquera ces différences :

ÉLÉPHANT D'ASIE	ÉLÉPHANT D'AFRIQUE
Front large à bosses proéminentes.	Front plus étroit, fuyant, convexe.
Œil petit.	Œil moyen.
Oreilles proportionnées ; dimensions moyennes : long. 0.70 ; larg. 0.50.	Oreilles très grandes ; dimensions moyennes : long. 1.30 ; larg. 0.83.
Molaires étroites, à plaques nombreuses et à lamelles elliptiques.	Molaires plus larges, plaques moins nombreuses, recouvertes d'un émail plus épais pouvant triturer des substances plus dures. Lamelles losangiques.
Mâles à défenses bien développées assez communs dans l'Inde et en Birmanie, rares dans le Sud et à Ceylan. Femelles à défenses extrêmement courtes et comme avortées.	Nord et Centre de l'Afrique, mâles et femelles à défenses bien développées ; femelles sans défenses rares. Afrique Australe, femelles sans défenses plus nombreuses. (1)
Ivoire médiocre.	Ivoire plus fin, plus dur et moins sujet à jaunir.
Dos arqué.	Dos creusé.
Nombre *naturel* des ongles : Pied de devant : 5. Pied de derrière : 4.	Nombre *naturel* des ongles : Pied de devant : 4. Pied de derrière : 3.

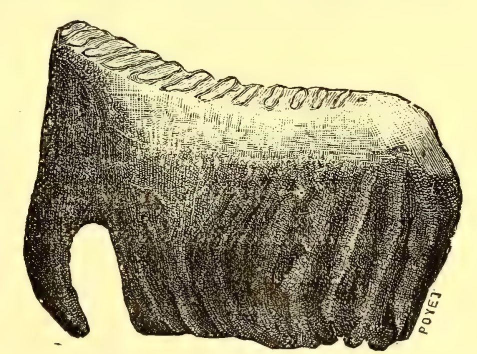
(1) Ce fait coïncidant avec une diminution de la taille tendrait à indiquer, comme à Ceylan, un phénomène de dégénérescence. Ce phénomène se retrouve dans le Nord et l'Est de l'Abyssinie.

Trompe sans plis, au repos.	Trompe présentant dix gros plis à partir de la base et une série de plis plus petits, de moins en moins accusés jusqu'à l'extrémité. Trompe puissante, à large base d'insertion.
Un seul prolongement digitiforme.	Deux prolongements digitiformes opposables.
Peau peu plissée.	Peau très plissée, plus foncée, plus rude.
Partie la plus élevée du corps : milieu de l'épine dorsale, sommet du dos.	Partie la plus élevée du corps : l'épaule.

Durant très longtemps, on décrivit indistinctement des dents molaires d'Eléphant des Indes et d'Eléphant d'Afrique sans avoir l'idée de les comparer.

C'est ainsi que la Société Royale de Londres fit représenter en 1715 des molaires d'Eléphant d'Afrique, pour servir d'objet de comparaison à des molaires fossiles qui se rapprochent énormément de celles des Indes, et personne n'osa insister devant une dissemblance aussi évidente.

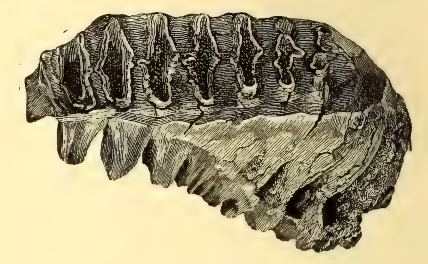
Ce fut Camper qui, le premier, distingua les deux espèces d'Eléphants d'après la structure intime de leurs molaires. (1) Blumenbach, puis Cuvier, étudièrent ensuite fort adroitement la question. Ce fut du reste également ce dernier qui, en 1795, fit remarquer les caractères distinctifs qu'offrent les crânes des deux Eléphants (2) et qui, peut-être, montra le premier les différences, pourtant bien visibles, qui existent entre les dimensions des oreilles chez les deux espèces.



Dent molaire d'Eléphant d'Asie
(Grandeur : 20 × 12)
(Cliché Al. Stuer)

(1) Les planches qu'il en donna sont fort bonnes.
(2) Cuvier. — *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes*, tom. II, p. 106 du chap. sur *les Eléphants vivants et fossiles*, art. VII (éd. 1812).

L'Eléphant d'Asie paraît beaucoup moins bien supporter la chaleur que l'Eléphant d'Afrique. C'est pour cette raison qu'il recherche les endroits denses et touffus. Il se couche également par terre pour se reposer ou dormir, ce que son congénère africain ne fait guère que pour se rouler dans la vase ou s'enduire de poussière au sortir du bain.



DENT MOLAIRE D'ELÉPHANT D'AFRIQUE
(Grandeur : 24 × 7)
(Cliché Al. Stuer)

Comme on le voit, les différences entre ces deux races sont visibles aussi bien dans l'aspect extérieur que dans les habitudes. Certains auteurs prétendent même que l'Eléphant des Indes est plus intelligent, plus courageux et moins farouche que l'Eléphant d'Afrique. (1) Cette dernière opinion qui n'est basée sur aucun fait précis, mais la plupart du temps sur des questions de parti pris, ne saurait être prise en considération.

Bien souvent on s'est plu à outrer considérablement la taille des Eléphants. Cette exagération découle principalement des dimensions exceptionnelles de quelques individus et de la façon fort fantaisiste qu'on emploie parfois pour mesurer ces animaux. (2) Une autre erreur encore plus grave vient de ce que certains auteurs s'entêtent à considérer l'Eléphant d'Asie comme beaucoup plus grand que son confrère africain. (3)

La hauteur à l'épaule d'un Eléphant d'Afrique mâle varie entre 3 mètres 30 et 3 mètres 50. Dans la partie Nord de l'Afrique centrale, cette hauteur peut néanmoins atteindre 3 mètres 75 et même

(1) Armandi, notamment.

(2) Evans raconte à ce propos l'histoire suivante : « Les Eléphants de Madras, nous dit-on, atteignaient autrefois de 17 à 20 pieds anglais de hauteur et on rapporte qu'un animal de Dacca avait 14 pieds. M. Corse se promit, si possible, de voir un de ces animaux énormes. Dans cette idée, il prit la peine d'aller à Dacca et fut très surpris de trouver que, d'après ses mesures, l'animal indiqué comme mesurant 14 pieds n'excédait pas la hauteur de 10 pieds (ce qui est déjà une belle taille). » — *Traité sur les Eléphants*, p. 9.

(3) « Les Eléphants d'Asie l'emportent par la taille et la force sur ceux d'Afrique ». BUFFON. — *Histoire Naturelle*, tom. IV. p. 380.

— « La taille des Eléphants d'Asie est de 9 à 10 pieds et les femelles sont en proportion plus petites ; quant à ceux d'Afrique, il est rare qu'ils excèdent 8 pieds ». — ARMANDI. — *Histoire militaire des Eléphants*, liv. I, ch. I, p. 3.

4 mètres. Saïd, du Muséum, mesurait 3 mètres 75. Quant aux femelles, leur moyenne à l'épaule est de 2 mètres 80 à 3 mètres 05.

L'Eléphant d'Asie n'atteint que très exceptionnellement ces dimensions. La taille moyenne des mâles ne dépasse pas 2 mètres 55. (1) Sanderson et Evans nous disent du reste qu'un « Eléphant mesurant dix pieds, hauteur des épaules, n'existe ni dans l'Inde, ni en Birmanie ».

« La hauteur moyenne des Eléphants femelles de Ceylan, nous dit encore à cet égard Samuel White Baker (2) est d'environ sept pieds dix pouces jusqu'à l'épaule et celle des mâles excède parfois sept pieds; en Afrique, des mesures précises m'ont permis de déterminer une hauteur de neuf pieds pour les femelles et de dix pieds six pouces pour les mâles. (3) Ainsi, la taille des Eléphants femelles en Afrique correspond à celle des mâles de l'île de Ceylan.»

Et ailleurs, le même auteur ajoute à propos des mesures d'un Eléphant : « C'est un mâle superbe, et avant qu'on ne le taille en pièces, je prends sa mesure :

De l'extrémité de la trompe jusqu'à l'extrémité charnue de la queue	26	pieds	1/2	pouces
Hauteur perpendiculaire depuis l'épaule jusqu'au pied de devant.	10	—	6 1/2	—
Pourtour du pied de devant. . .	4	—	10 1/4	—
Longueur d'une défense (courbure).	6	—	6	—

Poids des défenses : 80 livres + 69 livres = 149 livres

Soit en mesures françaises : longueur : 7 mètres 942 millimètres ; hauteur : 3 mètres 272 ; pourtour du pied : 1 mètre 53.

Voici maintenant les indications fournies par le bien célèbre dresseur d'Eléphants M. Hagenbeck, de Hambourg : « L'Eléphant africain atteint un ou deux pieds de plus que l'indien ; il devient beaucoup plus fort que lui.

Un Eléphant de l'Inde, à deux ans, possède une hauteur d'environ 1 mètre 25 à 1 mètre 30 et pèse de 7 à 800 kilos. Dans une

(1) Hornaday exagère donc lorsqu'il dit que le mâle mesure au niveau de l'épaule 9 pieds 6 pouces et la femelle 8 pieds.

(2) SAMUEL WHITE BAKER. — *Découverte de l'Albert Nyanza*, p. 192.

(3) Ce sont des mesures anglaises. Le pied équivaut à 30 centimètres et le pouce à 0,025.

année, de deux à trois ans, l'animal croît de 10 à 15 centimètres. Cela dépend cependant de son état de santé et de la pousse des dents. Pour les douze années suivantes, on peut dire que l'animal croît par an d'environ 10 centimètres et qu'il acquiert une force de 60 kilos environ par an, ce qui fait qu'à l'âge de 14 ans, il est capable de porter un poids de 800 à 850 kilogrammes.

Avec l'Eléphant d'Afrique, les proportions sont les mêmes. Une femelle d'Eléphant d'Afrique que j'importai au printemps de 1882 et qui fut envoyée à la ménagerie royale de Schœnbrunn était alors âgée d'un an et demi et mesurait 1 mètre 20 de haut. L'été dernier (1894), l'animal mesurait 2 mètres 31 ».

Le bien connu Jumbo qui, en l'année 1865, devint la propriété du Jardin Zoologique de Londres dans un échange avec Paris, mesurait alors 1 mètre 40 et devait être âgé de 3 ans. Pendant l'hiver de 1882, il fut exporté en Amérique et atteignit là une hauteur de 3 mètres, âgé au plus de 20 ans.

D'après mes propres expériences, je crois pouvoir dire que les Eléphants atteignent leur taille maximum vers l'âge de 15 à 16 ans. En moyenne, l'Eléphant d'Afrique atteint deux pieds, la femelle un pied de plus que ceux de l'Inde.

Enfin, et pour terminer, je ne puis résister au plaisir de reproduire les très intéressantes remarques d'Evans : (1) « Sur les 300 mâles mesurés en Birmanie, la hauteur moyenne était de 7 pieds 10 pouces et demi et le tour de 11 pieds 10 pouces ; et sur 100 femelles la hauteur moyenne a été trouvée de 7 pieds 5 pouces trois quarts et le tour de 10 pieds 11 pouces. Tous ces animaux furent mesurés aux épaules, comme on fait pour les chevaux. Un marchand par lequel sont passés quelque chose comme 2.000 Eléphants, déclare qu'il n'a vu qu'une fois un animal mesurant 9 pieds 4 pouces aux épaules. M. C.-B. Lacey m'a informé que le plus grand animal dont est propriétaire au Siam, la « Bombay-Burma Trading Corporation » (2) mesure 9 pieds 7 pouces. Ces exemples prouvent combien il est rare de rencontrer un animal de 9 pieds et

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 9 et 10.

(2) Grande et puissante Compagnie Anglo-Indienne se livrant à l'exploitation des forêts de teck du Siam et de la Birmanie (Claine).

demi et au dessus, car la Compagnie ci-dessus a un record de plusieurs milliers d'Eléphants et est la seule en possédant un de 9 pieds et demi, quoiqu'en employant actuellement deux ou trois mille.

Deux fois la circonférence du pied égale, aussi près que possible, la hauteur aux épaules. Ainsi qu'il est dit ci-dessus, ces animaux doivent être mesurés comme les chevaux, c'est-à-dire que le toisement vertical doit être pris aux épaules. »

Comme on le voit d'après ces quelques citations, l'Eléphant d'Afrique est bien réellement plus grand que son frère d'Asie et les exceptions asiatiques ont même beaucoup de peine à égaler la taille moyenne des Eléphants africains. Le plus grand Eléphant des Indes que Sanderson ait vu ne mesurait en effet que 9 pieds 10 pouces et la plus grande femelle 8 pieds 5 pouces. Buckingham qui a séjourné assez longtemps aux Indes, dit que le plus grand Eléphant qu'il y ait jamais rencontré avait 10 pieds 6 pouces.(1) Enfin, le major Forbes, qui a demeuré onze ans à Ceylan, n'en a vu qu'un seul qui dépassait 10 pieds ; il affirme même que ceux de 9 pieds sont excessivement rares. (2)

Le Musée de Calcutta qui possède un squelette monté d'Eléphant indien mesurant 3 mètres 37 à l'épaule, a donc un véritable phénomène.

Mais, si la monographie de l'Eléphant d'Afrique est moins connue que celle de l'Eléphant indien ; on doit, comme le dit si bien Paul Bourdarie, s'efforcer de faire le plus possible des études sur place soit sur l'animal vivant, soit sur l'animal tué à la chasse ou mort de maladie.

Le regretté M. Milne-Edwards a, dans le même ordre d'idées, publié en 1896 une courte notice sur l'Eléphant Koutch du Muséum d'Histoire Naturelle : (3) « Koutch, dit-il, est arrivé à Paris le 28 octobre 1894 ; il était âgé d'environ quinze mois.

Le tableau suivant permet de suivre l'accroissement successif de

(1) Buckingham. — *Tableaux pittoresques de l'Inde.*
(2) Forbes. — *Eleven years in Ceylon,* tom. I, ch. 10.
Toutes ces mesures sont anglaises.
(3) *Bulletin de Muséum*, 1896, n° 8.

sa taille et de son poids, et montre qu'en deux années il a gagné 476 kilos et qu'il a grandi de 45 centimètres.

DATES	POIDS	CIRCONFÉR.	HAUTEUR
	kilogr.	mètres	mètres
Décembre 1894	295	2,05	1,12
Janvier 1895	343	2,23	1,17
Avril »	400	2,42	1,25
Juillet »	447	2,47	1,33
Octobre »	510	2,57	1,35
Janvier 1896	550	2,65	1,38
Avril »	618	2,74	1,39
Juillet »	702	2,77	1,45
Octobre »	732	2,79	1,59

Pourquoi ne pas avoir dressé un tableau identique pour Tobie, et comparer ainsi les progrès du Cambodgien à ceux de l'Ethiopien ?

Je dois à l'obligeance de P. Bourdarie les dimensions comparatives suivantes, prises sur trois Eléphants du Muséum d'Histoire Naturelle :

	TOBIE femel. d'Afrique	SARIT femel. des Indes	KOUTCH mâle des Indes
	mètres	mètres	mètres
Dist. du sol au poitrail prise à la jambe de devant	1 »»	0,95	1 »»
Distance du sol à l'abdomen	0,65	0,75	0,73
Longueur du corps	1,55	1,35	1,47
Circonférence prise à la hauteur de la poitrine et de la selle	3 »»	2,50	3,10

Comme bien on pense, le poids de l'Eléphant est très variable et diffère suivant les individus. Le poids moyen paraît être de 4.500 kilogrammes, mais il peut atteindre 6.000 et même 7.000 kilogrammes comme chez Saïd, l'Eléphant d'Afrique que possèdait le Muséum.

Il en est de même pour la longévité qu'on ne peut établir

d'une façon bien absolue. Les animaux domestiques ou ceux qui vivent dans les ménageries ne nous renseignent guère sur ce point. Aussi, n'est-il nullement extraordinaire que les anciens se soient trompés dans leurs évaluations et les aient singulièrement exagérées. Onésicrite, cité par Strabon (1) nous fait par exemple vivre l'Eléphant 300 ans. Philostrate raconte que l'Eléphant de Porus vivait encore quatre siècles après ce roi. (2) Pline fixe les limites de la vie de ces animaux entre 2 et 300 ans. (3) Seul, Aristote approche de la vérité en l'évaluant de 120 à 200 ans. (4)

D'après mes propres déductions, je crois pouvoir assurer que l'Eléphant à l'état sauvage peut vivre au maximum 120 ans, (5) tandis que 80 ans me semble la limite qu'il peut atteindre en captivité.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne parvient jamais à 200 ans, comme Buffon le prétend.

L'*Ayéen Akbéry* qui, il y a plus d'un siècle, donnait le chiffre de 120 ans n'était donc pas loin de la réalité, (6) que je crois être de 75 à 85 ans à l'état sauvage, c'est-à-dire environ le double de notre moyenne.

Je sais bien que dans certains cas on a vu des Eléphants dépasser 140 ans, mais ce ne sont là que de véritables exceptions aussi rares que nos centenaires actuels. Un exemple de ce genre est cité par Breton qui raconte qu'un de ces animaux attaché alors à l'établissement d'Eléphants de Matura, servit les Hollandais pendant toute la durée de leur occupation (c'est-à-dire durant plus de 140 ans) et qu'ils l'avaient trouvé eux-mêmes dans les écuries, lors de l'expulsion des Portugais, en 1656. (7)

---

(1) Strab., — *Geogr.*, XV, I, p. 280.
(2) Philostrat., — *Appollen. vit.*, lib. XV.
(3) Plin., — *Hist. Nat.*, VIII, 10.
(4) Arist., — *Animal.*, IX, 72.
(5) « Les Eléphants croissent jusqu'à la moitié de leur âge (ce qui est faux) et vivent ordinairement 150 ans ». — *Voyage de Drack autour du monde*, p. 104.

— « Les Eléphants portent deux ans et peuvent vivre jusqu'à 150 ans ». — *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. VII, p. 31.

— « Nonobstant toutes les recherches que j'ai faites avec assez de soins, je n'ai jamais pu savoir bien exactement combien l'Eléphant vivait et voici toutes les lumières qu'on peut tirer de ceux qui gouvernent ces animaux. Ils ne savent vous dire autre chose, sinon que tel Eléphant a été entre les mains de leur père, de leur aïeul et de leur bisaïeul ; et supputant le temps que ces gens-là ont vécu, il se trouve quelquefois qu'il monte à 120 ou 130 ans ». — *Voyage de Tavernier*, Rouen 1713, tom. III, p. 242 et 243.

(6) Ayeen Akbery. — *Or the institutes of the emperor Akber* translated by F. Gladwin, London, 1800.

(7) Breton. — *Dictionnaire d'Histoire Naturelle.*

Suivant Sanderson « l'Eléphant atteint toute sa croissance, mais non sa maturité entière à l'âge de 25 ans environ, et ce n'est que vers 35 ans qu'il possède toute sa force et sa vigueur ». Je partage aisément cet avis que je crois bien fondé.

Les Birmans qui ont une très grande expérience des Eléphants désignent de la façon suivante les diverses périodes de croissance :

De 25 à 35 ans, *hsin-un* = jeune et faible ;

De 25 à 45 ans, *kyi-byi* = croissance complète ;

De 45 à 50 ans, *hsin-daing* ou *mundi* = âge moyen ;

De 50 à 60 ans, *obyi* ou *mun-hve-byi* = passé la moyenne et sur le déclin.

Comme nous l'avons vu plus haut, la bordure des oreilles est le plus sûr et rapide moyen de reconnaître l'âge d'un Eléphant. Plus la bordure du haut de l'oreille sera roulée et plus le sujet sera âgé. Chez les individus de trente à quarante ans, cette bordure peut atteindre 2 à 3 centimètres, alors que chez ceux de huit à dix ans, elle commence à peine à se rouler. Cette bordure augmente ainsi jusqu'à environ soixante ans où elle peut mesurer de 5 à 6 centimètres.

Evans nous donne les moyens suivants pour reconnaître les vieux Eléphants : « Un ensemble d'aspect misérable, la tête maigre, le crâne paraissant à peine recouvert de peau, des trous profonds se voient au-dessus des yeux et souvent sur les joues (de côté et de face) ; la peau couvrant le front présente fréquemment un aspect craquelé et verruqueux. Il y a souvent de l'opacité dans les yeux, d'où découle une quantité anormale d'eau. La bordure des oreilles, particulièrement en bas, est déchirée et éraillée. La peau de la trompe est rugueuse, dure et verruqueuse, cet organe paraissant avoir perdu beaucoup de souplesse. La peau couvrant le corps est luisante et recroquevillée. Les jambes sont plus minces que dans la jeunesse et l'énorme masse des muscles, visible alors, est imperceptible ; le contour des membres, surtout juste au dessus des pieds, est considérablement réduit. La peau autour des ongles présente une apparence verruqueuse et craquelée. La queue est écailleuse, dure, et l'extrémité est souvent dégarnie de poils. » (1)

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 8.

Pour qu'un Eléphant soit bien portant il doit manger ce que bon lui semble. Aussi la méthode employée aux Indes et qui consiste, le travail une fois terminé, à envoyer les Eléphants pâturer eux-mêmes dans la jungle, est-elle excellente. Les animaux y trouvent une nourriture variée, abondante, saine et de leur goût. Malheureusement, cette méthode ne peut être appliquée partout. On ne se figure pas très bien les Eléphants de notre Muséum allant plusieurs fois par jour brouter les pâturages équivoques de la plaine Saint-Denis ou les pouces rachitiques des arbres du Bois de Boulogne ! Aussi a-t-on recours à la nourriture *artificielle*, peut-être moins salubre, mais chez nous à coup sûr plus pratique.

L'orsqu'il est à l'état sauvage, l'Eléphant se nourrit principalement d'herbes, d'écorces d'arbres, palmes, cannes, plantes grimpantes, fruits, etc., et c'est à cause de cette diversité que l'on doit, lorsqu'il est prisonnier, changer le plus possible ses aliments ordinaires, suivant les saisons, les circonstances et les pays. Les jeunes jets de bambous, les palmiers, le millet, la paille de maïs, la canne à sucre, les tiges et feuilles de bananiers, les pommes de terre, patates et ignames, le riz, le manioc, le sagou, les ananas, les bananes, les melons d'eau, les oranges, sont leurs aliments préférés et doivent donc leur être donnés le plus abondamment possible.

« L'Eléphant, nous dit Livingstone (1), est un mangeur des plus délicats ; il affectionne particulièrement les arbres et les fruits à saveur douce ; le mohonono, le mimosa, tous ceux qui contiennent beaucoup de matière saccharine, de mucilage et de gomme. On lui voit secouer les grands palmiers pour en faire tomber les semences qu'il ramasse et qu'il mange une à une ; ou bien, on le trouve à côté du masuka ou d'autres arbres fruitiers, dont il cueille patiemment les fruits, et toujours un à un. Il se nourrit aussi des bulbes et des tubercules de certaines plantes qu'il déterre, mais qu'il ne digère pas complètement. Bruce a dirigé l'attention des naturalistes sur les morceaux de bois non digérés, qu'il avait vu dans la fiente des Eléphants ; il doit avoir observé que ni les feuilles, ni les graines ne changent de nature en traversant l'appareil digestif de cet animal ; les fibres ligneuses des racines et des bran-

(1) Livingstone. — *Explorations dans l'Afrique australe*, p. 619 et 620.

ches qu'il a mangées sont rendues à l'état d'étoupes, la partie nutritive seule en a été extraite. »

Il est mauvais de rationner les Eléphants. Ils doivent manger à leur faim entière et comme ils gachent une certaine partie de leur ration (soit qu'ils la trouvent sale ou qu'ils s'en amusent) on doit toujours la majorer légèrement.

Lorsqu'on ne peut accorder plus de temps, l'heure la plus propice pour le repas est avant et après le travail. Il ne faut en aucun cas suivre l'exemple de certains patrons qui laissent les Eléphants attendre leur nourriture pendant souvent plusieurs heures après qu'ils ont travaillé.

« Des boulettes d'épices aromatiques, connues dans l'Inde sous le nom de « mussauls », sont aussi données occasionnellement. Elles se composent d'une grande variété de substances végétales, dont beaucoup sont aromatiques, comme les suivantes :

Gingembre	Poivre noir
Assa-fœtida	Coriandre
Anis	Cardamine
Curcuma	Ail
Graines de carvi	Clous de girofle
Oignons	Noix muscade

et autres. Ces boulettes sont très utiles pendant la saison chaude, car elles facilitent la digestion. On mélange, le plus souvent, ces ingrédients avec du beurre clarifié, du sirop de sucre ou du miel. Malgré toutes leurs propriétés, quand le besoin s'en fait sentir, on ne doit user de ces boulettes qu'avec sobriété. (1)

Une petite quantité de sel est également nécessaire ; elle aide à l'assimilation et débarrasse les intestins de certains parasites. La dose doit être de 70 à 100 grammes par jour. (2)

Sanderson fournit de curieux renseignements à propos de la quantité de nourriture des Eléphants. Il écrit : « quatre cents kilogrammes de bon fourrage doivent être regardés comme la ration minima d'un Eléphant ayant atteint toute sa croissance. » Il ajoute qu'il a vu Tusker en manger quatre cents kilos en dix-huit heures.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants.* p. 35.
(2) Les Eléphants sauvages se rendent souvent dans ce but aux sources salées.

L'échelle des rations de l'Intendance pour les Eléphants du Bengale, de Madras et de la Birmanie est imprimée au volume V, appendice 39, paragraphe 1917 du *Commissariat Transport*, comme il suit :

1° Quand les Eléphants ne sont pas en ligne de marche, il leur est alloué 60 grammes de sel et 30 grammes d'huile à chacun. Ci-dessous est la proportion de nourriture fraîche ou sèche, selon les cas, pourvu que la dernière ne consiste pas uniquement en paille, c'est-à-dire sans aucun grain avec :

	ALIMENTS	
	Verts*	Secs
	kilogr.	kilogr.
Grands Eléphants, c'est-à-dire ceux au-dessus de 8 pieds 1/2 de haut	295	150 1/2
Taille moyenne, c'est-à-dire ceux entre 7 1/2 et 8 pieds 1/2	261	150 1/2
Petits Eléphants au-dessous de 7 pieds 1/2	227	113 1/2

* Canne à sucre, blé vert, etc...

2° Lorsque des feuilles et nervures de bananiers, des branchages ou des herbages de la jungle sont donnés, la quantité de nourriture allouée est comme suit :

Quand les vivres peuvent être procurés gratis		Quand ils doivent être payés
	kilogr.	Les quantités ne doivent pas excéder la valeur du prix que coûte la ration de canne à sucre, calculée au prix courant.
Grands Eléphants	580	
Eléphants de taille moyenne	522	
Petits Eléphants	454	

3° Les vivres secs ne doivent être délivrés qu'au cas où il est impossible de s'en procurer de verts.

4° Les proportions suivantes représentent les rations journalières des Eléphants en marche de service :

En service de marches	Grains	Secs	Verts	Sel	Huile
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	gr.	gr.
Grands Eléphants...........	6,80	90 1/2	217 1/2	60	30
Eléphants de taille moyenne.	6,80	79 1/2	18 1/2	60	30
Petits Eléphants	6,80	68	144	60	30

5° Les cornacs recevront une allocation spéciale de 45 centimes par jour, quand ils devront couper eux-mêmes la nourriture et qu'elle est fournie gratuitement. Cette allocation peut être accordée même quand les animaux pâturent.

6° Les officiers de l'intendance sont autorisés à refuser aux cornacs cette allocation journalière de 45 centimes si leurs animaux ne sont pas tenus en bon état.

7° Quand le prix des rations de fourrage pour les Eléphants dans les cantonnements, excède celui des rations en service, les Eléphants dans les cantonnements doivent être nourris d'après le tableau précédent.

8° Les règles du paragraphe ci-dessus ne s'appliquent pas aux Eléphants de batteries lourdes, auxquels sont allouées des rations conformément au paragraphe 1917, appendice 38. Ce paragraphe donne la proportion des rations comme il suit :

ÉLÉPHANTS	DANS LE CANTONNEMENT					EN MARCHE		AU PATURAGE	
	Grains	Fourrage Sec	Fourrage Vert	Sel	Huile	Grain	Fourrage Huile et Sel	Grain	Huile et Sel
	kilogr.	kilogr.	kilogr.	gr.	gr.	kilogr.	kilogr.	kilogr.	gr.
1re classe ..	6,800 (1)	90 1/2	217 1/2	60	30	6,800	»	6,800	»
2e classe ..	6,800 (1)	68	144	60	30	6,800	»	6,800	»

Lorsqu'il est donné aux Eléphants du *paddy* au lieu de riz ou de la farine, la ration doit être doublée. Si on alloue du *paddy* ou du riz, il est nécessaire d'y joindre 5 kilogrammes d'herbages par jour et par Eléphant, pour y renfermer le grain en petits paquets, afin d'empêcher le gaspillage. »

(1) Farine grossière (atta) ou riz.

L'Eléphant que le roi de Portugal avait envoyé à Louis XIV en 1668 et qui vivait à la ménagerie de Versailles recevait chaque jour :

80 livres de pain ;
12 pintes de vin ;
2 seaux de potage ;
2 seaux de riz cuit dans l'eau ;
1 gerbe de blé.

Les deux Eléphants que possédait la ménagerie du Muséum en 1801, consommaient : (1)

100 livres de foin ;
18 livres de pain ;
5 bottes de carottes ;
5 mesures de pommes de terre.

Ils buvaient près de 30 seaux d'eau chacun, soit 300 litres.

Les Eléphants du Jardin d'Acclimatation de Paris recevaient journellement :

NOMS	FOIN	RIZ	PAILLE	Son Avoine	Pommes de terre
	Bottes	kilogr.	Bottes	Litres	kilogr.
Juliette	8	»	2	40	»
Sam	4	»	2	20	10
Yvette	2	»	1	»	10
Helyette	2	1	1	»	10

Saïd et Tobie, du Muséum, avaient respectivement :

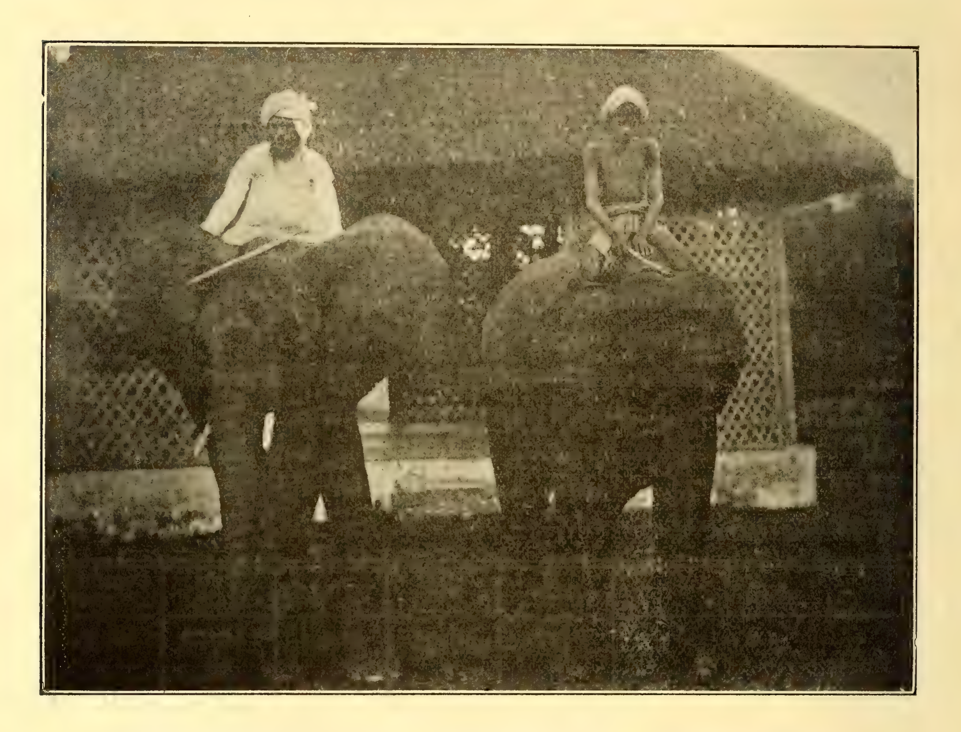
NOMS	LUZERNE	FOIN	Paille de blé	AVOINE	ORGE	MAÏS	SON
Saïd	11	»	2	3	3 1/2	4	8
Tobie	6	1	2	2 1/2	3 1/2	»	5

Saïd buvait environ 500 litres d'eau en temps ordinaire et en été cette quantité pouvait monter jusqu'à 750 litres. Son coût quotidien était de dix francs.

L'Eléphant adore aussi le vin et les spiritueux et s'en enivrerait

(1) Ils avaient 18 ans et venaient de Ceylan.

très volontiers. (1) Il semble également aimer la fumée du tabac, mais elle l'étourdit très vite et le grise.



FEMELLE AFRICAINE ET FEMELLE INDIENNE, ADULTES, CHEZ M. HAGENBECK, A STELLINGEN, PRÈS HAMBOURG.
(Remarquer les dimensions des oreilles de la femelle africaine)

L'Eléphant est un animal assez délicat. Il est sujet à de fréquentes maladies et à de multiples infirmités. Il exige des soins nombreux et une surveillance médicale consciencieuse, car bien souvent, en effet, cet animal n'est malade qu'à cause de l'incurie de son cornac ou de l'exigence de son patron. On ne doit pas oublier non plus que l'Eléphant est un animal *nocturne* qui, à l'état de liberté, se réfugie durant le jour dans les endroits les plus touffus et les plus frais de la forêt. Or, à peine domestiqué, on l'expose durant plusieurs heures à l'ardeur du soleil, sans se soucier des fâcheuses

(1) « Je leur ai vu boire du vin à Paris et leur cornac m'a assuré qu'ils buvaient de même avec plaisir de l'eau-de-vie, de l'arrack et des liqueurs fortes. » HOUEL. — *Histoire naturelle des deux Eléphants mâle et femelle du Muséum de Paris (1803).* Voir également BUFFON, etc.

conséquences (1) que ce traitement peut entraîner et sans seulement protéger sa tête par un linge imbibé d'eau ou même par une simple couverture.

On ne s'occupe guère davantage de la quantité de travail que peut fournir chaque animal. En matière de force et de résistance rien n'est plus absolu chez l'Eléphant que chez l'homme et les autres animaux. Le travail doit donc être gradué et réglé d'après les individus et exécuté de préférence le matin de très bonne heure et l'après-midi après 3 ou 4 heures. Il ne faut pas non plus exiger de l'Eléphant un travail de plus de trois heures consécutives après lesquelles une bonne heure de repos à l'ombre devra lui être accordée.

La nourriture joue encore un grand rôle dans la santé de ce mammifère. Comme nous l'avons vu, elle doit être saine et abondante. Quant à l'hygiène elle est d'un excellent secours pour éviter les maladies et les épidémies. Une écurie humide et malpropre, ainsi que le manque de soins, sont autant de causes inévitables de maux de toutes sortes.

Lorsqu'un animal présente quelques symptômes maladifs, il faut immédiatement faire cesser tout travail. Il doit être placé dans une écurie saine et bien abritée et, pour le cas où il aurait des frissons, il devra être enveloppé de couvertures et massé à l'aide des pieds et des mains.

La nourriture devra être particulièrement choisie et variée suivant la maladie. L'examen très consciencieux des excréments sera fait journellement ainsi que celui des urines. La litière sera renouvelée souvent et les écuries désinfectées au moins toutes les semaines.

On reconnaîtra qu'un Eléphant est en mauvaise santé par *l'indolence*, marquée principalement par l'arrêt des mouvements presque continuels de la trompe, des oreilles, des membres et du corps qui, chez lui, caractérisent si bien une bonne santé ; *la fièvre*, dont une température de 35 à 40 degrés constitue une élévation

(1) Les insolations ne sont pas rares.

assez grave, (1) *la constipation, une soif intense, des yeux larmoyants et rouges, le manque d'appétit.* (2)

Les principales maladies de l'Eléphant sont : le charbon, (3) la fièvre aphteuse, la variole éléphantine, le surra (pourri), le septicœmia, l'hydrophobie, (4) le tétanos, (5) la pneumonie, la bronchite et le rhume, les rhumatismes, la congestion et l'apoplexie du cerveau, la paralysie, l'insolation, la néphrite, la cystite, la rétention d'urine, l'hématurie, le diabète, la diarrhée, (6) la constipation, les coliques, la dyssenterie, l'entérite, (7) la péritonite, (8) la jaunisse, (9) l'hépatite, l'hydatite, etc...

Outre ces maladies, l'Eléphant est encore sujet à de multiples maux secondaires, tels que : rages de dents, parasites (internes et externes), (10) ophtalmie, inflammation de la peau, blessures, ulcères, eczéma, nombreux maux aux pieds, (11) crampes, entorses, fractures, etc...

L'Eléphant est aussi très sensible au mal de mer. (12)

---

(1) La température ordinaire de l'Eléphant varie entre 36 et 37 degrés. On la prend généralement dans le rectum de l'animal. Pour cela on y introduit un thermomètre préalablement vaseliné, pénétrant à une distance de 20 centimètres et y séjournant 3 bonnes minutes. Cette opération, qui n'est pas parfois sans offrir quelques inconvénients et quelques difficultés, devra de préférence être faite par une personne connue de l'animal, son cornac par exemple.

(2) Les maladies de l'Eléphant ayant fait l'objet d'un très intéressant volume de la part de mon confrère Evans *(Traité sur les Eléphants, leurs soins habituels et leur traitement dans les maladies)*, je me bornerai donc à citer tout simplement les maux auxquels sont sujet ces animaux.

(3) L'innoculation d'après le système Pasteur aurait, paraît-il, donné d'heureux résultats.

(4) Cette maladie est excessivement rare chez cet animal. L'Eléphant dont parle si souvent dans ses mémoires le Rév. Julius Young, finit de cette façon. Il enragea sans qu'on en sut jamais la cause et comme on ne pouvait réussir à l'emprisonner, on le fit fusiller par un détachement de gardes ; il ne fallut pas moins de 152 balles pour l'achever.

Au Jardin Zoologique de Halle, un Eléphant âgé de 7 ans qui portait sur son dos trois enfants devint subitement enragé ; d'un coup, il se débarrassa de sa charge, détruisit la barrière et se rendit parmi le public effrayé. Il y cassa des chaises, des tables et blessa gravement plusieurs personnes.

(5) Exceptionnel.

(6) La diarrhée est plutôt un symptôme qu'une maladie réelle ; elle peut se présenter sous différentes formes et n'est pas sans danger.

(7) Très souvent fatale.

(8) Dangereuse.

(9) Peu fréquente.

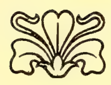
(10) Les parasites internes sont nombreux et dangereux. Les douves du foie sont notamment redoutables. On devra surveiller avec beaucoup de soins les excréments des animaux, seul moyen véritable pour s'apercevoir de la présence des parasites.

(11) Nons en avons déjà parlé.

(12) « Des huit Eléphants embarqués récemment à Calcutta pour l'Angleterre, à bord du vapeur « Tactician », quatre seulement viennent d'arriver à destination. Trois ont succombé en route au mal de mer ; un quatrième est mort au moment même où on le débarquait et les quatre autres sont très malades. La mer n'avait pourtant pas été plus forte que d'habitude, puisque aucun passager n'a été indisposé des suites de la « Sea-sickness ». — *Le Petit Bleu* (de Bruxelles), 21 mars 04.

Les Eléphants, avec leur naturel timide et défiant, leur force vitale d'une progression très lente et leur manque de courage, font de fort mauvais malades.

On devra donc avant tout leur inspirer confiance et les traiter avec douceur. La plus grande propreté ne saurait non plus être trop prescrite dans les opérations et les soins de tous genres, ce qui, malheureusement, fait trop souvent défaut. (1)



(1) Intentionnellement, nous avons omis certaines considérations qui, se rattachant naturellement à d'autres parties de cet ouvrage, seront étudiées au cours des chapitres suivants. C'est ainsi que la force sera examinée dans le chapitre VIII.

CHAPITRE V

La Reproduction

Pudeur. — Reproduction en captivité. — Organes de la génération.
Accouplement. — Grossesse. — Durée de la gestation.
Parturition. — Lait.

Il est presque d'usage courant de dire : « prude comme un Eléphant » pour désigner une personne ou un animal dont la pudeur est très prononcée. L'Eléphant n'est pourtant guère plus chaste que les autres animaux.

C'est à Buffon que revient, non la paternité absolue de cette erreur, mais du moins la responsabilité de l'avoir répandue un des premiers.

En 1619, le Fr. Pynard nous disait : « C'est chose remarquable que cet animal ne couvre jamais la femelle en quelque chaleur qu'il soit, tant qu'il verra du monde ». (1)

Quelques années plus tard, Ribeyro ajoutait : « Il n'y a point d'animal qui, si on peut dire, ait plus de pudeur que celui-là. J'ai souvent demandé à ceux qui avaient soin d'Ortela (Eléphant fameux) si, dans le temps qu'il entrait en chaleur, ils ne s'étaient aperçus de rien et s'ils ne l'avaient point vu chercher la femme, et ils m'ont toujours affirmé qu'ils n'y remarquaient rien. (2)

---

(1) Fr. Pynard. — *Voyages*, p. 337.
(2) Ribeyro. — *Histoire de l'Ile de Ceylan*, p. 145, (traduite par l'abbé Le Grand) 1685.
Calmet nous dit également : « le mâle ne couvre jamais la femelle tandis qu'il voit quelqu'un ». — *Dictionnaire de la Bible*, tom. II, p. 20.

6

Mais, Buffon ne pouvait se baser sur de si simples et si brèves affirmations et c'est pour cette raison que son imagination aidant, il rapporta tant de détails fantaisistes. Voici, du reste, la page en son entier :

« Lorsque les femelles entrent en chaleur, ce grand attachement pour la société cède à un sentiment plus vif ; la troupe se sépare par couples que le désir avait formés d'avance ; ils se prennent par choix, se dérobent, et dans leur marche l'amour paraît les précéder et la pudeur les suivre, car le mystère accompagne leurs plaisirs. On ne les a jamais vu s'accoupler, ils craignent surtout les regards de leurs semblables et connaissent peut-être mieux que nous cette volupté pure de jouir dans le silence et de ne s'occuper que de l'objet aimé. Ils cherchent les bois les plus épais, ils gagnent les solitudes les plus profondes pour se livrer, sans témoins, sans trouble et sans réserve à toutes les impulsions de la nature : elles sont d'autant plus vives et plus durables qu'elles sont plus rares et plus longtemps attendues. La femelle porte deux ans ; lorsqu'elle est pleine, le mâle s'en abstient, et ce n'est qu'à la troisième année que revient la saison des amours... Mais, apparemment, le dégoût de sa situation lui reste au fond du cœur, car quoiqu'il ressente de temps en temps les plus vives atteintes de l'amour, il ne produit ni ne s'accouple dans l'état de domesticité. Sa passion contrainte dégénère en fureur : ne pouvant se satisfaire sans témoins, il s'indigne, il s'irrite, il devient insensé, violent et l'on a besoin des chaînes les plus fortes et d'entraves de toutes espèces pour arrêter ses mouvements et briser sa colère... Il n'est pas du nombre de ces esclaves-nés que nous propageons, mutilons ou multiplions pour notre utilité : ici l'individu seul est esclave, l'espèce demeure indépendante et refuse constamment d'accroître au profit du tyran. Cela seul suppose dans l'Eléphant des sentiments élevés au-dessus de la nature commune des bêtes : ressentir les ardeurs les plus vives et refuser en même temps de se satisfaire, entrer en fureur d'amour et conserver la pudeur, sont peut-être le dernier effort des vertus humaines et ne sont dans ce majestueux animal que des actes ordinaires, auxquels il n'a jamais manqué ; l'indignation de ne pouvoir s'accoupler sans témoins plus forte que la passion même, en suspend, en détruit les effets,

excite en même temps la colère et fait que, dans ces moments, il est plus dangereux que tout autre animal indompté.

Nous voudrions, s'il était possible, douter de ce fait ; mais les naturalistes, les historiens, les voyageurs assurent de concert que les Eléphants n'ont jamais produit dans l'état de domesticité. Les rois des Indes en nourrissent en grand nombre ; et après avoir inutilement tenté de les multiplier comme les autres animaux domestiques, ils ont pris le parti de séparer les mâles des femelles, afin de rendre moins fréquents les accès d'une chaleur stérile qu'accompagne la fureur ». (1)

On voit aisément tout ce que cette citation contient d'erreurs et d'imagination. P. Bourdarie écrit du reste à ce propos cette amusante phrase remplie de bon sens : « Il est heureux pour l'humanité que l'Eléphant ne possède pas, développé à un aussi haut point, une telle vertu morale si difficile à sauvegarder et si méritoire ; parce que si elle eût été son apanage, c'est lui qui fut devenu le roi de la création et non l'homme... »

Il y a un demi-siècle, la jolie page littéraire de Buffon s'attirait du reste les sévères jugements suivants : « Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'Aristote, le professeur du célèbre conquérant (2) a beaucoup mieux connu cet animal que tous nos naturalistes du XVIIIe siècle et que Buffon lui-même. Par exemple, Aristote dit que l'Eléphant s'accouple à la manière des autres grands mammifères et que le petit tette sa mère avec la bouche et non avec sa trompe, qu'il se reproduit en captivité, etc... tous faits vrais, dont Buffon n'a tenu aucun compte, pour leur substituer des erreurs et des histoires ridicules sur la pudeur, la décence et la prétendue intelligence presque humaine de ces animaux...

On a dit et Buffon répète, que l'Eléphant était plein de décence, qu'il ne s'accouplait pas en esclavage par pudeur et que, pour cela, il n'avait jamais reproduit en captivité. Il y a là autant d'erreurs que de mots. Cet animal ne connaît pas plus la pudeur que les autres animaux et on en a eu la preuve à la Ménagerie de Paris ». (3)

---

(1) Buffon. — *Histoire Naturelle,* tom. IV, p. 374 et 375.
(2) Alexandre le Grand, roi de Macédoine.
(3) D'Orbigny. — *Dictionnaire Universel d'Histoire Naturelle,* tom. V, p. 267 et 268 (l'article est de Boitard).

Monsieur Wuirion qui, pendant de longues années, fut chargé des Eléphants du Jardin d'Acclimatation de Paris, vit du reste souvent des saillies que sa présence ne gênait en aucune façon.

Houel nous fait très curieusement remarquer que la pudeur chez les animaux n'aurait aucune raison d'exister et il s'exprime en ces termes originaux :

« Que ces animaux, dans leur état sauvage, aiment, ainsi que beaucoup d'autres, la solitude pour se livrer paisiblement et sans risque d'être troublé à l'acte régénérateur, cela peut être ; mais c'est un goût qu'ils se passent aisément de satisfaire et quand, privés, ils sont sous les yeux des hommes, ce goût ne l'emporte point sur l'impérieuse loi de la nature ; les témoins alors ne les arrêtent point et ce serait en vain que l'on chercherait en eux les effets de la pudeur.

La pudeur ! Eh ! quelle notion d'indécence trouveraient-ils donc à se reproduire ? Quelle serait cette perfection ou cette exaltation d'intelligence qui leur ferait distinguer l'honnête du malhonnête dans un acte auxquels les pousse invinciblement la nature ! Oh ! que l'homme civilisé, pour le maintien de ce que l'on appelle les mœurs publiques, pour multiplier les liens de la famille et ne point détruire les rapports sociaux, se soit fait des lois de pudeur, j'y consens ; mais que l'Eléphant soit plus scrupuleux que ne l'est le cheval, cet utile compagnon de nos travaux, que ne l'est le taureau vigoureux qui, sous les yeux de l'innocente pastourelle, saille la vache qu'elle lui conduit, que l'âne qui, dans le milieu des villes, offre à tous les regards les symptômes étonnants de la passion qu'il assouvit ; que le chien qui, dans les rues, dispute à vingt rivaux la proie de son amour ; que le coq qui, voltigeant de belle en belle, chante à chaque fois sa victoire sans que les crêtes de ses poulettes en acquièrent un rouge plus foncé ; que la simple et timide colombe qui roucoule tout haut ses amours et bat des ailes en signe du plaisir qu'elle a de se reproduire... ; cela paraît une erreur. Elles seraient donc le séjour de l'impudeur, ces volières où les oiseaux, ces innocentes créatures, font d'avance, avec la mousse, le berceau qui doit recevoir leurs petits et de chaque

bâton de leur cage, le lit de leurs amours. La mouche qui, sur ma main, tombe enlacée à son amant et y reste émue de plaisir, alors qu'il s'envole, aurait donc offensé la pudeur. Ah ! bannissons ces absurdes suppositions de pudeur dans les actes des animaux qui, bien que doués d'intelligence, n'ont pas reçu les bienfaits de la raison, de cette raison qui, par des conseils, peut nous aider à résister à l'impulsion des sens pour des motifs qu'il n'appartient qu'aux hommes d'apprécier et d'adopter et lorsque nous voyons l'art avec lequel, chez nous mêmes, un sexe appelle l'autre, ne soyons pas assez extravagants pour croire que partout où la raison n'enchaîne point les penchants les plus naturels, l'idée de la pudeur puisse l'arrêter » (1)

A cela que peut-on ajouter sinon que la pudeur de l'Eléphant n'existant pas plus chez lui que chez les autres animaux, la reproduction en captivité est tout à fait possible. Ce sont là deux questions qui découlent l'une de l'autre et qui s'enchaînent trop bien pour qu'on ne les examine pas ensemble.

Depuis la plus haute antiquité, on trouve enregistré dans l'histoire des exemples de reproduction en captivité. Elien nous parle d'Eléphants nés à Rome et cite comme tels ceux qui figurèrent dans les jeux du cirque, sous Germanicus.(2) Columelle ratifie même ce fait. (3) Il n'y a pas jusqu'à Raschid-Eldin qui ne nous fournit certains documents sur ce mode de reproduction et nous prouve qu'elle est possible. (4)

Les citations sur ce sujet abondent : je me contente de reproduire celle-ci :

« En 1793, il (M. Corse) fit mettre sous le même hangar un mâle d'Eléphant et une femelle en chaleur. Le 27 juin, il fit détacher le mâle qui la couvrit en présence des gardiens et d'une foule de curieux. Après quelques jeux et quelques caresses, dit M. Corse, le mâle monta les deux jambes de devant sur la femelle,

(1) Houel. — *Histoire naturelle des deux Eléphants mâle et femelle du Muséum de Paris*, p. 106 et 107.

(2) Ælian., — *Animal.*, lib. II, 11.

(3) Columell., — *de Re rust.*, III., 8.

(4) Raschid-Eldin. — *Histoire des Mogols* (traduite par E. Quatremère.)

étreignant ses épaules avec ses pieds et pressant son front avec la trompe. Le surplus se passa à peu près de la même manière et dans le même temps que le même acte entre un cheval et une jument.[1] Elle mit bas le 16 mars 1795, c'est-à-dire 20 mois et 18 jours après avoir été couverte ».[2]

Sanderson fut quatre fois témoin du même fait, Pritchard, Chapmann et Petley deux fois; Steel, le docteur Hahn, résident du Cambodge le virent également. Enfin, Armandi,[3] Evans[4] et bien d'autres soutiennent la possibilité de tels actes[5].

Dans l'ancienne ménagerie de M. Bailey (actuellement directeur du cirque Barnum) eurent lieu les deux seules naissances connues dans l'histoire des ménageries. Le premier de ces rejetons naquit à Philadelphie, le 10 mars 1880 et se nomme Colombia, le second, qui est né à Bridgeport (Etats-Unis) le 3 mars 1882, porte le nom du lieu de sa naissance. Ces deux animaux font toujours partie de la fameuse exhibition.

Je possède du reste la reproduction d'une excellente photographie prise par M. Porter, maître de l'Ecole du régiment de Bedfort, où deux Eléphants ont été pris dans l'acte même de l'accouplement. Un cornac est même monté sur la tête du mâle et la femelle est maintenue et entourée par plusieurs personnes.

Maintenant, de là à affirmer que la reproduction en captivité *peut toujours* être pratiquée et donner de bons résultats il y a un monde. Quand je dis qu'elle est *possible*, je ne veux pas affirmer qu'elle doit l'être dans n'importe quel cas.

C'est ainsi que deux animaux constamment attachés auront beaucoup de chances pour ne pas vouloir se couvrir. Afin que la reproduction soit *pratique*, il faut laisser le plus de liberté possible et organiser à cet effet des fermes d'élevage et des parcs spacieux ; un peu comme les Américains ont fait aux Etats-Unis à Yellowstone, pour protéger les beautés naturelles et certaines espèces animales menacées de disparaître.

---

(1) Nous ne parlerons pas des étranges et fantaisistes histoires qui ont été écrites sur la façon dont s'accouplent ces animaux et qui ont pour auteurs Buffon, Tavernier, de Bussy et d'autres.
(2) D'Orbigny. — *Dictionnaire universel d'Histoire Naturelle,* tom. V, p. 268.
(3) Armandi. — *Histoire Militaire des Eléphants,* tom. I, chap. I, p. 6.
(4) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 19.
(5) Voir à ce sujet les lettres particulières publiées dans le chapitre X.

Les cas de reproduction « en public » ne peuvent servir qu'à titre d'exemple et à faire bien augurer des autres. Ce ne sont là que de simples expériences de laboratoire et l'on ne doit point s'y arrêter outre mesure. Il faut chercher à généraliser la chose sur une grande échelle et économiquement. De plus, la reproduction en captivité ne peut guère être utile dans les Indes, où la capture régulière permet de se procurer le nombre d'individus dont on a besoin. Les propriétaires vont même jusqu'à *donner* les jeunes dont la venue, trop coûteuse et longue, ne pourrait compenser les profits postérieurs.

En Afrique, il n'en est pas de même, car les captures sont rares et l'élevage pourrait, tout en conservant l'espèce, aider beaucoup dans les premiers essais et le dressage des adultes.

Voici, à ce propos, un intéressant passage de Jacolliot, relatif à un parc à Eléphants : « C'est une simple palissade où sont enfermés une vingtaine de jeunes Eléphants, capturés dans une des dernières battues. Ces Eléphants, quoique pris dans la forêt, ne sont pourtant pas sauvages ; ils proviennent d'un système d'élevage qui ne se pratique que dans le pays de Chutterpore et de Pannah. Après avoir détruit complètement les Eléphants sauvages qui habitaient ces forêts, on a repeuplé celles-ci d'animaux déjà dressés, qui se sont multipliés en toute liberté, sans toutefois perdre l'habitude de la présence de l'homme. Chaque année, à une certaine saison, les troupeaux sont cernés et on s'empare de tous les jeunes qui ont atteints un certain âge. On les enferme dans des parcs spéciaux où leur éducation est faite et d'où ils sortent pour être vendus ou renvoyés dans la forêt. On obtient ainsi par ce système une race d'Eléphants très supérieure à ceux qui sont déjà pris âgés et complètement sauvages ; ils font l'objet d'un commerce important avec tout le pays de l'Hindoustan. » (1)

Je crois que ce système serait le plus praticable *en certaines parties* de l'Afrique, car il me paraît apte à fournir le maximum de résultats tout en étant le moins coûteux et le plus commode.

C'est là une question à laquelle je ne saurais trop demander

---

(1) Jacolliot. — *Au Pays des Eléphants.*

que l'on s'arrêtat et que le Gouvernement devrait étudier, car les conséquences pourraient en être énormes.

Avant de passer à l'acte même de l'accouplement, et à ses préludes, une courte étude des organes de la génération s'impose. Je ne puis mieux faire que de reproduire celle d'Evans : « Nous trouvons dans le mâle, dit-il, des glandes secrétant le fluide séminal — testicules — et un instrument — le pénis — par le moyen duquel ce fluide est déversé dans le réceptacle approprié de la femelle.

Les testicules sont deux corps glandulaires, de forme globulaire, dont la substance est molle, et la section d'une couleur brun-clair. Ils sont suspendus librement dans l'abdomen et placés en-dessous des extrémités postérieures des reins.

Le pénis est un long corps charnu qui donne passage à l'urine et sert aussi à éjaculer la semence. A son extrémité se trouve l'urèthre, lequel affecte chez cet animal la forme d'un Y.

Dans le but de prévenir ce désordre sexuel particulier, connu sous le nom de « musth », de nombreuses tentatives de castrer ces animaux ont été faites, mais étant donné les dimensions de la carcasse et la position particulière des testicules, l'opération devient nécessairement formidable et dangereuse. Celle-ci doit, de plus, être faite des deux côtés.

Les organes féminins de la génération sont divisés en externes et en internes.

L'ouverture externe — ou uro-génitale — appelée vulve, n'est pas placée près de l'anus comme chez nombre d'animaux, mais en arrière, où elle occupe la même position que le pénis chez le mâle. Les côtés en sont lâches ; les lèvres recouvertes d'une membrane muqueuse, forment un prépuce ou une couverture pour le clitoris. En séparant les lèvres de la vulve, on découvre un corps charnu, variant entre 30 et 40 centimètres de longueur, appelée clitoris. C'est l'analogue du pénis chez le mâle.

Les organes internes sont le vagin, l'utérus, les trompes de Fallope et les ovaires. Le vagin forme un canal tapissé par une membrane muqueuse. Il a environ 30 à 38 centimètres de long. Au bout du vagin est l'entrée de l'utérus ou matrice. Cet organe offre

cette particularité que sa plus grande partie est divisée en deux cornes. Extérieurement, il est très difficile de distinguer l'utérus du vagin.

Les trompes de Fallope sont deux tubes reliant les cornes de l'utérus aux ovaires.

Les ovaires ou testicules féminins, sont de petits corps enveloppés par une capsule fibreuse compacte. Sa substance consiste en un réseau de fibres, de vaisseaux sanguins, etc... dans lequel repose l'œuf qui, après sa fécondation, deviendra le nouveau-né. L'œuf étant rejeté de l'ovaire, est saisi par l'extrémité abdominale du tube de Fallope, d'où il passe dans l'utérus, et, s'il n'est pas fécondé il meurt et est expulsé à l'extérieur ; mais, s'il est fécondé, par les spermatozoaires contenus dans le fluide séminal, il subit certains changements qui aboutissent finalement à la reproduction de l'espèce. (1)

A cette description, je ne ferai qu'ajouter une simple remarque à propos des dimensions du membre génital chez le mâle. Buffon nous dit, en effet : « Le mâle n'a pas le membre génital proportionné à la grandeur de son corps » (2) et plus loin, il ajoute encore : « Les naturalistes et les voyageurs s'accordent à dire que l'Eléphant n'a pas le membre génital plus gros ni guère plus long que le cheval... » (3) Or, il m'est maintes fois arrivé de voir des Eléphants en chaleur et dans cet état, si leur membre génital n'était guère qu'un tiers plus gros que celui d'un cheval, il était par contre beaucoup plus long, puisqu'il touchait presque la terre. Lacépède et Cuvier disent du reste justement à ce propos : «... Sa verge s'allonge à traîner à terre. Elle a alors de six à huit pouces de diamètre et est *donc proportionnée au corps.* » (4)

Lorsque l'animal est arrivé à un très haut degré d'excitation, son membre génital se recourbe alors un peu à son extrémité et il en frappe avec force son ventre. (5) Dans le même temps, ses testicules se gonflent et la liqueur séminale s'échappe parfois spontanément de l'extrémité de la verge.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants,* p. 98 à 100.
(2) Buffon. — *Histoire Naturelle,* tom. IV, p. 386.
(3) Buffon. — *Histoire Naturelle,* tom. IV, p. 386.
(4) Lacépède et Cuvier. — *La Ménagerie du Muséum d'Histoire Naturelle.* — 1801.
(5) P. Bourdarie m'a dit que Saïd, du Muséum, se trouvait dans cet état lorsqu'il tua son gardien, le 30 août 1905 ; ce qui excuserait en partie son acte.

Quant à la femelle, il paraîtrait que, lorsqu'elle entre en chaleur, sa vulve subit un déplacement considérable et après s'être d'abord portée en arrière, elle s'y place enfin entièrement. (1) Elle affecterait alors une forme ovale, de couleur rouge clair. N'ayant pu vérifier ces faits, je ne puis rien affirmer. Cependant, il me semble que cette assertion est exacte, car elle expliquerait pourquoi la femelle n'a point besoin de se coucher sur le dos pour recevoir le mâle, comme on l'a si longtemps affirmé.

D'un autre côté, Sanderson fait remarquer que la période de chaleur n'est indiquée, chez les femelles, par aucun signe particulier. En approchant un Eléphant, la femelle désireuse de ses attentions émet certains sons et recherche sa société, mais il n'y a que ceux bien familiarisés avec ces animaux qui puissent le remarquer ». Evans ajoute : « Je n'ai, pour ma part, jamais remarqué aucune apparence de chaleur chez l'Eléphante, et plusieurs amis que j'ai consultés à ce sujet m'ont répondu que, quoiqu'ils aient vu un grand nombre d'Eléphants et eussent été parmi eux pendant beaucoup d'années, ils n'ont jamais rien remarqué de particulier chez les femelles, hors ce qui a déjà été dit au sujet de certains sons émis par elles ». (2) Je me borne à citer sans conclure et serais heureux de recueillir tous les renseignements qu'on voudrait bien me fournir sur ce point encore imprécis. (3)

La femelle peut recevoir le mâle entre 14 et 15 ans et continue à reproduire jusqu'à 75 et même 80 ans.

Elle porte environ tous les deux ans et demi à trois ans et ne permet à l'Eléphant de l'approcher que lorsqu'une dizaine de mois se sont écoulés depuis qu'elle a mis bas le dernier petit.

La durée de la gestation a été et est même encore sujette à de nombreuses controverses. Le plus généralement il est d'usage courant de croire que l'Eléphante porte quatre ans. Parfois, c'est beaucoup plus, parfois beaucoup moins, (4) mais le chiffre indiqué plus haut est le plus fréquemment cité. Pourquoi ? Je l'ignore.

(1) Lacépède, Cuvier, Houel, etc. partagent cet avis.

(2) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 20.

(3) On a dit mal à propos que la sécrétion d'une humeur visqueuse derrière l'oreille était un signe de rut.

(4) Marcellus Blès va jusqu'à dire neuf mois.

P. Bourdarie nous en fournit l'explication suivante, qu'il nous donne du reste lui-même pour ce qu'elle vaut :

« La période de l'allaitement et celle du sevrage de l'Eléphanteau doivent exiger les soins de la mère pendant deux ans et même deux ans et demi, ce qui, avec les dix-huit mois de la gestation donnerait le nombre de quatre ans. Or, on sait avec quelle aisance le peuple modifie les données scientifiques qu'il recueille çà et là, il n'a ni le temps, ni toujours les moyens, de contrôler ses croyances. La corruption des chiffres suit les mêmes phases que la corruption des mots ; seuls les termes principaux résistent, subsistent : le mot gestation et le nombre quatre, celui-ci s'appliquant alors au premier, lequel englobe la période de première croissance. »

En réalité, l'Eléphant porte de 18 à 22 mois.

« On peut faire travailler les Eléphantes pleines presque jusqu'à la fin de leur terme, mais il vaut mieux les relever de leur travail six semaines avant la mise bas. Vers la fin de la grossesse, l'Eléphante devient très paresseuse et indolente ; la taille de l'animal, réunie à l'engorgement des glandes mammaires et la présence du lait doivent fournir des indications suffisantes sur l'approche de la parturition.

L'Eléphante, après la mise bas, doit avoir un bon repos et recevoir en abondance d'excellent fourrage. » (1)

La parturition est courte, la période de travail étant rapide. Il ne naît jamais qu'un seul petit à la fois, mais il se pourrait quand même qu'il arrivât exceptionnellement qu'elle donnat naissance à deux rejetons.

Il y a plus d'un siècle, Houel décrivait de la façon suivante la naissance d'un Eléphanteau :

« Dès qu'elles (les Eléphantes) s'aperçoivent de l'approche de ce moment, elles amassent des feuillages secs ou frais plutôt encore, si elles en peuvent avoir, dans l'endroit solitaire qu'elles choisissent pour y déposer le fardeau que leur a confié la nature et qu'elles ont soin de chercher près d'une source dont les eaux puissent leur servir à se baigner par la suite avec leurs petits ; elles appellent pour ainsi dire à leur secours une ou plusieurs autres

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants,* p. 20 et 21.

femelles qui ne se refusent point (1) à les aider pendant le travail laborieux de l'accouchement.

Pendant cet acte pénible, qu'annoncent quelques cris sourds, la femelle qui met bas est sur ses quatre pieds. Sa vulve se dirige en arrière à peu près comme dans le moment des plus pressants désirs de l'amour. Dans cette situation, elle s'ouvre ensuite en tous sens et donne passage au fœtus qui présente d'abord la trompe, puis la tête et le corps. Alors, pour lui faciliter le passage, cette mère écarte les jambes de derrière et même celles de devant, baisse beaucoup la tête, fait les efforts nécessaires à l'expulsion du fœtus et, retenant sa respiration pour gonfler sa poitrine qui presse sur les viscères du ventre, le chasse et le force de sortir.

Quand elle sent qu'il s'échappe, elle s'abaisse doucement davantage, ploie les jambes et dépose sur le lit de feuillages le nouveau-né qu'elle soigne comme nous voyons les juments soigner leurs poulains et les vaches soigner les veaux qu'elles viennent de mettre au jour.

Pendant toute l'opération, les femelles officieuses qui assistent cette mère, s'efforcent de lui procurer quelqu'espèce de soulagement, en la frottant avec leurs trompes le long du ventre, en dessus, en dessous, à la tête et par derrière. Cet instrument, dont les mouvements sont si faciles et si variés, peuvent encore servir en ce moment et les aider à recevoir le fœtus pour qu'il se place plus commodément sur le lit que la prévoyance maternelle lui a préparé ». (2)

Monsieur Lidderdale adressait à Evans la description suivante : « L'Eléphante avait travaillé, dans le chantier de bois, durant l'après-midi et comme d'habitude fut ramenée à l'écurie après son travail, vers six heures du soir. Vers 11 heures, elle devint extrêmement agitée et grognait très haut ; à environ 3 heures du matin, elle brisa soudainement son entrave postérieure et celle des pieds de devant lui furent enlevées ; après cela elle quitta son écurie pour aller à environ cinq mètres de là, dans un endroit rempli d'une boue épaisse, où promptement elle assuma la pos-

(1) Ceci a été constamment observé parmi les Eléphants vivant en société, m'a dit M. Foucher d'Obsonville (Houel).

(2) Houel. — *Histoire Naturelle des deux Eléphants mâle et femelle du Muséum de Paris*, p. 109 et 110.

ture nécessaire pour donner le jour à une petite Eléphante, coiffée de l'amnios, ce qui n'est pas, je crois, une chose rare (tête et pieds de devant présentés d'abord). La parturition proprement dite ne dura que quelques minutes. Son cornac birman, qui était présent et avait assisté à d'autres cas semblables, rompit immédiatement les membranes, etc. ; le petit demeura couché sur le côté (la mère restant debout au-dessus de lui), pendant environ une heure, après quoi il réussit à se lever et, en peu de temps, put marcher. Quinze ou vingt minutes après la mise bas, le placenta sortit ; l'Eléphante le mangea. » (1)

Un Birman intelligent fournit encore à Evans ces renseignements : « Lorsque le terme est arrivé, la plupart des animaux sont très agités et en grande agonie pendant quelques heures et souvent environ une heure avant la naissance, il y a une décharge dans les passages. Au moment de mettre bas, l'Eléphante recherche un terrain mou. Le produit peut présenter la tête et les pieds de devant d'abord ou l'arrière-train peut apparaître en premier. Si les membranes ne sont pas rompues par un assistant et le petit délivré, la femelle le fera avec son pied. Les jeunes restent couchés, d'une heure à deux heures après leur naissance, parfois remuant les oreilles, la trompe et les membres, après quoi ils se mettent sur leurs pieds et peuvent marcher ». (2)

Même à l'état sauvage, il arrive parfois qu'une Eléphante meurt durant la parturition.

Lorsque le petit vient de naître, de longs poils recouvrent son corps. Il mesure alors de 80 centimètres à un mètre de hauteur aux épaules.

Il est à remarquer que lorsqu'une femelle vient de mettre bas, le troupeau ne s'éloigne jamais avant au moins quarante-huit heures, c'est-à-dire avant que le petit puisse suivre sa mère dans des courses peu longues.

« Sanderson a pesé plusieurs jeunes Eléphants, âgés de deux jours ; ils atteignaient en moyenne une centaine de kilogrammes. Durant plusieurs mois, ils vivent uniquement de lait et même

(1) C'est en effet ce qui se produit presque toujours.

(2) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 22 et 23.

pendant quelque temps après qu'ils ont commencé à manger de l'herbe, le lait reste leur principal support. La trompe des jeunes animaux est très courte, de dix à quinze pouces de longueur. Les mères consentent rarement à laisser toucher leurs petits ; ceux-ci deviennent promptement joueurs et très malfaisants ». (1)

Sur la poitrine et juste derrière les jambes de devant sont situées les mamelles qui se composent chacune de deux glandes. Elles grossissent beaucoup durant les derniers mois de la gestation et le lait commence à être sécrété quelque temps avant la parturition. D'après Steel et Symonds, ce lait serait très riche et posséderait une odeur et un goût très agréables, son beurre et son sucre étant considérablement augmentés, aux dépens de l'eau, en comparaison avec les autres laits.

Durant très longtemps, on crut que l'Eléphant têtait non avec sa bouche, mais avec sa trompe. Buffon disait à ce sujet : « Si le jeune Eléphant avait une fois pris l'usage ou l'habitude de pomper avec la bouche en suçant la mamelle de sa mère, pourquoi la perdrait-il pour le reste de sa vie ? Pourquoi ne se sert-il jamais de cette partie pour pomper l'eau lorsqu'il est à portée ? Pourquoi ferait-il toujours une action double, tandis qu'une simple suffirait ? Pourquoi ne lui voit-on jamais rien prendre avec sa gueule que ce qu'on jette dedans lorsqu'elle est ouverte ? » (2)

Néanmoins, malgré ces sages arguments, Buffon se trouvait dans l'erreur. Il en était du reste de même pour beaucoup d'autres auteurs, parmi lesquels Perrault et Houel, qui va jusqu'à représenter des Eléphanteaux têtant de cette façon. Les petits sucent avec leur bouche les mamelles maternelles et cela durant deux ans. On m'a même dit qu'ils têtaient indistinctement toutes les femelles qui avaient du lait et que, si l'on enlève le petit à une Eléphante et qu'on le garde durant deux ou trois jours, elle ne le reconnaît plus



(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 23.
(2) Buffon. — *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 385.

CHAPITRE VI

MŒURS

Les Eléphants solitaires. — L'Eléphant à l'état sauvage : ses mœurs, ses ennemis, considérations sur sa mort. — L'Eléphant domestiqué : exemples d'intelligence, de courage, d'obéissance, de dévouement, d'affection, de mémoire, de sensibilité, de reconnaissance, de justice, de vengeance.

> « L'Eléphant est, si nous voulons ne pas nous compter, l'être le plus considérable de ce monde ; il surpasse tous les animaux terrestres en grandeur et il approche de l'homme, par l'intelligence, autant au moins que la matière peut approcher de l'esprit ».
>
> BUFFON.

A l'état sauvage, les Eléphants vivent en troupes de quarante à plusieurs centaines d'individus. Ils marchent le plus souvent en file indienne, les plus forts conduisant généralement la troupe tandis que les jeunes vont au milieu, protégés par les mères.

Les troupeaux ne se composent que de mâles d'âge moyen, de femelles et de jeunes. Les vieux mâles, les animaux séniles, sont chassés du troupeau et réduits à vivre seuls ou en compagnie d'individus de leur âge. Dans ce cas, il arrive fréquemment que ces solitaires s'associent avec d'autres animaux d'espèces différentes et réalisent des groupements en vue d'une meilleure préservation contre le danger. C'est ainsi que l'allemand Schillings a vu

dans l'Est africain deux vieux mâles d'Eléphants vivant en symbiose avec un mâle de girafe dont le troupeau avait été probablement anéanti. (1) Ces animaux se complétaient du reste admirablement les uns les autres, les Eléphants par leur ouïe et leur odorat exquis, la girafe par sa vue si perçante. L'Anglais Neumann a rencontré des Eléphants solitaires avec des zèbres de Grévy et des gazelles de Grant.

L'esprit d'exclusivisme semble fortement régner dans les troupeaux, un animal ne pouvant être reçu dans une autre famille que la sienne. « Si par hasard, dit sir E. Tennent, un Eléphant s'égare et ne peut plus retrouver son troupeau, il ne saurait être admis dans d'autres. Il est libre de paître dans leur voisinage, de s'abreuver et de se baigner au même endroit ; mais sauf ces relations à distance et toutes de tolérance, aucune association ne lui est permise. Cet exclusivisme est porté à un tel point que même sous le coup des terreurs d'un corral l'Eléphant qui, dans la mêlée, s'est séparé des siens et a été entraîné dans l'enceinte avec un autre troupeau, ne peut se réfugier dans ses rangs et chaque fois qu'il essaye de se glisser dans le cercle que forment ses compagnons d'infortune pour se défendre, une grêle de vigoureux coups de trompes l'en éloigne. Il n'y a guère de doute que cette disposition jalouse ne soit pour quelque chose dans l'existence et pour beaucoup dans la persistance de la classe d'Eléphants solitaires, que l'on appelle *Gondahs* dans l'Inde et qui, à cause de leur méchanceté et de leur vie de rapine, ont reçu à Ceylan le nom de *Hora* ou brigands ». (2)

La transformation émotionnelle qui s'opère dans la psychologie de ces pauvres *Hora* est vraiment extraordinaire. On les rencontre parfois errant dans les environs des plantations, devenus agressifs et mauvais, attaquant sans être attaqués, dévastant le plus possible, semblant être sans cesse assoiffés de vengeance. De doux et paisibles, l'exil et la solitude les ont vite transformés en bandits et en vandales, n'ayant plus qu'un désir : rendre au centuple le mal

(1) Schillings. — *Mit blitzlicht und büchse* (Leipzig).

(2) E. Tennent. — *Natural History of Ceylon*, p. 114.
Les *Hora* sont aussi parfois des Eléphants qui, à cause de leur méchanceté ou par jalousie, se voient chassés de leur troupeau.

qu'on leur a fait. « Les manifestations déplorables de rages sanguinaires et destructives que l'on rapporte de la part des *Hora* montrent que leurs actions ne résultent pas d'accès subits de fureur à la vue de l'homme et de ses œuvres, mais bien plutôt d'une hostilité systématique envers toutes choses : l'animal s'embusque sur le trajet des voyageurs et attend patiemment qu'ils soient en son pouvoir pour tomber sur eux ». (1)

Le fait suivant montrera jusqu'à quel point est développée cette passion destructive : « Nous comptions, dit le narrateur, rejoindre l'animal à l'endroit où on l'avait vu une demi-heure auparavant, mais à peine celui de nos gens qui marchait en tête l'eût-il aperçu à une distance de quinze à vingt brasses que criant : « Le voilà ! Le voilà ! » il prit la fuite, suivi de nous tous. L'Eléphant ne nous avait pas tout d'abord aperçus, mais nous n'avions pas fait une vingtaine de pas, qu'il se mit à nos trousses en poussant des cris effroyables. L'Anglais réussit à grimper sur un arbre et ses compagnons suivirent son exemple, mais malgré des efforts inouïs, je ne pus parvenir à en faire autant. Il n'y avait cependant pas de temps à perdre, car l'Eléphant courait sur moi, la trompe courbée sur le sol. En ce moment critique M. Lindsay me tendit son pied auquel je m'accrochai et en m'aidant de quelques branches au-dessus de ma tête, je finis par en atteindre une d'une hauteur suffisante. Arrivé au pied de l'arbre, l'animal chercha à le renverser d'abord en l'enlaçant de sa trompe et en le tirant de toutes ses forces, ensuite en le poussant de sa tête. Puis il en fit le tour plusieurs fois, écrasant toutes les racines qui dépassaient. Enfin, comme rien de tout cela ne produisait de résultats, il avisa une pile de bois que j'avais dressée moi-même, apporta une à une les trente-six bûches qui la composaient et les amoncela méthodiquement au pied de l'arbre ; puis, posant ses pieds de derrière sur le tas, il souleva son avant-train et s'efforça de nous atteindre avec sa trompe. Mais nous étions trop haut et pendant qu'il se livrait à cette tentative stérile, l'Anglais fit feu et lui logea une balle dans la tête. Le coup n'était pas mortel et ne fit qu'exaspérer sa fureur, mais une seconde balle le coucha tout de son long. J'emportai

(1) Romanès. — *Intelligence des Animaux.*

plus tard à Colombo le crâne de cet animal et l'on peut encore le voir dans la maison de M. Armitage ». (1)

Grâce à son merveilleux odorat, l'Eléphant sent la trace de l'homme à de très grandes distances et, au lieu de le charger comme on le prétend il cherche le plus souvent son salut dans la fuite. (2)

Lorsque l'Eléphant africain attaque il se précipite les oreilles déployées comme des voiles en poussant de brefs coups de trompette, quelquefois cependant il reste silencieux. S'il atteint le chasseur il le jette violemment à terre avec sa trompe, se baisse, essaye de le transpercer avec ses défenses, le piétine et l'écrase. Selous cite le cas d'un Eléphant d'Afrique qui ayant saisi par le milieu du corps un potentat Matabélé le rompit en deux avec sa trompe, effroyable manifestation de force ! Un des plus tragiques accidents de ces dernières années eut pour victime le Prince Ruspoli qui mourut au Somaliland, broyé par un Eléphant.

Je signalais l'étonnante acuité de l'olfaction de l'Eléphant, et en fait son odorat est d'une finesse que je crois sans égale et telle que nos sens ne peuvent guère nous en fournir une idée. L'ouïe est également très développée chez lui et si le troupeau ne s'en sert que peu pour sa protection c'est que les bruits divers occasionnés par la présence d'un certain nombre d'animaux empêchent ceux-ci de percevoir les sons extérieurs dangereux.

Mais en considérant l'anatomie de son organe auditif interne et l'ampleur de son l'appareil récepteur externe on conçoit que le sens de l'ouïe puisse être d'une grande acuité.

---

(1) E. Tennent. — *Natural History of Ceylon*, p. 140.

(2) « Que l'Eléphant aperçoive la trace d'un homme avant d'avoir aperçu l'homme lui-même, il frissonne dans la crainte de quelque piège, il s'arrête après l'avoir flairée, regarde autour de lui, souffle de colère. Il ne foule pas cette trace, il l'enlève, la passe à son voisin qui la transmet au suivant et la nouvelle parvient ainsi jusqu'au dernier. Alors la troupe entière fait volte-face et se range en bataille ». Plin., — *Hist. nat.*, liv. VIII.

— « Comme ils ont l'odorat excellent et peut-être plus parfait qu'aucun des animaux à cause de la grande étendue de leur nez, l'odeur de l'homme les frappe de très loin, ils pourraient aisément le suivre à la piste ». Buffon. — *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 373.

— « Doués d'un odorat merveilleux, ils peuvent en effet sentir l'homme à de grandes distances, dès lors ils s'enfuient ». Caustier. — *Zoologie*, p. 123, etc...

Il est inutile de dire que la première de ces citations est fort exagérée et même inexacte.

Voir à ce sujet dans le chapitre X la lettre particulière du commandant Baratier.

Les vieux animaux sagaces et solitaires ne poussent aucun cri et font le moins de bruit possible. S'ils sont au repos ils ne produisent guère que les borborygmes du puissant laboratoire qu'est leur tube digestif. Entre eux ils ont plusieurs sortes de grognements par lesquels ils communiquent certainement leurs impressions, soit de mauvaise humeur, soit de satisfaction, soit encore de crainte. Un vieil Eléphant pousse-t-il un cri, c'est un signal d'alarme pour un danger prochain et le troupeau fuit avec une rapidité et un silence dont on croirait vraiment incapables d'aussi énormes animaux.

S'ils ont été sur le point de tomber dans une des fosses que les indigènes creusent sur leurs pas dans les passages fréquentés, les Eléphants s'en souviennent si bien qu'ils ne repasseront jamais plus dans ces parages.

L'Eléphant d'Afrique n'affectionne pas comme on pourrait le croire l'ombre des grandes forêts équatoriales, il se réfugie plutôt pendant le jour dans les épais fourrés d'herbes hautes, sur les bords des rivières, parmi les roseaux géants qui peuplent leurs rives, et dans ces taillis épineux qui, dans certaines régions montagneuses, forment des lieux de retraite sûrs et impénétrables.

En Afrique Orientale et en général dans les régions accidentées, les lieux préférés par ces animaux sont ceux qui reçoivent un peu d'eau durant toute l'année. Au moment de la saison des pluies l'Eléphant s'en éloigne pour aller dans les forêts et les steppes inondées, transformées en marécages.

Les vieux mâles solitaires, assagis par l'âge, ne sortent guère de leurs retraites broussailleuses et épineuses qu'au moment des pluies annuelles, car ils se savent en sécurité dans ces taillis impénétrables, accessibles seulement aux endroits qui ont été piétinés par des Eléphants ou des rhinocéros. (1)

Tandis que les énormes proboscidiens se meuvent et se frayent facilement un chemin dans ce territoire de verdure, l'homme ne peut que péniblement y avancer ; retenu qu'il est par les épines

(1) Prince Ghika. — *Cinq mois de chasse au Somaliland.*

et par les entrelacs inextricables de la végétation, il s'y trouve en grand danger en cas de charge.

Pendant la saison des pluies j'ai dit qu'ils aimaient à fréquenter les marécages où, malgré la large base de la sole de leurs pieds ils enfoncent profondément dans la vase et y font des trous de plusieurs dizaines de centimètres de profondeur qui se remplissent d'eau après leur passage. Les traces des mâles sont reconnaissables à la forme étroite et longue du pied de derrière, tandis que celles des femelles sont plus uniformément rondes. (1)

Il est admirable de voir comme l'Eléphant a changé de mœurs dans les temps actuels, comme il a su s'adapter aux nouvelles conditions d'existence que lui ont faites les armes à feu et la poursuite acharnée des chasseurs d'ivoire. Tandis qu'autrefois l'Eléphant ne craignait pas l'homme, d'après les récits des premiers grands chasseurs et d'après les explorateurs qui ont parcouru les parages du Rodolphe où les armes à feu sont peu connues encore, dans les districts où ils sont traqués d'une façon intensive, ils ont changé radicalement leurs habitudes. Ils se tiennent cachés dans les plus épais fourrés pendant le jour et ne vont dans les espaces découverts que la nuit. C'est ainsi que les troupeaux qui subsistent dans les réserves de Zitzikamma et de Kuysna, dans la colonie du Cap, se sont habitués à ce genre de vie. Quand ils quittent leurs couverts impénétrables ils traversent les endroits dépouillés de végétation arborescente à vive allure jusqu'au prochain couvert. Si le troupeau se méfie, au lieu d'aller en fourrageurs, les individus suivent exactement les traces les uns des autres ; si bien qu'il est difficile d'évaluer leur nombre. Ils ne reprennent le déploiement que pour manger et lorsqu'ils sont calmés, libres de toute alarme. Pour peu qu'ils soient inquiets, ils ne s'arrêtent pas, ne prennent aucun repos, ralentissent seulement pour se nourrir, et accomplissent ainsi de longues randonnées, qui rendent fort difficile leur atteinte.

Aux heures de repos, dans la journée, ils préfèrent dans les districts montagneux se tenir sur des éminences où l'instabilité des vents leur apporte les émanations dangereuses des quatre points

(1) Edouard Foa. — *Chasses aux grandes fauves.*

cardinaux. Avec une perspicacité sans égale les Eléphants sentent les points où des précipitations se sont produites, fussent-ils à des lieues, et marchent droit dans cette direction, sachant qu'ils y trouveront la verdure et la fraîcheur qu'ils affectionnent. De même ils



LE BAIN

ont coutume de passer à des époques fixes dans les lieux où ils savent devoir trouver leurs fruits préférés en pleine maturité. Tout ceci, implique une somme de connaissances acquises au cours de nombreuses générations et dénote avec une acuité des sens merveilleux une intelligence assez développée chez ces énormes animaux. (1)

Il arrive parfois que des vieux solitaires trouvant décidément peu sûres les broussailles qu'ils affectionnaient autrefois, battues qu'elles sont par des bandes de noirs, chasseurs armés jusqu'aux dents, se rendent auprès de certains villages nègres où les habitants paisibles et dépourvus d'armes à feu les laissent dans une tranquillité relative. C'est ainsi, par exemple, qu'un commerçant

(1) Brehm. — *Les Mammifères.*

grec installé à Moschi, dans l'Afrique orientale allemande, tua près d'un petit village indigène un vieux solitaire qui lui avait été signalé depuis longtemps.

L'Eléphant nage avec facilité et adore se baigner et se doucher avec sa trompe. Ces ablutions sont du reste indispensables pour le bon maintien de sa santé. De plus, comme sa peau a toujours une tendance à se fendiller et qu'elle est très sensible aux attaques des mouches ou autres parasites, il a soin, dès qu'il est sorti du bain, de saupoudrer son corps de sable à l'aide de sa trompe ou de se rouler longuement dans la poussière ou la boue qu'il pétrit avec ses pieds ce qui, dans les régions à terrains ferrugineux, leur donne une couleur brique du plus curieux effet. (1)

Il pousse même l'ingéniosité jusqu'à se fabriquer des éventails

---

(1) « Sur les huit ou neuf heures avant midi nous fûmes au bord de la rivière pour voir comme on lave les Eléphants du roi et des grands seigneurs ; l'Eléphant rentre dans l'eau jusqu'au ventre et, se couchant sur un côté, prend à diverses fois de l'eau avec sa trompe qu'il jette sur celui qui est à l'air pour le bien laver ; le maître vient ensuite avec une espèce de pierre ponce et frottant la peau de l'Eléphant, la nettoie de toutes les ordures qui ont pu s'y amasser. Quelques-uns croient que lorsque cet animal est couché par terre, il ne peut se relever de soi-même, ce qui est bien contraire à ce que j'ai vu ; dès que le maître l'a bien frotté d'un côté, il lui commande de se tourner de l'autre, ce que l'Eléphant fait promptement et après qu'il est bien lavé des deux côtés, il sort de la rivière et demeure quelque temps debout sur le bord pour se sécher, puis le maître vient avec un pot plein de couleur rouge ou de couleur jaune et lui en fait des raies sur le front, autour des yeux, sur la poitrine, sur le derrière ; le frottant ensuite d'huile de coque pour lui renforcer les nerfs ». TAVERNIER. — *Voyage*, tom. III, p. 264, 265 (Rouen, 1713).

— « La piqûre des mouches se fait si bien sentir à l'Eléphant qu'il emploie non seulement ses mouvements naturels, mais même les ressources de son intelligence pour s'en délivrer ; il se sert de sa queue, de ses oreilles, de sa trompe pour les frapper ; il fronce sa peau partout où elle peut se contracter et les écrase entre ses rides ; il prend des branches d'arbres, des rameaux, des poignées de longue paille pour les chasser et lorsque tout cela lui manque, il ramasse de la poussière avec sa trompe et en couvre tous les endroits sensibles ; on en a vu se poudrer ainsi plusieurs fois par jour et se poudrer à propos, c'est-à-dire en sortant du bain. L'usage de l'eau est presque aussi nécessaire à ces animaux que celui de l'air et de la terre ; lorsqu'ils sont libres, ils quittent rarement le bord des rivières, ils se mettent souvent dans l'eau jusqu'au ventre et ils y passent quelques heures tous les jours. Aux Indes, où l'on a appris à les traiter de la manière qui convient le mieux à leur naturel et à leur tempérament, on les lave avec soin et on leur donne tout le temps nécessaire et toutes les facilités possibles pour se laver eux-mêmes ; on nettoie leur peau en la frottant avec de la pierre ponce et ensuite on leur met des essences, de l'huile et des couleurs ». BUFFON. — *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 387.

— « Dans leur moment de loisir ils s'éventaient avec un paquet de feuilles que leur trompe agitait avec l'aisance qui en rend le mouvement gracieux en pareille occasion. La raison en est sans doute dans le jeu à la fois circulaire et horizontal de ce membre flexible ; en tout cas, il est impossible de ne pas être frappé de l'élégance du geste chez un Eléphant qui s'évente. Nos bêtes n'étaient pas sans se payer également le luxe d'un bain de poussière qu'elles répandaient avec leur trompe ; mais, par un curieux raffinement de sagacité, tant que le mahout se trouvait sur leur cou, elles se contentaient de jeter de la poussière sur leurs flancs et leur estomac, comme si elles savaient qu'en en jetant sur leur tête et sur leur dos elles auraient incommodé leur conducteur ». E. TENNENT. — *Natural History of Ceylon*, p. 194.

avec du fourrage ou des branchages, tant pour éloigner les diptères que pour se débarrasser des parasites qui adhèrent à sa peau. (1)

Ils se grattent également contre les arbres de la steppe et comme ils suivent les clairières et les terrains plats où les arbres sont isolés, il arrive que ce sont toujours les mêmes troncs qui servent au grattage des peaux rugueuses, si bien que leur écorce est souvent arrachée, couverte de boue et porte les traces indéniables de leur office. Certains gros troncs servent depuis des siècles d'étrilles pour pachydermes.

Il craint le froid et n'aime pas la chaleur. C'est pour cette dernière raison qu'il s'enfonce dans les forêts les plus épaisses et ne se promène guère que le matin de fort bonne heure ou le soir. (2) Comme il lui faut une grande quantité de fourrage pour sa nourriture, les troupeaux changent continuellement de place. Il gâche également plus du double de ce qu'il consomme et cause parfois pour cette raison de terribles dégâts dans les plantations. Figurez-vous, en effet, une centaine de ces colosses fourrageant durant plusieurs heures dans un champ de riz et vous vous imaginerez aisé-

(1) « Un soir, peu de temps après mon arrivée dans la région Est de l'Assam, tandis que l'on donnait à manger comme d'habitude aux cinq Eléphants vis-à-vis de ma baraque, je vis un jeune de capture récente s'approcher de la palissade de bambou et arracher tout doucement un des piquets. Il mit le pied dessus, en cassa un morceau qu'il porta à sa bouche et le rejeta presque aussitôt. Ayant fini par trouver un morceau à sa convenance, il le saisit avec sa trompe, avança sa jambe gauche de devant et se mit à gratter assez fort sous l'aiselle pour ainsi dire. Quelle ne fut pas ma surprise de voir tomber à terre une grosse sangsue d'Eléphant, longue de six pouces au moins et grosse comme le doigt ! Je découvris par la suite que le cas est fréquent et que chaque Eléphant se sert quotidiennement d'un grattoir de ce genre Une autre fois que je voyageais à l'époque de l'année où les grosses mouches s'attaquent plus particulièrement aux Eléphants, je remarquai que celui que je montais n'était muni de rien pour les chasser. J'ordonnai au mahout de ralentir le pas et de permettre à l'animal de gagner le côté de la route. Après avoir fureté pendant quelque temps parmi les bouquets du talus, il s'arrêta devant une touffe de jeunes pousses branchues, en choisit une, la dépouilla de toutes ses branches sauf une sorte de plumet à l'extrémité, et l'ayant frottée à plusieurs reprises de haut en bas pour bien la nettoyer, la cassa par le bas. Il se trouva ainsi muni d'un éventail parfait d'environ 5 pieds de long, qui lui servit à tenir les mouches en respect en l'agitant de chaque côté.

Quoiqu'on en dise, voilà bien deux instruments dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire fabriqués avec intelligence dans un but déterminé ». G. E. Peal.— *Nature*, tom. XXI, p. 34.

(2) « M. J. J. Funiss se trouvant un jour dans « Central Park » par un temps très chaud on lui fit observer la conduite d'un Eléphant que l'on avait placé dans une enceinte en plein air. L'intelligente bête puisait à pleine trompe dans un tas d'herbe nouvellement coupée et en couvrait soigneusement son dos échauffé par le soleil. Lorsqu'il l'eut complètement abrité sous ce toit de chaume improvisé, il se tint tranquille comme pour jouir du résultat de son ingéniosité ». G. E. Peal. — *Nature*, tom. XIX, p. 385.

ment ce qui peut subsister après une telle visite. (1) Il est vrai que ces pillages ne sont point aussi fréquents qu'on pourrait le croire car l'Eléphant craint l'approche des terres cultivées et ne se risque guère à quitter sa jungle sauvage où il se sent plus en sûreté que partout ailleurs. (2)

L'Eléphant marche le plus souvent au pas. Quand il fuit son allure équivaut au trot d'un cheval. Ce trot est silencieux, et si le sol est mou ou herbeux, pendant la nuit un troupeau fait à peine entendre un bruissement. Sur un terrain plus sec, il produit un roulement très sourd, comme celui d'un régiment de cavalerie galopant au loin. Il exécute avec assez de facilité et de promptitude tous les mouvements directs, mais la conformation de son corps, jointe à son grand poids, ne lui permet que difficilement les mouvements obliques ou rétrogrades. C'est pour cette raison que les nègres l'attaquent de préférence dans les chemins étroits et creux où il lui est malaisé de se retourner. Il éprouve également beaucoup de difficulté à descendre les pentes rapides, le poids de sa tête et de ses défenses ayant toujours tendance à l'entraîner en avant. Cependant, dans les massifs montagneux, on rencontre leurs traces à 3.000 mètres d'altitude et on reste stupéfait de l'acrobatie qu'ils ont du accomplir, soit pour monter sur ces montagnes, soit pour en descendre. Ils ont au cours des siècles creusés de véritables couloirs sur les sommets les plus abrupts, dans les roches friables. (3)

Certains auteurs prétendent que l'Eléphant ne se couche point. De même que le cheval et bien d'autres animaux, l'Eléphant peut

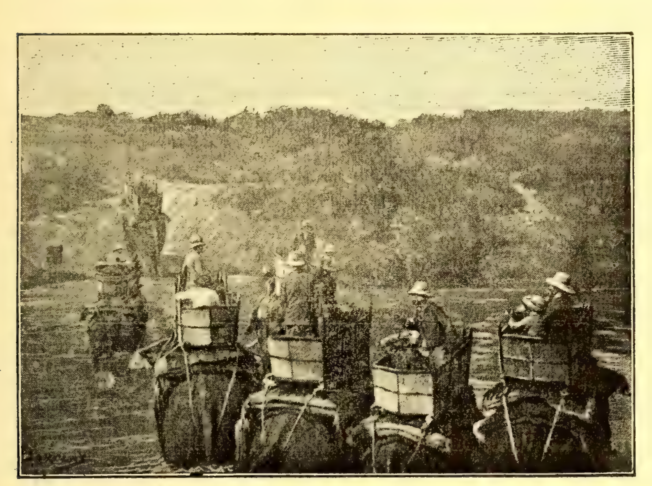
(1) Lorsqu'un troupeau d'Eléphants pénètre dans un terrain cultivé il n'est guère facile de l'y en chasser. On y parvient néanmoins parfois en allumant de grands feux ou en faisant partir des pétards.

(2) Les Eléphants sauvages n'occasionnent pas que des dégâts dans les plantations, ils en causent aussi dans le service télégraphique, se faisant en effet un malin plaisir de déraciner les poteaux. Dans les Indes on garnit ces derniers jusqu'à 4 mètres de hauteur de pointes acérées et fortes, mais le remède n'est guère efficace, les Eléphants trouvant au contraire très agréable de se frotter le long de cette étrille qu'ils arrachent lorsqu'elle commence à être un peu hors d'usage. Il paraîtrait que l'administration des postes voudrait dresser des Eléphants à la garde des lignes télégraphiques. Je crois que le plus simple et le moins coûteux est encore de relever le poteau lorsqu'il est renversé.

(3) Hans Meyer. — *Le Kilimandjaro.*

à volonté dormir étendu ou debout. Houel, dont l'ouvrage est pourtant loin d'être toujours exact, est peut-être un des premiers à nous prouver par des planches fort justes et prises d'après nature que cet animal se couche parfois et se relève même avec promptitude et facilité. (1)

En Afrique, dans les districts où il est vivement pourchassé l'Eléphant se couche rarement. Pour se reposer il s'appuie contre un arbre, pose une de ses défenses sur une branche et reste immobile, la trompe basse et l'orifice dirigé dans la direction du vent.



DÉPART POUR LA CHASSE AU TIGRE
(d'après une photographie du Comte de Barthélemy.)

Il est à remarquer que c'est toujours la même défense qui sert à l'Eléphant soit pour s'appuyer, soit pour désécorser un arbre ou soulever une racine ; naturellement cette défense est plus usée que sa voisine, souvent même brisée à l'extrémité ou fendue. (2)

L'Eléphant passe pour avoir de nombreux ennemis, les tigres, les lions, les rhinocéros, les singes, mieux, les fourmis carnivores qui lui montent dans la trompe pendant qu'il dort (!) et les serpents qui le piquent au ventre (?)

Il est inutile de dire combien ces assertions sont fantaisistes, et quel accueil recevraient par exemple des fourmis qui seraient assez téméraires pour s'aventurer sur la muqueuse si sensible de la trompe d'un Eléphant : un cyclone les projeterait au dehors

---

(1) Houel. — *Histoire naturelle des deux Eléphants mâle et femelle du Muséum de Paris*, p. 115.

(2) Edouard Foa. — *Mes grandes chasses en Afrique Centrale.*

avec violence. Quant au serpent comment ses crochets perceraient-ils le cuir épais du proboscidien ?

Cependant il arrive quelquefois que l'Eléphant est en difficulté avec un des animaux de la jungle. C'est ainsi que le bronze de M. Navellier intitulé « L'Eléphant et le Crocodile » (1) est la reproduction d'une scène vécue dans le Bar-el-Ghazal, où l'Eléphant n'eut pas d'ailleurs le plus beau rôle puisqu'il y mourut d'hémorragie, le crocodile ayant lacéré sa trompe.

L'Eléphant n'a qu'un seul ennemi véritable : c'est l'homme.

Quant à ces fameux cimetières où ces animaux sont sensés se grouper pour mourir, ils n'existent vraiment que dans l'imagination des indigènes et dans celle de certains explorateurs dénués de tout esprit critique.

Je me contenterai de dire que ces amas de squelettes d'Eléphants sont dus, tout prosaïquement, au carnage que faisaient partout et que font encore dans certaines régions les indigènes qui entourent en masse les troupeaux, mettant de tous côtés le feu à la brousse et décochant dans la bande d'Eléphants affolés, grillés, asphyxiés, des traits empoisonnés et des chevrotines qui les déciment sur place jusqu'au dernier. (2)

Domestiqué, l'Eléphant ne se départit pas de la sagesse et de la philosophie dont il fait si bien preuve à l'état sauvage. Il semble professer à notre égard une sorte de pitié et de bienveillance, tout en gardant une majesté très grande. Il daigne nous servir, il condescent à l'esclavage, mais rien de plus.

A part peut-être le chien et le singe, c'est l'animal chez lequel les facultés intellectuelles d'ordre supérieur atteignent le plus haut développement. Les anciens rapportent une multitude d'anecdotes à propos de ces animaux. Pline et Plutarque nous disent entre autres qu'un Eléphant auquel on avait administré une correction pour avoir mal dansé, fut découvert s'exerçant ensuite tout seul au clair de la lune. (3) J'admets encore que certains oiseaux

(1) Ce bronze fait partie de la collection Rothschild.
(2) On se souvient que le major Powel-Cotton, des fusiliers anglais de Northumberland, lors de son retour d'un voyage de trois ans et demi fait en Afrique décrivit, avec force imagination, une de ces prétendues nécropoles.
(3) Plin., — *Hist. nat.*, VII, I, 13.
Plutarch., — *De solert anim.*, cap. 12.

répètent en solitude les leçons qu'on leur a apprises, mais la chose me semble plus extraordinaire de la part d'un Eléphant ; aussi, ne citerai-je ici que des faits récents et strictement véridiques et vérifiés.

Un Eléphant nouvellement capturé était conduit au parc entre deux de ses congénères domestiqués. Il avait déjà pénétré assez avant dans le kraal lorsque, tout-à-coup, on le vit s'arrêter net, puis tomber à terre comme une masse. Ce que voyant le propriétaire fit retirer les liens et ordonna d'abandonner momentanément le cadavre. Mais, à peine les hommes avaient-ils fait quelques pas que l'Eléphant se releva d'un bond et s'enfuit vers la jungle où il fut impossible de le joindre. Sa ruse avait fort bien réussi.....

Il en est arrivé une autre bien bonne aux environs de Bruxelles.

Un cornac parcourait les rues d'un faubourg de cette ville avec un Eléphant. Tout à coup, il lui vint une envie formidable de boire. Il laissa sa bête au milieu de la chaussée, en ayant soin de lui recommander d'être sage et en lui jurant qu'il ne resterait pas longtemps.

L'Eléphant, docile, demeura pendant quelque temps calme et tranquille, jouissant de la curiosité des badauds ; puis, le cornac prolongeant outre mesure sa station dans le cabaret, la bête se mit à s'agiter : elle s'ennuyait. D'abord on la vit piétiner, bailler, s'énerver, puis en fin de compte crier. Soudain, n'y tenant plus, elle se dirigea délibérément vers le cabaret, poussa la porte et fit mine d'entrer pour arracher son cornac à un alcoolisme évidemment interminable.

Mais la porte était trop basse. Furieux, l'animal s'y était engagé pensant pouvoir pénétrer tout à fait. Arrêté par les épaules, il n'en continua pas moins à crier et à piétiner. Personne ne répondait car le cabaret était vide et le cornac se trouvait avec quelques consommateurs et le patron dans le fond d'un grand jardin en train de jouer aux boules.

Mais, dans la rue l'émotion était intense. Les gesticulations de l'Elé phantébranlaient la maison et celle-ci, à un seul étage et peu solide, menaçait de s'écrouler ! A la fin le cornac accourut. Il calma son impatient compagnon, le pria de cesser ses exercices dangereux et s'enjoignit de repartir avec lui. Mais, impossible !

L'Eléphant avait si bien manœuvré qu'il ne pouvait plus se dégager de la porte.

Il fallut aller chercher les maçons et démolir une partie du mur...

L'Eléphant est fort juste, si juste même qu'il va jusqu'à proportionner la peine à la faute, selon le principe de Beccaria. Témoin ce fait qu'on nous racontait au Muséum d'Histoire naturelle. En 1799, c'est-à-dire au temps où les deux premiers Eléphants arrivèrent au Muséum, un gardien défendait aux visiteurs de donner quoi que ce fut aux animaux. L'un des Eléphants l'avait du reste déjà averti de l'inconvenance de pareille consigne en l'aspergeant vigoureusement avec sa trompe. Or, il arriva un jour qu'une nombreuse compagnie vint, le mauvais gardien étant de service. L'Eléphant épia ce dernier et à la première défense de donner du pain, il lui lança à la tête une fusée d'eau. Le gardien ne tenant aucun compte de ce premier avertissement et recommençant sa défense aux visiteurs, la bète se saisit de son fusil, le fit pirouetter, le foula aux pieds et le rendit poliment, tordu comme un tire-bouchon. (1)

M. Paul d'Estrée nous raconte la très curieuse histoire suivante qu'il extrait du *Journal de Calcutta* de 1834. « Un détachement de cipayes (2) préposé à la garde d'un magasin de riz, dût un matin, sur l'ordre du gouvernement, partir immédiatement en expédition. Il ne resta dans ce poste isolé que deux Hindous et un Européen, retenu par la fièvre ; c'est ce dernier qui fut le témoin et le narrateur de la scène suivante :

« Une troupe d'Eléphants sauvages se présente inopinément devant le poste. Depuis quelques jours on avait signalé leur présence aux environs, et très peu de temps après le départ des soldats, un Eléphant était venu rôder aux abords du magasin : c'était apparemment l'éclaireur du petit corps d'armée. Les trois hommes n'ont que le temps de courir à l'arbre le plus voisin, d'y grimper et de s'y blottir.

(1) Voir à ce sujet : l'*Echo de Paris*, 21 nov. 03 — l'*Avenir de la Dordogne*, 4 déc. 03 et le *Courrier de l'Ain*, 4 déc. 03.

(2) Nom donné dans l'Inde aux indigènes qui servent militairement la cause européenne.

Mais les Eléphants n'ont même pas pris garde à leur présence. Arrivés en vue de l'enceinte qui défend le magasin, ils s'arrêtent et deux ou trois se détachent du groupe pour aller reconnaître la place.

La muraille était en briques, d'une épaisseur et d'une solidité qui défiaient toute attaque. Il n'était guère possible de pénétrer dans le bâtiment que par l'escalier ou par le toit, et l'exécution de telles manœuvres présentait des difficultés insurmontables pour des Eléphants, si résolus et si adroits qu'ils fussent.

Mais un Eléphant ne se décourage pas aisément, il a conscience de sa force et possède le don de la patience.

Nos proboscidiens se mettent donc en devoir de commencer le siège du magasin. Ils l'attaquent par un des angles. Un vieil Eléphant, énorme, aux longues défenses brunies par l'âge se sert de cette arme comme d'un bélier pour enfoncer le mur. Quand il se trouve las d'un tel exercice le plus grand et le plus fort après lui le remplace et continue l'œuvre commencée, un troisième lui succède.

Soudain, un barrissement se fait entendre : une brique vient de tomber et l'assiégeant qui l'a vue se détacher entonne ainsi son chant de victoire. Ragaillardis par la perspective imminente d'un savoureux butin les Eléphants se remettent résolument au travail et redoublent d'activité.

Mais la brèche s'est agrandie progressivement et devient enfin praticable. Alors notre vieil Eléphant, le Nestor de la troupe, entre le premier, suivi de deux ou trois de ses camarades. Quand ils ont prélevé leur part, ils font place à un second groupe qui suit comme bien on pense l'exemple du premier et les vingt animaux dont se composait la bande défilent ainsi successivement dans le magasin.

Mais, tout à coup un nouveau barrissement réveille les échos endormis de cette solitude. C'était un des Eléphants de la première fournée, posté en sentinelle à trente mètres du magasin qui poussait ce cri d'alarme : il avait aperçu dans le lointain le bataillon de cipayes qui regagnait son poste.

Les derniers entrés sortent précipitamment de ce grenier d'abondance, la troupe se rallie et le plus doucement possible sous la

voûte ombreuse de la forêt, décampe en bon ordre, et trompes dressées.

Il n'était que temps pour les Eléphants !... mais trop tard pour les cipayes !... le magasin était presque vide ! » (1)

M. Jesse raconte qu'un jour, alors qu'il donnait quelques friandises à un Eléphant, une pomme de terre vint à tomber ; l'animal la regarda, essaya de la prendre et comme il ne pouvait l'atteindre il souffla dessus avec force, la fit rebondir contre le mur d'en face et parvint ainsi à s'en emparer. (2)

Darwin confirme ce fait de la façon suivante : « J'ai remarqué, dit-il, comme d'autres sans doute ont dû le faire, que si l'on jette à terre quelque petit objet devant l'un des Eléphants du Jardin Zoologique, mais hors de sa portée, il dirige le souffle de sa trompe sur un point du sol situé bien au-delà de l'objet, de manière à ce que le courant d'air réfléchi le pousse de son côté. » (3)

On peut du reste voir les Eléphants de notre Muséum renvoyer de cette façon au donateur le morceau de pain tombé hors de leur portée, afin que celui-ci le leur représente.

« Comme preuve d'intelligence et de jugement de la part de l'Eléphant, nous dit Watson, on peut encore citer l'exemple que mentionne le docteur Daniel Wilson, évêque de Calcutta, dans une lettre à son fils. Il paraît qu'un Eléphant appartenant à un officier du génie, dans son diocèse, souffrait d'une maladie des yeux. Depuis trois jours il n'y voyait plus, lorsque son maître demanda au docteur Webb, ami intime de l'évêque, de voir s'il ne pouvait rien faire pour soulager sa bête. Le docteur répondit qu'il voulait bien faire essai sur un œil, d'une application au nitrate d'argent, remède employé pour l'homme en pareil cas. On fit donc coucher l'animal et l'opération fut pratiquée, non sans un hurlement de douleur de sa part, sous le coup de la brûlure. Le résultat ayant été des plus heureux, et la vue de l'œil étant en partie rétablie, le docteur résolut d'opérer sur l'autre le jour suivant. Le moment venu, on amena l'Eléphant, mais sitôt qu'il entendit la voix du docteur il se coucha de lui-même, retroussa sa trompe,

(1) *Journal des Voyages*, sept. 1893.
(2) Jesse. — *Gleaming of Natural history*, tom. II, p. 19.
(3) Darwin. — *Descendance de l'Homme*, p. 96.

retint son haleine comme une créature humaine à l'instant d'une opération douloureuse, et soupira d'aise lorsque tout fut terminé, témoignant par les mouvements de sa trompe et par d'autres gestes le désir qu'il avait d'exprimer sa reconnaissance. Voilà qui prouve que l'Eléphant retient, comprend et rattache les faits par le raisonnement. » (1)

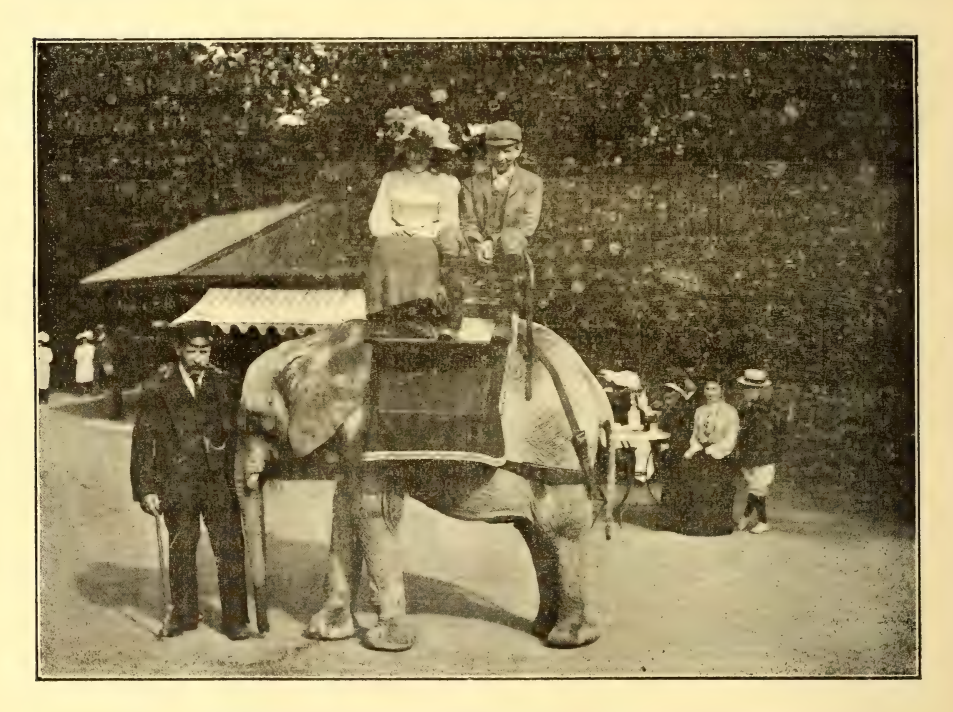
Bingley donne également un exemple du courage intelligent dont peut faire preuve l'Eléphant en présence d'une opération douloureuse : « Durant la dernière guerre aux Indes, un jeune Eléphant reçut à la tête une blessure si sensible qu'il en devint intraitable. Il n'y avait pas moyen de le panser, il ne souffrait personne près de lui, sitôt qu'on approchait il se sauvait tout en furie. Son gardien finit par imaginer le moyen suivant pour s'en rendre maître. Tant par la parole que par le geste, il réussit à donner à la mère de l'animal une idée suffisante du but qu'il se proposait, aussitôt l'intelligente bête enlaça son petit de sa trompe et tout en gémissant de douleur, le maintint sans broncher pendant que le chirurgien pansait la blessure. Chaque jour, jusqu'à complète guérison, elle s'acquitta de ses fonctions d'aide. » (2)

A titre de confirmation j'emprunte à Tennent le passage suivant : « Rien, dit-il, ne prouve davantage l'inclination et l'obéissance de l'Eléphant que la patience avec laquelle, sur l'ordre de leur gardien, ces animaux avalent les drogues nauséabondes des médecins indigènes, et l'on ne saurait être témoin de leur courage à supporter sans fléchir les cruelles opérations que nécessitent les tumeurs et les ulcères auxquels ils sont sujets, sans être frappé de leur douceur et de leur intelligence. Pendant son séjour à Ceylan, le Dr Davy fut consulté au sujet d'un Eléphant appartenant au Gouvernement, qui souffrait depuis longtemps d'une plaie rongeante sur le dos, juste au-dessus de l'épine dorsale. Comme elle avait résisté au traitement usuel il recommanda l'usage du bistouri pour donner issue au pus accumulé, mais aucun des employés n'était capable d'entreprendre l'opération. Ayant reçu l'assurance, raconte-t-il, que l'animal ne regimberait pas, je consentis à l'opérer moi-même. L'Eléphant ne fut point assujetti, il s'agenouilla

(1) Watson. — *Faculté de raisonner chez les Animaux*, p. 54.
(2) Bingley. — *Biographie Animale*, tom. I, p. 155.

simplement sur l'ordre de son gardien et je lui fis l'incision nécessaire avec un couteau à amputer, usant de toute ma force pour vaincre la résistance des tissus. Un gémissement sourd et comme étouffé fut tout ce que fit entendre mon patient, dont la conduite fut plutôt celle d'une créature humaine tant il paraissait comprendre que l'opération était pour son bien et indispensable. » (1)

Le docteur Erasmus Darwin, sur la foi d'un témoin qu'il déclare entièrement véridique, cite le cas d'un Eléphant qui servait de bonne à l'enfant de son gardien quand celui-ci s'absentait ainsi que sa femme. L'animal était attaché par une chaîne et quand l'enfant, dans ses ébats, arrivait à la limite de la longe il le ramenait tout doucement avec sa trompe.



ÉLÉPHANT D'AFRIQUE DU JARDIN ZOOLOGIQUE DE LONDRES

Voici du reste un autre fait du même genre : il s'agit de Zip, la bête favorite du Muséum d'Histoire naturelle de Glen Island

(1) E. Tennent. — *Natural History of Ceylon.*
Houel raconte un fait identique dans son *Histoire naturelle des deux Eléphants, mâle et femelle, du Muséum de Paris,* p. 88.

(Etats-Unis) que le directeur, M. Princehorn, n'a pas eu de peine à habituer à ses délicates fonctions : il lui confie sa petite fille durant des journées entières... et c'est merveille de voir l'énorme bête pousser la voiturette et l'enfant le long des avenues.

Il ne borne pas là ses fonctions, il excelle à amuser le bambin. Au grand plaisir de la petite miss il la saisit dans sa trompe et l'élève au-dessus de sa tête ou bien il se couche à terre, sur le côté, laissant sa maîtresse grimper en tous sens sur son énorme masse.

Romanès reçut d'une dame de ses amies cette anecdote qu'elle tenait d'une connaissance à elle [1] : le gardien d'un Eléphant avait attaché sa bête à un arbre, en face de la maison de son maître, puis il s'était construit à quelques pas de là un four pour y cuire ses gâteaux de riz, four qu'il avait recouvert de pierres et d'herbe avant de s'en aller. Après son départ, l'Eléphant, à l'aide de sa trompe, se débarrassa de la chaîne qu'il avait au pied, puis il s'approcha du four, le découvrit et y prit les gâteaux. Après s'en être régalé il remit les pierres et l'herbe comme il les avait trouvées et revint à son poste. Ne pouvant s'attacher la chaîne autour du pied, il l'enroula de manière à ce qu'elle eut l'air d'être en place. Quand le gardien revint il trouva la bête tournant le dos au four. Mais il eut bientôt constaté la disparition de ses gâteaux et comme il regardait autour de lui, il surprit le regard furtif de l'Eléphant qui le suivait du coin de l'œil. Ce fut une révélation et le châtiment ne se fit pas attendre. [2]

Buffon raconte l'histoire suivante qui se trouve également consignée dans l'ouvrage de Houel. « L'Eléphant (il s'agit de celui de Versailles) semblait connaître quand on se moquait de lui, et s'en souvenir pour s'en venger quand il en trouvait l'occasion. A un homme qui l'avait trompé, faisant semblant de lui jeter quelque chose dans la gueule, il lui donna un coup de trompe qui le renversa et lui rompit deux côtes, ensuite de quoi il le foula aux pieds et lui rompit une jambe et s'étant agenouillé lui voulut enfoncer ses défenses dans le ventre, lesquelles n'entrèrent que dans la terre aux deux côtés de la cuisse qui ne fut point blessée.

(1) Le Révérend M. Townsend.
(2) Romanès. — *Intelligence des Animaux*, p. 165.

Il écrasa un autre homme, le froissant contre une muraille pour le même sujet. Un peintre le voulait dessiner en une attitude extraordinaire qui était de tenir sa trompe levée et la gueule ouverte, le valet du peintre, pour le faire demeurer en cet état, lui jetait des fruits dans la gueule et le plus souvent faisait semblant d'en jeter : il en fut indigné et comme s'il eut connut que l'envie que le peintre avait de le dessiner était la cause de cette importunité, au lieu de s'en prendre au valet il s'adressa au maître et lui jeta par sa trompe une quantité d'eau dont il gâta le papier sur lequel le peintre dessinait » (1)

M. Jenkins adressa à Romanès cette intéressante remarque : « Le point sur lequel je désire insister tout particulièrement c'est que l'on est fondé à croire que l'Eléphant conçoit des idées abstraites. Je suis convaincu par exemple qu'ils acquièrent par expérience l'idée de dureté et de poids, et en voici la preuve à mon avis. Après qu'un Eléphant a appris à remplir ses devoirs habituels, c'est-à-dire trois mois environ après sa capture, on lui enseigne à ramasser des objets à terre et à les passer à son mahout qui se tient assis sur les épaules de l'animal. Or, tout d'abord, on se borne à lui faire ramasser des objets mous, des vêtements par exemple, à cause de la force dangereuse de ses mouvements. Mais, au bout d'un certain temps qui varie selon les bêtes, il semble se rendre compte de la nature des objets qu'il soulève, et s'il continue à lancer sans façon un paquet de linge, il passe doucement les choses lourdes, telles que des barres de fer ou des chaînes, prend un couteau aiguisé par le manche et le met sur sa tête à la disposition du mahout. J'ai fait, à dessein, ramasser à des Eléphants des objets qu'ils n'avaient pas vu auparavant et la façon dont ils les manièrent me prouva qu'ils savaient si ces objets étaient durs, pesants ou tranchants. » (2)

Une preuve d'intelligence chez les proboscidiens est encore la

(1) Buffon. — *Histoire Naturelle,* tom. IV, p. 391.
Houel. — *Histoire Naturelle des deux Eléphants, mâle et femelle, du Muséum de Paris*, p. 12.

(2) Romanès. — *Intelligence des Animaux*, p. 142.
La part que les Eléphants apprivoisés prennent à la capture et au dressage des animaux sauvages est également une preuve de raisonnement chez eux. Nous y reviendrons plus loin.

merveilleuse précision avec laquelle ils exécutent les travaux et les tours qu'on leur commande, soit en Asie, soit même dans nos cirques et dans nos ménageries. Outre Germanicus qui fut peut-être le plus illustre montreur d'Eléphants de l'antiquité, les dresseurs d'Eléphants sont encore nombreux. Actuellement, les deux plus célèbres que je connaisse sont assurément M. Hagenbeck de Hambourg et celui de l'exhibition Barnum dont la troupe comprend cinq animaux admirablement instruits. On n'a pas été également sans voir les Eléphants plongeurs qui figurèrent un peu dans tous les music-halls d'Europe. Le cirque Busch, de Berlin, alla jusqu'à montrer un Eléphant coiffé d'une casquette et portant des lunettes de chauffeur qui, monté sur une énorme automobile, savait parfaitement la diriger lui-même.

Ces quelques anecdotes suffisent, je pense, à démontrer qu'il existe chez les proboscidiens non seulement un instinct très développé mais encore de l'intelligence.

Voici quelques récits qui nous prouveront que ces animaux possèdent encore d'autres sentiments comme la sympathie, l'affection, l'émotion, la sensibilité ; sentiments très caractéristiques chez l'espèce.

« Le dévouement et la loyauté que témoigne le troupeau envers son chef, écrit Sir E. Tennent, sont très remarquables, surtout si c'est un Eléphant à défenses que recherchent particulièrement les chasseurs. Ses compagnons s'efforcent de le soustraire au danger : réduits à la dernière extrémité ils le mettent au centre et se pressent autour de lui si bien que les chasseurs ne peuvent l'atteindre qu'après en avoir tué un certain nombre qu'ils auraient peut-être épargné sans cela. Un Eléphant à défenses que le major Rogers avait blessé grièvement, fut aussitôt entouré par ses fidèles compagnons qui le soutinrent contre leurs épaules et réussirent à couvrir sa retraite vers la forêt. » (1)

A Laknaor, alors qu'une épidémie terrible remplissait les rues de malades et de morts, le baron de Lauriston remarqua le soin avec lequel l'Eléphant du nabad choisissait sa route afin de n'écraser aucun corps alors que son maître paraissait s'en soucier fort peu.

(1) E. Tennent. — *Natural History of Ceylon.*

Enfin, l'évêque Héber fut frappé de l'expression presqu'humaine qu'eut un Eléphant en voyant tomber son vieux compagnon. Il obéit tout d'abord au commandement et tira sur les cordes qu'on avait passées autour du malade pour l'aider à se relever, mais à la première plainte de ce dernier il s'arrêta net, poussa un grognement farouche et, s'aidant de ses pieds et de sa trompe, enleva les liens de son ami.

« Un Eléphant furieux des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Hambour, courait à travers champs et poussait des cris affreux ; un soldat qui, malgré l'avertissement de ses camarades n'avait pu fuir, peut-être parce qu'il était blessé, se trouva sur son passage : l'Eléphant craignit de le fouler aux pieds, le prit avec sa trompe, le plaça doucement de côté, et continua sa route. » (1)

L'obéissance de l'Eléphant résulte du mélange d'affection et de crainte que lui inspire son gardien. Ce sentiment d'affection peut atteindre chez cet animal une grande intensité et l'on cite à Ceylan le cas d'un Eléphant qui passa toute une nuit dehors et sans manger plutôt que d'abandonner son mahout qui était étendu ivre dans la jungle.

L'Eléphant possède également le sentiment de la mort et de même que l'élan, le chevreuil, le chien, la girafe et certains singes, il peut verser des larmes lorsque la tristesse vient l'assaillir. Dans la relation d'une chasse dans le Népaul il est dit qu'un jeune Eléphant de dix ans restait près de sa mère tombée sous les coups des chasseurs et la caressait pour l'engager à se relever. De son côté, Harris parle d'un tout jeune Eléphant d'Afrique qui donna les signes du plus vif chagrin après que sa mère fut tuée. Il courait autour d'elle en criant et essayait de la relever avec sa trompe.

Sparmann assure que l'Eléphant verse des larmes lorsqu'il se sent blessé ou lorsqu'il voit qu'il ne peut s'échapper. Gordon

(1) Buffon. — *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 391.
Cet auteur raconte encore qu'un soldat de Pontdichéry, qui avait coutume de porter à un de ces animaux une certaine mesure d'arack chaque fois qu'il touchait son prêt, ayant un jour bu plus que de raison et se voyant poursvivi par la garde qui voulait le conduire en prison, se réfugia sous l'Eléphant et s'y endormit. Ce fut en vain que la garde voulut le tirer de cet asile, l'Eléphant le défendant avec sa trompe. Le lendemain, le soldat revenu de son ivresse frémit à son réveil de se trouver couché sous un animal d'une telle grosseur mais l'Eléphant qui sans doute s'aperçut de son effroi, le caressa avec sa trompe pour le rassurer et lui fit comprendre qu'il pouvait s'en aller sans danger.

Cuning raconte qu'il a vu un de ces animaux verser de grosses larmes en mourant. Enfin, de son côté, E. Tennent, parlant d'Eléphants prisonniers, assure que « quelques-uns restaient immobiles, accroupis sur le sol, sans manifester leur souffrance autrement que par les larmes qui baignaient leurs yeux et coulaient incessamment. »

Pline affirme que les Eléphants d'un certain âge reconnaissent le gardien qu'ils avaient étant jeunes. (1) Si cet historien ne fut point toujours très exact en ce qui concerne ces animaux il faut néanmoins reconnaître qu'en ceci il ne s'éloigne pas de la vérité. L'Eléphant jouit en effet d'une mémoire très grande et les cas avérés d'Eléphants domestiqués qui, après s'être échappés durant plusieurs années, sont à nouveau capturés et reprennent vite leurs anciennes habitudes, sont assez fréquents.

M. Corse rend compte d'un fait de ce genre dont il eut lui-même connaissance. Un Eléphant chargé de bagages flaira un tigre et dans sa frayeur prit la fuite. Dix-huit mois plus tard, alors qu'un troupeau d'Eléphants sauvages venait d'être capturé et enfermé dans un kraal, les gardiens reconnurent leur fugitif. Mais il semblait aussi sauvage que les autres et afin de l'approcher un vieux chasseur s'avisa de monter sur un Eléphant apprivoisé. Il aborda l'animal rebelle et lui saisit l'oreille tout en lui commandant de se coucher. La force des vieilles habitudes ayant repris son empire, l'Eléphant obéit et fit entendre un petit cri qui lui était particulier en pareille circonstance dans le passé. (2) Le même auteur parle également d'un Eléphant qui s'échappa après deux ans d'apprivoisement et passa quinze ans à l'état sauvage. Lorsqu'il fut repris il se souvenait encore en détail de tous les commandements.

En mars 1904 deux visiteurs se présentaient au Jardin Zoologique de Gand : c'étaient M. et Mme Sam Lockhart qui venaient voir l'Eléphant Jack dont ils avaient fait cadeau au jardin de cette ville. Tout d'abord l'Eléphant ne sembla nullement reconnaître son ancien maître qu'il n'avait pas revu depuis tantôt dix ans.

(1) Plin., — *Hist. Nat.*, tom. VIII, p. 5
(2) Corse. — *Transactions philosophiques*, p. 40.

Mais, quand M. Lockhart l'appela « Jack, my dear Jack » l'Eléphant montra qu'il remettait celui qui lui adressait ces paroles. Il remua la queue d'une façon tout à fait caractéristique et balança joyeusement sa trompe.

Voici un dernier exemple. Un vétérinaire, M. André Bart, de passage à Saïgon visitait le Jardin Zoologique de cette ville lorsqu'il entendit tout à coup des barissements plaintifs et répétés. S'étant approché il vit étendu à terre un gros Eléphant d'Asie qui semblait souffrir de terribles maux d'estomac. Pris de pitié, notre voyageur appliqua un cataplasme sur le ventre du colosse, le fit vigoureusement masser avec les pieds, et, en guise de réactif, lui administra un litre et demi d'excellent tafia.

« A quelques jours de là, dit M. Bart (et voici le point comique de cette histoire), je visitais le Jardin Zoologique de Saïgon. Tom était entouré, comme toujours, d'une cour nombreuse et qui le bourrait de friandises. Il m'aperçut cependant et je vis son petit œil s'allumer. En même temps le gros pachyderme abandonnait ses admirateurs, se couchait lourdement à terre, commençait à barrir sur un mode plaintif, agitait ses jambes et se frictionnait l'estomac de la trompe, exactement comme à la première fois.

Je ne pus m'empêcher d'éclater de rire. Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que Tom, cette fois, ne souffrait pas le moins du monde et que mon apparition lui avait seulement rappelé le litre et demi de tafia dû à mon intervention.

D'ailleurs, lorsque l'animal comprit que sa ruse n'aurait aucun effet, il se releva paisiblement, cessa de se plaindre et se remit à engloutir les sucreries que toutes les mains lui tendaient. » (1)

Quant à la vengeance, l'Eléphant semble posséder ce trait émotionnel plus que tout autre animal, à l'exception peut-être du singe. Or, la vengeance, comme le dit si bien Coupin, quand elle est légitime est un trait manifeste de justice, car elle implique chez l'animal la nécessité de châtier un sujet qui ne s'est pas conduit de manière correcte. (2)

Griffiths raconte qu'en 1805, au siège de Burtpore, les vents secs et chauds ayant tari les sources, la concurrence était grande autour

(1) *Globe Trotter* — 9 avril 1903.
(2) Coupin. — *Les Animaux excentriques* p. 167.

d'un vaste puits qui contenait encore de l'eau. Un jour, que deux conducteurs se trouvaient auprès de ce puits avec leurs Eléphants l'une des bêtes, qui était d'une taille et d'une force remarquables, voyant l'autre munie d'un seau que lui avait fourni son maître et qu'elle portait au bout de sa trompe lui arracha cet ustensile nécessaire. Tandis que les deux gardiens se disaient des sottises, la victime, consciente de son infériorité comme force et comme taille, contint son ressentiment d'une insulte à laquelle elle était évidemment très sensible. Choisissant le moment où l'autre Eléphant présentait le côté au puits, il recula tranquillement de quelques pas avec un air des plus innocents puis, prenant son élan, s'en vint donner de la tête contre le flanc de son ennemi et le fit tomber dans le puits.

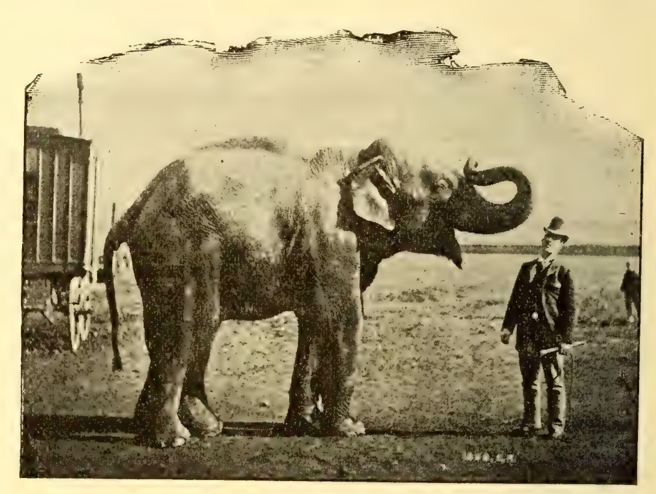
J'emprunte au Rév. Julius Young, le passage suivant qui a rapport à l'Eléphant Chuny : « Un jour, un individu après s'être bêtement amusé à taquiner l'animal en lui offrant de la laitue, légume qui lui était notoirement antipathique, finit par lui donner une pomme et lui enfoncer du même coup une épingle dans la trompe, en ayant soin de s'esquiver promptement. Voyant que l'Eléphant commençait à se fâcher et craignant qu'il ne devint dangereux, le gardien pria le mauvais plaisant de s'éloigner, ce qu'il fit en haussant les épaules. Mais, après avoir passé une demi heure à persécuter de plus humbles victimes, à l'autre bout de la galerie, il revint du côté de Chuny et comme il ne se souvenait plus des tours qu'il lui avait joués il s'approcha sans méfiance d'une cage qui se trouvait vis-à-vis. A peine avait-il tourné le dos à l'Eléphant que celui-ci, passant sa trompe à travers les barreaux de sa prison, saisit le chapeau du personnage, le déchira et lui en jeta les morceaux à la face avec un bruyant ricanement de satisfaction. »

Mais, à l'esprit vindicatif pour les petites offenses se rattache aussi l'esprit de vengeance pour les grandes.

Frédéric Cuvier en rapporte un exemple très significatif : « Cet animal, écrit-il, avait été confié à l'âge de trois ou quatre ans à un jeune homme qui le soignait et l'avait dressé à différents exercices qu'il lui faisait répéter pour l'amusement du public. Il avait pour son maître une entière obéissance et une vive affection. Non seulement il se conformait sans la moindre hésitation à tous ses

commandements mais encore il avait besoin de sa présence, il repoussait les soins de toute autre personne et semblait même ne manger qu'à regret lorsque sa nourriture lui était présentée par une main étrangère.

Tant que ce jeune homme avait été sous les yeux de son père, propriétaire de l'Eléphant, soit que la surveillance de sa famille le contraignit, soit que l'âge n'eût point encore développé ses mauvais penchants, il n'avait jamais eu que de bons procédés pour l'animal qui lui était confié ; mais une fois que la Ménagerie du Roi eût acquis cet animal et que ce jeune homme, qu'elle prit à son service, fut livré à lui-même, les choses changèrent. Celui-ci s'abandonna au désordre et négligea les soins dont il était chargé, il en vint même dans ses moments d'ivresse jusqu'à frapper son Eléphant. Celui-ci, de gai qu'il était habituellement devint morne et taciturne au point qu'on le crut malade : il obéissait cependant encore, mais non plus avec cet empressement qui annonçait que tous ses exercices n'étaient pour lui que des jeux et des amusements. Des signes d'impatience se manifestaient même quelque fois, mais aussitôt ils étaient réprimés. On voyait que des sentiments très divers se combattaient en lui, mais la situation peu favorable à l'obéissance où le mettait cet état violent ne contribuait pas peu à exciter le mécontentement de son conducteur. C'est en vain qu'on avait donné les ordres les plus positifs à ce jeune homme de ne jamais frapper son Eléphant, qu'on lui avait fait sentir que les bons traitements seuls pouvaient rendre la première



L'ÉLÉPHANT DE M. LOCKHART

docilité à cet animal, humilié d'avoir perdu son autorité et surtout de ne plus faire ses excercices avec le même succès qu'autrefois, son irritation allait croissant et un jour qu'il se trouvait moins susceptible de raison que de coutume, il frappa son animal avec tant de brutalité que celui-ci, poussé à bout, jeta un cri de fureur tel, que son maître effrayé à ce cri qu'il entendait pour la première fois s'empressa de fuir. Bien lui en prit car dès lors l'Eléphant n'a plus même souffert qu'il l'approchat. A sa seule vue il entrait en colère et tous les moyens qui, depuis, ont été tentés pour amener en lui de meilleurs sentiments furent sans succès : la haine avait remplacé l'amour, l'indocilité avait succédé à l'obéissance, et tant que cet animal a vécu ces deux sentiments l'ont dominé. » (1)

Tennent raconte qu'un Eléphant qui avait été blessé par un indigène, près de Hambangtatte, le poursuivit jusque dans la ville tout le long de la rue et, l'ayant atteint dans le bazar, il le foula aux pieds aux yeux des spectateurs terrifiés. Après quoi il réussit à gagner la jungle.

Au commencement du siècle dernier près de Burthpore, dans les Indes, un troupeau d'Eléphant se réunit dans le but de tirer une terrible vengeance des habitants d'un petit village qui avaient tués ou blessés plusieurs de leurs congénères. A la faveur de la nuit, toute la troupe se mit en route vers le village qu'elle détruisit en un clin d'œil ainsi que ses infortunés habitants. Ces animaux ne regagnèrent la jungle que lorsque tout le bourg fut réduit en miettes et nivelé sous leurs pieds.

A l'époque où le théâtre du Châtelet encaissait de formidables recettes avec le *Tour du Monde en quatre-vingt jours* qui commençait alors sa triomphale carrière, un jeune Eléphant faisait partie de la troupe quadrupède que la direction avait engagée. Ce jeune artiste, doux, paisible, docile, remplissait son rôle sous la conduite de son cornac avec un zèle et une intelligence remarquables. Chaque soir, à la même heure, de sa même allure pesante et calme, il descendait vers l'avant-scène pour attendre le mo-

(1) Frédéric Cuvier. — *Essai sur la Domestication des Mammifères, précédé de considérations sur les divers états des animaux dans lesquels il nous est possible d'étudier leurs actions.*

ment de paraître. Et, chaque soir, à la même heure, un machiniste facétieux s'amusait à le piquer d'une longue aiguille qu'il lui enfonçait toujours à la même place, dans le flanc. Les premières fois, l'Eléphant ne fit aucune attention à cette facétie, la piqûre ne passait pas l'épiderme et l'animal demeurait insensible. Le machiniste s'ingénia, dirigea l'aiguille plus habilement, et fit tant qu'il découvrit l'endroit vulnérable. Au passage, il piqua l'Eléphant, celui-ci, blessé, dressa les oreilles, tourna la tête vers le machiniste, puis, s'étant arrêté, il l'examina avec ses yeux furtifs et malicieux. Et lorsqu'il l'eût bien regardé il poursuivit son chemin de son même pas pesant et calme.

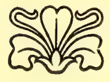
Malgré l'avis du cornac, auquel l'émotion de l'Eléphant n'avait pas échappé et qui l'avait prévenu que son pensionnaire était rancunier, le machiniste enchanté de sa malice, continua sa facétie. Le jeu dura un mois, sans incident. Le machiniste piquait l'animal avec une habileté chaque soir plus grande et l'Eléphant avec une indifférence chaque soir égale continuait sa marche, sans même tourner la tête. Un soir pourtant la bête se vengea.

L'homme était à sa place habituelle, sa longue aiguille à la main, attendant son souffre-douleur. Celui-ci s'avança lentement, plus lentement encore que de coutume, l'œil demi-clos, la trompe doucement balancée en dodelinant de la tête avec un air de malice satisfaite. Le cornac marchait devant lui, à quelques pas de distance. Lorsque l'Eléphant fut à portée du machiniste il s'arrêta, mettant une certaine complaisance à se laisser piquer. Le cornac surpris de cet arrêt inhabituel, et prévoyant quelque tour de la part de son pensionnaire, l'appela pour le faire repartir. L'Eléphant dressa les oreilles, balançant sa trompe un peu plus largement et, se laissant peser sur les deux pattes, comme pour se reposer, il s'inclina tout d'un coup vers le machiniste, le serrant entre le mur et lui. Puis, redevenu docile à la voix de son cornac, une fois sa vengeance satisfaite, il repartit de la même allure lourde et tranquille.

Le machiniste était mort. La bête, en s'appuyant contre lui de tout son poids, l'avait écrasé. Le malheureux venait de payer d'une façon terrible la tracasserie qu'il faisait subir à cet Eléphant d'un

naturel doux et inoffensif, qui n'avait jusqu'alors fait de mal à personne, et qui n'en fit à personne par la suite. » (1)

Comme on le voit, l'Eléphant semble vouloir mettre vigoureusement en pratique cette sagesse des nations : « Qui aime bien, châtie bien. » Il paraît, du reste, faire preuve de repentir quand la vengeance a été pénible ou exagérée. « Il s'est passé à ce sujet dans le Dékan, rapporte Buffon, un trait qui mérite d'être cité et qui tout incroyable qu'il paraisse est cependant exactement vrai. Un Eléphant venait de se venger de son cornac en le tuant, sa femme, témoin de ce spectacle, prit ses deux enfants et les jeta aux pieds de l'animal encore tout furieux, en lui disant : « Puisque tu as tué mon mari, ôte moi aussi la vie ainsi qu'à mes enfants. » L'Eléphant s'arrêta tout court, s'adoucit, et comme s'il eut été touché de regret, prit avec sa trompe le plus grand des deux enfants, le mit sur son cou, l'adopta pour son cornac et n'en voulut point souffrir d'autre. » (2)



(1) *Paris-Sport.* — 18 juillet 1905.
(2) Buffon. — *Histoire Naturelle,* tom. IV, p. 390.

CHAPITRE VII

Chasses et Dressage

La chasse au fusil. — Points à viser de préférence. — Les kraals ou parcs à Eléphants. — Dressage. — Comment reconnaître un bon Eléphant domestiqué. — Prix de vente. Les cornacs.

Les façons de chasser l'Eléphant sont assez nombreuses. Elles varient en effet suivant les circonstances et les contrées. Nous laisserons de côté les moins usitées (comme les chasses aux flèches, aux javelots, aux fosses, au nœud coulant, à la massue, etc.) pour n'étudier que les deux principales : les chasses au fusil et les chasses aux kraals.

La chasse au fusil est surtout pratiquée par les Européens et demande beaucoup de sang-froid et d'adresse.

Le plus souvent on s'embusque (principalement le soir) sur le chemin qu'ont coutume de prendre les Eléphants pour aller boire et se baigner.

Parfois aussi on profite de ce que l'animal est occupé à manger.

Dans tous les cas on doit avoir soin de prendre le vent à l'aide de plumes ou de cendre de bois avant de commencer la chasse et de s'assurer ainsi *qu'il vient bien de l'Eléphant.* Ce détail a une très grande importance à cause de l'extrême délicatesse de l'odorat de cet animal et je ne saurais trop le recommander. L'arme employée en pareil cas est la carabine à deux coups avec balles explosibles ou tout au moins balles en nickel ou balles à pointes d'acier. Les gros calibres ne sont pas nécessaires.

On a parfaitement vu des Eléphants tomber raides morts avec des balles en nickel de carabine 3o3. On doit s'approcher le plus possible de la bête afin de rendre le coup plus certain, les points vulnérables étant facilement manqués à une moyenne distance, surtout pour quiconque n'a pas une très grande habitude de ce tir particulier.

Suivant Evans les endroits où les blessures sont le plus facilement mortelles sont la tête, les oreilles et le derrière des oreilles. Son passage étant intéressant et très utile à connaître je le cite intégralement :

A) Front. — Le point à viser est au centre, près du sommet de la grosse bosse qui est à la base de la trompe, soit à environ 0 mètre 075 au-dessus d'une ligne tirée d'un œil à l'autre. L'animal et le tireur doivent être à peu près de niveau sur le sol, l'Eléphant faisant face et portant la tête dans sa position naturelle.

B) Coup dans l'oreille, la tempe, ou coup de côté. — L'animal étant sur un terrain plus ou moins de niveau, la tête dans sa position naturelle, le meilleur endroit pour viser, si le tireur est lui-même de niveau sur le même terrain, c'est le trou de l'oreille, en ligne passant par l'autre côté.

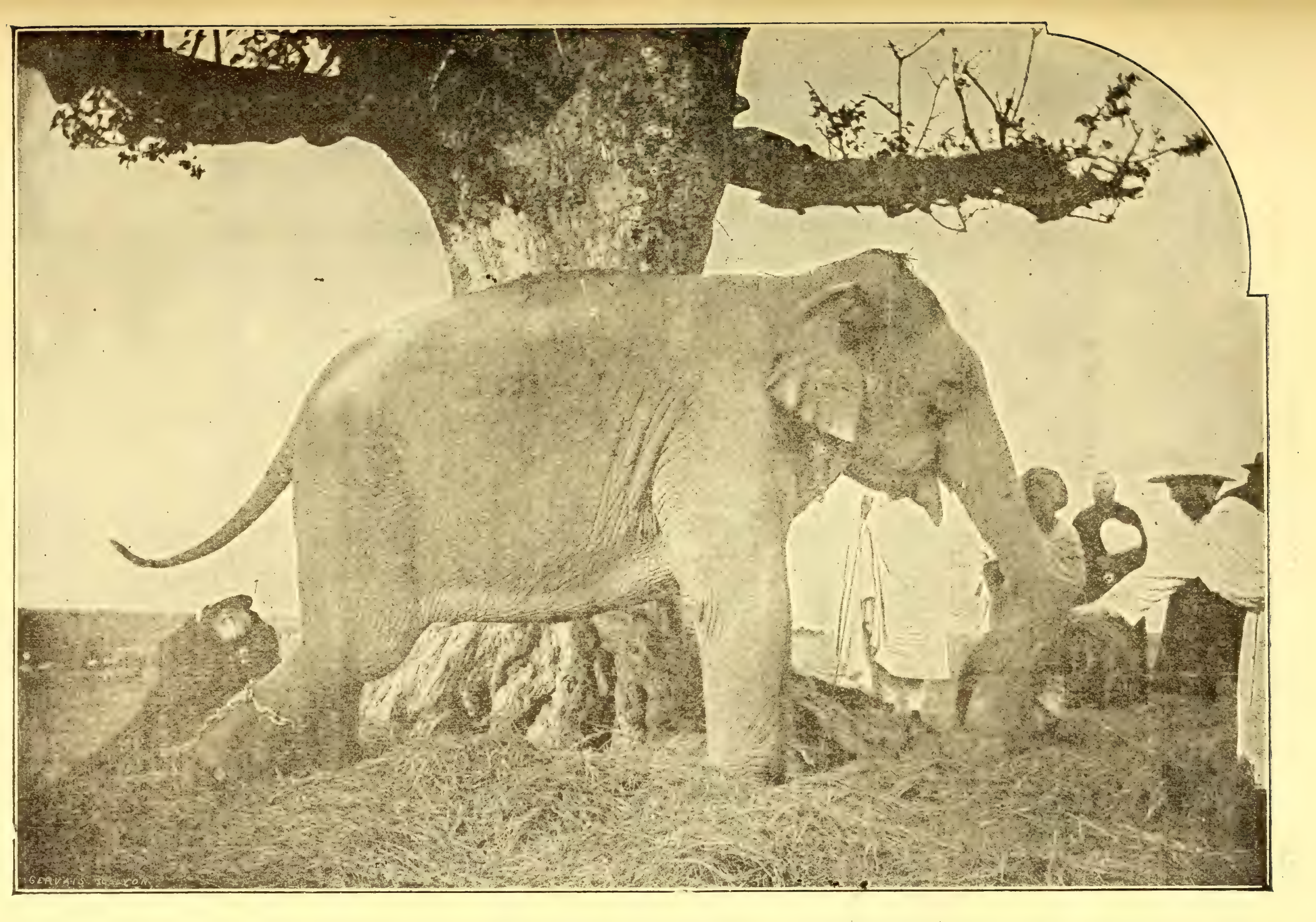
D'autres coups de côté peuvent être tirés, suivant la position du tireur, dans la région temporale.

C) Coup en arrière ou derrière l'oreille. — Sanderson le décrit ainsi : « Le point à viser, derrière l'oreille, est dans la cavité au-dessus de la bosse ou renflement se trouvant à la jonction de la mâchoire et du cou. [1] »

J'indiquerai encore le coup tiré à la jambe de devant ; quoique moins rapide le résultat est cependant parfois excellent.

Je conseillerai également de chasser de préférence l'Eléphant avec un cheval à proximité de soi, [2] afin de pouvoir l'enfourcher au moindre danger réel et s'assurer ainsi une fuite plus rapide et plus certaine. Il ne faut cependant pas perdre de vue que n'importe quel cheval n'est pas apte à remplir cet emploi, le cri de l'Eléphant faisant trembler ou s'enfuir celui qui n'y est pas accoutumé. Mais cette habitude vient assez facilement.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants,* p. 74, 75.
(2) Cet animal n'est malheureusement pas toujours facile à se procurer, notamment en Afrique équatoriale.



ÉLÉPHANT ENVOYÉ A L'EMPEREUR MÉNÉLICK, PAR S. M. EDOUARD VII

(Cliché communiqué par les Missions catholiques de Lyon.)

Quelques nemrods se font encore suivre par des chiens qui, par leurs bruyants aboiements, ahurissent littéralement le proboscidien et lui font perdre ainsi une grande partie de ses moyens de défense.

Par malheur, les chiens en revenant auprès des chasseurs ramènent souvent avec eux l'Eléphant et mettent ainsi leur maître en danger.

La chasse au kraal est la plus communément employée pour s'emparer des Eléphants *vivants.* (1) C'est aussi celle qui demande le plus de préparatifs, le plus de mise en scène, le plus de frais.

Le kraal, korral ou parc, est une enceinte de parfois plusieurs lieues de périphérie et qu'enserre une triple ou quadruple rangée de pieux énormes et profondément enfoncés dans le sol. Ces madriers sont espacés de façon à laisser passer un homme mais non un Eléphant. De plus, l'endroit choisi est presque toujours près d'une rivière ou d'un lac, dans un endroit tout spécialement affectionné par les proboscidiens.

Le moment le plus propice pour cette chasse est la saison des amours.

Au jour convenu, toute l'innombrable bande des rabatteurs décrit un immense cercle autour de la troupe des Eléphants. Ces rabatteurs doivent faire preuve d'une incroyable adresse et d'une inconcevable patience afin de ne pas faire fuir le troupeau dans une fausse direction mais bien plutôt de l'amener tout doucement vers le kraal. (2)

La manœuvre dure plusieurs jours et plusieurs nuits. L'on couche sur les lieux et les repas se composent de quelques fruits que l'on grignotte en hâte.

Le rôle des rabatteurs est secondé par les « femelles de leurre. »

Ces femelles de leurre sont des Eléphantes dressées que l'on envoie dans la jungle à la recherche des mâles.

---

(1) En Afrique, le procédé des kraals ne serait guère pratique, *quant à présent.* — C'est ainsi que le commandant Laplume, au Congo belge, a capturé ses Eléphants à l'aide de trappes qu'il disposait sur le chemin que les proboscidiens avaient le plus l'habitude de suivre. Une fois tombé dans la fosse, on ligotait l'animal et on le faisait sortir par un plan incliné que l'on creusait alors.

(2) Les rabatteurs ont naturellement bien soin de se placer sous le vent.

Très intelligemment elles s'approchent timidement des troupeaux et invitent le « sexe laid » des Eléphants à des plaisirs sans nombre.

Les mâles hésitent et n'osent tout d'abord céder à cette inconnue dont ils se méfient instinctivement. La femelle redouble alors d'habileté, jette de tendres cris, se fait câline, s'approche amoureusement, les caresse de sa trompe et, finalement, les attire insensiblement vers le kraal.

Les Eléphants pénètrent alors dans le parc, la porte se referme aussitôt sur eux et l'amour compte de nouvelles victimes.

On se demande vraiment à quel sentiment peuvent obéir ces traîtresses. Une semblable inféodation à l'homme est vraiment extraordinaire.

D'autant plus que certaines de ces femelles ne sont capturées que depuis à peine un an et que, par conséquent, elles doivent encore avoir très présent à la mémoire le souvenir de leur liberté.

Quoi qu'il en soit les Eléphants sont maintenant là, fous de rage et de désespoir, essayant de briser l'énorme barrière qui les retient prisonniers. Peu à peu, leur fureur tombe cependant. Ils ont faim, ils ont soif, ils sont exténués.

C'est le moment propice pour les approcher. Deux par deux, les Eléphants domestiques pénètrent dans le parc, tandis que les cornacs habiles qui les montent les font se placer de chaque côté d'un Eléphant sauvage. Pendant que le prisonnier est maintenu par ses deux faux-frères, les mahouts passent rapidement des cordes autour des jambes qu'ils rivent définitivement à la captivité.

Pendant un temps très court qui varie selon l'individu, on prive complètement l'Eléphant de liberté et on le laisse se morfondre au bout d'une corde retenue solidement à un poteau.

Si l'animal veut jouir de la totalité de ses mouvements il n'aura qu'à suivre les leçons que lui donnent ses congénères et l'homme qui doit devenir son mahout définitif.

Généralement, quelques semaines suffisent au dressage, l'Eléphant possédant à un très haut degré les instincts de sociabilité.

Il ne reste plus qu'à l'habituer à porter une selle et de petites

charges, à traîner un fardeau, relever et porter un tronc d'arbre, recevoir le cornac, etc., choses que l'on a vite fait de leur apprendre.



DRESSAGE DES ÉLÉPHANTS DANS UN KRAAL

Les Eléphants se vendent en Birmanie et aux Indes absolument comme nos bœufs et nos chevaux.

Par malheur, les marchands d'Eléphants ne possèdent pas cette honnêteté commerciale qui empêche de « truquer » l'objet à vendre. Ils sont à ce point de vue comme nos marchands de chevaux qui s'ingénient à cacher les infirmités, les défauts et les vices de leurs bêtes. Aussi me semble-t-il utile de reproduire l'énumération des signes de santé apparents qu'Evans nous indique : « Ceux en bon état sont toujours en mouvement, soit en balançant leur trompe et leur queue, battant les oreilles, penchant la tête ou le corps de droite à gauche, frottant leurs jambes l'une contre l'autre ou les balançant. La peau est douce, d'une couleur presque noire et les soies couvrant le corps sont fermes au toucher. La membrane muqueuse de la langue et de la bouche est d'une riche couleur rose, les yeux clairs et vifs. Les taches et pustules légèrement colorées, sur la tête et la trompe, sont de couleur rosée.

Une sécrétion humide suinte autour et au-dessus des ongles, ce qui est aisément constaté en y jetant de la poussière, ceci cependant ne doit pas être confondu avec une vilaine décharge de matière venant d'en-dessous des ongles, véritable pourriture s'étendant très haut, la partie affectée étant brûlante et douloureuse. L'appétit est bon et l'animal dort quelques heures chaque nuit, commençant à manger aussitôt réveillé.

Les signes d'indisposition sont : l'animal n'écoute pas, il y a une langueur générale et absence de cet incessant mouvement si caractéristique en bonne santé. La peau paraît grisâtre et pendante, elle est sèche et parfois écailleuse, les taches et les pustules pâlissent également. La trompe présente une apparence ridée. La couleur de la membrane muqueuse de la bouche et de la langue devient terreuse ou rouge foncé, avec ou sans pustules sur le palais. La partie basse de l'oreille est très souvent froide au toucher, les yeux mornes paraissent rétractés, et il en découle souvent une quantité d'eau anormale. L'animal peut être en mauvais état et fiévreux ; peu d'appétit et fréquent besoin de manger, ne peut se reposer convenablement, il peut aussi se coucher et se relever consécutivement, plusieurs fois — généralement c'est un mauvais signe. — Si les excrétions sont examinées, on remarquera que l'urine est en petite quantité et fortement colorée, que la fiente est dure et recouverte de glaires, ou bien la diarrhée peut se présenter. Les Eléphants diffèrent aussi largement entre eux que les chevaux et les autres animaux. Les principaux points à considérer, pour un bon Eléphant, sont les suivants : Une taille moyenne, un bon gros ventre, la peau douce et ridée — les Birmans la désignent comme *peau de crocodile* — la tête massive, les joues pleines et un front large, les oreilles grandes, les yeux brillants d'intelligence et d'une bonne expression sans opacité ou émission lacrymale excessive, la trompe d'une bonne longueur appropriée, large à la base et marquée devant de taches rosées. Le cou court, épais et plein, la poitrine bien développée, le derrière droit et large, les reins solides, les jambes de devant courtes, convexes de face. L'arrière-train plein, obliquant bien vers le bas et supporté par des membres courts et épais. La sole des pieds dure, l'action libre, les pas vifs et aisés ; la queue doit être d'une bonne longueur, sans duretés et pourvue

d'une houppe de soie bien garnie. Des animaux conformes à cette description ne sont pas souvent rencontrés ; néanmoins, lors d'un choix, il serait bon de préférer ceux qui réunissent le plus grand nombre des points énumérés.

Les défauts à éviter sont nombreux ; quelques animaux ont les côtés plats ; d'autres ont le dos hautement arqué, avec une épine dorsale très proéminente, d'autres ont la poitrine étroite avec un arrière-train bas et maigre, ou sont hauts sur jambes et dépourvus de ces énormes masses de muscles qu'on voit sur les jambes de devant d'un bon Eléphant. Chez quelques animaux, elles ont une circonférence presque uniforme, dans toute leur longueur ; grands animaux à longues jambes et ceux avec une mauvaise croupe sont invariablement durs dans les mouvements et de pas lents, ils sont, de plus, facilement harassés et généralement de médiocres travailleurs. Les Eléphants à peau mince et claire, même s'ils possèdent beaucoup de bonnes qualités, doivent être évincés ; règle constante, ils ne sont pas forts et tombent fréquemment malades. Ceux ayant une tête maigre, une trompe mince et courte doivent être traités avec défiance, car ils sont très souvent coléreux.

Forsyth, dans son travail les *Montagnes de l'Inde centrale* fait connaître que là, il n'y a pas de trucs que n'emploient les marchands d'Eléphants pour tromper et dont il a eu, pour sa part, quelques expériences personnelles, à la foire de Sonpour. Parmi ces Eléphants, les uns sont des tueurs d'hommes, rendus temporairement inoffensifs par l'administration journalière de pilules contenant de l'opium et du chanvre de l'Inde. (1) Les plaies des pieds sont tamponnées, les gerçures sont remplies avec de la filasse et maquillées, les écorchures du dos sont guéries superficiellement. Il est, par conséquent, très important que l'examen des animaux soit fait avec le plus grand soin, l'attention se portant particulièrement sur toutes les parties sujettes à se gercer, pour voir si elles sont exemptes d'écorchures, de cicatrices ou de sensibilité ; enfin, tout le corps doit être inspecté, les oreilles examinées

(1) Ganja.

pour les écorchures ou les croûtes, l'ouverture des oreilles pour les écoulements et les yeux doivent être exempts de voiles.

Le bourrelet des pieds devra être bien sondé, avant et après l'exercice ; si une sensibilité se manifestait, cette partie devra être examinée à fond. Les parties sensibles, provenant d'un travail excessif, peuvent être facilement découvertes par leur apparence unie et leur couleur rosée. La peau autour des ongles et aussi les ongles seront bien inspectés. Du fourrage et de l'eau doivent également être présentés, afin de voir si la trompe est en bon état, car cet important organe pourrait avoir été blessé par des bambous, des coups de piques ou de sabres, etc... » (1)

Généralement les Eléphants se paient comptant et l'acheteur s'en va avec son acquisition. Il est cependant prudent, afin d'éviter des surprises désagréables, d'user de certaines mesures avec le vendeur. On lui avancera par exemple une centaine de francs pour mettre à l'essai l'animal et si, au bout de quelques jours, celui-ci ne convient pas on le rend à son propriétaire qui aura toujours gagné l'avance.

L'acheteur pourra ainsi se rendre compte des capacités de l'Eléphant, observer ses idiosyncrasies ou savoir si la bête n'a pas été volée (comme il arrive souvent). Un acte de vente est nécessaire pour se dégager de toute responsabilité à ce sujet.

Les prix de vente des Eléphants varient suivant les individus. Les ordinaires en sont cependant les suivants :

Afrique :	Jeunes Eléphants non dressés.......		de 3 à 600 fr.
Asie	1° Eléphants pour travaux forestiers.........	a) *tuskers* ou mâles dressés et porteurs de défenses.......	de 4 à 8.500 fr.
		b) mâles dressés	de 3 à 5.000 fr.
		c) femelles dressées..	de 2 à 4.000 fr.
	2° Eléphants pour voyages et transports		de 1.500 à 2.500 fr.
	3° Jeunes Eléphants non dressés (de 5 à 6 ans) ..		de 5 à 900 fr.

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants,* p. 12, 13, 14, 16.

Les tuskers servent à empiler les troncs d'arbres et à les faire passer par dessus les obstacles. Ces besognes leur sont plus faciles qu'aux autres à cause des défenses dont ils sont munis. Leur prix varie selon la longueur et la grosseur des pointes, leur âge, leur état, leur dressage, etc...

Les mâles sans défenses et les femelles sont destinés aux travaux de halage.

Les Eléphants de cette catégorie sont presque toujours des Eléphants birmans, quelquefois hindous, tandis que ceux que l'on emploie pour le voyage et les transports sont le plus souvent des Eléphants siamois, cette espèce ayant le pas court et rapide. (1)

Chaque Eléphant domestique possède un cornac ou mahout. Ce cornac doit être doué de beaucoup de patience et de douceur. Il est monté sur le cou de sa bête et la dirige au moyen de la parole ainsi qu'à l'aide d'un petit crochet de fer, des genoux ou des pieds, placés derrière les oreilles.

Un cornac doit aimer son Eléphant et en être fier. C'est là une importante condition et une des meilleures preuves que l'animal est bien soigné.

Il doit veiller à ne pas surmener sa bête, lui éviter tout travail inutile, s'assurer qu'elle a bien l'eau indispensable à sa santé, que son fourrage est propre, sa nourriture saine et abondante, son corps dans un état complet de propreté. Il doit surveiller le harnachement, visiter les pieds, soigner la peau, prévenir l'échauffement de la tête, interdire les charges trop lourdes et administrer avec grand soin les médicaments prescrits.

Le cornac étant tout pour sa bête, on doit s'abstenir de le changer lorsqu'il est bon pour elle. Il faudra, par suite, passer sur bien des petites choses et feindre de ne pas s'apercevoir de ses spéculations malhonnêtes. On doit seulement veiller à ce que la nourriture soit octroyée en son entier, ce qui n'arrive presque jamais, les mahouts s'appropriant et vendant à leur profit une bonne partie du riz, de la farine et des fourrages destinés à leurs Eléphants.

Les cornacs sont le plus souvent Birmans, Hindous ou Chans. Ce sont les Hindous les meilleurs, les Birmans et les Karians

(1) On se sert principalement des femelles.

étant parfois paresseux, brutaux et cruels quoique possédant en général beaucoup de bonne volonté et de gaité.

Les cornacs sont d'ordinaire secondés par un aide nommé *pai-si* en Birmanie et *conardie* dans les Indes. L'aide monte derrière l'animal ou est chargé de sa nourriture et de l'entretien des écuries. Il précède également l'Eléphant dans les marches, afin de reconnaître la route et d'éviter les endroits mouvants ou dangereux. C'est encore lui qui fixe la chaîne de tirage aux troncs d'arbres, dans les travaux de halage. C'est en quelque sorte un apprenti cornac et un palefrenier.

Lorsque les Eléphants sont nombreux les cornacs sont placés sous la direction d'une sorte de contre-maître ou d'inspecteur qu'on nomme *jemadar* ou *gaung* et dont les connaissances médicales doivent être assez nettes, de façon à pouvoir remplacer parfois le vétérinaire dans les premiers soins et les petites opérations.

Le salaire d'un contre-maître varie entre 50 et 100 francs par mois, celui d'un cornac entre 25 et 50 francs. Quant à l'aide-cornac il touche ordinairement de 20 à 35 francs. Les cornacs sont généralement nourris et reçoivent une légère gratification annuelle.



CHAPITRE VIII

Les Eléphants au Travail

Durée du travail. — Charge. — Les Eléphants forestiers et ceux de l'armée anglaise. — Chasse au tigre. Eléphants de combat.

« Un animal comme l'Eléphant, doué de tant de force et de docilité, a dit Evans, doit être utile partout où il prospère. » (1)

J'ajouterai que dans des contrées comme il en existe en Asie il est même indispensable. En ce pays raviné et marécageux, couvert d'épaisses et impénétrables jungles, sillonné de rivières souvent non navigables, les mules, les poneys et les bœufs ne sauraient rivaliser avec lui. Il peut seul porter des poids considérables et se tracer une route à travers tous les obstacles.

On a dit que les Eléphants dans leurs occupations suivent le pli de l'habitude, que leurs mouvements sont machinaux, que tout changement survenu dans leur routine les désorientent complètement. L'Eléphant, au contraire, s'accomode aussi facilement qu'un autre animal d'un changement d'heure ou d'occupations.

Cependant il ne peut guère travailler que le matin et le soir. Pendant les grandes chaleurs, il doit se reposer durant six heures, soit de dix heures du matin à quatre heures du soir, afin d'éviter les insolations qui sont malheureusement fréquentes. Un Eléphant bien nourri et de bonne santé peut fournir de six à sept heures de travail par jour. Durant les périodes de presse on peut momentanément augmenter cette moyenne de une à deux heures, en ayant soin toutefois de donner à l'animal un supplément de nourriture.

On ne saurait néanmoins prendre ces indications pour des

(1) Evans. — *Traité sur les Eléphants*, p. 1

règles, la durée du travail dépendant surtout de l'effort fourni, du poids, du terrain, de la température, de la nourriture, de l'eau, de l'âge, du sexe, de la santé, etc....

Il ne faut surtout jamais forcer l'animal. L'Eléphant ne se faisant jamais prier pour travailler en temps normal, lorsqu'on le voit renifler ou montrer de la mauvaise humeur à exécuter les mouvements qu'on lui commande c'est la preuve qu'il est trop chargé, fatigué ou malade.

La charge doit être soigneusement porportionnnée à la bête. Le poids moyen est de 5 à 600 kilos. Un examen minutieux des parties susceptibles de s'écorcher est nécessaire avant et après le travail. On ne doit pas non plus perdre de vue que l'Eléphant étant un



ÉLÉPHANTS EMPLOYÉS DANS LES FORÊTS DE BIRMANIE

animal sauvage, il ne saurait fournir une besogne aussi pénible et aussi constante que celle que, proportionnellement, peuvent fournir le cheval et le mulet, domestiqués depuis des siècles.

Néanmoins, les services qu'ils rendent, notamment dans les travaux forestiers, sont vraiment inexprimables.

Ce sont eux qui réunissent en les faisant rouler à l'aide de leurs défenses ou en les traînant avec des chaînes les immenses troncs d'arbres abattus et disséminés dans la forêt. Ils aident aussi à constituer les trains de bois flottants qu'on lance sur les cours d'eau et lors des grandes pluies ils savent désenchevêtrer les poutres et les remettre dans la bonne voie.

Lorsque les bois arrivent à destination les Eléphants pénètrent dans la rivière ou le fleuve, conduisent le radeau à la rive, délient les liens qui retiennent ensemble les troncs d'arbres et transportent le chargement dans l'intérieur de la scierie. Si la pièce est par trop pesante, ils se mettent à plusieurs pour la soulever et la placer sur le tas, redressant ensuite d'un léger coup de trompe ou de défense la poutre qui dépasse l'alignement.

Le comte de Dalmas a vu un Eléphant âgé d'une soixantaine d'années enlever avec ses défenses et avec sa trompe une pièce de bois de 2.000 kilogrammes ! La bête s'y prit à quatre fois pour trouver l'équilibre, puis elle souleva cette masse à une hauteur de trois mètres et l'y maintint durant assez de temps.

Dans les scieries, les Eléphants font montre d'une grande habileté en s'emparant des morceaux à débiter et en les présentant à la scie, sans jamais se rendre coupables de la moindre maladresse.

Parfois, l'équipe est dirigée par une femelle. Elle court de l'un à l'autre, châtie les paresseux et va même jusqu'à souffler sur la sciure pour dégager la scie. (1)

C'est surtout dans les riches vallées de l'Irraouady qu'il faut voir ces géants à la besogne. L'Irraouady est, suivant la forte expression de Pascal, un merveilleux chemin mouvant qui apporte à la mer, sans aucune peine pour les négociants, les produits naturels des hauts plateaux. Jadis, ces richesses étaient inutiles par suite du manque de main-d'œuvre. Aujourd'hui, cette région est une des plus précieuses des possessions anglaises et les négociants

(1) Les grands moyens n'effraient pas ce contre-maître féminin et l'on cite l'exemple d'une Eléphante qui aurait cassé d'un coup de trompe la défense d'un animal négligeant.

de Rangoom et de Maudalay ont pu réaliser des fortunes très importantes grâce à cette exploitation des bois à l'aide des Eléphants. (1)



LES ÉLÉPHANTS ROYAUX DE LUANG-PRABANG

L'Eléphant est aussi un excellent portefaix, et bien plus encore en Afrique qu'en Asie la question des transports constitue toujours la plus grande difficulté des voyages.

« On ne dispose guère que des indigènes porteurs, dit Paul Bourdarie, les animaux étant rarement employés. Les noirs s'en vont par caravanes, chacun d'eux portant 30 kilogrammes sur la tête. Qu'est-ce que 30 kilogrammes quand il s'agit de transporter des centaines et des milliers de tonnes ? Une tonne exige de trente-trois à trente-neuf porteurs, et qu'il s'agisse d'un voyage d'exploration ou de transports commerciaux le prix de revient de cette tonne s'élève à des prix fabuleux. Ainsi, avant la création du chemin de fer de Matadi, une tonne de sel du prix de 75 francs arrivait à coûter 2.200 francs, ce qui élevait considérablement le prix du bouillon. Sans compter que le nombre des porteurs, ou bien était trop grand pour une expédition, ou bien se trouvait de beau-

(1) La principale exploitation est celle des bois de teck dont on se sert pour la construction des radeaux. L'ébène vient ensuite.

coup inférieur aux besoins du commerce. Dans le premier cas encombrement d'hommes, dans le second encombrement de marchandises.

Or, la charge minimum d'un Eléphant adulte étant de 500 kilogrammes, deux Eléphants suffiraient à porter une tonne.

Voici le calcul qui a été effectué sur le dernier voyage de Stanley. Ce voyage dura vingt-huit mois et comporta 7.800 kilomètres. Pour le bagage (20.600 kilogrammes), il fallut huit cents quatre-vingt porteurs à 23 kilogrammes par tête. Il eût suffit de quarante-et-un Eléphants et l'expédition n'eut duré que douze mois. Stanley serait arrivé à Bagamayo en mars 1888 au lieu de décembre 1889.

Ces chiffres expliquent clairement ce que le commandant Marchand m'écrivait de Bahr-el-Ghazal en mars 1898 « Ah ! s'ils étaient dressés au portage dans ces immenses plaines implacablement plates, comme je serais depuis longtemps en Abyssinie. »

Quoique son pas ne soit pas d'une grande vitesse, il peut atteindre 5 kilomètres à l'heure avec un poids moyen. Avec une charge légère, cette allure peut être augmentée et comme ces animaux n'ont besoin que de très peu de sommeil, ils peuvent fort bien être employés pour des marches forcées. (1)

Les Anglais ont su tirer un merveilleux parti de l'Eléphant comme porteur. Le gouvernement britannique, à l'heure actuelle, entretient dans son empire d'Orient une armée de plus de mille Eléphants.

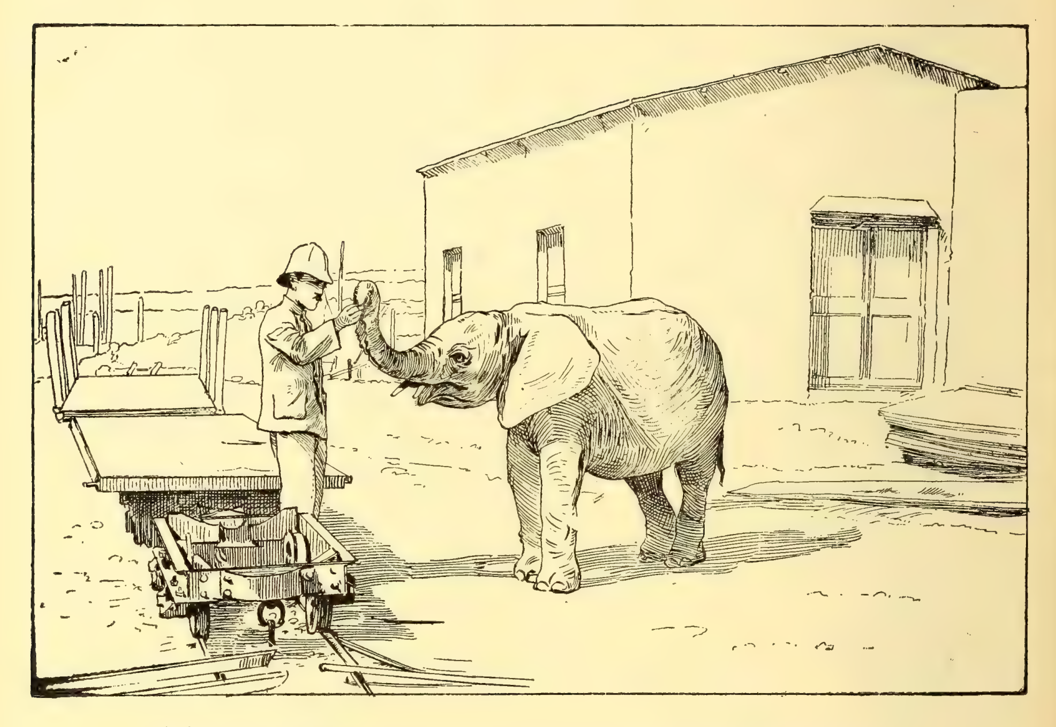
Chaque année on capture à l'aide des kraals de 50 à 100 animaux qui sont destinés à renouveler et à maintenir l'effectif présent. Ces bêtes sont dirigées sur Dakka (Bengale) où se trouve le dépôt central et l'école de dressage des Eléphants.

La plus grande majorité de ces Eléphants est affectée au train des équipages. L'armée britannique des Indes compte quatre batteries lourdes de canons de 40 et deux batteries d'obusiers de 16. Comme chaque batterie se compose de six pièces, traînées chacune par deux Eléphants, cela nous fait donc un total de 72 bêtes servant l'artillerie. (2)

(1) Durant quelque temps la vitesse peut alors varier entre huit et dix kilomètres à l'heure.

(2) Les Eléphants sont attelés en flèche et guidés chacun par un mahout. On a vu l'emploi que les anciens faisaient des Eléphants dans leurs armées.

Les sentiments de discipline et d'honneur militaire semblent régner dans cette troupe de portefaix-soldats. On raconte à ce sujet qu'une division de l'armée anglaise de l'Inde, accompagnée d'une compagnie d'Eléphants, était campée sur le bord de la Soala.



ÉLÉPHANT EMPLOYÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE VOIE FERRÉE, EN AFRIQUE

Après trois jours de halte un orage épouvantable éclate et la Soala menace de déborder et d'inonder le terrain occupé par les troupes. Il fallait passer immédiatement le fleuve. Mais les vingt-et-un Eléphants d'arrière-garde, épouvantés par l'éclair et le tonnerre, refusèrent d'obéir et se mutinèrent. Aussitôt. M. Boar, capitaine des cipayes, qui les commandait, arriva. Il les fit former en carré et leur adressa un discours énergique.

Les Eléphants, émus à sa voix, se rangèrent en bataille et traversèrent avec sang-froid la rivière.

Ce sont encore les Eléphants qui servent, en Asie, à lutter contre cette véritable plaie : le tigre. Ce félin cause en effet, là-bas, de

terribles ravages et c'est ainsi qu'en 1904, on abattit dans la province centrale de l'Indoustan 190 tigres qui coûtèrent la vie à 200 hommes ! Aussi, les Asiatiques, jaloux à juste titre du sublime Tartarin, qui prit part à de nombreuses chasses mémorables sans jamais recevoir la moindre égratignure, remplacèrent-ils, pour la destruction des tigres, la bande des innombrables rabatteurs par des Eléphants domestiqués.

De cette façon, dans le haute jungle du Bengale, où l'homme à pied ne saurait rien distinguer devant lui et constitue une proie facile pour le carnassier, la chasse devient beaucoup moins dangereuse. Les riches Européens, dans leurs *Howdaws* ou tourelles, affectionnent du reste tout spécialement ce genre de sport et peuvent à leur aise tuer plusieurs tigres dans une même expédition. (1)

Les maçons cinghalais se servent également des Eléphants pour transporter les lourds blocs de pierre et ces excellents manœuvres savent même fort bien déposer leur fardeau sur la couche de mortier préalablement étalée.

Pour l'agriculture, les Eléphants sont d'une utilité indiscutable. Attelés à des charrues ils tracent des sillons de soixante centimètres de profondeur, travail qui, d'ordinaire, demande cinq bœufs ou chevaux, avec de fréquents changements de bêtes dans la journée.

Les emplois de l'Eléphant ne se bornent pas là. Des êtres qui n'ont d'humain que le nom, les ont encore dressés à combattre l'un contre l'autre. Voilà le profit que certains peuples ont su tirer de l'art de rendre furieux l'animal le plus doux et le plus docile.

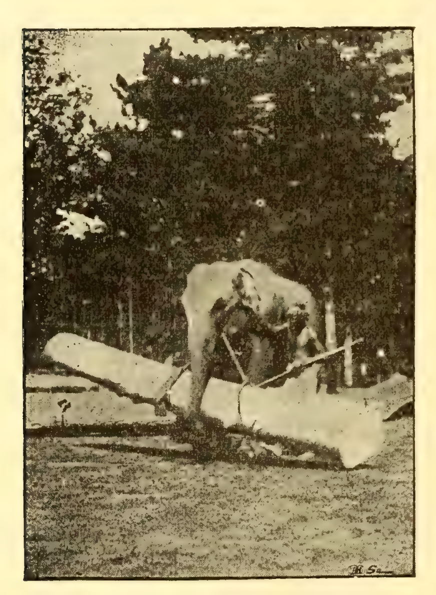
Les Eléphants choisis pour devenir des bêtes de combat sont soumis à un entraînement tout particulier. Durant trois mois on les bourre d'une nourriture excitante composée en grande partie de sucre et de beurre et comme pour l'éducation des coqs de combat on leur enseigne avec soin la « haine mutuelle » en disposant entre eux des objets destinés à susciter leur jalousie, régime qui ne réussit du reste guère qu'avec les mâles.

---

(1) Les Eléphantes sont généralement plus prisées que les mâles pour ce genre de besogne, car leur bravoure est plus grande.

M. Mathias Douline rapporte de la façon suivante un de ces combats dont il fut témoin : « Dans un vaste espace rectangulaire limité par de hautes murailles en briques où étaient percées à intervalles irréguliers de grandes portes, une foule de serviteurs du combat attendaient. La crète de ces murailles, épaissies d'un rempart de terre où avaient été érigées des tribunes assez primitives, était couverte d'une multitude grouillante et multicolore qui vociférait à qui mieux mieux. La scène se passait à Baroda, capitale de l'Etat de ce nom ; sa hautesse le Maharajah Gaekwar Sohid et ses invités, dont je faisais partie, occupaient une loge spéciale.

Aux deux extrémités de l'arène une porte massive s'ouvrit et nous aperçûmes la trompe et la tête de deux Eléphants monstrueux que des coolies poussaient à coups de lances vers la lumière.



UNE PIÈCE DIFFICILE A MANIER

Cependant, tandis que l'un d'eux avançait sans trop de difficultés son adversaire se fit prier assez longtemps.

Le premier fut ainsi pendant une minute seul dans la lice et il en profita pour se lancer au galop, et poursuivre les serviteurs du combat qui n'eurent d'autre ressource que de prendre à leur tour leurs jambes à leur cou et disparaître dans des corridors ménagés dans la muraille, assez larges pour le passage d'un homme, mais trop étroits pour celui d'un Eléphant. Ces gens-là sont encore loin de l'art des toréadors, et, comme tactique, comme défense contre la bête furieuse, c'est tout ce qu'ils ont imaginé.

Les coolies avaient cependant réussi à faire entrer dans l'arène l'Eléphant récalcitrant. Les deux animaux s'aperçurent et poussèrent un barrissement aigu. Leurs petits yeux s'allumèrent d'un

regard de fureur et ils fondirent l'un sur l'autre, pour venir se heurter du front, en un choc formidable. Puis il restèrent en apparence immobiles.

A partir de ce moment ils ne cherchèrent plus qu'une chose : se pousser et se renverser mutuellement, la trompe et les défenses demeurant inertes et complètement inutiles au combat. C'est, paraît-il, la tactique habituelle de ces monstres. Il faut que l'un d'eux ait été à terre pour que son adversaire essaie de le poignarder et l'empêche de se relever en le piétinant. Jusque-là, c'est la poussée seule qui agit. En l'espèce, d'ailleurs, les défenses avaient été sciées à la moitié de leur longueur.

Cette scène dura assez longtemps, les combattants avançant et reculant tour à tour mais sans prendre le dessus d'une façon bien apparente. Enfin, l'un des deux pachydermes, exténué de son gigantesque effort, fléchit sur les jambes de derrière et s'assit. L'autre, comprenant qu'il allait être vainqueur, se mit à barrir en trompette et redoubla d'énergie. Quelques secondes plus tard son ennemi roulait dans la poussière. Un tonnerre d'acclamations s'éleva du mur d'enceinte.

Cependant, les Eléphants de combat coûtent cher à se procurer, à nourrir et à éduquer. En outre, il n'est pas absolument nécessaire que l'un d'eux soit mort pour que son adversaire puisse être proclamé vainqueur. Aussi, lorsqu'un des combattants est à terre, se hâte-t-on de tout terminer par un moyen aussi simple que radical. Un des serviteurs du combat s'approche, jette auprès des animaux une sorte de sachet de toile grise et s'éloigne. Bientôt, au bout du sachet quelque chose fuse, et une forte explosion se produit, tandis que les Eléphants sont enveloppés d'un épais nuage de fumée. Ahuris par le bruit, à demi asphyxiés par l'odeur de la poudre, les combattants se relèvent, se séparent, oublient leur colère et se sauvent, chacun vers la porte de son écurie.

On utilise parfois autrement, aux Indes, la férocité des Eléphants de combat. On les met dans l'arène à la poursuite d'un cheval, pauvre bête sacrifiée d'avance, car on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit exténuée ou qu'elle vienne d'elle-même se ranger contre un des murs. Quelle que soit son attitude, son sort ne varie pas. C'est toujours la mort par écrasement.

Le spectacle est hideux et lamentable. On le trouve là-bas de haut goût ». (1)

Ce sont là, évidemment, des mœurs barbares et antiques qui ne sont plus de mise à notre époque.

Et pourtant, les Européens sont loin de donner le bon exemple avec leurs courses de taureaux, leurs combats de coqs, de poissons, de grillons et que sais-je encore ! Sous ce rapport nous n'avons vraiment rien à envier aux nations encore quelque peu barbares. (2)



(1) *Le Globe Trotter*. 21 mai 1903.

(2) Je passe sous silence l'énumération des tours que des barnums parviennent à faire exécuter aux Eléphants, tours qui parfois tiennent vraiment du prodige.

CHAPITRE IX

L'Eléphant blanc... ou gris

Ce qu'est en réalité l'Eléphant blanc. — Vénération que lui vouent certains peuples. — Honneurs dont il est l'objet. — Un vieux culte appelé à disparaître.

L'Eléphant blanc est ainsi nommé parce qu'il est.... gris. C'est en effet un véritable albinos dont la couleur exacte tire sur tous les tons du gris, gris de granit, gris cendré ou gris rose à l'exception cependant des oreilles qui paraissent frottées d'une poudre blanche. Certains auteurs éclairés, qui ont pu examiner des Eléphants blancs vont même jusqu'à dire que leur couleur provient bien plutôt d'une maladie de l'individu que d'une variété de l'espèce. Ils ajoutent que ces Eléphants étaient toujours dans un état de souffrance et que leur peau était attaquée d'éruptions dartreuses ou sillonnée de crevasses en suppuration. (1) Cette particularité de couleur que certains peuples regardent comme un signe de perfection ne serait donc, au contraire, qu'une véritable dégénérescence.

Cette hypothèse est fort admissible. M. Thomas Anquetil qui, comme on le sait, est demeuré l'historien peut-être le plus consciencieux et le plus attrayant de la Birmanie, s'exprime du reste à ce sujet de la façon suivante, non dénuée de faconde et de verve : « Figurez-vous, dit-il, de la gomme « en sorte » non triée, délayée avec ses scories, de la pâte de cordonnier surchargée de poussière, la croûte d'un vieux fromage : mélangez ces diverses nuances et

(1) Armandi. — *Histoire Militaire des Eléphants*, liv. I, chap. I, p. 25.

vous aurez l'idée d'une teinte terne, sans nom, semblable à celle du revêtement cutané qui constitue l'épiderme de l'animal appelé improprement Eléphant blanc.

Sa véritable couleur est le *gris sale*...

Ajoutez à cela qu'il se manifeste, par places, à certaines parties de son corps, des tons blafards et rougeâtres, accompagnés de gerçures, de légers effeuillements de la peau et qui m'induisent à le croire atteint d'un prurigo général.

A mon avis, cette couleur grise, accidentelle chez l'animal, est un mode anormal de l'économie entière, une affection morbide de l'organisme.

Il n'a rien de la patience, de la soumission, de la douceur, de la vivacité des Eléphants ordinaires. Je l'ai examiné avec la plus grande attention au repos et en mouvement. Sa peau est loin de présenter une couleur uniforme. On découvre aux oreilles, sur la trompe, à la commissure des lèvres, aux articulations, des pustules squirrheuses, des gerçures entourées de teintes rougeâtres et des fissures d'où suinte une sérosité visqueuse...

Sa taille est élevée, sa tête excessivement grosse, sa démarche efflanquée; son aspect taciturne, son regard farouche, son œil terne et injecté tout ensemble. Il paraît mollasse, paresseux, pourtant ses gestes sont agressifs par spontanéité. On l'approche avec précaution, en tremblant, car il a tué plusieurs de ses mahouts, et on ne compte plus ceux de ses gardiens qu'il a estropiés.

Dira-t-on par hasard que ce monstreux personnage croit rester dans l'esprit de son rôle ou bien que les honneurs, la vanité, lui ont tourné la tête ?...

Je soutiens qu'il est malade... » (1)

Quant à moi, n'ayant jamais vu que l'Eléphant que M. Doumer, alors gouverneur général de l'Indo-Chine, envoya au Muséum d'histoire naturelle de Paris,(2) je ne puis guère discuter sciemment ce point, sans grande portée pratique du reste. J'ai seulement remarqué que le sujet en question, quoiqu'appartenant à « la race

(1) Il s'agit ici de l'Eléphant blanc qui fut pris en 1806 et dont le R. P. Germano parle dans sa *Description of the Burmes Empire*. Le capitaine Yule qui vit cet animal en 1850 est bien de l'avis du père Germano qui affirme que l'animal était blanc, mais il ajoute aussi qu'il lui a paru être *dans un mauvais état de santé*.

(2) Cette Eléphante encore très jeune fut donnée au Muséum le 23 avril 1899.

dite des Eléphants blancs » (1) était tout simplement gris, avait les yeux roses et l'épiderme garni d'assez nombreux poils raides et droits, (2) sur lesquels une couche perpétuelle de poussière et de débris de foin et de paille contribuait pour beaucoup à lui donner son air franchement négligé et sale. (3)

Il est assez curieux de lire dans Horace (4) un blâme contre le goût néfaste des Romains de son temps qui, au lieu de s'intéresser aux représentations des pièces dramatiques préféraient se rendre aux expositions de bêtes curieuses, telles que l'Eléphant blanc et la girafe. Il est très probable que l'empereur Auguste avait dû recevoir ce rarissime animal d'une des nombreuses ambassades que lui envoyèrent les princes de l'Inde qui le comblaient de présents.

Dans les temps modernes, comme nous l'avons vu (5), un autre Eléphant blanc fut amené en Europe, par les Hollandais, en 1633. C'est du reste les deux seuls spécimens qui, à ma connaissance, aient été vus jusqu'alors dans notre continent.

De temps immémorial de nombreux pays ont élevé cet animal aux plus grands honneurs et parfois même au rang de divinité.

(1) C'est ainsi qu'il figure sur les registres de l'établissement.

(2) Le dessus de la tête en était particulièrement couvert.

(3) Qu'on me permette de rapporter une petite anecdote assez amusante qui a justement trait à la coloration grise de l'Eléphant blanc :

Barnum, le célèbre banquiste américain, qui ne négligea aucune des curiosités capables d'attirer la foule, parvint à se procurer à prix d'or (100.000 dollars !) en 1884, « Toung-Ta-Loung » Eléphant blanc de Siam qui, attraction sensationnelle, devait défiler avec sa cour sacerdotale de prêtres boudhistes, de soldats et de seigneurs, tous très authentiques.

L'intense réclame habituelle fut faite et les visiteurs arrivèrent en masse au cirque installé à Londres. Quel ne fut pas leur désappointement : le fameux Eléphant blanc était d'un gris sale... Une polémique de presse s'engagea : les Anglais attaquant et les Américains défendant l'authenticité du « blanc » de l'Eléphant sacré de Barnum.

Et la défiance du public augmentait !

Or, un cirque des environs, annonça sur ces entrefaites qu'il possédait un Eléphant blanc d'une pureté absolue. Effectivement, deux semaines durant, il exhiba avec un énorme succès un Eléphant d'une blancheur de neige et entassa un nombre plus que respectable de dollars. L'invincible Barnum était battu, sa fraude découverte, son soi-disant « bluff » démasqué !

Le dix-huitième jour l'Eléphant de neige mourut, il était peint à la céruse et le cirque rival n'était autre qu'un des « numéros » de Barnum !

Celui-ci s'empressa alors de faire connaître sa ruse. « Toung-Ta-Loung » fut réhabilité, reconnu « bon teint » et rapporta à son manager Barnum tous les millions qu'il était en droit d'espérer, sans préjudice du reste des dollars entassés pendant le règne éphémère de l'Eléphant à la céruse ! (d'après les *Mémoires de Barnum*).

(4) HORAT., — *Epist.*, lib. II, 1, vrs. 196.

Le vers est le suivant : « Sive Elephas albus vulgi converteret ora. »

(5) Chapitre II. p. 33.

Chez les Hindous, par exemple, l'Eléphant tenant, dans la nature, immédiatement le premier rang après l'homme, et le blanc étant le symbole de la pureté de l'âme, il est presque tout naturel que, dans leur religion imagée et leur croyance en la métempsycose, l'Eléphant blanc, qui est très rare, soit considéré comme le lieu de résidence des mânes immaculées des grands rois ou des pontifes. Laissons parler à ce propos M. Louis Boussenard qui nous donne l'érudite explication suivante : « On peut fixer, sans exagération, à environ trois cent cinquante millions le nombre des adorateurs de Bouddha, étant donné que le bouddhisme prédomine surtout dans les grandes îles de la Malaisie, Java, Sumatra, Bornéo, dans le Thibet, la Mongolie, le Pégou, le Laos, le Népaul, le Boutan, l'Assam, Ceylan, l'Inde, le Munipouri, la Birmanie, le Siam, la presqu'île Malaise, le Cambodge, la Cochinchine et surtout l'énorme empire Chinois.

Issu du brahmanisme, dont il est en quelque sorte l'épuration ou la réforme, le bouddhisme comprend plusieurs sectes fort tolérantes les unes aux autres.

Quelle que soit la secte à laquelle ils appartiennent, tous les bouddhistes regardent le *Bouddha suprême* préexistant par essence, et représentant l'Intelligence dominante, la Raison absolue, comme s'appliquant sans cesse à conduire l'humanité vers la perfection. Il s'incarne à cet effet, et à des intervalles indéterminés, en la personne de Sages ayant pour mission d'enseigner aux hommes la pratique du bien.

Ces apôtres, ces prédestinés, font partie de l'élément divin et les manifestations partielles et successives de cet élément doivent se prolonger pendant un temps dont la durée varie selon la croyance des différentes sectes.

Les opinions oscillent entre plusieurs milliers et plusieurs millions d'années, après quoi le Bouddha révélateur ouvrira l'ère des félicités humaines, de la perfection morale, du repos éternel, en un mot du Nibam, qui est une espèce d'anéantissement contemplatif absolument dégagé des exigences matérielles de l'humanité.

Mais ces incarnations de Bouddha ne peuvent se produire qu'à la suite d'une série de transsubstantiations opérées à la mort de

tout être animé, grand ou petit. En un mot, Bouddha ne s'incarne en homme qu'après avoir traversé la série animale.

De là l'obligation pour les lamas, bonzes ou talapoins d'une nourriture exclusivement végétale et du respect absolu pour l'existence de tous les êtres vivants.

Puis, le principe de vie repasse successivement de l'homme à un animal : mammifère, oiseau, reptile, poisson, insecte, mollusque même et réciproquement.

Or, l'Eléphant étant le plus puissant, le plus intelligent des animaux, les bouddhistes en ont conclu que les Eléphants en général servaient de lieu d'élection aux apôtres les plus recommandables. Quant au rarissime et presque introuvable Eléphant blanc, on conçoit que le mortel le plus digne parmi les élus doit nécessairement prendre son corps pour finir le cycle de l'évolution.

De cette façon, l'Eléphant blanc renfermant l'âme d'un Bouddha, émanation du Bouddha suprême, devient lui-même une espèce de Bouddha. » (1)

Quant au Siam, dont les armes nationales sont : de *gueule avec un Eléphant blanc*, il a également mis dans cet animal une confiance et une vénération sans bornes. Mais, si sa capture est considérée comme un heureux présage pour le roi régnant elle n'est hélas pour les habitants des contrées où elle s'opère que l'occasion d'un accroissement de corvées longues et pénibles. Celui qui parvient à s'emparer de l'animal est, paraît-il, seul dédommagé de ses fatigues car lui et ses descendants jusqu'à la troisième génération, sont exempts des corvées royales. De plus il reçoit personnellement de son souverain autant de pièces d'or qu'il peut, en une seule fois, en attirer à lui avec une petite corde dont il tient les extrémités.

« L'Eléphant une fois pris, écrit Chevillard, (2) on lui fait descendre le fleuve jusqu'au palais sur un radeau pavoisé remorqué par de nombreuses barques et au son d'instruments de musique. Sitôt débarqué, il reçoit avec de grands honneurs un titre mandarinal, une maison princière et ses serviteurs ne doivent plus lui parler que dans les termes les plus respectueux. Pendant plusieurs

(1) L. Boussenard. — *Aventures d'un gamin de Paris au Pays des Tigres*. « *Journal des Voyages*, 1er novembre 1888 ».
(2) S. Chevillard. — *Le Siam*.

jours il y a, à cause du nouveau mandarin à quatre pattes, des réjouissances publiques, des galas officiels, des comédies et des illuminations, puis sa majesté pachydermique rentre dans le silence de sa mandarinale écurie et le peuple reprend sa vie habituelle. »

M. Boussenard nous raconte encore de l'amusante façon suivante, les derniers moments d'un Eléphant blanc :

« Depuis plus d'une année, l'Eléphant blanc de l'empereur de Birmanie donnait à ses familiers les plus graves sujets d'inquiétude.

Morose, chagrin, irritable, privé d'appétit, miné par une consomption lente mais fatale, l'animal trois fois sacré qui depuis près de quatre-vingts ans symbolisait la triple suprématie : religieuse, militaire et civile, semblait de plus en plus approcher de sa fin.

En vain on avait multiplié autour de Sa Seigneurie toutes les séductions susceptibles de l'arracher à cette fatale torpeur.

Au fief qu'il possède en propre comme un prince du sang et dont le revenu est affecté à son entretien, avait été ajouté un autre fief une fois plus étendu et dont les richesses étaient incalculables.

C'était là une largesse qui faisait de lui le plus opulent seigneur de l'empire.

Son *voon* (son ministre, le chef de sa maison) convaincu de légers tripotages, — des peccadilles administratives et financières, — avait été livré à sa haute justice. *Le S'hen-Mheng* (le Seigneur Eléphant) après l'avoir flairé dédaigneusement du bout de la trompe, s'était contenté de le jeter sur le sol, de poser sur sa tête son pied monstrueux, et de l'écraser comme un œuf à la coque.

Il avait fait cela simplement, d'un air brutalement préoccupé, sans même paraître y penser et sans se complaire le moins du monde dans ces petits raffinements qui accompagnaient jadis tous les « changements » de ministres.

Il ne possédait autrefois qu'un seul *driving-houk* (1) en or incrusté de pierreries, avec un manche de cristal cerclé de rubis et de saphirs : l'empereur, toujours généreux, lui en avait offert un second.

Le drap de sa tiare écarlate, qui ruisselle de gros rubis et de dia-

(1) C'est l'aiguillon à crochet qui remplace le fouet et avec lequel le mahout conduit l'Eléphant.

mants merveilleux avait été renouvelé et l'empereur y avait attaché de son auguste main, sa fameuse aigrette en diamants, celle-là même avec laquelle il est représenté sur le grand tableau exécuté, d'après une photographie, par un artiste français.

Les « cercles des neuf pierres précieuses » qui détournent les maléfices, ne quittaient plus son front, et pour plus de sécurité, on en avait ajouté deux à chacune de ses défenses. Chaque jour on l'habillait en grand costume. Il portait sur sa tête, à l'instar des hauts dignitaires birmans et de l'empereur lui-même, la plaque en or où se lisent tous ses titres; entre ses yeux flamboyait le fameux croissant de pierres précieuses ; à ses oreilles se balançaient d'énormes pendeloques en or ; son magnifique caparaçon, composé de bandes écarlates tissées d'or et de soie, couvert de perles et de pierreries, resplendissait comme un soleil sur ses formes amaigries ; ses mahouts préférés élevaient au-dessus de lui quatre ombrelles d'or, et pour qu'il put ainsi s'admirer dans toute sa splendeur et savourer les joies de son opulence, on avait installé derrière sa mangeoire en or, une immense glace venue tout exprès de la manufacture de Saint-Gobain et dont l'achat ainsi que le transport avaient coûtés un prix exorbitant. Enfin, cette fameuse mangeoire en or était toujours pleine d'herbes tendres et sucrées, de bourgeons exquis, de fruits délicieux, sur lesquels l'empereur faisait répandre des pierres précieuses, avec la folle prodigalité d'un monarque oriental. (1)

(1) Voici quelques autres citations concernant la quasi-souveraineté qu'ont toujours possédé les Eléphants blancs :

— « M. Constance mena M. l'ambassadeur voir l'Eléphant blanc qui est si estimé dans les Indes et qui est le sujet de tant de guerres : il est assez petit et si vieux qu'il est tout ridé ; plusieurs mandarins sont destinés pour en avoir soin, et on ne le sert qu'en vaisselle d'or, au moins les deux bassins qu'on avait mis devant lui étaient d'or massif d'une grandeur extraordinaire. Son appartement est magnifique et le lambris du pavillon où il est logé est fort proprement doré. » — *Premier Voyage du P. Tachard*, p. 239 (Paris, 1686).

— « Dans une maison de campagne du roi, à une lieue de Siam, sur la rivière, je vis un petit Eléphant blanc qu'on destine pour être le successeur de celui qui est dans le palais, que l'on dit avoir près de trois cents ans *(sic)* ; ce petit Eléphant est un peu plus gros qu'un bœuf, il a beaucoup de mandarins à son service et, à sa considération, l'on a de très grands égards pour sa mère et pour sa tante que l'on élève avec lui. » — *Premier Voyage du P. Tachard, p. 273* (Paris, 1686).

— Lorsque le roi de Pégu veut donner audience, on amène devant lui les quatre Eléphants blancs qui lui font la révérence en levant la trompe, ouvrant leur gueule, jetant trois cris bien distincts et s'agenouillant. Quand ils sont relevés, on les ramène à leurs écuries où on leur donne à manger à chacun dans un vaisseau d'or grand comme un quart de tonneau de bière ; on les lave d'une eau qui est dans un autre vaisseau d'argent, ce qui se fait le plus souvent deux fois par jour. Pendant qu'on les panse ainsi, ils sont sous un dais qui a huit supports, qui sont tenus par autant de domestiques, afin de les garantir des ardeurs du soleil. En allant aux vaisseaux où est

Vains efforts ! Le grand corps efflanqué du *S'hen Mheng*, haut de près de quatre mètres, tremblottait sur ses grosses jambes rugueuses. Sa trompe pendait tristement entre ses énormes défenses ; son regard faux, désagréable, jadis cruel et d'une vivacité singulière, demeurait en quelque sorte figé dans son œil rougeâtre comme celui d'un albinos.

Bref, il restait insensible à tout.

A peine si de loin en loin, il grignotait languissamment une des mille friandises que ses domestiques, ses gardiens, ses officiers et jusqu'à l'empereur, lui présentaient avec surabondance.

Tout faisait présager une catastrophe et il devenait visible, même aux yeux les moins clairvoyants, que Son Altesse *S'hen-Mheng* allait mourir.

Or, pour qui connaît l'importance de ce personnage, l'influence essentielle qu'il possède sur tout ce qui s'appelle la Birmanie, hommes et choses, il était évident que sa mort, survenue sans qu'il ait été préalablement pourvu à son remplacement, serait le signe des plus épouvantables catastrophes.

L'empereur et toute sa famille seraient victimes des plus grands malheurs et les fléaux les plus terribles, la peste, les tremblements de terre, l'inondation, la famine, ravageraient l'empire tout entier.

Aussi, pour obvier à cette formidable série d'infortunes, qui

---

leur nourriture et leur eau, ils sont précédés de trois trompettes dont ils entendent les accords avec beaucoup de gravité, règlant leurs pas sur le son de ces instruments, etc... — *Recueil de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. III, p. 40.

— « Lorsque le roi de Pégu va se promener, les quatre Eléphants marchent devant lui, ornés de pierreries et de divers enjolivements d'or. — *Recueil de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. III, p. 43.

— « Ils ont (les Eléphants blancs) chacun un palais, une maison composée de nombreux domestiques, une vaisselle d'or, des mets choisis, des vêtements magnifiques et sont dispensés de tout travail, de toute obéissance ; l'empereur vivant est le seul devant lequel ils fléchissent les genoux et ce salut leur est rendu par le monarque. » — Buffon, *Histoire Naturelle*, tom. IV, p. 373.

— « Tout ce que la magnificence asiatique a de plus éclatant est prodigué pour le service de cet être vénéré : des ministres et des officiers d'un rang élevé veillent à tous ses besoins ; l'or, les perles, les pierreries, brillent sur ses harnais et il ne se montre jamais en public sans être précédé par une musique choisie et escorté d'une garde d'honneur. — Armandi, *Histoire militaire des Eléphants*, liv. I, ch. I, p. 25.

— « A l'Eléphant sacré sont dévolus les honneurs et le rang d'un seigneur de cinquième classe. » — *Journal des Voyages*, 13 octobre 1878.

— « Lorsqu'il sort, six personnes de distinction portent un dais sur sa tête, une musique le précède, une garde l'escorte. — Dézobri et Bachelet, *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*, p. 974.

— « Chaque Eléphant a sa maison princière comme un prince de sang et les condamnés aux travaux forcés n'ont d'autre occupation que de couper l'herbe destinée à le nourir. — S. Chevillard, *Le Siam*, p. 11. . . . . Etc.

depuis l'empereur, se répercute de proche en proche au plus infime des sujets, les fonctionnaires de tout grade, de tout rang, de toute qualité, s'empressaient-ils de donner avis du moindre indice relatif à l'existence d'un Eléphant blanc destiné à devenir l'héritier du *S'hen-Mheng*.

Ils provoquaient en outre des recherches par tous les moyens possibles, envoyaient à grands frais des expéditions dans les lieux où la présence de l'animal sacré est même soupçonnée, tant pour rassurer l'empereur et la dynastie, que pour gagner la fortune colossale qui est acquise à l'homme assez heureux pour trouver l'Eléphant blanc (1) »

Le Roi de Birmanie, dont les armoiries renferment également des Eléphants blancs, et le roi de Cambodge ont généralement un certain nombre de ces animaux dans leurs écuries.

La possession d'un de ces proboscidiens n'a pas été sans occasionner de grands troubles (2) et, à l'époque où l'Angleterre n'avait pas définitivement fixé la frontière entre l'état de Siam et celui de Birmanie, plus d'une guerre a souvent manqué éclater à propos de cet animal. Tantôt c'étaient des émisssaires du roi de Birmanie qui, se croyant chez eux dans l'indépendant pays du Laos, y avaient capturé un Eléphant blanc, tantôt, au contraire, c'étaient des sujets du roi de Siam qui avaient opéré cette chasse. Comme les deux pays prétendaient avoir droit à la possession du Laos, de nombreuses menaces et protestations en résultaient jusqu'au moment où les Anglais venaient offrir leur arbitrage. . . intéressé (3)

Les Eléphants blancs appartiennent de droit au souverain. Aussi, ceux-ci ont-ils interdit la chasse à l'Eléphant en général, d'abord parce qu'il commence à disparaître, et ensuite parce que, dans le nombre, il pourrait s'en trouver un qui fut blanc.

Au Cambodge, par exemple, si le *Maître des existences* ordonne de temps en temps une battue, c'est uniquement afin de capturer

---

(1) L. Boussenard. — *Aventures d'un Gamin de Paris au Pays des tigres. — Journal des Voyages*, 1er novembre 1885.

(2) En voici un exemple : « Les Péguans tiennent les Eléphants blancs pour sacrés et ayant su que le roi de Siam en avait deux, ils envoyèrent des Ambassadeurs pour offrir tout le prix qu'on en désirait. Le roi de Siam ne voulut pas les vendre : celui de Pégu, offensé de ce refus, vint et non seulement les enleva de force, mais il rendit tout le pays tributaire. » — *Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande*, tom. II, p. 223.

(3) *Indépendance Belge*, 13 décembre 1903.

des Eléphants pour son besoin personnel. Tant dans son palais de Pnom-Penh que dans ses différentes résidences de province, il en possède en effet une centaine. . . uniquement occupés à promener les nombreux petits princes et petites princesses.

Aujourd'hui, le culte de l'Eléphant blanc tend à disparaître comme toutes les vieilles coutumes et les vieilles croyances. Les grands seigneurs sans cesse en rapport avec les Européens ne peuvent s'empêcher, à leur tour, de considérer comme un peu primitive et barbare cette adoration pardonnable tout au plus aux peuples de l'antiquité. C'est du reste pour essayer d'enrayer cette indifférence progressive et reconquérir tout son beau prestige de jadis que le roi de Siam fit massacrer en 1881 un grand nombre de pauvres gens soupçonnés d'avoir, par leur négligence, laissé mourir un Eléphant blanc.

Hélas ! les rois auront beau lutter, le temps et le progrès qui n'épargnent rien feront bien vite disparaître l'antique adoration qu'ils s'efforcent de conserver pour ce proboscidien. Ce vieux culte s'évanouira bientôt dans le passé, comme s'est évanoui celui du crocodile, de l'ibis, du chat et du scarabée chez les Egyptiens... et avec lui s'en ira une partie de l'autorité du souverain. Celui-là seul y perdra quelque chose, car l'Eléphant blanc ne pouvant jamais être qu'une rareté inférieure aux autres individus, n'est par cela même d'aucune utilité réelle.



CHAPITRE X

Disparition, Protection et Domestication de l'Eléphant d'Afrique

« Sans bornes, assise au nord sous les cieux étouffants,
« L'Afrique s'abritant d'ombre épaisse et de brumes
« Menait chasser ses lions sur le sable qui fume,
« Et paître au bord du lac ses troupeaux d'Eléphants. »

LECOMTE DE LISLE.

Disparition progressive de l'Eléphant en Afrique. — Le commerce de l'ivoire et sa prospérité inquiétante. — La légende des réserves. — La protection et la domestication de l'Eléphant d'Afrique par l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et la France. — Les tentatives d'Ismaïl Pacha et de Léopold II. — Réponses aux objections des « impossibilitaires ». — Quelques opinions inédites. — Conclusions

Nous avons vu tout le merveilleux parti que les Anglais et les Asiatiques ont su tirer de l'Eléphant d'Asie. Par malheur, l'Eléphant d'Afrique est dans un tout autre cas : « au lieu de l'utiliser et d'en faire un auxiliaire précieux, on préfère le massacrer sans merci pour se procurer la matière nécessaire à la confection de quelques bibelots et même, bien souvent, pour le seul plaisir de tirer un beau coup de fusil. » (1)

J'extrais du livre de M. Victor-Meunier ce trop véridique passage : « Pendant tout le premier quart du siècle les Eléphants erraient par troupes immenses sur les confins orientaux de la colonie du Cap et dans la ceinture de forêts qui couvre sa partie méridionale ; ils étaient innombrables dans le Zoulouland, dans le Transvaal et, plus au nord, sur le Matabele et le Mashona-Land ; et, si nous nous tournons vers l'ouest, ils abondaient dans

(1) Lettre particulière de M. Edmond Perrier.

le Bechuana-Land ; au Kalahari, dans les pays des Namaquas et des Damaras.

Aujourd'hui, sauf dans la partie sud de la colonie du Cap où le gouvernement a eu la prévoyance d'édicter des mesures protectrices, sauf encore dans la zone insalubre qui borde le Transvaal à l'est et au nord, zone dont l'approche est interdite pendant la saison d'été par les fièvres et par la mouche tsé-tsé, le porte-ivoire a presqu'entièrement disparu des immenses régions susdites.



AIRE DE L'HABITAT DE L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

C'est vers 1830 que les chasseurs européens se mirent à le poursuivre dans l'est de la colonie et en Cafrerie.

Vers 1887, sa destruction commença dans le Transvaal, menée par le capitaine Cornwalis-Harris et par le boer Voer Trekkers ; le Transvaal, entièrement dépeuplé, ce fut le tour du Matabele et du Mashona-Land, situés plus au Nord.

De 1846 à 1850, Gordon Cumming, Oswell, Varden et Balwin

(nous ne citons que les principaux) en purgent et en appauvrissent le Bechuanaland ; puis, progressivement, poursuivent leur œuvre jusqu'au N'Gami, jusqu'au Zambèze et au Mababe-Veld.

Entre 1850 et 1860, l'œuvre de destruction s'accomplit au Kalahari, dans le pays des Namaquas et celui des Damaras, où les explorations du voyageur Anderson frayèrent la voie aux spéculations des chasseurs.

De 1850 à 1875, Baldwin, Drumond et autres pourvoyeurs du commerce d'ivoire anéantissent les immenses troupeaux qui promenaient cette riche matière par les forêts du Zoulouland ; ceux des régions plus septentrionales de l'Amatongasland ont ensuite le même sort.

Aujourd'hui on ne trouve plus d'Eléphants ni à Natal, ni en Cafrerie. Le Zoulouland n'en a plus guère et il en est de même au Transvaal, sauf dans la zone insalubre signalée ci-dessus. Le Matabele et le Mashona-Land où ils abondaient encore vers 1871 et 1875, n'en comptent pas un seul à l'heure qu'il est, d'après le chasseur C. Selous. On en peut dire autant des pays de l'ouest : Bechuanaland, etc...

Il faut, pour en rencontrer quelques-uns, remonter au nord du pays des Damaras jusqu'à l'Ovampoland, non loin de l'Atlantique, dont les indigènes interdisent rigoureusement l'entrée aux chasseurs. Grâce à la protection qui couvre ceux des forêts méridionales de la colonie du Cap, on en trouve plus à une faible distance de la mer qu'à 2.500 kilomètres dans l'intérieur. (1)

D'après les récits de Schweinfurth, qui datent de vingt ans, l'Eléphant est traité avec tout autant d'inintelligence et de cruauté par l'Afrique du Centre que par celle du Sud.

Dans ce pays des Niams-Niams, d'où les frères Poncet tirèrent naguère tant d'ivoire, l'illustre voyageur constate qu'on pourrait voyager pendant des journées entières sans rencontrer traces d'Eléphants. On va voir quelle guerre sauvage y est faite aux restes de cette noble espèce. On a soin, lors de l'incendie annuel des prairies, de réserver de véritables îles de grands chaumes,

(1) C'est surtout dans la forêt d'Addo, non loin de Port-Elisabeth, dans celles de Knuyma et du Zitzikamma et sur les pentes broussailleuses des monts Winterhœk qu'ils sont nombreux.

dont le plus remarquable, un panis, montrera avec quelle exubérance la végétation se développe là, dès la saison chaude. Cette herbe, d'un beau jaune d'or brillant, est grosse comme le doigt, haute de cinq mètres et devient presque ligneuse.

Elle sert à beaucoup de choses : à faire des tuyaux de pipes, mais pour cela il faut la perforer, car elle est pleine ; à faire des nattes tenant lieu de literie, à faire d'excellentes portes, etc... Sur pied et en îles c'est un piège à Eléphants, le plus lâche et le moins ingénieux, le plus ignoble qui soit.

Des Eléphants sont-ils signalés, le tambour résonne, des milliers d'hommes accourent, se rassemblent, la battue s'organise, l'immense gibier se jette dans le refuge du plus prochain chaume aussitôt allumé en mille endroits de son pourtour : nul moyen d'échapper ! Reculant devant le cercle de feu qui se rétrécit rapidement les malheureuses bêtes arrivent à se serrer les unes contre les autres, se couvrant d'herbes, s'arrosant de l'eau qu'elles puisent en elles-mêmes, hélas ! inutilement. Suffoquées, asphyxiées, brûlées vives, elles meurent d'une mort dont à peine leurs bourreaux seraient jugés dignes. « Massacre insensé dont le *cui bono ?* a pour toute réponse — c'est Schweinfurth qui parle — nos billes de billard, nos pommes de cannes, nos peignes, nos éventails et autres objets de même importance. Après cela, quoi d'étonnant, si de nos jours cette noble bête, dont l'homme pourrait se faire un auxiliaire inappréciable, devait être rangée, comme le lamentin, l'aurochs et le dronte parmi les espèces éteintes ? » (1)

Voici qui est convaincant. Je ne m'arrêterai néanmoins pas à ce seul exemple et continuerai ma marche « démonstrative ».

A titre de mémoire je rappellerai simplement ici que l'importation et la vente de l'ivoire qui étaient en 1888 de 6.400 kilogrammes sur le marché d'Anvers atteignait, sept ans plus tard, 362.000 kilogrammes.

Je sais ce qu'on peut opposer à l'éloquence de ces chiffres : l'on me dira que cette augmentation est due à l'écoulement des anciens stocks, mais, si j'admets fort bien que cet écoulement ait pu sen-

(1) Victor Meunier. — *L'Esprit et le cœur des bêtes,* p. 153 à 155.

siblement influencer la statistique durant quelques années je soutiens qu'il ne peut plus en être de même aujourd'hui.

Les Arabes esclavagistes qui, autrefois, tenaient entre leurs mains tout le commerce de l'ivoire du centre africain et avaient souvent dû laisser s'accumuler d'énormes quantités de cette matière, par suite du manque de moyens de communication, ont eu tout le loisir d'écouler ces stocks durant ces vingt dernières années. Ce qui le prouve du reste en partie c'est qu'on ne voit plus, sur les marchés, de ces superbes défenses qui provenaient de ces réserves et dans lesquelles Houdon pouvait tailler trois Christ d'un mètre dix de hauteur ! Le poids moyen diminue au contraire rapidement de jour en jour et montre bien, par là, la rareté des vieux individus. En 1889 la moyenne était de 12,5 kilos, en 1890 de 10,9 kilos, en 1896 de 6,4 kilos !

Cette diminution du poids moyen suffit donc pour faire disparaître cette légende. Car les stocks africains ne sont plus qu'un prétexte habilement imaginé par un astucieux chef d'Etat. Ce « champion » de la civilisation, qui a grand soin de ses intérêts, pense que la production de l'ivoire pourra encore se soutenir jusqu'à la fin de son règne. Pour lui, c'est là le principal. « Après moi la fin du monde » comme disait Louis XV le Bien-Aimé. Néanmoins comme il faut masquer son jeu et faire paraître humanitaire ce qui n'est que du commerce, il se servit à merveille de la légende des stocks d'ivoire pour expliquer cette surproduction et éloigner les inquiétudes.

A ce conte quelque peu usé on cherche à substituer celui de *l'ivoire-mort* ou ivoire dont la matière organique a été détruite et où la matière minérale subsiste seule dans son agrégat. Mais cette trouvaille est encore moins heureuse que la précédente.

La production *réelle* de l'ivoire dépasse 800.000 kilogrammes par an. Or, combien ce chiffre représente-il de défenses et, par suite, d'animaux exterminés ? C'est bien simple. Si l'on évalue à 15 kilos le poids d'ivoire fourni par chaque individu, (ce qui est encore bien supérieur à la véritable moyenne) on arrivera au total de plus de 50.000 bêtes massacrées annuellement ! L'on m'objectera que tout cet ivoire ne provient pas uniquement de la production *nouvelle* et qu'il faut tenir compte des réserves (ces fameuses

réserves !) Soit, mais je répondrai qu'en admettant ces stocks, la balance sera largement rétablie par le massacre des animaux qui ne fournissent rien et par ceux (nombreux) qui, blessés, vont mourir dans la jungle. Je suis donc, malheureusement, plutôt au dessous de la vérité.

Ce qui est encore démonstratif c'est la rareté toujours croissante de l'Eléphant et même (comme le disait plus haut Meunier) sa disparition totale en certaines contrées du continent noir. C'est ainsi qu'en partant du Cap et en remontant la côte orientale et occidentale nous assistons à cette fin imminente. L'instant est proche où nous verrons dans l'Afrique entière le même phénomène que celui qui s'est produit dans l'Afrique du nord (Algérie, Tunisie, Maroc) après la chute de Carthage, alors que la consommation que Rome fit de ces animaux pour les jeux du cirque les fit totalement disparaître. (1)

« Laissez avancer l'ère nouvelle de la vapeur et des chemins de fer, disait Méry, laissez envahir par la civilisation les forêts et les vallons vierges et l'Eléphant disparaîtra comme le Mastodonte son aïeul. Nos neveux iront admirer ces colosses au jardin zoologique mais ils seront immobiles et empaillés ! »

Le principal danger de la marche croissante de la production de l'ivoire provient du besoin de satisfaire et de soutenir cette marche et, par conséquent, de chercher à se procurer cette matière par tous les moyens possibles. C'est pour cette cause que les indigènes et les Européens massacrent aujourd'hui indistinctement les mâles et les femelles, les vieux et les jeunes.

Autrefois, une sorte de logique instinctive faisait épargner les jeunes qui, dès lors, pouvaient grandir et se reproduire. A présent, il est loin d'en être de même : on fait un massacre général et à la vue d'un Eléphanteau on tient ce raisonnement *ad hoc :* « Voilà un jeune qui ne doit posséder que quelques kilogrammes d'ivoire, tuons-le quand même; si nous le laissions vivre un concurrent s'en emparerait demain ». C'est, en la circonstance, un véritable acte de vandalisme !

Voulez-vous connaître le résultat de quelques mois de chasse

(1) BOURDARIE.

dans la région de Brazzaville, en 1897 ? Eh bien ! d'après les renseignements fournis par Louettière, sur les cent Eléphants qui y furent tués, les pointes les plus fortes ne dépassèrent pas quinze kilos ; la plupart pesaient à peine quelques kilogrammes et près de la moitié des animaux massacrés ne fournirent rien du tout ! Et lorsque, dans ces conditions, on parvient néanmoins à jeter annuellement sur nos marchés 800 tonnes d'ivoire, s'étonnera-t-on encore que cette race menace de s'éteindre ?

« Il nous est arrivé, à Zongo, dit le capitaine Hanolet, de tirer cinq Eléphants en moins de dix minutes... Cinquante pas nous séparaient des pachydermes. Un premier coup de feu tua raide le plus petit de la bande. Des coups de trompe stridents déchiraient l'air. Les quatre Eléphants adultes se groupaient autour du jeune, essayant de le relever. Un second coup d'Albini, tiré à trente pas, du haut d'une termitière, fit une deuxième victime. Ce succès nous enhardit. Nous approchant encore, nous tuons les trois autres Eléphants, sans même nous apercevoir du danger..... Quelques mois après le directeur de la société anonyme belge, M. Greffly, a abattu à la sortie du Pool, huit Eléphants, un buffle et une antilope. (1)

Et quel est le poids total de l'ivoire fourni par ces cinq proboscidiens ? Dix kilogrammes à peine !...

Louettière, le chasseur d'Eléphants bien connu que je citais plus haut et qui mourut assassiné au cours d'une palabre, tua à lui seul, d'avril 1895 à avril 1896, 101 hippopotames et 113 Eléphants. D'avril 1896, à octobre 1896, le tableau fut de 152 hippopotames et 5 Eléphants. Soit au total 371 animaux de grande espèce en dix-huit mois !

Au mois de novembre 1908 on pouvait lire dans les journaux la stupéfiante nouvelle que voici :

« L'Etat libre du Congo ayant cessé d'administrer l'enclave de Lado, un grand nombre d'Européens font la chasse à l'Eléphant dans la région.

Ils auraient cerné un troupeau d'Eléphants de huit mille têtes et seraient en train d'abattre tous les mâles.

(1) Conférence de M. le Capitaine-Commandant Hanolet, (*Bulletin de la Société d'Etudes coloniales*, p. 154, 155).

Deux des chasseurs, revenus à Entebbe après quatre mois de chasse, auraient, dans cette période, gagné 125.000 francs. »

Charles Buet nous dit qu'à quatre chasseurs ils tuèrent dans un seul jour vingt-huit Eléphants chez les Chir. Pendant une nuit, ils en massacrèrent douze sur le Galago. (1)

Mais ce n'est pas cette destruction du fait des Européens que je redoute. Si Louettière a tué 113 Eléphants en une année, si Buet en massacra 28 en un jour, si la mission Marchand dut en abattre une centaine pour assurer son existence durant sa longue et rude traversée, ce n'est rien pour toute l'étendue du continent africain! Si l'on admet en effet que tous les Européens qui s'adonnent à la chasse tuent annuellement 500 Eléphants (ce qui est bien exagéré) qu'est-ce donc que cela par rapport aux 45.000 qu'exterminent les indigènes ?

Le développement exagéré donné au commerce de l'ivoire constitue donc pour l'Eléphant d'Afrique une menace imminente de disparition.

L'industrie de l'ivoire qui a succédé à l'*art de l'ivoire* pourrait du même coup cesser d'exister à cause de sa trop grande extension. Il est donc d'intérêt *universel* de chercher à protéger les 325.000 Eléphants qui vivent encore dans le continent et qui, si on n'y remédie pas au plus tôt, sont appelés à disparaître rapidement.

Mais, comment empêcher ce massacre ou tout au moins le restreindre ? C'est ce que nous allons étudier.

Tout d'abord, quelles sont les mesures prises jusqu'à ce jour dans le but de protéger l'Eléphant d'Afrique et quel est l'état actuel de la question ?

Exposons-le brièvement pour chacun des pays intéressés.

En Allemagne, c'est au major Wismann, à MM. Bronsart, (de Schellendorf), Carl Hagenbeck (de Hambourg) et au docteur Beerwald que revient la fondation du *Comité de l'Eléphant*, comité un peu analogue à celui qui fut institué sous le patronage de la *Société nationale d'Acclimatation de France* et que je viens de reprendre avec l'illustre savant Edmond Perrier et mon ami Paul Bourdarie. Le major Wismann, soutenu et encouragé par l'importante

(1) Charles Buet. — *Les premiers explorateurs français du Soudan équatorial.*

Société coloniale allemande, fixa dans l'Afrique orientale (allemande), deux zones de protection où l'on ne pouvait chasser l'Eléphant qu'à des époques déterminées et moyennant certaines conditions. Ces mesures furent malheureusement sans effet, l'impôt en nature, d'une défense sur deux, établi sur l'ivoire, ayant d'avance détruit tout ce qu'on était en demeure d'espérer.

M. Bronsart (de Schellendorff) demanda : 1° que la chasse à l'Eléphant, ainsi que le commerce de l'ivoire, fussent strictement réglementés ; 2° qu'il fut procédé à des essais de domestication, (essais qu'il estime très facilement réalisables, même par la méthode hindoue des captures par bandes). Le Comité adopta les propositions de M. Bronsart et en poursuivit l'exécution. J'ignore ce qu'il en résulta.

En Angleterre, M. Bryce, membre de la Chambre des Communes (Aberdeen) demanda à la fin du mois de juin 1896, au secrétaire d'Etat pour l'Inde : « si l'attention de l'Office de l'Inde avait été appelée sur l'utilité de prévenir l'extinction de l'Eléphant africain dans le pays des Somalis, par l'établissement d'une réserve ou d'un refuge pour les animaux dans le protectorat du pays anglais des Somalis ; s'il avait reçu un mémoire à ce sujet d'un M. Buxton qui venait de visiter le pays des Somalis et avait examiné la question, et si l'on avait l'intention de prendre des mesures pour empêcher la destruction totale des Eléphants dans le pays des Somalis. »

Ce à quoi, lord Hamilton répondit :

« La réponse à la première et à la seconde question du très honorable membre est affirmative. J'ai invité le gouvernement de Bombay à exprimer son opinion sur les modifications qui peuvent être prises selon les lois, en vue de prévenir l'extermination des Eléphants sauvages et dès le reçu de sa réponse je serais heureux d'examiner les mesures qu'il serait sage et possible de prendre pour assurer cet objet. »

Dès le mois de novembre suivant, sur les instances du gouvernement de Bombay, les autorités britanniques déterminaient une zone de protection des Eléphants dans le pays des Somalis. Cette zone s'étend : du passage appelé « Cheickh », à l'est, jusqu'à la frontière abyssine, à l'ouest, et occupe une superficie d'environ

320 kilomètres sur 80, soit 26.600 kilomètres carrés. Pour chasser dans cette zone, il faut être muni d'un permis en forme. De plus, un district d'une soixantaine de kilomètres carrés a été délimité, qui comprend les monts Gadabursi, et dans lequel la chasse est absolument interdite.

Ces mesures ayant été jugées insuffisantes, M. Sharpe, dans le *Beachwoods Magazine* proposa une entente internationale et demanda l'interdiction du commerce des défenses inférieures à 6 k. 300. (1)

Dans l'Etat indépendant du Congo, la chasse a reçu des règlementations. Les commissaires des districts l'interdisent dans les forêts, à certaines époques déterminées. Ces mêmes commissaires des districts peuvent autoriser les chefs reconnus par l'Etat à chasser ou faire chasser l'Eléphant dans les domaines qu'ils désignent. La taxe qu'ils ont à acquitter ne peut excéder la moitié de l'ivoire provenant de la chasse.

Enfin, un permis de chasse est délivré aux Européens, contre la somme de 500 francs.

J'ai dit plus haut que les Européens n'étaient pas à craindre (2) mais que seuls les indigènes constituaient un véritable danger. Alors, pourquoi ne pas exiger une somme de 500 francs identique pour *tous* les chasseurs ? Du reste, cet article d'un décret signé : *Léopold*, dans lequel il est spécifié que la moitié de tout ivoire apporté ou vendu par les indigènes appartient au D. P. (domaine privé) à titre d'impôt en nature, établit une véritable *prime à la destruction* en ce sens que l'indigène est obligé de se procurer une quantité *double* d'ivoire pour pouvoir posséder, par voie d'échange, les produits européens dont il a besoin.

Si le roi Léopold veut protéger d'une manière efficace l'Eléphant

(1) Il me faut citer également l'intéressante détermination qu'on aurait prise dernièrement. Le titulaire du Colonial Office, au cours d'une audience accordée par lui à sir Harry Johnston, au haut commissaire de l'Ouganda et aux autres délégués d'une ligue formée pour la défense des grands fauves, promit de prendre des mesures très sévères et énergiques contre les sportsmen dont les exploits cynégétiques menaçent d'amener à bref délai l'extermination totale de plusieurs espèces.

Ces mesures seront tout d'abord adoptées dans l'Afrique du Sud et dans l'Afrique orientale anglaise où les Eléphants, les girafes et les zèbres sont l'objet d'une destruction systématique.

(2) Il ne sont guère en effet plus de quinze cents dans tout le Congo belge.

d'Afrique, il doit avant toute chose supprimer cet impôt. Mais le sacrifice est bien gros pour qu'il soit obtenu.

Néanmoins, le Congo belge possède actuellement trente-cinq Eléphants domestiqués par les soins du commandant Laplume, spécialement envoyé en Afrique pour résoudre cet intéressant problème. Voici du reste la note fournie par le gouvernement de l'Etat du Congo sur les travaux de cet officier pour la capture et le dressage des Eléphants :

« Monsieur le commandant Laplume, durant ses deux derniers séjours au Congo, s'est plus spécialement occupé de la capture de jeunes Eléphants et accessoirement de leur dressage.

« En 1899, M. Laplume s'embarqua pour le Congo, avec mission de chercher à résoudre la question de la domestication de l'Eléphant africain. Au cours de son voyage vers le Congo, il fit un séjour de deux mois à la mission apostolique « Sainte-Anne du Fernan-Vaz » qui possédait un Eléphanteau domestiqué. Arrivé au Congo, la première préoccupation de M. Laplume fut de capturer quelques sujets. Mais cette capture, simple en apparence, ne fut pas sans présenter des difficultés et même des dangers. L'endroit où opéra M. Laplume se trouvait dans l'Uele (rive du Bomokandi) où les Eléphants sont nombreux, et où les chances de capture étaient par conséquent plus favorables.

« Différents moyens furent tentés pour s'emparer des Eléphants — on établit des pièges consistant en fosses recouvertes de branchages et d'herbes : mais à la saison des pluies, le poids des matières recouvrant les fosses augmentait, et amenait l'effondrement du recouvrement.

« Ce moyen n'ayant pas donné de bons résultats, des traques furent organisées. Il ne fut pas possible de s'emparer d'Eléphants adultes. D'ailleurs, outre les difficultés de la surveillance, de l'entretien et de la nourriture de ces pachydermes, ils étaient très sauvages et très dangereux. M. Laplume dut donc se borner à tâcher de capturer de jeunes Eléphants, plus doux, plus faciles à surveiller, et dont l'éducation semblait devoir se faire avec moins de difficultés. Mais ici, d'autres causes d'insuccès se présentèrent. Lorsque les bêtes capturées étaient trop jeunes, elles mouraient peu de jours après la séparation d'avec leur mère ; ou bien des maladies

inexplicables les terrassaient en peu de jours (1) : certaines, les grandes, parvenaient à s'enfuir. Bref, après deux années d'un travail opiniâtre, M. Laplume possédait trois Eléphanteaux femelles (31 déc. 1901). Un de ces Eléphants avait été pris au piège, les deux autres dans des traques.

« Depuis, le nombre des Eléphants capturés a augmenté progressivement et il atteint actuellement une quinzaine de sujets.

On s'attacha surtout, à l'origine, à rendre les pachydermes familiers, à leur faire traîner de légers fardeaux, à les charger progressivement. Ces essais se poursuivent depuis quelque temps déjà, et tout fait espérer que l'on arrivera à des résultats sérieux. Mais il faudra assez de temps, car il faut ménager les jeunes animaux et éviter de les surmener en leur imposant des travaux dépassant leurs forces.

« En résumé, M. Laplume est le premier qui, au Congo, ait capturé des Eléphants et se soit appliqué à leur domestication. »

En 1898, Paul Bourdarie fondait en France, sous l'égide de la *Société nationale d'Acclimatation*, un *Comité d'Initiation scientifique et économique pour la domestication de l'Eléphant africain.* Je ne puis mieux expliquer le but de ce Comité qu'en reproduisant la lettre envoyée aux personnages sollicités pour constituer la Société :

« Monsieur,

« Considérant que l'étude théorique de la domestication de « l'Eléphant d'Afrique est terminée et que le moment d'en faire « l'application est venu, voulant aussi donner une plus grande « portée pratique à la mission que Monsieur le Ministre des Co- « lonies vient de confier à M. Paul Bourdarie sur cette question « spéciale, la *Société nationale d'Acclimatation de France* n'hésite « pas à provoquer la constitution d'un *Comité d'Initiation Scientifi- « que et Economique.* Déjà, à la suite d'une conférence faite le 10 « juillet dernier, sous la présidence de M. le Myre de Villers, « député, assisté d'un délégué de M. le Ministre des Colonies, par « M. Paul Bourdarie, un certain nombre d'adhésions ont été don- « nées à la constitution d'un Comité. Ce sont celles de MM. :

« Milne-Edwards, membre de l'Institut, directeur du Muséum ;

(1) Voir à ce sujet la note D.

« Le Myre de Villers, député ;
« Pavie, ministre plénipotentiaire ;
« Camille Saint-Saëns, membre de l'Institut ;
« Oustalet, assistant au Muséum, ancien président de la Société « Zoologique de France ;
« Blanchard, membre de l'Académie de Médecine, secrétaire de « la dite Société, tous deux délégués pour la représenter ;
« J. Chailley-Bert, secrétaire de l'Union Coloniale Française, « représentant cette Société ;
« Edouard Blanc, de la Société de Géographie de Paris ;
« A. Grandidier, membre de l'Institut, etc...
« Dans l'esprit de ces initiateurs, le but de ce Comité sera :

« 1° De poursuivre aux points de vue scientifique et économique « la domestication de l'Eléphant d'Afrique :

« 2° De provoquer l'émigration en Afrique d'un nombre restreint « de cornacs siamois ou cambodgiens qui seraient installés dans « les stations de capture et de dressage créés par les soins du « Comité.

« 3° De diriger la mission de M. Paul Bourdarie et d'assurer la « continuité des essais en lui donnant un successeur s'il se trouvait « dans l'impossibilité de continuer l'œuvre.

« 4° De grouper les initiatives collectives ou particulières qui « consentiront à poursuivre ce but.

« 5° De réunir par subvention (ministères, gouvernements colo- « niaux, sociétés savantes et coloniales, établissements commer- « ciaux, etc...) ou par souscriptions et dons, les sommes nécessaires « à ces essais.

« 6° Enfin, les essais pratiques accomplis, de déterminer l'initia- « tive, soit d'une Société à capital intéressé, soit de l'administra- « tion de nos colonies africaines pour l'emploi, transports, chan- « tiers agricoles et industriels de l'Eléphant africain.

« Ce Comité serait constitué pour une durée de cinq ans.

« Sur ce terrain pratique et nettement déterminé, il nous paraît « qu'il y a une œuvre utile et féconde à réaliser.

« Le but de ce Comité serait atteint et la période des essais close, « le jour où des transports et des travaux plus ou moins importants

« suivant l'âge et la force des animaux auront été effectués dans la
« Colonie du Congo.

« Assuré du bienveillant appui de M. le Ministre des Colonies,
« la *Société nationale d'Acclimatation de France* sollicite, aussi
« bien que votre concours précieux, les observations que vous croi-
« riez devoir lui présenter à cet égard.

« Personnellement, nous serions infiniment honorés et flattés
« de pouvoir inscrire votre nom parmi ceux des membres fonda-
« teurs de ce Comité ; de ce que vous voudrez bien faire dans ce
« sens, nous vous sommes d'avance reconnaissants, et nous avons
« l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer l'expression de
« nos sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire général de la Société nationale d'Acclimatation de France :

Signé : Baron J. de Guerne.

Par malheur, les résultats ne répondirent point aux espérances et le Comité s'évanouit bientôt comme un beau rêve. Il n'alla point cependant comme le dit M. Lecomte (1) jusqu'à entraîner dans sa chute la Société qui avait bien voulu lui prêter son appui.

C'est en mars 1889 que fut prise la première mesure officielle de protection de l'Eléphant africain. Mais cette mesure n'est contenue que dans le cahier des charges des concessions données dans la Colonie du Congo français, elle n'est pas encore applicable ailleurs. Voici cette clause :

« Art. 8, § 5. — La domestication et l'entretien des Eléphants donneront également lieu à l'attribution, en toute propriété, de terres choisies par le concessionnaire, à raison de cent hectares par tête d'Eléphant. »

Il faut espérer que la même détermination sera prise pour les autres colonies françaises qui possèdent des Eléphants (Sénégal, Côte-d'Ivoire, Dahomey). Il est vrai qu'aujourd'hui : (9 ans après la mesure officielle), on n'a même pas encore mis en vigueur cette clause dans le Congo !

Dans un rapport que M. Gentil envoyait au mois de mai 1905 à M. Clementel alors ministre des Colonies, le gouverneur général

(1) Lettre particulière du 5 juin 1904.

du Congo français disait que les transactions sur l'ivoire accusaient une augmentation de 60 % sur celle de l'année précédente. M. Gentil prenait également vers la même époque un arrêté intéressant. Il interdisait dans toute l'étendue du Congo français et dépendances la vente et l'exportation des pointes d'ivoire de 2 kilogrammes et au-dessous. De plus, un second arrêté spécifiait qu'à dater du 1er décembre 1906, l'ivoire ne serait plus admis au nombre des produits à recevoir à titre d'impôt indigène.

Comme mesure transitoire et jusqu'au 31 décembre 1905 inclus l'ivoire ne serait plus accepté au titre de l'impôt que dans la proportion du tiers, par rapport à la quantité de caoutchouc remise, au même titre, à l'administration par chaque tribu ou groupe d'indigènes.

C'est évidemment là une première étape, mais, tout en étant fort appréciable, elle aurait dû être suivie de mesures plus énergiques. Nous verrons du reste que la France n'a pas fait beaucoup plus pour la domestication de l'Eléphant d'Afrique.

Notre pays a pourtant grand intérêt à ne pas voir s'éteindre une semblable race et l'incurie dont il fait preuve pour la protéger et la domestiquer sont indignes d'une grande nation qui sait intelligemment comprendre et servir ses intérêts.

C'est afin de lutter contre cette inertie que nous avons fondé le 6 décembre 1905, l'illustre maître Edmond Perrier, Paul Bourdarie et moi, la *Société des Amis de l'Eléphant* qui possède à peu de chose près le même programme que le défunt *Comité* patronné par la *Société nationale d'Acclimatation.* (1) Jusqu'à présent, les résultats

(1) Le Comité des « Amis de l'Eléphant », pour l'année 1909 est composé comme suit :

Président : M. Edmond Perrier, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle.

Vice-Présidents : MM. le Dr Raphaël Blanchard, membre de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de Médecine ; Paul Bourdarie, explorateur, directeur de la *Revue Indigène* ; Adolphe Brisson, directeur des *Annales Politiques et Littéraires* ; Général Famin, ancien directeur des troupes coloniales ; Emile Levasseur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France.

Secrétaire général : M. Gaston Tournier.

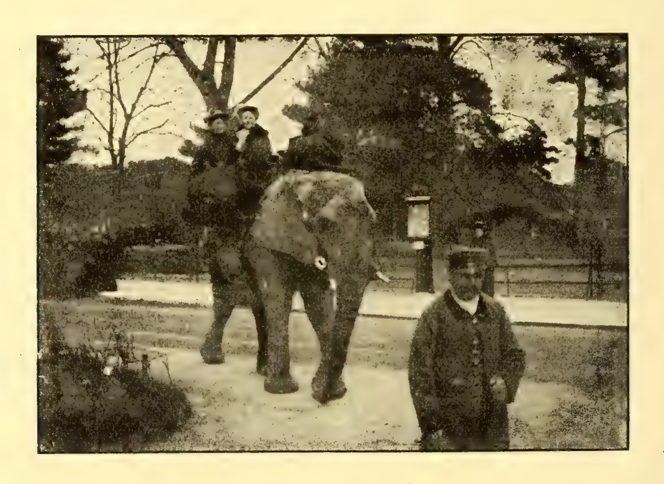
Trésorier : M. Maurice Braibant, conseiller général des Ardennes.

Membres du Conseil : S. A. I. le prince Roland Bonaparte, membre de l'Académie des sciences ; MM. Gabriel Bonvalot, ancien député, explorateur ; Albert Coutaud, Président de la Société protectrice des animaux, Président du Syndicat des journaux et publications périodiques ; Yves Delage, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences ; Charles Deloncle, député de la Seine ; François Deloncle, député de la Cochinchine, ministre plénipotentiaire, membre du Conseil supérieur des colonies ; Georges Desplas, député de Paris, ancien président du Conseil municipal, avocat à la Cour d'appel ; Auguste Dorchain, président honoraire de la Société des Poètes

pratiques que nous avons obtenus sont pour ainsi dire nuls, mais, loin de nous décourager, nous espérons bientôt voir se réaliser notre grand projet d'une mission scientifique envoyée au Congo français, pour faire pendant à la mission Laplume du Congo belge.

Voyons à présent les mesures qu'il conviendrait de prendre pour l'avenir.

Tout d'abord, de quelle efficacité peut bien être la réglementation de la chasse ? Cette efficacité est contestable. S'il est aisé de faire respecter la réglementation par les Européens, il est presque impossible de surveiller et de contrôler les indigènes. Or, comme



JULIETTE, L'ÉLÉPHANTE D'AFRIQUE DU JARDIN D'ACCLIMATATION DE PARIS

je l'ai dit, ce sont justement ces derniers qui sont à craindre. Quel est l'homme qui voudrait occuper le poste de garde-champêtre dans les vastes forêts équatoriales et les plaines inondées où se plaît l'Eléphant ? Je crois qu'un semblable emploi serait malaisé à remplir et ne donnerait que de bien piètres résultats, en admettant qu'il en donne. Alors ? Alors, il faut nous diriger d'un autre côté : vers la réglementation de la vente de l'ivoire.

français ; Alfred Grandidier, membre de l'Institut ; Baron Jules de Guerne, ancien Président de la Société de géographie, Vice-président de la Société nationale d'acclimatation de France ; Edouard Navellier, animalier ; Saint-Germain, sénateur d'Oran ; Camille Saint-Saëns, membre de l'Institut ; Justin de Selves, préfet de la Seine ; Jules Siegfried, député de la Seine-Inférieure, ancien ministre du commerce ; Dr E. L. Trouessart, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

C'est ce que proposèrent MM. Meuges et Lionel Dècle, le premier dans une brochure fort intéressante, le second au Congrès international de Géographie de Londres, qui eut lieu en 1895.

Cette réglementation empêcherait la vente sur nos marchés européens de pointes inférieures à 10 kilogrammes.

Et ne croyez pas que cette réglementation gênerait le commerce de l'ivoire. Elle le régulariserait. Constatez, en effet, que pendant la première période d'accroissement du marché d'Anvers le prix de vente du kilogramme s'est maintenu en moyenne à 24 francs. C'est la période de 1888 à 1892, celle où l'importation n'atteignait pas cent tonnes. A peine ce total fut-il dépassé que le prix du kilogramme tomba à 18 francs pour arriver à 16 francs 40 pour 1895 et à 15 fr. 82 pour 1896. C'est donc, si l'on part du prix le plus élevé atteint en 1889 (28 fr. 24) un écart de 13 francs par kilogramme en neuf ans ! On pourrait en conclure que le chiffre normal d'importation pour Anvers ne devrait pas dépasser cent tonnes par an. Le prix moyen du kilogramme serait alors probablement de 20 francs et l'on éviterait ainsi l'avilissement d'une matière qui est et doit demeurer précieuse. (1)

J'ai du reste dit que l'on parviendrait fort bien à remplacer en partie l'ivoire soit par l'os, le phytéléphas, la lactite ou le celluloïde, pour fabriquer les objets bon marché (peignes, brosses, ronds de serviettes, couteaux, manches de parapluies, etc...) et réserver les défenses d'Eléphants pour des travaux plus artistiques. On ne pourrait qu'y gagner à mille points de vue et je ne saurais trop appuyer le projet de Paul Bourdarie demandant qu'on établisse, dans la perception des droits sur l'ivoire, une différence marquée entre *l'industrie* et *l'art de l'ivoire*. Ce serait là le meilleur moyen d'empêcher la prostitution actuelle de cette matière.

J'espère bien, du reste, voir sous peu en Afrique la règlementation de la vente, de l'achat et de l'exportation de l'ivoire définitivement adoptée. L'Allemagne, l'Angleterre et la France ont formulé sur ce point une opinion favorable. Le Congo est seul un peu lent à donner son adhésion.

La règlementation de l'ivoire doit du reste entraîner l'abolition de cet impôt stupide : la taxe sur l'ivoire. Tant que cette taxe ne

(1) Paul Bourdarie.

sera pas supprimée *partout* on ne saurait empêcher avec succès la destruction des Eléphants.

Je crois bon de reproduire à ce sujet le projet que Paul Bourdarie soumit au Congrès colonial international de Bruxelles, en 1897, projet que l'on pourrait adopter comme base de la discussion.

PROJET DE RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE CONCERNANT LA CHASSE A L'ÉLÉPHANT EN AFRIQUE, SA DOMESTICATION ET LE COMMERCE DE L'IVOIRE.

Article premier. — La chasse à l'Eléphant est interdite dans toute l'étendue de la colonie de X...

Art. 2. — Quiconque sera trouvé ayant tué des Eléphants à la chasse, par un moyen autre que ceux nécessités par la défense de sa vie menacée, sera puni, si c'est un Européen, d'une amende de 1.000 francs et d'une servitude pénale de trois mois à deux ans, si c'est un indigène d'une amende en nature payable par lui ou par son village, solidairement.

Art. 3. — Sont interdits, sous les pénalités édictées pour la chasse, et sous peine de confiscation de partie ou totalité du chargement en contravention, l'achat, la vente et l'exportation des défenses ayant un poids inférieur à 10 kilogrammes.

Art. 4. — Il est établi un droit, dit d'exportation et de vente sur les marchés européens, de 20 °/₀ global.

L'ivoire employé à la création d'objets d'art recevra remboursement de ce droit, sur déclaration et vérification du poids d'ivoire employé, ce poids étant majoré de x °/₀ comme représentation de la perte de matière au travail.

Art. 5. — La capture des Eléphants est autorisée.

Art. 6. — Tout Européen qui aura capturé, dressé et employé à son usage personnel ou dans ses entreprises un ou plusieurs Eléphants recevra :

1° Une prime de x francs.

2° Une subvention sous forme de remboursement des droits d'importation sur les produits naturels ou manufacturés nécessités par leur emploi.

Art. 7. — La prime de dressage est applicable par tête d'animal. La subvention sous forme de remboursement des droits spéciaux

de douane, est accordée pour cinq ans à dater du jour de constat de l'emploi régulier.

Art. 8. — Ces dispositions seront portées à la connaissance des Européens par les voies ordinaires et à celle des indigènes par voie de palabres au cours desquelles les agents coloniaux donneront toutes explications susceptibles d'en bien faire comprendre les avantages.

Art. 9. — Le présent décret est porté pour une durée de vingt ans, à dater du jour de sa publication, et renouvelable.

En résumé, on obtiendra la protection de l'Eléphant d'Afrique :

en règlementant la chasse ;

en établissant des réserves;

Et surtout :

en règlementant le commerce de l'ivoire ;

en abolissant l'impôt en nature ;

en établissant une différence sensible (dans la perception des droits sur l'ivoire) entre *l'industrie* et *l'art de l'ivoire*;

en encourageant la domestication et l'emploi des Eléphants africains.

Démontrons maintenant la grande efficacité de ce dernier moyen.

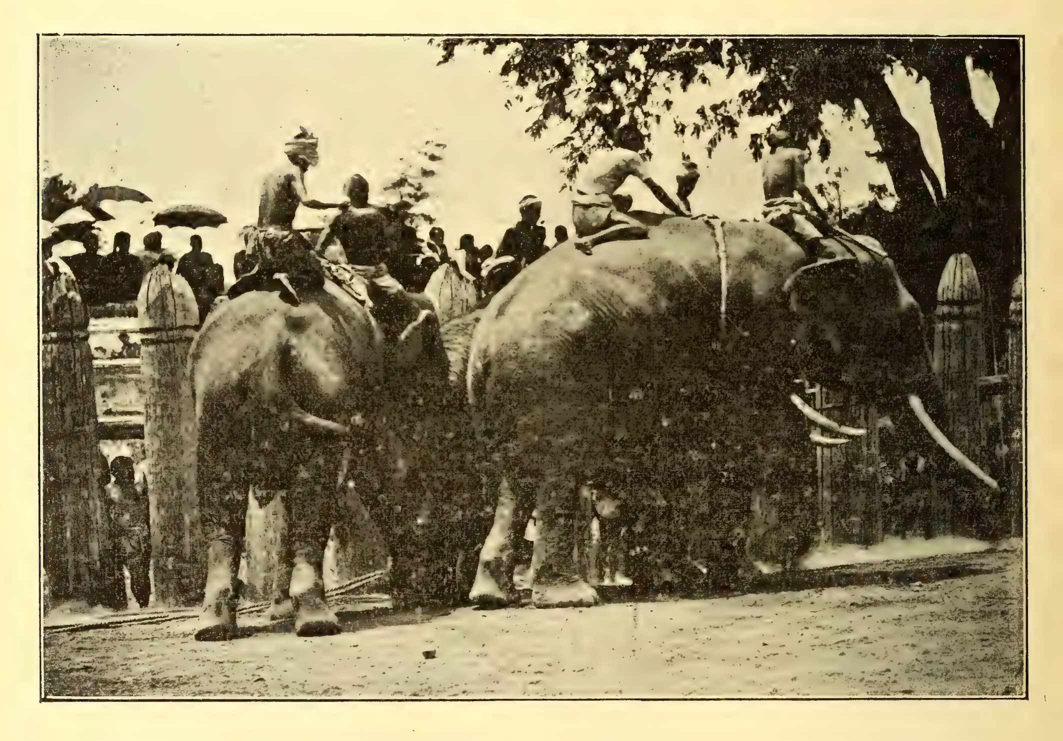
Disons tout d'abord qu'il est définitivement admis que l'Eléphant d'Afrique a été employé par les Egyptiens, les Carthaginois, les Numides et les Romains.

Cependant, M. Le Myre de Vilers, ministre plénipotentiaire, ancien député, alors président de la Société de Géographie de Paris et de la Société d'Acclimatation de France, m'écrivait à ce sujet : « Un seul point est acquis : les Carthaginois employaient dans leurs armées de nombreux Eléphants.

Quelle était la provenance de ces animaux, l'Afrique ou l'Asie ? On s'explique difficilement que ces pachydermes dont l'alimentation exige d'énormes quantités de fourrage et d'eau, aient pu traverser le grand désert aride et stérile qui sépare le Sénégal Tchad des provinces septentrionales maritimes (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine, grande Cirte). Les convois auraient dû pénétrer dans le delta du Nil par le Haut Fleuve. Or, ni les inscriptions égyptiennes, ni les historiens Grecs et Latins ne mentionnent ce

fait. La route de l'Inde par l'Euphrate et la Syrie, avec transbordement sur navire jusqu'à Carthage, n'était guère plus longue et présentait beaucoup moins d'obstacles, toutes ces régions que l'invasion marchande n'avaient pas ruinées étaient fertiles et cultivées. Ajoutez que les Carthaginois étaient des émigrés de Tyr, dont les négociants entretenaient des relations constantes avec l'Asie orientale. Aussi, je suis tout porté à croire que les Eléphants de Carthage étaient de provenance asiatique. »

Et M. Le Myre de Vilers ajoute :



UN KRAAL OU PARC A ÉLÉPHANTS

« Mais ce ne sont là, notez-le bien, que de simples déductions. (1) A cette intéressante supposition, je répondrai que les Carthaginois prenaient leurs Eléphants et dans la Numidie et dans la Mauritanie. Cette opinion semble du reste confirmée par un passage de Frontin qui raconte qu'Asdrubal voulant s'emparer par

(1) Lettre particulière du 17 septembre 1904.

surprise de la Numidie, prit, pour entrer dans ce pays, le prétexte d'une chasse aux Eléphants, ces animaux y étant très communs [1]

Ce fait semble du reste confirmer un passage d'Appien dans lequel il est dit que les Carthaginois craignant que Scipion ne passât en Afrique envoyèrent Asdrubal chasser les Eléphants afin de complèter ainsi leurs moyens de défense. Appien ne nous parle pas de la direction que prit ce général, mais peu après il nous le montre près d'Utique, campé avec un train de 140 Eléphants dont la majeure partie provenait de sa chasse. [2]

En réfléchissant un peu, on voit qu'Asdrubal ne put aller bien loin chercher ces animaux. Si l'on compte le temps nécessaire pour se rendre sur les lieux, les préparatifs, le retour et le domptage des Eléphants, on s'aperçoit qu'il ne pouvait aller les prendre qu'en Numidie ou en Mauritanie. C'est également l'opinion d'Armandi. [3]

J'ai, du reste, parlé longuement dans le chapitre II de l'emploi différent que les Carthaginois et les Romains faisaient de l'Eléphant africain, je n'y reviendrai donc pas ici et me bornerai simplement encore, en réponse aux arguments de M. Le Myre de Vilers, à citer deux nouvelles preuves qui sont suffisantes pour appuyer définitivement mes dires.

C'est tout d'abord le transport du colosse de Néron, auquel les Romains attelèrent 24 Eléphants à l'aide desquels l'architecte Detrianus put transporter le colosse *suspendu* et *debout.*

Puis, c'est la très intéressante inscription d'Adulis qui date du règne de Ptolémée III Evergète et que M. Edouard Blanc vient de remettre en lumière. M. Burgsch avait déjà fourni en 1895 la traduction d'une inscription hiéroglyphique trouvée dans le temple d'Athyrum que Ptolémée fit agrandir (inscription hiéroglyphique de Python).

Voici le début de la traduction de M. Ed. Blanc :

« Le grand roi Ptolémée, fils du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, divins frères (enfants) des rois Ptolémée et de la reine

(1) Frontin., — *Stratag.*, IV, 7, 18.
(2) Appian., — *Bell. punic.*, 9, 13.
(3) Armandi. — *Histoire militaire des Eléphants*, tom. I, p. 17, 18.

Bérénice, dieux sauveurs, descendant du côté paternel d'Héraclès, fils de Zeus et du côté maternel de Dyonisos, fils de Zeus, ayant reçu de son père la royauté de l'Egypte, de la Lybie, de la Syrie, de la Phénicie, de Chypre, de la Lycie, de la Carie et des îles Cyclades, fit une expédition en Asie avec des forces de pied et équestres et une flotte, et des Eléphants troglodytiques et *éthiopiens* que son père et lui, le premier de ces pays, avaient capturés à la chasse et, les ayant ramenés en Egypte, avaient dressés pour l'usage militaire..... »

Il est donc hors de doute que l'Eléphant d'Afrique fut domestiqué dans l'antiquité ! Je pense que ce fait est assez démontré, tant ici qu'au commencement de cet ouvrage, et qu'il n'y a pas lieu de s'y arrêter davantage. Du reste, de tout temps cette question a été l'objet de très sérieuses études et les travaux et les opinions de Muller, Armandi, Faidherbe, Babelon, Livingston, Smyth, Ed. Perrier, Bourdarie et d'autres sont tous très positifs.

Les deux premières tentatives sérieuses de domestication furent faites par le khédive d'Egypte Ismaïl Pacha et par Léopold II, roi des Belges et chef de l'Etat Indépendant du Congo.

Nous ne parlerons pas de l'emploi que les Anglais firent en 1868 de 44 Eléphants asiatiques pour leur guerre d'Abyssinie, ni des deux Eléphants du voyageur allemand Van Gotzen.

Par malheur, les expériences d'Ismaïl et de Léopold II ne réussirent que très médiocrement.

Les six Eléphants de l'Inde qu'Ismaïl Pacha avait fait venir pour dresser des Eléphants africains ne purent être utilisés, Gordon Pacha ayant, par économie, renvoyé les mahouts dans l'Inde pour ne pas garder la charge des salaires.

Quant à la tentative que Léopold II fit en 1879, elle n'eût pas un meilleur résultat : MM. Carter et Rankin, chargés du transport des quatre Eléphants asiatiques et des treize cornacs ne purent en effet arriver au Tanganika, où les expériences devaient avoir lieu : les cornacs étant tombés malades en route, les Eléphants très mal soignés et trop chargés, ne tardèrent pas à succomber. Et les essais en restèrent là.

On en tira des conclusions vraiment extraordinaires. Parce

que les Eléphants asiatiques mouraient en Afrique ou demeuraient inutilisés on en conclut que l'Eléphant africain n'était d'aucun usage et non domesticable ! Or, toute l'erreur première est justement venue de ce point : la croyance à l'indispensabilité de l'Eléphant d'Asie pour domestiquer son confrère d'Afrique.

Emin Pacha écrivait à Schweinfurth le passage suivant ayant trait à la tentative de Gordon Pacha : « C'était la plus grande faute que Gordon put commettre envers ses contemporains, celle d'avoir pour l'économie de quelques guinées renvoyés les mahouts venus de l'Inde avant qu'ils eussent dressés convenablement quelques individus les remplaçant, et d'avoir confié les Eléphants indiens à quelques mercenaires shilloucks, lesquels, comme tous les nègres en général, n'apprécient les animaux qu'au point de vue de leur emploi comestible..... Je n'ai aucun doute qu'avec des soins suffisants et un personnel spécial, les Eléphants nous eussent mis à l'abri des éternels ennuis et des misères résultant de l'emploi des porteurs. Les deux expériences d'importation négative, celle du khédive d'Egypte, celle du roi des Belges, ne permettent pas de conclure si, oui ou non, l'asiatique s'acclimaterait en Afrique d'une façon définitive pour être utilisé à l'asservissement de son frère africain... » Les Eléphants destinés à Emin Pacha ont parcouru plus de 3.000 kilomètres et traversé six fois le Nil à la nage !...

Et quelles sont les objections que nous font les *impossibilitaires?* Elles sont au nombre d'une dizaine, dont six seulement méritent de retenir notre attention :

I. Proportion des deux races.
II. Capture et achat.
III. Dressage.
IV. Sauvagerie de la race.
V. Emploi de l'Eléphant asiatique pour le dressage.
VI. Reproduction en captivité.

I. Proportion des deux races. — Nous avons vu dans le chapitre des « *Considérations générales* » la tendance qu'on a de se représenter l'Eléphant d'Afrique beaucoup plus petit que son congénère asiatique. La vérité est que l'Eléphant d'Afrique peut

mesurer jusqu'à 4 mètres de hauteur alors que l'Eléphant des Indes atteint avec peine 3 mètres! La prétendue infériorité de l'Eléphant africain comme force et comme vigueur disparaît donc complètement devant l'éloquence de ces chiffres.

II. Capture et achat. — L'objection concernant la difficulté de capturer les Eléphants sauvages est la seule, à mon avis, qui renferme une part de vérité. Cependant, quoique importante, elle ne doit pas être de nature à nous décourager. Comment, en effet, a-t-on capturé les 250 Eléphants que l'on a pu voir en Europe depuis quarante ans ! Là encore ne pourrait-on faire en Afrique ce que les Anglais ont fait dans l'Inde ?

Les fosses me paraissent être excellentes pour la capture des Eléphanteaux et au Congo français où cette méthode est employée on n'a jusqu'à présent qu'à s'en féliciter. Tous les jeunes à l'exception d'un seul, celui du R. P. Allaire, furent capturés sains et saufs. (1)

D'autres préfèrent néanmoins rechercher la trace de l'Eléphant dans la brousse et celle-ci une fois découverte, s'aventurer sans bruit jusqu'à la rencontre de la famille. Dès qu'ils l'aperçoivent ils poussent de grands cris et tirent des coups de fusil pour effrayer les bêtes qui fuient alors en débandade. A ce moment on s'élance en nombre sur les jeunes qui, tout interdits, se laissent facilement emmener.

On pourrait encore procéder par le système des enceintes palissadées qui donne d'assez bons résultats. M. Louettière écrivait à Paul Bourdarie au sujet de la capture des jeunes : « La chasse au Pool est relativement facile et au lieu de tirer les petits Eléphants et ceux de taille moyenne, il serait possible d'en opérer la capture et d'avoir en très peu de temps un nombre assez grand d'animaux.

C'est ainsi que j'ai pu, en un même jour, en capturer trois, ce qui ne me profita guère puisqu'ils furent tués ou noyés par un homme pendant qu'il les transportait à mes embarcations; ces Eléphants mesuraient un mètre de hauteur environ et pouvaient avoir

(1) L'Eléphant du R. P. Allaire s'était fait une blessure qui entraîna la mort. Les autres au nombre de 5 à 6 furent tués par leurs propriétaires ou empoisonnés par les indigènes.

au plus 8 à 9 mois. Leur capture avait été cependant assez difficile, car ils chargaient dès qu'on les approchait ; je fus même assez maltraité par l'un d'eux, sans toutefois recevoir de graves blessures : mes hommes se précipitèrent tous ensemble sur lui et le ligotèrent solidement. La capture des deux autres fut plus facile : pendant que deux ou trois de mes hommes taquinaient la bête de face, d'autres s'approchaient doucement par derrière ; à un moment donné, l'un d'eux s'élançait sur l'Eléphanteau et le saisissant par la queue tirait de toutes ses forces en suivant les mouvements désordonnés de l'animal. Aussitôt, les noirs placés de face s'élançaient à leur tour et, empoignant solidement la trompe, tiraient également de leur côté, de manière à immobiliser l'Eléphant : l'amarrage était alors chose facile et s'effectuait rapidement. »

Et Louettière ajoute plus loin : « Quant au nombre des animaux capturés, il serait possible en trois mois d'en capturer au moins cent cinquante. »

Qu'y a-t-il encore à ajouter après cette déclaration, sinon que les indigènes, qui n'ont plus guère l'habitude de chasser l'Eléphant à la piste et à la lance, le chasseraient volontiers exclusivement au moyen de fosses lorsqu'ils sauraient que les captures vivantes leur seraient bien payées.

Quant au prix d'achat, il ne serait pas considérable, et si un Eléphant adulte vaut en Europe de 10 à 15.000 francs on peut aisément, là-bas, s'en procurer de jeunes pour 3 à 600 francs au maximum.

III. Dressage. — La seule difficulté dans le dressage d'un Eléphant d'Afrique est l'inaptitude des indigènes pour cette délicate besogne. Seuls, les Sénégalais pourraient y être employés ; mais le mieux est de faire venir quelques mahouts de l'Inde qui pourraient ainsi donner des leçons aux indigènes.

Ce n'est pas que ce dressage soit d'une grande difficulté, mais, quoique plus aisé que celui de beaucoup de nos chevaux, il exige encore une certaine expérience mêlée de patience et de douceur. L'Hindou possédant un véritable culte pour l'Eléphant, nul autre mieux que lui ne serait plus apte à remplir et à mener à bien cette importante besogne. M. Hagenbeck

s'est du reste offert à éduquer quelques indigènes qui serviraient ensuite d'instructeurs, et ce absolument à ses frais. On ne saurait être plus dévoué à la cause.

Quant à la durée du dressage, elle serait de quelques semaines et au bout de six mois, l'élève pourra parfaitement exécuter différents travaux que l'on proportionnera, naturellement, selon sa force et son âge.

D'après M. Hagenbeck, à deux ans, on peut déjà l'employer très bien comme monture, et chargé d'un poids de 190 kilos, il pourra facilement fournir une étape de 50 kilomètres par jour. Que peut-on lui demander de plus ?



FRITZ, L'ÉLÉPHANT DU FERNAN-VAZ, AU DRESSAGE

IV. Sauvagerie de la race. — C'est une erreur de croire que l'Eléphant d'Afrique est d'une extrême sauvagerie. Comme tous les animaux libres il aime sa tranquillité et rien de plus.

Quelques voyageurs prétendent que certaines contrées de l'Afrique possèdent des troupeaux d'Eléphants excessivement méchants tandis que, non loin de là, il y en a d'innoffensifs. Cette dif-

férence doit uniquement dépendre de la chasse plus ou moins active qu'on leur livre.

Le colonel Marchand (alors capitaine) s'exprime ainsi : « On en trouve sur le plateau du Niger, à la source du Cavally et de la S'Assandra, entre le 8° et le 10° de latitude nord, de même qu'entre le 8° et le 10° de longitude occidentale ; ils ont été refoulés là, soit du nord, soit du sud, soit enfin de l'est. Là, ils sont fort nombreux et assez sauvages, même méchants et les indigènes en ont grand peur. » (1)

Louettière, dans une lettre, raconte de la façon suivante l'histoire de l'Eléphant du cap Lopez : « J'ai vu grandir pendant plus de deux ans un Eléphanteau qui avait été capturé à sept ou huit mois dans un enclos chez les Pahouins. Au bout de deux ou trois semaines, il était déjà d'une grande docilité et il s'arrêtait désespérément lorsqu'il ne voyait plus son maître et, si celui-ci rentrait dans la maison, l'animal montait l'escalier derrière lui ou bien encore, il restait au bas et en travers jusqu'à ce qu'il en redescendit.

Il fut ensuite transporté au cap Lopez où il faisait l'amusement et la joie des passagers à qui il jouait toutes sortes de tours, fouillant dans leurs poches et les dévalisant avec l'adresse des meilleurs pick-pockets. A la suite de discussions mesquines, il fut tué à coups de fusil par un Européen qui résidait au cap Lopez. L'animal avait près de trois ans. » (2)

Le R. P. Allaire, missionnaire du Haut-Oubanghi, cite aussi le cas d'un Eléphanteau de quatre mois qu'il avait capturé et qui, deux jours après, venait prendre dans sa main les fruits qu'on lui présentait. Pris jeune l'Eléphant perdra donc bien vite, sous l'influence des bons soins, son naturel sauvage.

D'autres personnes veulent bien admettre la douceur, la gaîté et l'intelligence de l'Eléphanteau, mais elles prétendent qu'en vieillissant il devient toujours dangereux. M. Corner, par exemple, cite le cas de Saïd qui, quoique élevé au milieu d'un grand nombre de personnes, devint un jour furieux et blessa M. Sauvinet. Doit-on, d'après ce fait, juger de même tous les Eléphants ? Les chevaux et les chiens ne possèdent-ils pas également des

(1) Lettre à Paul Bourdarie.
(2) Lettre à Paul Bourdarie.

défauts qui n'empêchent pas pour cette raison leur emploi ? L'utilisation de toute une race ne saurait dépendre de l'indocilité d'un individu.

Cette opinion est du reste uniquement basée sur les spécimens de la race proboscidienne que nous possédons en Europe, puisque l'on ne manque pas de citer comme preuve à l'appui, les accidents causés dans les jardins zoologiques et dans les ménageries. On énumère les noms de ceux qui ont tués leurs gardiens et l'on parle même de ceux qu'on a été obligé d'abattre, étant donné leur méchanceté.

Or, je ferai remarquer que la domestication que nous préconisons en Afrique n'a aucun rapport avec l'emprisonnement d'animaux dans des espaces restreints ou dans d'étroites cages.

Dans le cas qui nous intéresse l'animal reste dans son pays d'origine, dans le climat qui lui convient. S'il est contraint à un travail régulier, il a de l'espace pour se promener et se mouvoir. Il vit non pas isolé mais au milieu de ses congénères et avec la facilité de se trouver une compagne et de satisfaire à toutes les exigences de la nature. En un mot, son existence, tout en étant règlementée, reste *logique et normale*.

L'on ne peut donc établir de rapprochement entre le caractère qu'auraient ces animaux ainsi traités et les changements de mœurs qui peuvent s'opérer chez ceux que l'on oblige à vivre d'une façon *anormale*.

Au cas de Saïd, on pourrait du reste opposer celui de Juliette, l'Eléphant femelle du Jardin d'Acclimatation de Paris, qui mourut en 1896. Venue d'Abyssinie en 1872, cet animal, dont le dressage dura à peine quelques mois, promena sur son dos durant vingt-trois ans les femmes et les enfants, sans la moindre tentative de rébellion.

« Il est d'opinion courante, dit Hagenbeck, que l'Eléphant d'Afrique est plus sauvage et plus difficile à apprivoiser que son cousin de l'Inde ; c'est une opinion complètement fausse. Comme sur les deux cents Eléphants d'Afrique importés en Europe depuis trente ans, cent soixante-dix à peu près, sont passés par mes mains et comme, moi-même, j'ai importé quelques centaines d'Eléphants de l'Inde, je crois pouvoir donner quelques

renseignements sur la manière dont on traite ces animaux et comment on peut les domestiquer.

Tous les Eléphants d'Afrique qui vinrent en Europe et furent vendus aux jardins zoologiques et aux ménageries, de même que ceux qui, d'ici, allèrent en Amérique, étaient des animaux doux qui se laissaient mener aussi docilement que les Eléphants indiens. »

V. Emploi des Eléphants asiatiques.— Loin d'être utiles, les Eléphants asiatiques m'ont toujours paru la véritable cause de l'échec qu'ont subi les deux premières tentatives de domestication faites par Ismaïl Pacha et Léopold II. Le transport des animaux importés, leur acclimatement et celui des cornacs, ajoutés aux frais de transport et de nourriture des uns et des autres, complique notablement la question.

Le seul et véritable moyen, le plus économique et le plus rapide, est la capture des jeunes et leur dressage selon la méthode employée par le R. P. Allaire et par d'autres Africains qui sont fort bien parvenus à domestiquer ces animaux sans le concours des Eléphants asiatiques.

Aujourd'hui, le nombre des Eléphants domestiqués en Afrique est d'environ quarante-cinq :

Un au Congo français ;

Trente-cinq au Congo belge ;

Six au Cameroun ;

Un au Congo portugais ;

Deux en Abyssinie.

Sur ces quarante-cinq animaux, deux seulement furent éduqués à l'aide d'Eléphants asiatiques, comme il ressort du document suivant, adressé à Paul Bourdarie et signé du docteur Roger, membre de la mission Maurice de Rotschild et mort dernièrement.

Côte française des Somalis, 3 octobre 1904.

Sa Majesté Ménélick possède un Eléphant des Indes que lui ont offert les Anglais. Ce superbe animal est le précepteur de deux jeunes Eléphants capturés en Abyssinie. J'ai pensé que ce fait vous intéresserait.

Amitiés et bien à vous.

Signé : Dr Roger.

VI. Pudeur et Reproduction en captivité. — Nous avons vu combien d'idées fausses circulaient sur ce sujet. La pudeur n'existe pas plus chez l'Eléphant que chez les autres animaux. Cependant, je ne préconise pas cette reproduction qui, tout en étant bien plus utile et nécessaire en Afrique qu'en Asie, demande pour donner de bons résultats de nombreux capitaux et beaucoup de temps.

Voici, du reste, à titre de conclusion, les opinions que j'ai recueillies de diverses personnalités scientifiques et coloniales. C'était encore le meilleur argument à opposer aux *impossibilitaires.*

La domestication de l'Eléphant d'Afrique est possible. Les Carthaginois savaient domestiquer cet animal et les essais tentés au Congo belge ont donné des résultats démonstratifs.

Il faudrait surtout rechercher les jeunes et voir comment on s'y prend aux Indes pour les éduquer.

Les Eléphants asiatiques ne sont nullement indispensables. Il suffirait sans doute d'amener des cornacs hindous expérimentés. Ils donneraient l'exemple et l'on pourrait bientôt se passer d'eux.

Une loi interdisant la chasse serait excellente, mais il faudrait la faire pour une durée d'un demi-siècle au moins, car l'animal croît lentement.

Dr Raphael Blanchard,
Membre de l'Académie de Médecine,
Professeur à la Faculté.

La domestication de l'Eléphant d'Afrique est une chose qui me paraît tout à fait possible et peut donner les meilleurs résultats.

La capture des jeunes Eléphants m'a semblé assez facile, alors que je me trouvais dans les régions de l'Afrique Centrale où il m'était donné de rencontrer ces animaux fréquemment et d'entendre les récits des chasseurs indigènes.

Je ne crois pas à la nécessité d'employer des Eléphants asiatiques pour la domestication, mais il me semble indispensable de faire venir d'Asie des gens expérimentés dans le dressage des jeunes animaux afin d'initier les indigènes aux soins à leur donner et à la façon de les dresser.

Je pense que l'on doit appliquer strictement, dans les colonies françaises, comme on le fait du reste dans les colonies anglaises, la convention internationale qui interdit de chasser les jeunes Eléphants, ainsi que les Eléphants femelles. Mettre, en outre, un droit de chasse très élevé et fixer à deux animaux par an, la chasse permise. Le chasseur dépassant ce chiffre serait alors dans l'obligation de payer une nouvelle taxe. Il me semble également très bon d'encourager par des primes, la capture de ces animaux.

BONNEL DE MÉZIÈRES,
Explorateur, Administrateur des Colonies.

Pour empêcher la destruction complète de l'Eléphant dans nos possessions d'Afrique, la chasse de cet animal ne devrait tout d'abord pas être permise sans autorisation délivrée en bonne forme et après paiement d'un droit considérable.

Il faudrait partager les régions en zônes de chasse, de façon qu'on ne put chasser partout à la fois et faire un dénombrement approximatif des hordes, afin de limiter le nombre des bêtes à abattre chaque année.

Les règlements devraient être appliqués *strictement* et *c'est bien le plus difficile.*

Pour l'élevage il est possible. Des missionnaires ont déjà obtenu des résultats. On encouragerait facilement la capture des jeunes par les indigènes en récompensant ces derniers par des exemptions d'impôts ou par des primes *très exactement* payées. On pourrait utiliser, autant que possible, les Eléphants pour le portage et en créer des dépôts de place en place, pour organiser un service d'aller et retour. Mais ceci est pour l'avenir.

Telles sont les idées qui tombent de ma plume et que je vous transmets à la volée.

Il y aurait bien d'autres moyens de réussir qu'on trouverait si l'on voulait vraiment aboutir. On pourrait s'inspirer de ce qui se fait aux Indes où le service des Eléphants est si parfaitement organisé.

GABRIEL BONVALOT,
Explorateur, ancien Député.

L'Eléphant est susceptible de rendre de nombreux services en Afrique, où les moyens de transport sont restreints. C'est un animal intelligent et sur lequel on peut compter.

L'usage des Eléphants asiatiques pour le dressage n'est pas indispensable. Il vaut mieux se livrer en grand à l'élevage dans un pays déjà assez connu, le Congo par exemple, et le multiplier le plus possible. Tout l'élevage et le dressage doivent être confiés à des hommes de science, des naturalistes exercés, et non à des fonctionnaires ordinaires et quelconques (vœu qui restera d'ailleurs lettre morte).

Henri Coupin,
Docteur ès-Sciences,
Préparateur à la Faculté des Sciences.



JEUNE ÉLÉPHANT D'AFRIQUE A LA MISSION DE HUILLA
(Congo Portugais)

J'estime que l'Eléphant mérite, à tous égards, d'être conservé. Il faut le protéger, car il peut rendre d'éminents services dans nos colonies : guerre, transports, industrie, etc... Il faut réclamer cette protection en réglementant les chasses d'abord chez soi, dans nos pays de colonisation et, ensuite, en créant un mouvement d'opinion international.

L'Eléphant, avec une éducation spéciale, peut, on le sait, rendre des services domestiques. Imitons Ménélick en ce qui concerne la protection ; imitons les Anglais en ce qui concerne l'utilisation intelligente et rationnelle de l'animal.

La protection que je réclame pour l'Eléphant, je la sollicite d'ailleurs aussi énergiquement en faveur de l'autruche, pour d'autres raisons industrielles et commerciales, mais non moins justificatives.

Albert Coutaud,
Président de la Société Protectrice des Animaux.

Faite en grand, la domestication de l'Eléphant d'Afrique rendrait les plus grands services.

Nous avons acheté notre Eléphant (Fritz) cinq cents francs, mais il était jeune et actuellement, vu la concurrence, on ne pourrait l'avoir à ce prix.

Il est difficile de capturer des Eléphants dans ces régions, à cause de la paresse des indigènes. Dans l'intérieur de l'Afrique, le commandant Laplume en a cependant capturé plusieurs qu'il a dressés.

Il n'est point nécessaire de se servir des Eléphants asiatiques pour dresser ceux d'Afrique, à moins que l'on ne veuille éduquer des adultes, chose sur laquelle je ne puis donner un jugement. Les jeunes se dressent facilement avec de la douceur et de la patience. Nous n'avions pas Fritz depuis six mois qu'il était parfaitement apprivoisé et qu'il se rendait à notre appel.

Je ne vois pas la nécessité d'une loi interdisant la chasse, car l'espèce est encore nombreuse, mais de fortes primes encourageraient la capture des Eléphants. (1)

R. P. Davezac,
Supérieur de la Mission catholique de Ste-Anne du Fernan-Vaz.

L'Eléphant peut et doit rendre de très grands services, étant donné notre impuissance à faire vivre dans certaines régions des animaux de trait ou de bât.

(1) Voir également dans le Chapitre XI ce que le R. P. Davezac m'écrit sur les services que le jeune Fritz rend à la Mission.

Il n'est nullement difficile de capturer un jeune en tuant la mère *isolée.* Le secours d'Eléphants asiatiques ne serait nécessaire que pour domestiquer des animaux adultes et entraînerait de gros frais.

Des mesures de protection très rigoureuses doivent être prises pour protéger la race en voie de disparition, mais la suppression radicale de la chasse ne peut être établie en raison des intérêts commerciaux considérables qu'elle lèserait.

D[r] DECORSE.
Explorateur.

Votre enquête me paraît intéressante et il me semble que votre entreprise mérite d'être fortement soutenue.

Je suis surtout partisan d'une loi interdisant la chasse à l'Eléphant d'Afrique pendant un certain nombre d'années, afin de permettre à la race de se multiplier en paix.

YVES DELAGE,
Membre de l'Académie des Sciences,
Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

J'ai eu occasion d'apprécier les grands services que ces animaux rendent en Asie, particulièrement au Cambodge, et j'en ai facilement conclu qu'on devrait s'efforcer de tirer le même parti des Eléphants d'Afrique. J'ai été, et je suis toujours, partisan de faire des essais dans ce sens — mais je n'ai guère étudié les moyens pratiques d'arriver au résultat désiré.

Général FAMIN,
Ancien Directeur des Troupes Coloniales.

Ah ! ils se trompent étrangement ceux qui croient possible d'opérer la capture de l'Eléphant africain en l'état actuel des choses, c'est-à-dire avec la guerre à outrance qu'on lui fait de tous côtés. *Jamais sa domestication ne sera possible tant que sa chasse ne sera pas interdite.* Il faudra même plusieurs années pour qu'il retrouve sa confiance et ses habitudes.

En appliquant en Afrique les méthodes qui réussissent dans l'Inde, en y employant même les cornacs et les Eléphants de ce pays, on réussirait très probablement : j'en suis absolument persuadé.

Quant à la possibilité de domestiquer l'Eléphant d'Afrique, peut-on la mettre en doute un instant ? L'histoire ne nous apprend-t-elle pas que, dans l'antiquité, Carthage capturait et faisait dresser des centaines d'Eléphants à la guerre et aux transports ? Ce qui a été fait autrefois en Afrique ne pourrait-on le refaire aujourd'hui ? Quelques années suffiront, sous la direction d'un personnel hindou, à former des cornacs experts, sur le continent noir.

EDOUARD FOA. (1)

Ce serait, pour la colonisation française, une belle tâche d'empêcher l'anéantissement en Afrique du noble Eléphant et de chercher si on ne pourrait pas le domestiquer.

Je vous félicite de vous en occuper.

On ne peut affirmer la possibilité de domestiquer l'Eléphant d'Afrique avant d'avoir fait des essais en petit. Je ne crois du reste point que la difficulté de capturer des Eléphants soit un obstacle bien sérieux puisqu'on prend facilement ces animaux dans des parcs pratiqués spécialement dans ce but.

Je trouverais excellent d'encourager par des primes la capture des jeunes Eléphants et d'interdire durant des années la chasse des proboscidiens.

ALBERT GAUDRY,
Membre de l'Académie des Sciences,
Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle.

La domestication de l'Eléphant d'Afrique semble devoir rendre d'importants services. La reproduction en captivité est possible mais très difficile et ne peut être obtenue qu'exceptionnellement comme pour l'Eléphant d'Asie, tant que les conditions de domesticité seront analogues à ce qu'elles sont pour ce dernier.

Je serais partisan de toute loi interdisant la chasse pendant une durée assez longue et surtout je désirerais l'établissement en Afrique de cantonnements ou réserves de terrains très étendus où la chasse serait interdite *d'une façon absolue et permanente* comme les Américains l'ont fait aux Etats-Unis à Yellowstone et ailleurs

(1) Cette opinion n'est pas inédite. Elle est extraite d'un des ouvrages du célèbre chasseur africain. J'ai cru bon de l'insérer ici à cause de la notoriété et de la compétence de son auteur.

pour protéger les beautés naturelles et les animaux menacés d'extinction.

Bien que le jeu de billard ait été en faveur auprès de personnages illustres, depuis Louis XIV jusqu'à M. J. Grévy, et qu'il ait été l'objet d'études sérieuses de la part du mathématicien Coriolis, je ne puis oublier que la fabrication des billes absorbe la plus grande partie de l'ivoire importé et amènera fatalement la disparition des deux espèces qui nous restent du genre *Elephas*. Qu'on trouve une substance capable de remplacer l'ivoire, sinon je préfère voir disparaître le jeu de billard qui n'est même pas un jeu d'adresse au sens de l'article 1.966 du Code civil. (1)

Alfred Giard,
Membre de l'Académie des Sciences,
Professeur à la Sorbonne,
Ancien député.

La question dont vous parlez semble d'un grand intérêt pour nos possessions africaines.

Il est évidemment superflu de redire que les Carthaginois de l'antiquité ont domestiqué cet animal. Pourquoi les Français d'aujourd'hui n'y réussiraient-ils pas ? L'expérience vaudrait d'être tentée.

C'est de l'expérience seulement qu'on peut attendre une réponse catégorique à la plupart de vos questions.

Les entreprises coloniales, si intéressées par ce problème, devraient bien faire les frais de cette tentative.

Gorse,
Professeur d'Histoire Naturelle au Collège Rollin.

On ne saurait trop émouvoir l'opinion publique en faveur de l'Eléphant qu'un esprit de lucre détestable d'une part, une insouciance blâmable, d'autre part, vouent à une extinction absolue dans nos colonies. Alors que les grandes nations qui se partagent l'empire Africain ont pris des mesures de préservation sérieuses

(1) Article 1966 du Code civil (Livre III, Titre XII). Les jeux propres à exercer au fait des armes, les courses à pied ou à cheval, les courses de chariot, le jeu de paume et autres jeux de même nature qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps sont exempts de la disposition précédente. Néanmoins le tribunal peut rejeter la demande quand la somme lui paraît excessive :

A). Le paiement d'une dette contractée au jeu de billard ne peut être poursuivie devant les tribunaux.

et efficaces pour arrêter la destruction de la faune sauvage, la France seule n'a rien fait et continue à ne rien vouloir tenter dans ce sens. Nous assistons à ce spectacle affligeant : le massacre sans restriction, systématique même, de l'Eléphant dans nos colonies françaises et plus spécialement au Congo, alors que d'immenses territoires, tant dans les colonies anglaises (Soudan, Est africain, Rhodesia, Cap) que dans le nord du Congo belge, seront désormais pour lui des retraites sûres et intangibles.

La domestication de l'Eléphant d'Afrique sera parfaitement possible le jour où on sera décidé à protéger l'Eléphant et à lui créer des réserves. L'exemple de Fritz, au Fernan-Vaz, les affirmations des grands connaisseurs tels que Bidel, Hagenbeck de Hambourg, qui m'ont déclaré qu'à leur avis l'Eléphant d'Afrique était parfaitement domesticable, mes propres observations qui ont porté depuis plus de vingt ans sur tous les proboscidiens qui ont paru en Europe, les résultats obtenus ces dernières années au Congo belge, sont des preuves péremptoires de la possibilité de la domestication de l'Eléphant d'Afrique. A Paris même, n'avons-nous pas vu il y a quelques années la grande Juliette du Jardin d'acclimatation transporter de joyeux bambins sur sa croupe puissante, avec autant de souplesse et de docilité que l'Eléphant indien actuel ?

Dans les régions où l'Eléphant est traqué constamment, criblé de balles, ses mœurs sont radicalement modifiées, il ne saurait avoir la douceur d'un agneau, et ceci explique comment il se fait que dans certaines contrées les troupeaux soient dangereux, parfois même agressifs. Comme le disait Foa, on ne prend pas les mouches avec du vinaigre et les Eléphants à coups de fusil.

Quant à l'intelligence de l'Eléphant d'Afrique elle est aussi développée que celle de son congénère des Indes, les indigènes même le reconnaissent, un Peuhl disait dernièrement au capitaine Vallier qui explorait le Ferloo et le Bondou où l'Eléphant se rencontre encore par bandes de cent individus, que celui-ci « était même chose un homme ! »

Cette domestication est-elle utile ? Je ne crois pas nécessaire de démontrer que si l'Eléphant est utile aux Indes, dans un pays où les chemins de fer et les routes existent, où les bêtes de somme

ne manquent pas et peuvent circuler et vivre, il serait encore plus utile en Afrique où tout manque.

En considérant en particulier notre Congo, il semble encore plus mal partagé que nos autres colonies au point de vue de la facilité des communications. Des sentiers sinueux, embarrassés de lianes et d'arbres renversés, cheminant à travers la forêt et les marécages, suivant la ligne de plus grande pente des hauteurs ou le fond des ravins, sont les seuls moyens de communication.

Le seul mode de transport à travers ces sentiers plus ou moins bien tracés, pour les vivres, le matériel, les échanges, le commerce, la perception des impôts, etc., c'est le portage, l'odieux portage qui coûte si cher, rend si peu, empoisonne la vie de l'Européen et décime les indigènes.

C'est dans de telles conditions que le grand proboscidien pourrait rendre de très réels services.

Dr Emile Gromier.

La domestication de l'Eléphant d'Afrique serait certainement très utile dans les parties tropicales de ce continent qui sont encore dépourvues de moyens de transport. Pour y réussir, il faudrait procéder, comme on le fait aux Indes anglaises, en s'emparant d'un grand nombre d'Eléphants adultes. La capture des Eléphants est une simple question de méthode et d'argent, en Afrique absolument comme en Asie.

L'élevage en captivité est possible mais n'est pas du tout à recommander. Il convient, encore en cette matière, de procéder comme aux Indes.

L'Eléphant d'Afrique est encore assez commun dans certaines régions et la race peut s'y conserver, surtout si l'on applique exactement les prescriptions édictées par les Anglais, notamment dans leurs colonies de l'Afrique orientale.

Baron Jules de Guerne,
Explorateur,
Ancien Président de la Société de Géographie de Paris.

Oui, assurément, je crois que la domestication de l'Eléphant

d'Afrique est possible. La chose me semble démontrée depuis le succès des tentatives faites, au Congo belge, par M. le commandant Laplume et par M. Willaert.

D'après M. Laplume, il faut environ une année pour dresser complètement un Eléphant d'Afrique. Je ne suis pas à même de donner, à ce propos, un avis personnel car je n'ai dressé que des sujets asiatiques.

J'ai cru, autrefois, (et je l'ai écrit) que, dans les cirques, les dresseurs d'Eléphants se servaient quelquefois de *persuasion*, procédé qui s'adresse à l'intelligence ; mais j'ai reconnu depuis qu'ils ne l'utilisent absolument jamais. Ils cherchent uniquement à déterminer des associations d'impressions et d'impulsions motrices, par la simple contiguïté. Pour posséder la *direction* de leurs sujets, ils les habituent à s'écarter d'eux, au moyen de fourches et de fouets et à se rapprocher d'eux en leur montrant des aliments. Ils obtiennent de la même façon que leurs élèves s'approchent ou s'éloignent de différents appareils. Gardons-nous de penser qu'il y a, ici, la moindre intelligence utilisée ; nous braverions *la loi d'économie* établie par Morgan. L'Eléphant agit, en tout ceci, sans aucun raisonnement, par pur instinct. Si vous l'amenez devant un tricycle, par exemple, il n'a pas, en apercevant l'appât qui se trouve placé au-dessus, cette idée première : « Tiens ! voilà un bien joli tricycle ! Je vois un petit pain accroché au-dessus ; je vais, pour faire plaisir à mon cher maître qui est dresseur et qui trouve sans doute ingénieux de m'exhiber sur ce vélocipède, enfourcher cet appareil ; et je *mériterai* ainsi de manger le petit pain ! » Non, l'Eléphant ne pense pas à tout celà ; il marche directement vers le séduisant petit pain ; et, comme on s'est arrangé pour qu'il ne lui soit possible de le prendre qu'en mettant les pieds où l'on veut qu'il les mette, il réalise, *sans s'en douter le moins du monde*, l'exercice qu'on lui demande. Quand, par la répétition, les impressions visuelles fournies par le pain, le geste du maître et le tricycle se sont associées aux impressions si importantes du sens musculaire, l'exercice est su ; la chaîne d'impressions est continue et, bientôt, on peut se passer du premier maillon, en supprimant l'appât ; à ce moment, l'ordre du dresseur (geste ou parole) suffit pour déterminer l'exécution de l'exercice.

L'Eléphant serait-il donc dépourvu d'intelligence ? Non, certes ; mais la faculté d'associer des impressions est seule utilisée par les dresseurs professionnels pour obtenir les exercices les plus compliqués, en les décomposant et en se contentant de petits progrès. Si l'Eléphant peut comprendre certaines choses, — assez simples du reste — ce n'est pas à dire qu'il exécuterait, au besoin, *volontairement* tout un numéro de cirque (souvent fatigant et toujours compliqué) sans avoir été plié à ce « travail » par d'invincibles associations d'impressions.

Il existe, il est vrai, deux autres méthodes de dressage applicables à l'Eléphant, comme à la plupart des mammifères supérieurs ; elles n'ont, toutefois, aucune valeur *pratique*. Ce sont celles que j'ai inventées et que l'on a appelées : 1° Méthode de la *sélection* des mouvements dans le jeu, et 2° Méthode de la *persuasion*, mettant en usage l'intelligence. Je ne les cite ici que pour mémoire ; car ce sont des procédés de laboratoire d'un emploi extrêmement borné et n'intéressant que les psychologues.

HACHET-SOUPLET,
Directeur de l'Institut de Psychologie zoologique.

Je ne puis que me joindre à tous ceux qui expriment le vœu que l'on protège l'Eléphant et qu'on lui constitue des régions *réservées* où il serait interdit d'en faire la chasse. Il serait bon, très bon, que nos autorités coloniales encouragent par des mesures intelligentes les études sur l'animal en captivité et les tentatives de domestication et de dressage.

Dr HAMY,
Membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine,
Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Il est certes de toute utilité de modérer le massacre actuel des Eléphants d'Afrique. Il est certain qu'à cette allure de tuerie cette espèce animale aura tôt fait de disparaître. Il serait intéressant et plus utile de pratiquer l'élevage des Eléphants pour prendre leur ivoire sans les tuer, comme on élève les autruches pour leurs plumes. C'est plutôt dans ce sens que dans le sens locomotion que cet animal rendra des services. Mais il est urgent d'en réglementer la chasse si on ne peut arriver à l'interdire. Ces animaux, les der-

niers ayant un volume *extraordinaire*, sont appelés à disparaître de la surface de la terre ; il serait bon d'en empêcher l'extinction au lieu de l'accélérer.

Dr JOLY,
Explorateur,
Ancien Médecin de la Marine.

Je suis avant tout partisan d'une loi réglementant la chasse. Il est en effet monstrueux de laisser détruire une pareille richesse naturelle. Même si nous ne parvenons pas nous-mêmes à nous en servir, laissons-en la ressource à nos descendants. Tuer des Eléphants pour leur ivoire c'est démolir une usine en chômage pour vendre le cuivre qui entre dans les machines, gâcher mille francs pour gagner vingt sous ! Et encore peut-on refaire des machines tandis qu'on ne refera pas les Eléphants. Le mal qui se fait est irréparable. Il serait urgent de l'arrêter.

LOUIS LAPICQUE,
Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de Paris.

Faite en grand, la domestication de l'Eléphant d'Afrique rendrait évidemment des services analogues à ceux que rend la domestication de l'Eléphant d'Asie. Mais le tout est de *pouvoir la faire en grand.* La chose dépend des Gouvernements coloniaux, des sociétés concessionnaires, des colons eux-mêmes et des chefs indigènes. Ce qui a rendu possible l'utilisation de l'Eléphant d'Asie, c'est précisément qu'il y a en Asie des Gouvernements indigènes qui s'intéressent à cette domestication pour divers motifs — guerre, représentations, fêtes, travaux publics, etc... — motifs qui n'ont pas d'action sur l'esprit des Gouvernements indigènes africains.

La somme nécessaire à l'achat et au dressage d'un Eléphant sauvage est très variable, suivant le pays où l'on se trouve et le personnel employé. Quant au temps indispensable pour cette éducation, il semble qu'on peut obtenir de bons résultats, s'il s'agit d'un tout jeune Eléphant, en six mois ou un an.

La difficulté de capturer les Eléphants est un premier obstacle sérieux, peut-être le principal. D'abord il n'y a rien à faire pratiquement avec les Eléphants âgés : seuls les petits sont dressables

avec les moyens actuels dont on dispose en Afrique. Or, pour plusieurs raisons, il est difficile de capturer ces petits Eléphants : le nombre de ces pachydermes a considérablement diminué ; les troupes qui restent sont cantonnées dans des forêts, des montagnes et des marais peu accessibles ; les indigènes, qui tuent les animaux avec enthousiasme, ne savent pas les capturer vivants. Etc.

En Asie, on emploie les Eléphants domestiques pour dresser les sauvages. Il ne paraît pas pratique d'user de cet Eléphant asiatique domestiqué pour obtenir des résultats pareils vis-à-vis de son congénère africain. D'abord, l'opération serait très dispendieuse, l'asiatique ne se ferait peut-être pas au pays d'Afrique (ceux introduits par le roi des Belges, autrefois, à la côte orientale, sont morts en peu de temps), et enfin, l'espèce n'étant pas la même, le sauvage africain consentirait-il à reconnaître la supériorité de l'asiatique ?

En tout cas, il serait bon que les Gouvernements coloniaux fissent des lois pour interdire la chasse à l'Eléphant d'Afrique, au moins pendant une certaine période de temps. Les Anglais, sur la côte orientale d'Afrique, ont ainsi réglementé la chasse des gros animaux. On a fait de même aux Etats-Unis et au Canada pour le buffle et le castor. Il faut ajouter que ce serait se faire illusion, néanmoins, que d'attribuer une action toute puissante à des lois de ce genre, dans un pays comme l'Afrique, où le garde-chasse sera longtemps inférieur à sa tâche....

Il est donc probable, malgré tous les règlements, que l'Eléphant, plus gros que le moustique, résistera moins longtemps que lui !

Monseigneur Alexandre Le Roy,
Evêque d'Alinda,
Supérieur de la Congrégation du St-Esprit.

Comme économiste, je considère comme énormément utiles tous les efforts qui seront faits et toutes les mesures qui seront prises pour la conservation de la race des Eléphants. L'ivoire est la matière première de plusieurs industries et il importe de la conserver en l'exploitant sans l'épuiser.

Déjà, au Congo belge, des règlements ont été édictés en vue de cette conservation. Je ne sais pas s'ils sont scrupuleusement obser-

vés, mais je sais que l'administration a un moyen de mettre obstacle à l'abus en surveillant, et au besoin en limitant, l'exportation.

Pourra-t-on domestiquer l'Eléphant d'Afrique ? Il me semble qu'il n'y a pas impossibilité, puisqu'on a domestiqué celui d'Asie et cet animal pourrait rendre des services pour les transports dans les régions où les plantes fourragères abondent et où les routes font défaut.

EMILE LEVASSEUR,
Membre de l'Institut,
Administrateur du Collège de France.

A l'heure actuelle, la domestication de l'Eléphant d'Afrique est encore dans la période d'essai. Des tentatives ont été ou sont faites au Congo français, en Abyssinie, mais surtout au Cameroun allemand et au Congo belge. Dans ce dernier pays, il y a une vingtaine de jeunes Eléphants au dressage et les résultats obtenus ne laissent pas de doute sur la possibilité du dressage ou, si vous aimez mieux, de la domestication. L'Eléphant dressé peut certainement rendre des services.

Il est bien difficile de parler du temps nécessaire à l'éducation de l'Eléphant. Le jeune Eléphant se laisse dresser en quelques mois ; mais son éducation n'est pas terminée : il faut la poursuivre en utilisant l'animal.

Il paraît difficile d'interdire complètement la chasse. Il serait, par contre, d'une très grande utilité de constituer des réserves.

ALFRED MALÈVRE,
Sous-directeur du Jardin colonial de Nogent.

Il est incontestable, à mon avis, que la domestication de l'Éléphant soit possible et puisse rendre divers services. Il est non moins évident que la difficulté de capturer de jeunes Eléphants n'est peut-être pas plus grande pour l'Afrique que pour l'Asie et ne saurait constituer un obstacle sérieux à la domestication.

De même, s'il est démontré qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des Eléphants d'Asie comme *moniteurs*, il est certain que le temps nécessaire pour le dressage variera suivant l'âge plus ou moins tendre des Eléphants capturés et suivant l'adresse des dompteurs.

L'Eléphant d'Afrique a été classé parmi les animaux destinés à être protégés par la convention diplomatique internationale signée il y a quelques années. Une loi plus précise serait d'une application impossible dans les vastes territoires de l'Afrique centrale. Elle ne pourrait être mise en vigueur que dans certaines contrées déjà civilisées, où précisément les Eléphants se font rares.

E. Oustalet,
Professeur de Zoologie au Muséum National d'Histoire Naturelle.

J'ignore les mœurs et la vie des Eléphants d'Afrique, mais il est très probable qu'avec des procédés convenables on arriverait à les domestiquer comme on a fait des Eléphants d'Asie.

Quant à la disparition de la race, permettez-moi de vous conter ce que pensait notre regretté maître Georges Pouchet, professeur au Muséum avec qui j'ai été en Laponie, lors d'une mission dont il a été chargé en 1881. Pouchet pensait alors qu'il fallait recueillir des squelettes de baleines, parce que la chasse effrénée qu'on faisait à ces mammifères l'exposait à un anéantissement prochain. En effet, au cours de la mission qui a duré deux mois, nous avons vu à Vadsoë, dans le Varoogerfjord, 80 baleines sur le chantier, ce qui fait plusieurs centaines de baleines de tuées tous les ans sur les côtes de Laponie. Eh bien ! nous sommes revenus de notre expédition avec des idées toutes autres. Pour capturer la baleine on se sert de bateaux à vapeur munis de canons. Les frais sont considérables. Alors, supposons que la chasse ne soit plus fructueuse pendant quelques années, les armateurs cesseront d'exploiter ce commerce, les baleines qui restent vivront en paix et se multiplieront durant ce laps de temps.

Il est infiniment probable que les choses se passeront de même pour les Eléphants d'Afrique.

Dr Retterer,
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris

La domestication en grand de l'Eléphant d'Afrique me paraît devoir rendre des services considérables à l'humanité. J'ai tout lieu de m'étonner qu'en raison des avantages immenses qu'on est en droit d'en espérer, le Parlement français ne se soit déjà préoccupé

de résoudre cette question qui est, non seulement d'intérêt général, mais plus encore d'importance capitale pour l'avenir et la prospérité de notre Patrie.

La somme nécessaire à l'achat d'un Eléphant sauvage ne peut être fixée que d'une manière très approximative. Une foule de circonstances plus ou moins extraordinaires peuvent faire varier le prix d'acquisition dans des proportions qui me semblent, si j'ose dire, hors de toute proportion.

Quant au prix du dressage, il doit varier aussi entre des limites inimaginables suivant, d'une part, l'aptitude intellectuelle et éducative de l'animal à dresser, suivant, d'autre part, les facultés et méthodes pédagogiques du cornac.

La capture des Eléphants ne présentera des difficultés sérieuses qu'à l'époque, malheureusement trop prochaine, où cette espèce animale aura disparu de notre planète.

L'interdiction de chasser l'Eléphant d'Afrique pendant 20 à 30 ans, n'est pas, à mon avis, une mesure protectrice suffisante. Il n'est pas téméraire de se demander si la durée d'une période géologique ne serait pas nécessaire en pareil cas. Quant aux encouragements à accorder pour la capture de ces animaux, il faut les donner sans compter, primes, distinctions honorifiques, etc., etc..

Saint-Cyr,
Professeur d'Histoire Naturelle au lycée de Beauvais.

Cette question des Eléphants n'est pas de ma compétence ; néanmoins elle me préoccupe depuis longtemps et il y a déjà plusieurs années que, ne voulant pas avoir l'air de me mêler de choses trop étrangères à mes occupations et peut-être même de vouloir me faire de la réclame sur le dos de ces malheureuses bêtes, j'ai prié des journalistes de mes amis de prendre la défense des Eléphants d'Afrique, ce qu'ils ont fait.

Il me semble que l'histoire des armées d'Annibal prouve la possibilité de domestiquer l'Eléphant d'Afrique ; il paraît malheureusement que depuis qu'il est chassé à outrance, il est devenu plus sauvage.

Mais quel avantage on aurait à posséder une pareille bête de somme, au lieu de se faire suivre par une armée de porteurs ! Et

combien cela vaudrait mieux que de sacrifier ces superbes animaux pour faire de leurs défenses des billes de billard ? Il est vrai qu'on y gagne beaucoup d'argent, *pour un temps !* et l'on agit comme les sauvages qui abattent un arbre pour avoir les fruits, sans songer à l'avenir. L'extermination de races intéressantes, est une chose déplorable à laquelle les gens intelligents devraient, à mon humble avis, s'opposer de tout leur pouvoir.

Camille Saint-Saëns,
Membre de l'Institut.

La domestication de l'Eléphant d'Afrique est possible, puisque les anciens Numides de Messinissa et Jugurtha l'avaient réalisée et vendaient aux Carthaginois des Eléphants dressés. Ce sont des Eléphants de cette espèce qu'Annibal mena en Italie après leur avoir fait traverser les Pyrénées et les Alpes. Elle doit rendre des services tant que l'on n'aura pas de chemins de fer et de routes tracées dans l'Afrique Occidentale.

On ne peut songer, pour le moment au moins, à prendre des Eléphants *adultes.* Il faut capturer des jeunes, après avoir tué la mère ; l'expérience a été faite par des missionnaires au Gabon. Le jeune Eléphant s'est parfaitement apprivoisé et on l'a dressé facilement à porter un homme, à traîner une poutre, une voiture, etc...

Par suite, les Eléphants d'Asie semblent inutiles.

L'interdiction de la chasse *absolue* ne serait peut-être qu'une prime au braconnage et une limite de 20 à 30 ans serait peu de chose pour un animal qui porte son petit près de 2 ans, et par conséquent ne se reproduit que tous les 4 ans. L'impôt actuel sur l'exportation de l'ivoire (qui est très lourd) semble suffisant pour limiter la destruction. Malheureusement on n'a aucune prise sur les animaux détruits comme *viande de boucherie*, notamment sur les *jeunes* et les femelles dont l'ivoire a peu ou point de valeur commerciale. Il est évident que des *primes à l'élevage et au dressage des jeunes* seraient très utiles. Mais il y a là toute une organisation à faire (fermes à Eléphants, etc..), et il faudrait une grosse avance de fonds à ceux qui risqueraient la chose. On a déjà essayé

mais la difficulté est de réunir les fonds (par actions ou par souscriptions) et il faudra attendre de longues années avant que cet élevage soit rémunérateur.

D[r] TROUESSART,
Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle.

Ne croyez pas que je sois un destructeur d'Eléphants, parce que j'en ai tué quelques-uns. Comme vous, je reconnais toute l'importance que possède la question de la domestication de ces pachydermes.

Dans ces régions africaines, où les animaux domestiques ne peuvent vivre, il y a un intérêt primordial à tenter l'éducation des espèces indigènes qui résistent aux atteintes de la tsé-tsé. C'est pourquoi j'ai beaucoup poussé les Portugais qui possèdent le territoire où j'ai voyagé pendant trois années, à tenter l'élevage de l'Eléphant, du zèbre et de deux ou trois espèces d'antilopes qui m'ont parues plus particulièrement appropriées aux travaux du sol. Malheureusement, les Portugais sont des gens absolument réfractaires à toute idée de progrès. (1)

GUILLAUME VASSE.

La domestication de l'Eléphant d'Afrique est très facile à réaliser avec un peu de bonne volonté, d'esprit de suite et de méthode. Je ne suis jamais resté bien longtemps en Afrique, mais permettez-moi de vous dire que la race des Proboscidiens, est une des plus remarquablement intelligente qui existe au monde. A telle enseigne que, plus peut-être encore qu'au chien, l'homme lui apprend la pratique de toutes ses vertus et de tous ses.... vices !

.... La domestication de l'Eléphant d'Afrique est du plus haut intérêt. Ces animaux, du moins, pourront supporter le *portage*, sans en mourir, comme les pauvres noirs.

PAUL-THÉODORE VIBERT,
Conseiller du Commerce extérieur de la France.

(1) M. Guillaume Vasse est l'auteur d'un très intéressant volume, intitulé « *Trois années de chasse au Mozambique* », dans lequel il retrace ses divers exploits cynégétiques, et dont le tableau compte 2.106 victimes, soit 498 animaux, 1559 oiseaux et 49 reptiles.

Ces quelques opinions devraient suffire à elles seules, à engendrer un mouvement en faveur de la domestication de l'*homme très grand*, comme les Zoulous se plaisent à nommer le sagace Eléphant. Il y va de la prospérité du commerce et de l'industrie de nos colonies africaines. Le simple calcul suivant le démontrera suffisamment. J'ai évalué à 325.000 le nombre d'Eléphants vivants actuellement en Afrique et estimé que le massacre annuel atteignait plus de 45.000 bêtes. Dans quelques années l'Eléphant n'existera donc plus qu'à l'état de souvenir si cette tuerie n'est pas endiguée au plus tôt. Eh bien ! combien ces 325.000 Eléphants rapporteront-ils à leurs assassins ? Si l'on fixe à 5 kilogrammes le poids moyen des défenses d'un animal et à 15 francs le prix du kilogramme, on obtiendra le total de 75 francs par bête. Si l'on ajoute un prix moyen de 450 francs pour la chair, on aura donc 525 francs par tête, soit 170.625.000 francs pour les 325.000 Eléphants !

Les mêmes animaux, intelligemment mis au service de l'homme, représenteraient : 1° ces 170.625.000 francs qu'on retrouvera à la mort de l'animal ; 2° l'augmentation de ce poids en viande et en ivoire durant toute leur servitude ; 3° une valeur marchande de 812.500.000 francs calculée à raison de 2.500 francs par tête ; 4° les nombreux services rendus et l'économie de main-d'œuvre.

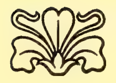
Il y a entre ces deux calculs la jolie différence *minima* de 900 millions ! Je pense qu'elle vaut la peine d'être prise en considération.

J'étudie plus loin l'histoire du bon Fritz afin de ne pas trop surcharger la matière de ce chapitre. L'on verra tous les services qu'il rend à ses maîtres.

Comme conclusion, je me contenterai de citer l'exemple suivant, qui est démonstratif. L'expédition Popelin, dans l'Afrique centrale, se servit comme bête de somme d'Eléphants des Indes. Ces animaux restèrent 42 heures sans boire et 31 heures sans manger à travers le désert de Marenga-Mkali. Grâce à ces animaux la route de la côte à Fabra se fit en 152 jours tandis qu'avec des porteurs Stanley avait mis 236 jours, Speke et Burton 269, Cameron 327, pour la parcourir !

Encore un coup ne nous laissons pas devancer par les autres

puissances ; protégeons, capturons et domestiquons l'Eléphant africain qui ne demande qu'à devenir l'ami de l'homme et dont l'instinct, selon Burton, égale non seulement la raison des Africains mais encore celle de beaucoup des bipèdes sans plumes qui les visitent.



CHAPITRE XI

Histoire de Fritz

L'Éléphant du Fernan-Vaz

Il y a quelques années, une troupe de vingt-et-un Eléphants vagabondait dans les forêts et les marécages du Fernan-Vaz, faisant parfois souffrir de son voisinage les plantations de manioc et de bananiers qui se trouvent situées à une courte distance des villages indigènes. Aussi, un beau matin, résolut-on de se débarrasser de ces hôtes encombrants. A cet effet, l'on construisit dans une petite vallée une sorte de kraal et les habitants des villages environnants furent mobilisés pour aider à mener à bien la difficultueuse capture des proboscidiens.

Tout se passa, du reste, le mieux du monde. Les Eléphants furent cernés, conduits dans l'enceinte, assaillis de tous côtés et exterminés en quelques heures.

Cependant, sur les ordres du chef de l'endroit où le massacre avait lieu, deux Eléphanteaux furent épargnés. On les ligota et on les emmena joyeusement jusqu'au village.

C'étaient justement un mâle et une femelle.

Le R. P. Bichet, supérieur de la Mission Sainte-Anne du Fernan-Vaz, résolut alors d'acheter ces deux animaux et de tenter leur domestication.

Par malheur, la femelle parvint bientôt à s'échapper et le mâle demeura seul.

Le jeune captif fut baptisé du nom de Fritz et transporté, non sans peine, jusqu'à la mission où les essais commencèrent aussitôt.

On essaya tout d'abord de l'amadouer en ne lui donnant sa nourriture qu'à propos. Fritz regimba un peu puis se résigna philosophiquement.



LE JEUNE FRITZ

Il prit même bien vite en affection un des Pères de la mission : le R. P. Briedel auquel il se plaisait parfois à tirer doucement la longue barbe soyeuse. Quelque temps après il suivait le Père dans la cour, comme le chien le plus fidèle, gravissait avec lui l'escalier du réfectoire et ne consentait à se coucher qu'après avoir reçu le bonsoir de son ami.

L'apprivoisement fut donc facile et dura fort peu de temps. (1) Il en fut de même pour le dressage. Les premiers jours Fritz essaya bien encore de se révolter, mais ce n'était plus que de *la frime*. Sous l'influence des bons traitements et des caresses il

(1) A peine quelques mois.

mordit rapidement son frein et obéit si docilement qu'un mois plus tard il savait marcher de toutes les manières.

On lui passa alors une bricole avec des traits en corde que l'on fixa à une pièce de bois du poids de 50 kilos. Notre Eléphant traîna allégrement le tout et souffrit qu'on augmentât progressivement la charge.

L'attelage à une petite voiture fut plus malaisé. L'animal ne voulut rien entendre jusqu'au moment où une légère correction vint lui rappeler que « le blanc » voulait être le maître et qu'il n'y avait qu'à s'incliner devant cette ferme résolution.

Plus tard, le P. Briedel monta sur son dos et l'habitua ainsi à recevoir le cornac sur son cou.



LE REPAS DE FRITZ

Il obtint même de l'animal l'acceptation d'un noir comme conducteur définitif mais, sans doute en souvenir de sa capture, Fritz a toujours conservé une profonde aversion pour le nègre.

Le dressage était alors terminé et Fritz avait accepté et compris la grande loi du travail.

Les services que rend actuellement cet animal sont fort appréciables. Agé à peine de treize ans, il fait jusqu'à huit fois par jour

CHESTER.

Painted by **E. Harrison Compton.**

Described by **Francis Duckworth.**

Containing 20 full-page illustrations in colour and a town plan.

Square demy 8vo., cloth. **Price 7s. 6d. net.**

Here is a city, once the seat of a baron, who in wealth and military power was second only to the King ; a port far busier than Liverpool ; an outpost menacing the mystical hills of Wales ; a fortress made essential to each successive invader of the island. Its municipal records give a clear insight into the social conditions of mediæval towns, and its name is associated with one of the few complete collections of Mystery Plays remaining to us. Such are the themes touched upon in the letterpress of this book. Mr. Harrison Compton has been particularly successful in his illustrations in reproducing the distinctive romantic character of the place. His masterly drawing and knowledge of architecture are at once apparent in his pictures of the well-known "half-timbered" houses of Chester, and his renderings of typical atmospheric effects are admirably subtle.

THE SOCIAL CALENDAR FOR 1910.

Edited by **Mrs. Hugh Adams** and **Miss E. A. Browne.**

Crown 8vo., full leather, with rounded corners. **Price 2s. 6d. net.**

It is not only the stranger within our gates who is conscious of the need of some concise guide to the many social functions that take place year in, year out. That need is also felt by hundreds of men and women in our midst, who, knowing everything that is to be known about their own particular sphere, know nothing, or have but a vague knowledge, of the many other circles that from time to time they touch. The information contained in the Social Calendar comes under that all-comprehensive heading of "Knowing One's Way About." It deals, in alphabetical order, with every social function of note in the United Kingdom, supplying information as to date of each function, how to obtain admission, how to dress, etc., and giving those hundred and one little hints as to practical details which everyone must at some time or other require to know, and which the ordinary guide and book of reference has hitherto disregarded.

BRITISH FLORAL DECORATION.

By **R. F. Felton.**

Containing 28 full-page illustrations (12 in colour).

Square demy 8vo., cloth. **Price 7s. 6d. net.**

It has been felt for some time past that owing to the vast strides which are yearly being made in Floral Decoration in Great Britain that there was need for a book on so highly interesting a subject.

The publishers have been fortunate in securing the co-operation of Mr. R. F. Felton to write such a book and to select and supervise the preparation of the illustrations.

As Mr. Felton's art brings him in touch with the Courts of Europe he is able to give examples of many important and interesting floral works with which he has been professionally associated.

An important feature of the book will be a complete and carefully compiled list of the best varieties of all flowers to grow for cutting and decorative purposes. Already the work has been largely subscribed by many influential people in this country.

CAPRICE, HER BOOK.

By **Dorothy Senior.**

Large crown 8vo., cloth. **Price 6s.**

The key-note of the book is compensation, "when one door shuts another opens." From this it may be judged that "Caprice" is a story of human life. It is, in fact, the intimate revelation of one whose name was Caprice, but whose nature was far from capricious. A story runs throughout, a thread sufficient to hold the attention and draw it onward, but the fascination of the book lies in the revelation of human beings. The characters become friends, and take their places with those we have met in the flesh. The book claims kinship with "Elizabeth and her German Garden," "The Golden Age," "The Lady of the Decoration," and others which have charmed thousands, but it has an individuality all its own.

THE TEACHING OF GEOGRAPHY IN ELEMENTARY SCHOOLS.

By **R. L. Archer, M.A.**, Professor of Education in University College, Bangor; **W. J. Lewis, B.Sc.**, and **A. E. Chapman.**

Crown 8vo., cloth. **Price 3s. 6d. net.**

This book aims at discussing the teaching of Geography in Elementary Schools more fully than can be done in a chapter in a general textbook of method. This practice is now generally followed in dealing with the teaching of this and other subjects in Secondary Schools.

The first five chapters give a concise account of the changes introduced into the conception of the subject by the modern geographers, and the ways in which this changed conception should influence the teaching of the subject in Elementary Schools. Suggestions are then made for drawing up a syllabus for each standard, and exhaustive hints are given as to the methods of teaching according to such a syllabus. Considerable sections deal with the matter on which the newer conception of the subject lays stress, and suggest sources from which information can be obtained, as well as suitable maps and apparatus.

MAN IN MANY LANDS.

An Introduction to the Study of Geographic Control.

By **L. W. Lyde**, Professor of Economic Geography in University College, London.

Small crown 8vo., cloth. Containing 24 full-page illustrations in colour. **Price 2s.**

THE CHILD'S WORLD IN PICTURES.

By **C. von Wyss.**

Containing 62 illustrations, 32 of which are in colour.

Small crown 4to., stiff boards, cloth back. **Price 1s. 6d.**

In cloth, as a prize book. **Price 2s. 6d.**

This book will make a direct appeal to the child's natural interest in the far-away and the unknown. While home geography, with its first-hand experience, awakens a sense of direction, distance, proportion, and general relation, necessary for the development of the geographical idea, and intensifies interest in the immediate environment, it is necessary that the child's vivid imagination should, at the same time, be supplied with material in the form of story-like descriptions, illustrated by pictures, of other conditions of life. In this way its outlook is widened and its love of the wonderful at least partly satisfied. This is the aim of the present book.

le trajet de la Mission à la forêt (chaque parcours est de 3 à 4 kilomètres) et en rapporte plus de 500 kilogrammes. Il traîne parfaitement des poutres qui excèdent 1.000 kilos.

Je ne puis du reste mieux faire que de reproduire certains passages d'une lettre que le R. P. Davezac, supérieur actuel de la Mission, m'écrivait le 17 octobre 1905 :



FRITZ TRAVAILLANT DANS LA FORÊT (1)

« Notre Eléphant nous remplace plus de 30 manœuvres pour certains travaux, lorsqu'il s'agit surtout du transport de poids considérables. Dans le défrichement des forêts, nous nous en servons également pour arracher des arbres. »

Et le P. Davezac termine par ces mots :

« De nombreux écrits ont paru sur notre illustre Fritz, mais il y aurait bien d'autres choses à dire. Pour nous, nous y voyons un animal précieux et lui ne recherche ni augmentation de traitement, ni même décoration ! »

Lorsque Fritz a terminé son travail, sa première occupation est de se doucher soigneusement avec sa trompe. Il se promène ensuite

(1) Ces illustrations ont été obtenues d'après des photographies appartenant à Mgr Le Roy.

librement et va chercher sa nourriture dans la forêt, les Pères ne lui fournissant que le dessert composé de riz, de fruits, de pain et de gâteaux. On m'a même assuré que chaque samedi soir, on donnait la clef des champs à l'Eléphanteau qui allait goûter le repos dominical dans la fraîche profondeur de la jungle et revenait de lui-même le lundi matin pour se faire atteler. Je crains que cette marque de confiance soit un peu excessive pour l'avenir, car, en grandissant, il pourra fort bien se faire qu'un beau jour le cœur trop tendre de l'ami Fritz se laisse prendre aux charmes de quelque Circé de la race proboscidienne et déserte à tout jamais la paisible écurie des Pères pour se consacrer tout entier aux ivresses de sa lune de miel.

Pour l'instant, Fritz est encore indemne des attaques d'Eros. Il est d'une obéissance exemplaire, exécute les mouvements qu'on lui commande, vient à l'appel de son nom et respecte même le jardin potager et les superbes régimes qui, bien mûrs, pendent lourdement aux bananiers. Fritz connaît le supplice de Tantale mais il préfère l'endurer plutôt que de déroger un seul instant aux bons principes que lui ont inculqués ses maîtres. Fritz sait modérer ses désirs. C'est un sage qui pourrait en remontrer à bien des humains.

Messieurs les *impossibilitaires*, essayez donc encore, après cette simple et brève histoire, de démontrer l'impossibilité et *l'inutilité* de la domestication de l'Eléphant d'Afrique ?



NOTE A

Sur le grand nombre d'Animaux exposés dans les spectacles des Romains. — Les Mansuetarii.

C'est vers la fin du VIe siècle de Rome que les combats de bêtes atteignirent une importance réelle chez les Romains.

A cette époque, les nombreuses conquêtes et la grande importance politique de cette République put mettre à contribution toutes les forêts des Alpes et des Pyrénées, les gorges du Taurus et de l'Hémus, ainsi que les vastes déserts africains et syriens.

Tite-Live nous raconte le premier qu'en l'an 567, le consulaire Fulvius donna au peuple le spectacle d'une chasse aux lions et aux panthères. En 655, on vit pour la première fois des Eléphants combattre dans l'arène contre des taureaux (1) et vers 675, Lucullus répéta ce même genre de combats.

Le célèbre dictateur Sylla exposa le premier cent lions lâchés en liberté dans l'arène (2) et Domitius Ahenobarbus fit combattre cent ours contre des chasseurs éthiopiens.

Nous ne nous arrêterons pas à mentionner les innombrables petits spectacles de ce genre que donnèrent les empereurs et les riches ; nous ne ferons que citer les plus célèbres par le grand nombre des animaux qui y furent présentés à la fois.

Le grand Pompée alla jusqu'à faire paraître en même temps dans le cirque : 600 lions, 410 panthères, 20 Eléphants, 1 loup-cervier des Gaules et 1 rhinocéros. (3)

A la fin de la guerre civile, César exposa 400 lions, 40 Eléphants et une girafe. Pour la célébration de la dédicace du théâtre de Marcellus, Auguste fit exécuter une chasse de 600 panthères. Ce même prince assure que dans les vingt-six spectacles qu'il donna durant son règne, 3.500 bêtes féroces furent tuées !

Caligula organisa des fêtes dans lesquelles 500 ours et 500 panthères et léopards furent exterminés.

Claude organisa des joutes de chameaux et fit tuer à la fois 300 ours et 300 panthères.

Quant à Néron, il fit massacrer par ses gardes à cheval 300 lions et 400 ours. (4)

Titus, à l'occasion de la dédicace de son amphithéâtre alla jusqu'à présenter 5.000 animaux féroces et de plus, assure Dion, 4.000 bêtes fauves non carnassières. (5)

Trajan, après avoir vaincu les Daces, donna des jeux qui se prolongèrent pendant 123 jours et durant lesquels on tua de 10 à 11.000 bêtes de toutes sortes. (6)

---

(1) C'était au temps de l'édile curule Claudius Pulcher.
PLIN., — *Hist. Nat.*, VIII, 7.
(2) Jusqu'alors on avait pris la sage précaution d'enchaîner ces animaux.
(3) PLIN., — *Hist. Nat.*, VIII, 7, 20, 24, 28, 29.
(4) XIPHILIN., — *Epitom.*, LXI, 9.
(5) EUTROP., — *Breviar.*, VII, 21.
XIPHILIN., — *Epitom.*, LXVI, 25.
(6) XIPHILIN., — *Epitom.*, LXVII, 15.

Adrien fit paraître dans le stade d'Athènes, mille animaux féroces en l'honneur de sa nomination d'archonte de cette ville.

Commode tua dans le cirque et de sa propre main plusieurs milliers de bêtes.

Héliogabale montra jusqu'à 600 autruches à la fois. Il alla même jusqu'à tuer un Eléphant et 51 tigres à l'occasion de son mariage avec Cornélia Paula.

Gordien le Vieux fit exécuter 1.000 ours en un seul jour.

Probus, après avoir fait déraciner des arbres et ordonner de les replanter dans le cirque, mit dans cette forêt improvisée 1.000 autruches, 1.000 cerfs, 1.000 sangliers et 1.000 daims et chamois et les fit chasser par le peuple qui avait le droit d'emporter tout le gibier qu'il tuait. Le même empereur, dans un second spectacle, fit exterminer 200 lions et lionnes, 200 léopards d'Afrique et de Syrie et 300 ours.

Afin de donner plus de nouveauté au spectacle, les empereurs s'efforçaient de montrer des animaux jusqu'alors inconnus ; c'est ainsi que presque toutes les espèces actuelles figurèrent dans les cirques.

Scaurus montra le premier hippopotame, Pompée le premier lynx et le premier rhinocéros, César la première girafe, et Auguste le premier tigre royal. On alla même, du temps de Titus, jusqu'à donner des combats de grues et sous Carus et Numérien, à montrer des phoques. (1)

Pour se procurer cette immense quantité d'animaux sauvages, il fallait assurément qu'ils fussent alors beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui et que les terrains incultes couvrissent une immense étendue. Il est néanmoins très intéressant de remarquer que les peuples d'alors, qui n'avaient point à leur disposition tous les moyens que nous possédons de nos jours, aient pu s'emparer ainsi d'animaux difficiles et dangereux à capturer. Aussi, il me paraît fort probable que les Romains devaient avoir recours à la reproduction en captivité et qu'ils entretenaient à cet effet de vastes parcs pour la multiplication d'un grand nombre de bêtes sauvages. (2)

Chez les Romains, on donnait le nom de Mansuetarii à ceux qui exerçaient le dangereux métier d'apprivoiser et de dresser les animaux féroces. C'étaient les dompteurs de l'antiquité et à force de courage et d'adresse, ils étaient parvenus à des résultats vraiment surprenants. Outre qu'ils pouvaient enfoncer leur main dans la gueule des lions et des panthères, ou simuler une lutte avec un ours, ils parvenaient à dresser certains lions à chasser le lièvre à la façon des chats jouant avec la souris, c'est-à-dire à prendre leur victime dans leur gueule sans la blesser et à la relâcher pour la poursuivre à nouveau. (3) Héliogabale faisait également atteler à son char des cerfs, des lions, voir même des tigres. On raconte même, qu'ayant fait couper les ongles d'un certain nombre de lions et de léopards, ils se plaisait à les faire entrer subitement dans la salle des festins, où ils allaient sagement prendre place parmi les convives qui, non avertis de cette visite, se demandaient avec angoisse où voulait en venir leur empereur et maître.

Gallien, se montrant au peuple dans une grande circonstance, se fit

(1) A partir de cette époque, les combats d'animaux commencèrent à se faire beaucoup plus rares et n'eurent plus qu'une très faible importance.

(2) Armandi émet la même hypothèse.

(3) Martial., — *Epigramm.*, 1, 7, 23, 49, 52, 105.

précéder par 10 Eléphants et par 200 bêtes fauves apprivoisées ; Aurélien, lors de son triomphe, montra des lions, des tigres, des girafes, des Eléphants, des élans et 200 panthères et léopards apprivoisés.

Sous Domitien, on attela dans l'amphithéâtre des léopards, des tigres et des taureaux sauvages, on assujettit au frein des cerfs, des ours et des sangliers ; enfin, on vit des Eléphants danser en cadence à la voix de leurs cornacs. (1)

NOTE B

Sur le nom de « Boves Lucas » que les Romains donnaient aux Eléphants.

Ce nom de *Boves Lucas* était principalement en usage en poésie. Nœvius, Ennius, Lucrèce (2), Lucain, Sénèque, Ausone, Lactance, etc., en fournissent du reste de nombreux exemples.

Maintenant, quelle est l'origine de ce synonyme ?

C'est ce qu'Armandi nous explique de la façon suivante : « Varron, après avoir résumé diverses opinions sur l'origine de cette dénomination, s'arrête à une interprétation plus singulière que raisonnable : « Quare, dit-il, ego arbitror, potius lucas ab luce, quod longe relucebant propter inauratos regios clypeos, quibus eorum tum ornatœ erant turres » (*De Ling. lat.* VIII, 39) ; mais cette opinion a rencontré peu de faveur ; rien ne prouve, en effet, que ces boucliers dorés fissent partie de l'équipement des Eléphants, ni à l'époque de Pyrrhus, ni après, et ils ne m'est jamais arrivé de les voir mentionnés dans les auteurs.

Il est bien plus simple et bien plus juste de voir dans le mot *Lucas* une contraction de *Lucanus*, contraction qui est tout à fait conforme au génie de l'ancienne langue latine, dans laquelle on trouve *Campas* pour *Campanus*, *Picens*, pour *Picenus*, *Tros* pour *Trojanus*, et beaucoup d'autres exemples analogues ; mais nous avons d'ailleurs, pour le cas qui nous occupe, l'autorité de Pline, qui tranche la question : « Elephantos Italia primum vidit Pyrrhi regis bello, et *boves lucas* appellavit *in Lucanis visos*, anno urbis quadringentesimo septuagesimo secundo » (*Hist. nat.*, VIII, 6). Les premiers Eléphants que virent les Romains, furent, en effet, ceux de Pyrrhus et ce fut près de la ville d'Héraclée, en Lucanie, qu'ils leur apparurent pour la première fois. De loin, trompés sans doute par la ressemblance des défenses de ces animaux avec des cornes, ils les prirent pour de grands bœufs, et ce fut alors qu'ils leur donnèrent le nom de *bœufs lucaniens*. C'est ce que dit expressément Solin, dans un passage (*Polihistor.*, cap. 25) qui a fourni au docte Saumaise l'occasion de signaler l'étrange préoccupation de Baronius, « qui ad annum Christi *LVIII*, scribit bovem vocatum lucam ab Italis, allusione facta ad figuram bovis evangelistæ Lucæ tributam » (*Exerc. Plinian. in Solin.*, c. 25). (3)

---

(1) Nous avons vu d'autre part, dans le chapitre II, les merveilleux tours qu'exécutaient les Eléphants de Germanicus.

ARMANDI. — *Histoire militaire des Eléphants,* Note F.

MARTIAL., *Epigramm.*, 105.

(2) LUCRET., — *de Rer. Nat.*, V. vs. 1338.

(3) ARMANDI. — *Histoire militaire des Eléphants,* p. 518, 519.

Cette explication qui est loin d'être absolument complète et décisive, renferme cependant une part de vérité. C'est aussi celle qui m'a paru la plus probante et la plus juste.

Chez les Grecs et les Latins on trouve du reste d'autres exemples de ces dénominations abusives et fausses appliquées aux animaux d'origine exotique. Suivant Festus, les Romains donnaient le nom de *bos Ægyptius* au rhinocéros, parce que cet animal leur était venu d'Egypte ; la girafe portait le nom de *ovis fera* (brebis sauvage) (1) et Pausanias appela le rhinocéros d'Afrique *taureau d'Ethiopie*. Le nom de *cheval de rivière* que les Grecs donnèrent à l'hippopotame n'était du reste guère plus juste.

Il est curieux de constater que cette fausse dénomination de *Boves Lucas* persista même après qu'on eût connu la véritable origine des Eléphants. La colonne de Duilius porte en effet une inscription postérieure d'au moins vingt ans à la bataille d'Héraclée :

.........LECIONES. CARTACINENSEIS.
.........LVCAES. BOVEBOS. RELICTEIS.
NOVEM. CASTREIS. EXFOCIONT.

Et cette singulière synonymie ne choqua bientôt plus personne.

Nous n'avons, du reste, rien à reprocher aux anciens sous ce rapport. N'est-il pas encore d'usage courant de dire les *Indiens* pour désigner les habitants de l'Inde et d'appeler le morse *Eléphant de mer ?*...

NOTE C

Sur quelques méprises paléontologiques.

Les ossements d'Eléphants ou de ses ancêtres sont fort nombreux dans presque tous les pays et de tous temps on parla de leurs découvertes.

Pline, par exemple, nous a transmis la tradition recueillie par l'historien Théophraste qui écrivait 320 ans avant Jésus-Christ, de l'existence d'os ou d'ivoire fossile (*ebur fossille*) dans le sol de la Grèce (2). Mais le plus souvent on ne connut point la véritable origine de ces débris et on les confondit, non pas avec des restes d'autres animaux (ce qui eût été plus rationnel et admissible), mais avec des restes humains.

C'est ainsi qu'on prit chez les Grecs une rotule d'Eléphant pour celle d'Ajax. Il en fut de même pour le soi-disant corps d'Oreste, long de quatre mètres et découvert par les Spartiates, ainsi que pour celui du fils d'Ajax, qui fut trouvé dans l'île de Ladée et dont la longueur dépassait cinq mètres !

En 1456, sous le règne de Charles VII, on vit de ces faux os de géants apparaître à la surface du Rhône. Le même fait se reproduit sur les bords de ce fleuve, non loin de Valence et Louis XI, qui était alors Dauphin et résidait en cette ville, les fit exposer dans la Sainte-Chapelle de Bourges.

Près du cloître de Reyden, situé dans le canton de Lucerne (Suisse), sous un chêne qu'un ouragan venait de déraciner, on trouva en 1577,

(1) PLIN., — *Hist. nat.*, VIII, 27.
(2) PLIN., — *Hist. Nat.*, XXXVI, cap. 18.

plusieurs grands ossements. Sept ans plus tard, le médecin bien connu Félix Plater, professeur à Bâle, assura que c'étaient des os de géant. On lui envoya alors les débris recueillis et, d'après eux, il dessina un squelette humain ayant plus de dix-neuf pieds ; puis, content de son travail, il renvoya le tout à Lucerne. En 1706, il ne restait plus du squelette qu'un fragment du carpe et une omoplate et Blumenbach, qui les vit, n'hésita pas à affirmer qu'ils appartenaient à un Eléphant. C'est ainsi que depuis le XVI[e] siècle, la ville de Lucerne a comme support dans s s armes l'image de ce pseudo-géant qui n'est en réalité qu'un proboscid en.

Le 11 janvier 1613, près du château de Chaumont, en Dauphiné, on trouva dans une sablière divers ossements. Un chirurgien du pays, nommé Mezuyer, s'empara de ses restes et prétendit les avoir découverts dans un tombeau en briques sur lequel figurait cette inscription : *Teutobacchus Rex*. Il disait également y avoir trouvés cinquante médailles à l'effigie de Marius. Ce fameux squelette de Teutobacchus qui fit le tour de la France fut montré au roi Louis XIII et donna lieu à une très longue controverse.

Aujourd'hui, ces os sont au Muséum de Paris et ont été reconnus comme appartenant au Mastodonte. On ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on pense que la mâchoire énorme de ce proboscidien ai pu être prise pour celle d'un homme !

En 1663, Otto de Guéricke, le célèbre inventeur de la machine pneumatique, fut lui-même témoin, aux environs de Quedlinbourg, de la découverte d'os d'Eléphants enfouis dans un calcaire coquillier. On y trouva notamment d'énormes défenses que Leibniz prit pour des cornes et avec lesquelles il composa un animal étrange, qu'il baptisa du nom d'*Unicornu fossile*. Dans la *Protogée* de Leibniz, ouvrage remarquable d'ailleurs comme étant le premier essai d'une théorie de la formation de la terre, on remarque la description et le dessin de cet être fantastique qui porte une corne au milieu du front et à chaque mâchoire une douzaine de dents molaires, longues d'un pied.

Durant plus de trente ans, on crut en Allemagne à l'*Unicornu fossile* de Leibniz. Il ne fallut rien moins, pour faire renoncer à cette idée, que la découverte faite en 1696, dans la vallée de l'Unstrutt, d'un squelette entier de Mammouth qui fut reconnu comme appartenant à cette espèce par Tinzel, bibliothécaire du duc de Saxe-Gotha. (1)

La littérature espagnole conserve le récit de nombreuses histoires de ce genre. C'est ainsi que la prétendue dent de Saint-Christophe n'était qu'une molaire de proboscidien. En 1789, les chanoines de Saint-Vincent firent solennellement promener dans les rues et dans les campagnes, afin d'obtenir de la pluie, un soi-disant membre de saint qui n'était qu'un fémur d'Eléphant.

Enfin, lorsqu'à la fin du XVIII[e] siècle on commença à reconnaître la véritable origine des os que l'on découvrait, des érudits prétendirent que les ossements trouvés en Italie, en Allemagne et en France, provenaient des Eléphants qu'Annibal avait amenés de Carthage à la suite de son armée, lors de son expédition contre les Romains. La thèse était ingénieuse, sinon juste, car la partie de la France où l'on découvrit les premiers ossements d'Eléphants étaient les environs du Rhône et par conséquent l'endroit où Annibal, et après lui Domitius Ahenobarbus conduisirent leurs armées et leurs Eléphants de guerre. Cuvier se donna

---

(1) FIGUIER. — *La Terre avant le Déluge*, p. 337-338.

la peine de réfuter consciencieusement cet argument (1) et de montrer que cette hypothèse était inadmissible, les restes de Mammouth ou d'autres proboscidiens se rencontrant dans beaucoup d'endroits où l'Eléphant actuel ne saurait vivre (dans la Sibérie, par exemple).

NOTE D

Sur les « Cœurs brisés »

Nous avons vu que la psychologie émotionnelle de l'Eléphant était très grande et qu'elle se manifestait de plusieurs manières. Une des plus curieuses est assurément la facilité avec laquelle cet animal expire sous l'influence de ce que les naturels appellent *Cœur brisé.* Ce fait est sans équivalent dans tout le règne animal et d'autant plus digne d'inspirer l'étonnement, que l'Eléphant est un des mammifères les mieux doués au point de vue de la force vitale.

Les exemples de cette singulière maladie (si l'on peut dénommer ainsi ce trait émotionnel) sont très nombreux quoique toujours inexpliqués. J'emprunte à Tennent, le passage que voici : « Parmi les Eléphants capturés en dernier lieu, se trouvait un *hora.* Quoique bien plus féroce que les autres, il ne prenait aucune part aux charges contre les palissades de ses compagnons d'infortune qui ne voulaient point le souffrir dans leurs rangs. Une fois qu'il passait à côté de l'un d'eux qui s'était couché à terre d'épuisement, il se jeta sur lui et chercha à lui enfoncer ses dents dans la tête ; ce fut le seul acte de méchanceté que l'on eut à constater dans le corral. Lorsqu'on eut réussi à l'attacher et à le maîtriser, il fit d'abord beaucoup de bruit, mais bientôt il se coucha tranquillement, ce que les chasseurs prirent pour un signe de sa mort prochaine et leur pronostic ne manqua pas de se vérifier. En effet, après s'être occupé comme les autres pendant des heures à se couvrir de poussière qu'il humectait avec l'eau de sa trompe, il s'étendit tout épuisé et mourut si doucement que le seul signe que l'on eût de son décès, fut la nuée de mouches noires qui, invisibles jusque là, vinrent s'abattre sur son corps quelques moments à peine après qu'on l'avait vu se remuer » (2)

Il ne faut pas croire que ce soit là un fait caractéristique exclusivement imputable aux Eléphants solitaires ; le capitaine Yules en cite un exemple qui montre bien la tendance de l'espèce à mourir subitement. Un Eléphant récemment capturé, était dressé en présence de l'envoyé anglais et ne voulait pas se laisser mettre un collier autour du cou. Après une résistance opiniâtre, il finit par se coucher, semblant vaincu par la fatigue et l'on resserrait le collier lorsque brusquement il se dressa sur son arrière-train et retomba mort sur le côté. (3)

M. Strachan a également été frappé de cette fin soudaine. « S'ils font une chute, dit-il, même sur un terrain des plus ordinaires, ils meurent ou bien tout de suite ou bien après avoir langui plus ou moins long-

---

(1) Cuvier. — *Recherches sur les ossements fossiles*, tom. I, p. 87-93.
(2) Tennent. — *Natural History of Ceylon*, p. 196.
(3) Cap. Yule. — *Récit d'une ambassade à Ava en 1855.*
Romanès. — *Intelligence des Animaux.*

temps ; l'ébranlement de leur poids énorme leur causant de graves lésions. » (1)

M. E. Tennent ajoute d'autre part : « Quand on dompte les Eléphants, on peut d'habitude, au bout de deux mois, se dispenser de la présence d'animaux apprivoisés, et le prisonnier peut dès lors être monté par son conducteur. Au bout de trois ou quatre mois, il est assez docile pour travailler, mais il peut y avoir inconvénient et même danger pour la vie de l'animal à le faire travailler trop tôt. Il est arrivé souvent à un Eléphant de grande valeur de se coucher sur le sol et de rendre le dernier soupir la première fois qu'on lui fit essayer des harnais ; les indigènes disent qu'il meurt d'un *cœur brisé ;* en tout cas, ce n'est ni d'une maladie, ni d'une blessure. » (2)

M. Willaert, dans une étude sur la domestication de l'Eléphant d'Afrique, s'exprime, à son tour, de la façon suivante : « C'est principalement au début de leur captivité qu'ils meurent, et cela le plus souvent sans cause apparente. Il n'est pas rare de voir le jeune sujet, dès qu'il vient d'être pris, se coucher et succomber en quelques heures, parfois en quelques minutes ! J'ai vu le cas se présenter six fois en deux ans. Il me semble évident que l'on ne peut rattacher une telle mort qu'à une cause purement psychique, à l'émotion que la brusque attaque des chasseurs et les violences que nécessitent la capture provoquent chez l'animal. L'autopsie ne révèle, du reste, aucune lésion microscopique en dehors des congestions et des stases que l'on rencontre chez tout animal qui meurt couché sur l'un des flancs. »

Comme on le voit, c'est là un trait curieux qui ne manque pas d'intérêt. Je ne puis malheureusement que suivre l'exemple des témoins de ces faits et citer les cas sans en déterminer les causes.

NOTE E.

Sur les indigènes et la convention internationale de Londres pour la protection des animaux sauvages en Afrique

On sait qu'une convention internationale a été signée à Londres, en 1900, pour assurer la protection des animaux sauvages en Afrique, et ce, dans le but, soit d'assurer la conservation des espèces utiles, soit d'empêcher la destruction totale de certaines espèces dont la science a intérêt à garder le plus longtemps possible des spécimens vivants.

N'est-il pas curieux que l'on ait pu retrouver dans le centre africain un exemplaire vivant de la faune antédiluvienne, l'*helladothérion*, et faut-il que les progrès de la civilisation blanche dans

(1) Strachan. — *Philos. trans.*, A. D. 1701, XXIII, p. 1052.
(2) E. Tennent. — *Natural History of Ceylon,* p. 216.

le continent noir soient une menace directe et prochaine à l'existence de certaines espèces éminemment utiles, comme, par exemple, l'Eléphant ?

Une convention internationale a été signée ; elle porte, pour la France, la signature de M. Binger, directeur de l'Afrique au ministère des colonies. Comment expliquer que son texte n'ait pas encore été promulgué dans toutes nos colonies d'Afrique ? Dans celles de nos colonies qui ont inséré ce texte dans leurs journaux officiels, par exemple le Dahomey, des coupures ont été faites, dont le principe pouvait, sans doute, être trouvé dans la non existence de certaines espèces dans les territoires de la colonie, à la condition toutefois que l'inventaire des espèces animales fût exact. Or, précisément, au Dahomey, où l'on a supprimé l'Eléphant, il est à remarquer que cet animal fréquente toujours les hauts territoires de la colonie, ce qui l'expose formellement à une destruction totale dans un avenir très prochain, puisque rien n'est tenté pour retarder cette destruction, pas même des essais de capture et de domestication.

Il est inutile de prouver ici, une fois de plus, la possibilité de cette domestication ou les services qu'on en pourrait attendre : la preuve en est faite par les expériences du Congo français, du Congo belge, du Congo portugais et du Cameroun allemand.

Ce fut peut-être un tort de vouloir établir une convention englobant une longue série d'animaux variés, qui se trouvaient, du reste, inégalement menacés dans leur existence spécifique. L'énumération se divise en un certain nombre de tableaux, comportant chacun une liste d'espèces animales — disposition qui rend évidemment plus difficile l'application des intentions de protection.

Est-ce à dire que cette application soit impossible ? Non certes. On va le voir plus loin.

Mais il est coutume, parmi certains coloniaux de France, de rechercher de préférence les raisons du non agir. Le seul fait qu'une difficulté d'exécution se présente les conduit aisément à s'abstenir. Et ce n'est pas seulement parmi le personnel moyen ou petit que se rencontre cet état d'esprit que le manque de moyens, ou la crainte de l'insuccès, pourrait souvent expliquer. On le rencontre aussi dans le haut personnel, là où l'esprit d'initiative et la vision des intérêts généraux devraient être permanents : cela s'est vu lorsque fut posée en France la question de la domestication de l'Eléphant d'Afrique. Il se trouva un gouverneur pour formuler d'emblée des objections aussi puériles qu'entachées d'ignorance.

Si l'on envisage, pour le moment, que cette question de la conservation des Eléphants, voici les objections les plus communes, en ce qui concerne l'application de la conférence de Londres :

Il est impossible d'exercer sur les indigènes une surveillance assez forte pour empêcher la destruction, par eux, des Eléphants ;

L'on ne peut songer raisonnablement à instituer au Congo français un corps de garde-chasse ;

Même l'institution d'un permis de chasse à l'usage des Européens est d'une application des plus difficiles, etc., etc.

L'on serait porté tout de suite à opposer à ces objections le fait que dans l'Inde anglaise fonctionne merveilleusement tout un service compliqué, et particulièrement estimé, qui n'a d'autre but que d'assurer la conservation de l'espèce des Eléphants asiatiques, la capture régulière de ces animaux, leur dressage, et leur emploi jusque dans l'armée d'occupation. Mais, comme les partisans de l'abstention pourraient nous répondre que cela se passe en Asie, grâce à une organisation administrative très puissante, et parmi une population indigène qui a la pratique multi-séculaire et le culte religieux de ces animaux — toutes conditions favorables qui ne se trouvent pas réunies au Congo français, par exemple — nous préférons tirer argument de ce que le gouvernement anglo-égyptien a su établir au Soudan, où se retrouvent les conditions de pays, de climat et de populations à peu près semblables à celles de notre Congo. Ainsi toute objection devra tomber d'elle-même et il ne sera plus permis au gouvernement colonial de s'abstenir, comme il a cru pouvoir le faire jusqu'ici, au grand danger de l'existence de certaines espèces animales également utiles à la science et à la colonisation moderne.

*
* *

L'explorateur français Bonnel de Mézières nous a rapporté d'un récent voyage au Soudan égyptien le texte des ordonnances du gouvernement du Soudan concernant l'application de la Conférence internationale de Londres. C'est cette ordonnance dont nous allons analyser ici les principales dispositions en marquant d'une façon spéciale celles de ses stipulations qui concernent les indigènes.

Cette ordonnance admet et conserve la classification des espèces animales en tableaux :

Animaux et oiseaux qui ne peuvent être chassés, capturés ou tués ;

Animaux et oiseaux dont un nombre limité de chaque espèce peut être capturé ou tué ;

Animaux et oiseaux dont est prohibé la vente ou l'achat des dépouilles ;

Animaux dont l'exportation à l'état vivant est autorisée, mais soumise à une taxation élevée.

Cela étant, l'ordonnance établit d'abord que *personne*, *à l'exception des indigènes*, *ne pourra*, *avec ou sans permis*, *tuer*, *blesser*, *capturer aucun animal ou oiseau compris dans la classe 1* : Girafe, rhinocéros, âne sauvage, zèbre, autruche, balœniceps, bucorax, serpentaire.

Les contrevenants sont passibles d'une amende qui n'excèdera pas 100 livres égyptiennes (2.500 francs) ou d'un emprisonnement qui n'aura pas une durée de plus de trois mois.

Les permis de chasse donnent le droit de tuer ou capturer les

animaux ou oiseaux compris dans les classes 2 et 3, et parmi lesquels se trouvent le cobus, l'Eléphant, l'élan, l'hippopotame, le buffle, diverses antilopes et gazelles, le bouquetin, le mouton sauvage, le porc-épic, et des oiseaux : pélican, aigrette, marabout, flamand, outarde, etc., etc.

Les permis sont de deux sortes, appelés A et B, se rapportant aux deux classes, et ces deux permis coûtent un prix variable, suivant que les demandeurs résident habituellement au Soudan ou n'y sont que de passage. Pour les premiers, voici les prix à payer annuellement :

Permis A. — 5 livres égyptiennes : 125 francs.
Permis B. — 1 — — 25 —

Pour les seconds, dont les dévastations sont plus à redouter, étant venus dans le pays le plus souvent pour y trouver les émotions des grandes chasses, la redevance annuelle est plus élevée :

Permis A. — 40 livres égyptiennes : 1.000 francs.
Permis B. — 5 — — 125 —

La délivrance et la possession de ces permis sont entourées de prescriptions très sévères qui ont pour but d'empêcher que leur efficacité soit illusoire, comme d'aucuns l'imagineraient volontiers. Voici par exemple les stipulations de l'article 10 de cette ordonnance :

Art. 10. — Tout possesseur d'un permis A ou B devra tenir un compte de tous les animaux ou oiseaux qu'il aura capturés ou tués pour chaque sorte comprise dans les classes 2 ou 3 et pour les autres espèces portées sur son permis. Ce compte devra donner la date et le lieu de la capture ou de la mise à mort de chaque animal ou oiseau capturé ou tué, et en indiquer le sexe. Tout possesseur de permis devra produire ce compte en même temps que son permis toutes les fois qu'il en sera ordonné par un fonctionnaire du gouvernement soudanais. Il devra remettre une copie dudit compte, signée par lui, à l'officier chargé de délivrer les permis, soit lors de l'expiration de la durée de validité de son permis, soit lors de son départ du Soudan ; il en fera de même encore s'il en est requis par l'officier chargé des permis dans le but de dresser des listes annuelles à une date quelconque, comme cela peut être spécifié sur le permis.

En application de cet article, il est remis un tableau imprimé, établi par colonnes, portant désignation de tous les animaux des classes 2 et 3, avec subdivision indiquant le sexe M. et F. (mâle, femelle), et sur lequel doivent être inscrits les nombres respectifs. Au bas, précédant l'emplacement réservé à la signature, cette mention :

I declare on my honour that the above is a full and true record of all animals Killed by mein the Soudan under the licence granted to me on...

Je déclare sur mon honneur que ce qui précède est la déclaration sincère et vraie de tous les animaux tués par moi dans le Soudan en vertu du permis qui m'a été délivré le...

(Signature.)

Et quant aux sanctions visant cet article, si la déclaration était *refusée*, ou reconnue *inexacte*, il y a une amende qui n'excèdera pas 100 livres égyptiennes ou un emprisonnement qui ne dépassera pas 3 mois.

C'est suffisant, évidemment, pour assurer le respect de cet article 10.

Une série d'articles concernent l'exportation et la vente des dépouilles. Il en est qui sont expressément interdites, et les contraventions stipulent une amende maxima de 10 livres égyptiennes ou un emprisonnement qui n'excède pas trois mois. Pour ce qui est des dépouilles dont la vente, l'achat et l'exportation sont autorisés, les droits *ad valorem* fixés sont les suivants :

20 % sur les peaux d'Eléphants ou d'hippopotames ;

10 % sur les dépouilles des autres animaux classés ailleurs que dans le premier tableau.

Les porteurs de permis peuvent exporter *exemptes de droits* les dépouilles obtenues grâce à l'emploi des permis, *mais pas plus de 5 et en déclarant,* au besoin, *qu'elles ne sont pas destinées au commerce.*

Enfin, des droits d'exportation sur les animaux vivants sont spécifiés dans les conditions suivantes :

24 livres égyptiennes (600 fr.), sur : Eléphants, rhinocéros, girafes ;
10 livres égyptiennes (250 fr.), sur : Hippopotames, buffles, ânes sauvages, zèbres, coleus, élans, antilopes, etc. ;
5 livres égyptiennes (125 fr.), sur : Gazelles à poitrail roux, bouquetin, mouton sauvage, balœniceps ;
2 livres égyptiennes (50 fr.), sur : Autruches, serpentaires ;
1 livre égyptienne (25 fr.), sur : Lion, léopard, cheetah.

La contravention entraîne une amende du triple du montant de ces droits et la confiscation des animaux. (1)

Venons à cette question des indigènes qui est pour les partisans de l'abstention et du laisser faire, le grand argument.

Ce n'est pas que le Gouvernement du Soudan nie en aucune manière la difficulté d'atteindre le natif disséminé dans la brousse ; l'aveu de cette difficulté est contenu dans ce membre de phrase qui se retrouve dans plusieurs des premiers articles de l'ordonnance... « personne, *à l'exception des indigènes*, ne pourra... etc. ».

Cependant le Gouvernement du Soudan admet qu'il soit possible de leur imposer progressivement le respect de la convention, et, entre les stipulations qui concernent la vente et le transport des dépouilles, stipulations qui atteignent principalement les indigènes, il lui a paru bon de rédiger un chapitre spécial les concernant. Nous le reproduisons ici en entier.

Droits des indigènes au Soudan

Art. 9. — (1°) Des permis pour chasser, capturer et tuer un nombre déterminé d'oiseaux et d'animaux de la classe 1, pourront être délivrés dans certains cas, mais aux indigènes du Soudan seulement. Chaque permis de ce genre ne sera délivré qu'avec la permission du Gouverneur général et on l'appellera permis C. La redevance à payer pour jouir d'un permis C sera fixée par le Mudir de la province dans laquelle il a été délivré.

(1) On peut observer en passant que tous ces droits de permis, d'exportation ou amendes peuvent constituer annuellement une recette budgétaire non négligeable, quoique sans fixité.

(2°) Aucun indigène du Soudan, s'il n'est possesseur d'un permis C, ne pourra chasser, tuer ou capturer un animal ou un oiseau compris dans la classe 1.

(3°) Les indigènes du Soudan ne devront employer aucune arme à feu pour poursuivre un animal ou un oiseau des classes 1, 2 et 3 quand ils seraient possesseurs d'un permis C.

(4°) Sous réserve des restrictions ci-dessus, les indigènes du Soudan pourront chasser, capturer et tuer tous les animaux sauvages ou oiseaux.

(5°) Tout indigène du Soudan contrevenant aux dispositions des paragraphes 2 ou 3 de cette section (ci-dessus) sera passible d'une amende qui ne dépassera pas 10 livres égyptiennes, ou d'un emprisonnement qui n'aura pas une durée de plus de 3 mois.

(6°) Tout indigène du Soudan qui sera trouvé en possession d'un animal ou d'un oiseau de la classe 1, vivant ou mort, ou même d'une partie de cet animal ou de cet oiseau sera considéré comme l'ayant tiré ou capturé, *sauf la preuve contraire.*

Ainsi, le Gouvernement du Soudan fait la part aux nécessités de la vie des indigènes qui, dans tant de régions africaines de l'Equateur, étant dépourvus de tout élevage domestique, vivent en partie des produits de la chasse. Mais, comme il sait d'autre part, que leurs moyens de destruction sont primitifs, il se contente de leur interdire l'emploi des armes à feu. Il n'est, en effet, jamais arrivé à un indigène qui n'a que ses armes habituelles, de compter par exemple jusqu'à douze Eléphants dans son tableau de chasse d'un jour, comme il est arrivé à maints chasseurs européens :

Il est cependant un moyen indigène de chasse que l'on s'étonne de ne pas trouver envisagé ici pour interdiction absolue, ce sont les feux de brousse, également destructeurs de la faune et de la flore, également barbares.

*
* *

Toute cette réglementation est atténuée par l'art. 7 de l'ordonnance, qui envisage le cas des dommages causés à la propriété par quelques-uns de ces animaux, comme aussi celui où la nécessité s'impose de défendre sa vie menacée ou bien la vie d'autrui.

Bien des exécutions peuvent évidemment passer sous le couvert de cet article. Mais on peut penser qu'au regard du gouvernement du Soudan, c'est un prétexte dont il ne faudrait pas mésuser.

*
* *

L'ordonnance envisage enfin la constitution de deux territoires de réserve ;

L'un, le district borné au nord par une ligne tirée de Kaka à Famaka ; à l'est par le Nil bleu de Famaka à la frontière abyssine, et, de là, par la frontière abyssine jusqu'à la rivière Baro ; au sud par la rivière Baro jusqu'à sa jonction avec la rivière Sobat, et de là par la rivière Sobat jusqu'à sa jonction avec le Nil blanc ; à l'ouest, par le Nil blanc.

L'autre : le district borné au nord par une ligne allant de Jobelein à Karkoj ; à l'est par le Nil blanc entre Karkoj et Famaka ; au sud par une ligne tirée de Famaka à Kaka ; à l'ouest par le Nil blanc entre Kaka et Jobelein.

Trois paragraphes de l'article 15 interdisent :

a) D'enlever les œufs d'autruche ;
b) De tirer d'un steamer à l'ancre ou en marche ;
c) De pêcher le poisson à l'aide de poisons ou d'explosifs.

L'article 16 spécifie certaines autorisations pour des recherches scientifiques.

L'article 17 réserve la confiscation des *défenses d'Eléphants pesant moins de 10 livres ou tout autre poids pouvant être spécifié de temps à autre.*

L'article 20 prescrit que les poursuites exercées contre les contrevenants viendront devant le tribunal d'un magistrat de 2e classe ou devant un tribunal supérieur.

Et, pour terminer cette analyse, le gouverneur général a parmi ses pouvoirs en la matière, ceux « de prononcer la fermeture ou la « période de fermeture pendant lesquelles aucun animal sauvage « ou oiseau, mentionné sur cet avis, ne pourra être chassé, cap- « turé ou tué, et dont la chair ne devra non plus être vendue ou « même mise en vente ; d'étendre ou restreindre toute disposition « de cette ordonnance, afin d'y faire figurer ou d'en exclure tout « animal ou oiseau qui sera mentionné sur son avis ; d'abroger, « modifier ou restreindre tous ces avis... »

*
* *

Nous voici donc en présence d'un Gouvernement colonial qui a su mettre dans ses préoccupations pratiques la question tout entière. Et de ce que ce gouvernement est chargé de poursuivre la politique anglaise, faut-il conclure que les gouvernements coloniaux français sont incapables de mener à bien des entreprises de ce genre ? Non certes. Mais il nous faut bien constater que les premiers ont en général une vision plus nette et plus lointaine des intérêts généraux des pays qu'ils administrent, et qu'ils ont un plus grand respect des forces ou des richesses animales ; tandis que les seconds se laissent arrêter par la vision des seuls intérêts actuels. La prévision est plus courte chez nous.

Qui sait même si les hauts fonctionnaires coloniaux français qui auraient pu solutionner heureusement ce problème n'ont pas hésité soit devant les plaisanteries, pas toujours spirituelles ni intelligentes, que la question de l'Eléphant, par exemple, a fait naître, soit devant la crainte exagérée de léser tant soit peu des intérêts particuliers existants, et auxquels il ne faudrait cependant pas sacrifier l'avenir ?

Il est certain que les intérêts des sociétés concessionnaires établies dans les territoires du Congo méritaient quelques ménagements. Eh bien ! on les a respectés dans une mesure qui ne leur permettrait aucune récrimination si l'on s'avisait enfin de parer d'une façon sérieuse et pratique à la destruction prochaine de la race des Eléphants au Congo. On a beau dire que ces animaux

sont encore excessivement nombreux, c'est une affirmation peu sincère des intéressés. A qui fera-t-on admettre que l'exportation intensive de l'ivoire doit avoir une influence nulle ?

Le Congo belge a pris quelques mesures. Le Congo français continue à s'abstenir. M. Bobichon, commissaire spécial du gouvernement avait, il y a environ trois ans, fait signer un arrêté local interdisant l'exportation de défenses inférieures à 3 kilogr. Il semble que cet arrêté soit abrogé ou devenu lettre morte, à en juger par les mercuriales locales où sont inscrites les plus petites défenses.

Ah ! si M. Bourdarie, qui mena la campagne de protection que l'on sait, avait jadis préconisé une réglementation comme celle que nous avons analysée il eût soulevé les protestations de tous : fonctionnaires et colons ! Aujourd'hui c'est un gouvernement étranger, dont on ne peut pas dire qu'il est inexpérimenté ou faible, qui donne un exemple remarquable !

Et nous demandons si le gouvernement métropolitain va permettre longtemps encore que soient ainsi détruites, pour la rémunération partielle de quelques capitaux, les forces ou les richesses animales de notre Congo ?

Et nous demandons à l'éminent commissaire général, M. Gentil, s'il ne croit pas que le moment soit venu de mettre un frein à la folie dévastatrice de ses colons ?

Mais il faudra peut-être qu'une nouvelle campagne soit instituée pour obtenir que soit appliquée une convention internationale qui porte la signature de la France !

L'exploitation du Congo doit reposer sur la production du caoutchouc, l'organisation de l'impôt indigène, la recherche d'autres produits d'exploitation ou de culture, et non pas sur la vente de l'ivoire et le massacre total des Eléphants. (1)



(1) Cette note a paru dans « *La Revue Indigène* » de juillet et août 1907.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (1)

A

ABDOUL-KÉRIM. — Voyage de l'Inde à la Mecque (*traduit du persan par Langlès*).

ACHAMED. — Histoire du Grand Tamerlan (*traduit de l'arabe par Vattier*)

ADANSON. — Voyage au Sénégal (*1747*).

ALÉON DU LAC. — Mélange d'Histoire Naturelle.

AMÉRO (*Mme*). — Du Gange au Fleuve Rouge.

ANSART. — Essai de Géographie historique.

ARMANDI. — (*Chevalier P.*) Histoire militaire des Eléphants (*1843*).

B

BACHELET. — Voir Dezobry et Bachelet.

BALDŒUS. — Description of Ceylon (*1672*).

BAKER (*Samuel Vhite*). — Découverte de l'Albert Nyanza.

BARNUM. — Mémoires.

BESCHERELLE. — Dictionnaire National.

BILLING. — Voyage (*traduit par Castera*).

BINGER. — Du Niger au Golfe de Guinée.

BINGLEY. — Biographie animale.

BLAIR (*Patrice*). — Transactions philosophiques (*tom. 27*).

BLAKE. — Essay of the Structure and Formation of the Teeth in Mau, and varions animals (*Dublin, 1801*).

BLUMENBACH. — Manuel d'anatomie comparée.

BOSMAN (G.). — Voyage de Guinée (*1705*).

BOUILLET. — Dictionnaire de Biographie et d'Histoire.

BOURDARIE (*Paul*). — La domestication de l'Eléphant d'Afrique (*Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France. 1896*).

BOURDARIE (*Paul*). — Domestication de l'Eléphant d'Afrique. Quelques erreurs scientifiques et populaires. (*Association française pour l'avancement des Sciences. Congrès de St-Etienne, 1897*).

(1) Pour les vieux ouvrages la date de la parution est indiquée entre parenthèses. On devra ajouter à cette liste la presque totalité des auteurs anciens qui ont en effet parlé soit de l'Eléphant, soit de l'ivoire. J'ai cru bon de ne pas les citer dans un but de simplification, non plus que les innombrables articles de journaux ou de revues que j'ai consultés.

BOURDARIE (*Paul*). — L'Eléphant d'Afrique. Mesures internationales de protection. (*Congrès international colonial de Bruxelles — 1897*).

BOURDARIE (*Paul*). — Note sur le Dressage d'un Eléphant d'Afrique au Congo français. (*Congrès des Sociétés Savantes*, *1899*).

BOURDARIE (*Paul*). —De l'utilisation des Forces Animales et en particulier de l'Eléphant dans les Colonies Africaines. (*Association scientifique internationale d'Agronomie coloniale, 1906*).

BOUSSENARD (L.) — Aventures d'un gamin de Paris au pays des tigres.

BREHM. — Les Mammifères (*traduit par Z. Gerbe*).

BRETON. — Dictionnaire d'Histoire Naturelle.

BRODERIP. — Récréations zoologiques.

BRUCE. — Voyage aux sources du Nil.

BUCKINGHAM. — Tableaux pittoresques de l'Inde.

BUET (Ch.) — Les premiers explorateurs français du Soudan équatorial.

BUFFON (*de*). — Histoire Naturelle.

— Epoques de la Nature.

BULLETIN ECONOMIQUE publié par la direction de l'Agriculture et du Commerce du Gouvernement général de l'Indo-Chine (*mars 1906*).

BUNGE. — La faune éteinte des Bouches de la Léna. (*Congrès international de zoologie de Moscou, 1892*)

BURMEISTER (H.) — Histoire de la Création (*traduit par Maupas*).

C

CAMPER. — Description anatomique d'un Eléphant.

CAMENA d'ALMEIDA. — Voir Vidal de la Blache.

CARRERE (F.) et HOLLE (Paul). — La Sénégambie française.

CARRION-NISAS (*colonel*). — Histoire générale de l'art militaire.

CAUSTIER (E.) — Zoologie.

CHAUMONT (*le chevalier de*). — Relation de l'ambassade à la cour du roi de Siam (*1686*).

CHERIF-ED-DYN-ALY-YEZDY. — Histoire de Tamerlan (*traduit du persan par Pétis de la Croix*).

CHEVILLARD (S.) — Le Siam.

CHOISY (*l'abbé de*). — Journal du voyage de Siam (*1687*).

COLLIN-DE-BAR. — Histoire de l'Inde.

CORSE. — Transactions philosophiques (*1799*).

COUPIN (*Henri*). — Les animaux excentriques.

CUVIER (F.) — Essai sur la domestication des Mammifères, précédé de considérations sur les divers états des animaux dans lesquels il nous est possible d'étudier leurs actions.

CUVIER (G.) — Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes.

CUVIER (G.) — Révolutions du Globe.

D

DARWIN. — Descendance de l'Homme.
— Origine des Espèces.
DAUBENTON. — Histoire Naturelle.
DEAU (*Clarence L.*) — Le livre des merveilles de Barnum et Bailey.
DEFAY. — Voir de Fay.
DEZOBRY et BACHELET. — Dictionnaire de biographie et d'histoire.
DOW. — Histoire de l'Hindoustan.
DRACK. — Voyage autour du Monde.
DU BOURG DE BOZAS. — De la mer rouge à l'Atlantique.
DUREAU DE LA MALLE. — Géographie de l'intérieur de l'Afrique.
DYBOWSKI. — La route du Tchad.

E

EVANS (G.-H.) — Traité sur les Eléphants, leurs soins habituels et leur traitement dans les maladies (*traduit de l'anglais par J. Claine*).

F

FAUJAS. — Essai de géologie.
FAY (*de*) ou DEFAY. — La nature considérée dans plusieurs de ses opérations, etc...
FICHTEL. — Traité de pétrification du grand duché de Transylvanie (*Nüremb. 1780*).
FIGUIER. — La Terre avant le déluge.
FLOWER. — Osteology of the Mammalia.
FOA (Ed.) — Voyages en Afrique.
— Mes grandes chasses en Afrique Centrale.
— Chasses aux grands fauves.
FORBES. — Eleven years in Ceylon.
FORSYTH. — Les Montagnes de l'Inde centrale.
FORTIS. — Mémoire pour l'Histoire Naturelle d'Italie.
FOUCHER D'OPSONVILLE. — Observations philosophiques sur divers animaux étrangers (*1783*).
FOUREAU. — D'Alger au Congo par le Tchad.

G

GALLANDAT. — Mémoires de l'Académie de Harlem.
GEMELLI-CLARRERI. — Voyage autour du Monde (*1716*).
GENTIL. — Mémoires de l'Hindoustan.

GERMANO (R.-P.) — Description of the Burmes empire.

GHIKA (*Prince*). — Cinq mois de chasse au Somaliland.

GIARD (Alfred). — L'Eléphant d'Afrique a-t-il une cavité pleurale ? (*Académie des sciences, séance du 11 février 1907*).

GIARD (Alfred). — A quel moment et comment s'oblitèrent les cavités pleurales des Eléphants ? (*Académie des Sciences, séance du 4 mars 1907*).

GIBBON. — Histoire de la décadence de l'empire romain.

GILCHRIST. — Treatise on the Diseases of the Elephants.

GIRAUD (Victor). — La Région des grands lacs.

GLADWIN (F.) — Ayéen Akbery, or the institutes of the emperor Akber (*Londres, 1800*).

GREENWOOD. — Voir Miall.

GUILLEMOT (M.) — Notice sur le Congo Français.

GUISCHARDT. — Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains.

H

HANS MEYER. — Le Kilimandjaro.

HARTENFELS. — Elephantographia.

HEEREN. — Recherches sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité.

HOUEL. — Histoire des deux Eléphants, mâle et femelle, du Muséum de Paris (*1803*).

HOLLE (P.) — Voir Carrère.

HOME. — Transactions philosophiques pour 1799.

HOSTAINS D'OLLONE (*d'*). — De la côte d'Ivoire au golfe de Guinée.

HOURST (*lieutenant de vaisseau*). — Sur le Niger et au Pays des Touaregs.

J

JACQUEMONT (V.) — Correspondance.

JACOLLIOT. — Au pays des Eléphants.

JEFFERSON. — Notes sur la Virginie (*traduction française*).

JESSE. — Gleaming of natural history.

JUAN (*don Georges*). — Voyage au Pérou (*traduction française*).

K

KOBBE. — Description du Cap de Bonne-Espérance.

L

LACÉPÈDE ET CUVIER. — La ménagerie du Muséum National d'Histoire Naturelle (*1804*).

LAFITEAU. — Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais.

LANGLÈS. — Monuments de l'Hindoustan ancien et moderne.

LANGLOIS. — Mélanges de littérature sanscrite.

LAROUSSE (P.) — Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle.

LE BEAU et SAINT-MARTIN. — Histoire du Bas-Empire.

LEGENTIL. — Nouveau voyage autour du Monde (*1728*).

LEIBNITZ. — Protogée.

LICHTENBERG et VOIGT. — Magasin pour les nouveautés de l'Histoire Naturelle et de la Physique.

LIVINGSTONE. — Explorations dans l'Afrique Australe.

M

MACPHERSON'S. — Annals of commerce and navigation.

MAIRAN. — Histoire de l'Académie des Sciences (*1743*).

MAIZEROY. — Mémoire sur la cavalerie des Grecs.

MARC-PAUL. — Description de l'Inde orientale (*1556*).

MARÉCHAL. — Les Animaux exotiques de rapport.

MATTEI *(comt.)* — Bas-Niger, Bénoué, Dahomey.

MÉNÉGAUX. — La Vie des Animaux.

MEUNIER (V.) — L'Esprit et le Cœur des Bêtes.

— L'Homme fossile. (*Curiosités scientifiques de l'année 1868*).

MIALL et GREENWOOD. — Anatomy of the Indian Elephant.

MICHEL (Charles). — Vers Fachoda à la rencontre de Marchand.

N

NACHTIGAL. — Sahara et Soudan.

O

OWEN. — Comparative Anatomy and Physiology of Vertebrates.

P

PEAL (G.-E.) — Nature.

PERCINAL. — Voyage au Ceylan.

PERIGNON (*capitaine*). — Haut-Sénégal et Moyen-Niger.

PERRAULT. — Description de l'Eléphant de Versailles.

PHILIPPE (P.) — Voyage d'Orient (*1669*).

PHISALIX (Marie). — Autopsie de l'Eléphant d'Afrique Sahid, mort au Muséum. (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 29 janvier 1907*).

PHISALIX (Marie). — Les Eléphants ont-ils une cavité pleurale ? (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 25 février 1907*).

PHŒBUS (Gaston). — Livre de chasses.

PONTOPPIDAN. — Histoire Naturelle de Norwège (*1755*).

PRÉVOST (*abbé*). — Histoire générale des Voyages.

PYNARD. — Voyages (*1619*).

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY. — Jupiter olympien.

R

RACHID-ELDIN. — Histoire des Mogols (*traduit par E. Quatremère*).

RECUEIL DES VOYAGES DE LA COMPAGNIE DES INDES DE HOLLANDE.

RENNEL. — Description de l'Hindoustan.

RIBEYRO. — Histoire de l'Ile de Ceylan (*1685*) (*traduit par l'abbé Legrand*).

RITTER. — Erdknude.

ROMANÈS. — Intelligence des Animaux.

ROSCOE. — Vie de Léon X (*annoté par Bossi*).

S

SAINTE-CROIX. — Examen critique des historiens d'Alexandre.

SAINT-MARTIN. — Voir Le Beau.

SANDERSON. — Pack gear for Elephant.

— Thirteen years among the Wild Beasts of India.

SCHILLING. — Mit blitzlicht und brüchse. (*Leipzig*).

SCHLEGEL. — Indische Bibliothek.

SCHWEINFURTH. — Au cœur de l'Afrique.

SCHOUTEN. — Relation du royaume de Siam.

SELOUS (F.-C.) — L'Eléphant. (*Extrait des Animaux vivants du monde*).

SOLEILLET (P.) — Voyages en Ethiopie.

STEEL. — Indian Veterinary Manuals : « The Elephant. »

STEEL et SYMONDS. — Indian Veterinary Manuals, Materia Medica, Veterinaria Indica.

SWAINSON. — Habitudes et instincts des Animaux.

SYMONDS. — Voir Steel.

T

TACHARD (R.-P.) Voyages (*1686*).

TAVERNIER. — Voyages (*Rouen, 1713*).

TENNENT (E.) — Natural History of Ceylon.

TERRI (Ed.) — Voyage aux Indes orientales.

THEVENOT. — Relation d'un voyage (*1664*).

TROUESSART (*docteur*). — Le Mammouth et l'Ivoire de Sibérie. (*Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France*, *1898*).

TROUESSART (*docteur*). — Les Mammifères à acclimater ou à domestiquer en France ou dans les colonies françaises. (*Bulletin de la Société nationale d'Acclimatation de France, 1899-1900*).

V

VASSE (Guillaume). — Trois années de chasse au Mozambique.

VAUDONCOURT (*de*). — Campagnes d'Annibal en Italie.

VIDAL DE LA BLACHE ET CAMENA D'ALMEIDA. — Géographie de l'Afrique.

VOIGT. — Voir Lichtenberg.

VOSSION (L.) — Le commerce de l'ivoire à Khartoum et au Soudan égyptien.

VOULGRE (*docteur*). — Le Congo français.

VULPIAN et PHILIPPEAUX. — Notes sur le cœur, le foie et les poumons d'un Eléphant (femelle). (*Annales des Sciences naturelles, 4e série, tom. V, 1856*).

W

WALCKENAER. — Recherches géographiques sur l'Afrique septentrionale.

WATSON. — Faculté de raisonner chez les Animaux.

WITH (E.) — L'Ecorce terrestre.

WOLF. — Relation du Ceylan (*1716*).

Y

YOUNG (Julius). — Mémoires de Charles Young.

YULE (*capitaine*). — Récit d'une ambassade à Ava, en 1855.

***. — Amarà-Cocha.

***. — Mahabharat.

***. — Notice sur l'Etat indépendant du Congo. (*Exposition Universelle et Internationale de Liège*, *1905*).

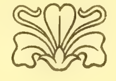
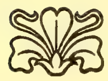


Table des Gravures



Table des Matières



ISSOUDUN (INDRE). — IMPRIMERIE BIRTÈGUE ET GARDERAULT.

ERRATA

Pages 1 et 2 (14e et 3e lignes), au lieu de *Florentino Ameglino* lire *Florentino Ameghino*.

Page 2 (16e ligne), au lieu de *Palœomastodon* lire *Palæomastodon*.

Page 2 (21e ligne), *le Dinotherium ou Dinotherion*... Cette dernière forme de *Dinotherion* n'est pas employée.

Pages 35 (sous-titre), 45 (7e ligne) et 235 (table des matières), au lieu de *Epine dorsale* lire *Colonne vertébrale*.

Page 45 (7e ligne), *comme dans tout être*... doit être remplacé par *comme dans la majorité des vertébrés* ou par *comme dans tout être à squelette osseux*.

Page 45 (dernière ligne), les mots *d'après Owen* laisseraient supposer que la division de la colonne vertébrale en 5 régions est spéciale à l'Eléphant. Elle est commune à tous les mammifères quadrupèdes.

Page 46 (14e ligne), *comme on le voit l'Eléphant ne possède que très peu de vertèbres cervicales*. Or, le nombre cité est commun à tous les mammifères (sauf l'unau et l'aï). Les cétacés qui n'ont pas de cou apparent possèdent cependant 7 vertèbres cervicales. Ce nombre ne varie que chez les reptiles et les oiseaux.

Page 50 (18e ligne). Cette définition de la membrane muqueuse par Evans, s'applique à tous les vertébrés.

Page 52 (14e ligne). Ce n'est pas *la plèvre* mais *la cavité pleurale* qui s'oblitère peu à peu à mesure que l'animal se rapproche de l'âge adulte.


LIBRARIES
SMITHSONIAN
INSTITUTION
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.
B 81